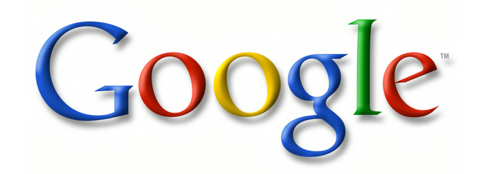
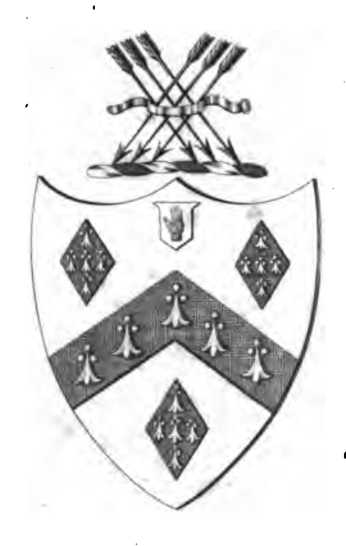
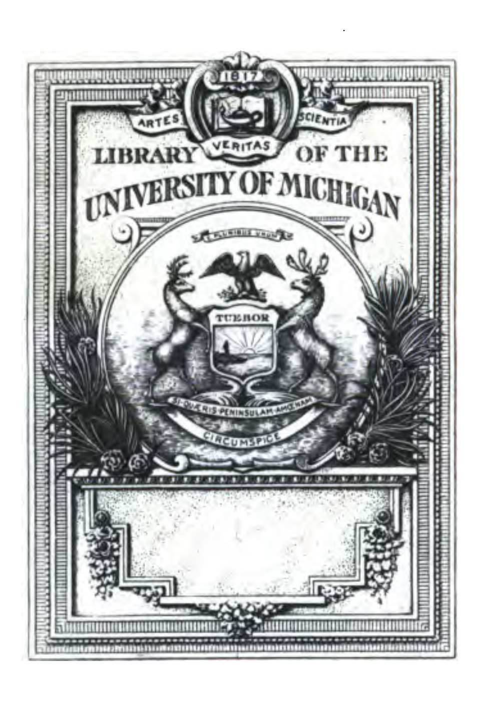

Google





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE

DE

DANNEMARC.

TOME SEPTIÈME.

HISTOIRE DE DANNEMARC,

PAR Mr. P. H. MALLET,

Ci-devant Professeur Royal à Copenhague, Professeur honoraire de l'Académie de Genève, Membre de celles d'Upsal & de Lyon, de la Société des Antiquités de Cassel, & Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris.

TROISIÈME ÉDITION

Revue, corrigée & considérablement augmentée.

TOME SEPTIÈME.

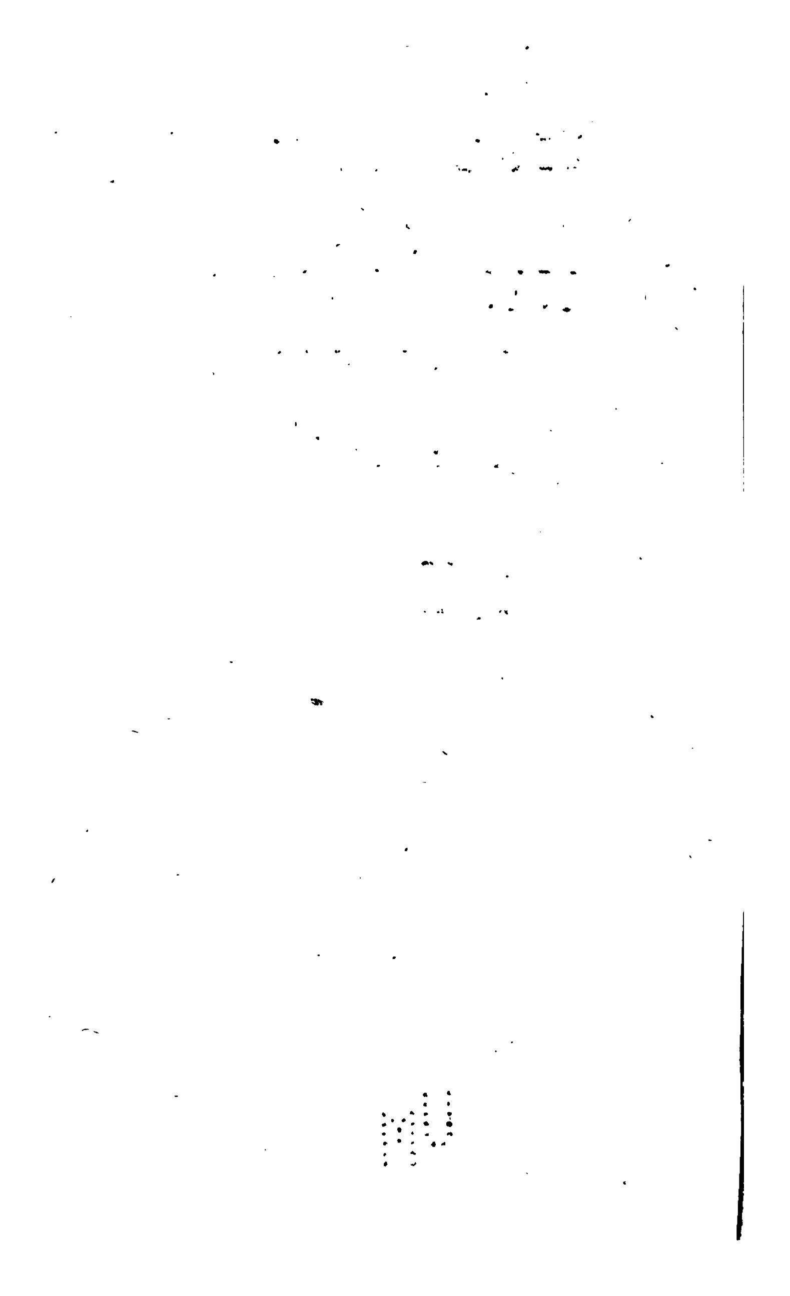


A GENÈVE,

Chez BARDE, MANGET & Compagnie, Imprimeurs-Libraires.

Et à *PARIS*, chez BUISSON, Libraire, rue des Poitevins.

MDCCLXXXVIII.



HISTOIRE DE DANNEMARC,

SUITE DU LIVRE VIIIe.

FRÉDERIC II, *Cinquante-cinquième Roi de Dannemarc, & sixième de la maison d'*OLDENBOURG (1).

LA vacance du trône est d'ordinaire l'époque d'une crise dangereuse pour les monarchies électives. Mais quoique celle de Dannemarc en eut le titre, elle avoit prévenu les dangers attachés à cette forme de gouvernement en la corrigeant par la sagesse de ses maximes. La nation n'atten- FREDERIC II. 1559.

(1) On trouve sur l'histoire de ce règne des détails très-étendus & plusieurs pièces originales dans la chronique de *Pierre Resen*, en Danois, *Kong Frederich den Andens Kronicke Samlet af adskillige Cod. MS.* Copenh. 1680. in folio.

FREDERIC II. 1559. doit point d'être privée de ſon chef pour ſonger à s'en donner un. Et le plus proche héritier du roi régnant étoit recommandé ſi puiſſamment par ce ſeul titre, que les états en éliſant ſembloient plutôt vouloir conſerver le ſouvenir de leurs droits que les exercer.

En effet ils n'avoient pas même attendu pour élire *Fréderic II* que l'âge eut développé ſon caractère. A la première lueur d'eſpérance qu'il avoit fait paroître, les états de Dannemarc (*) lui avoient aſſuré la couronne. Peu d'années après les Norvégiens en avoient fait autant. Les deux nations pleines de reconnoiſſance & de vénération pour les vertus du père, avoient cru leur devoir cette récompenſe que de les regarder comme héréditaires chez le fils.

Ses eſpérances ne furent point trompées. *Fréderic* fut digne en tout de ſuccéder à *Chrétien III*. Son heureux naturel avoit été cultivé par une excellente éducation: on lui avoit donné de bonne heure des maîtres

(*) Voyez ci-deſſus aux années 1543. & 1548.

habiles en tous genres, & quand il eut atteint l'âge de vingt ans, son père voulant le former de bonne heure aux affaires lui confia le gouvernement d'une partie de la Scanie. Précaution bien simple & bien sensée contre l'inéxpérience, la frivolité & la longue enfance dans laquelle les princes passent d'ordinaire les plus belles années de leur vie, renfermés dans l'enceinte d'un palais & le cercle de leurs complaisans. Il laissa en même temps auprès de lui son gouverneur *Eyler Herdenberg*, & dix à douze gentilshommes pour l'aider & le diriger. Enfin il voulut qu'il perfectionnât son éducation par la connoissance des nations étrangères. En 1558 nous trouvons qu'il assista au couronnement de l'empereur *Ferdinand I*, & qu'il fut traité avec beaucoup de distinction à sa cour.

FREDERIC II. 1559.

Peu de temps après son retour la mort du roi le mit en possession d'un royaume tranquille & florissant. Il y avoit long-temps que personne ne pouvoit plus avoir la pensée de le lui disputer. L'infortuné *Christierne* ou *Chrétien II* eut pu vivre encore

FREDERIC II. 1559. le 24me. Janvier.

plusieurs années sans lui donner aucune inquiétude, mais il terminoit dans ce temps-là même sa longue & malheureuse carrière. Il mouroit âgé de 78 ans après en avoir vécu dix sur le trône, neuf dans l'exil, & vingt-sept dans la captivité, mais pendant les dernières années de sa vie son sort avoit été adouci; on lui avoit rendu une partie de sa liberté, & il ne faut pas d'autre preuve de l'oubli & même du mépris dans lequel il étoit tombé. Comme il avoit abusé de la bonne fortune, il ne sût point soutenir la mauvaise; il laissa voir dans tous les états que son ame n'avoit ni courage ni élévation; depuis sa chûte il ne put jamais regagner l'affection & l'estime des nations qu'il avoit gouvernées, malgré cette pente invincible qui porte les peuples à regretter leurs anciens maîtres, & à plaindre les princes malheureux. On en trouveroit sans peine un grand nombre qui ont été plus coupables, & ont infiniment plus affligé l'humanité, sans que ni leurs contemporains, ni la postérité ait flétri leur nom. *Chrétien II* avoit même expié une partie de ses fau-

tes par le bien qu'il avoit fait; mais il éprouva des revers, & ne fut ni les réparer ni les soutenir, & il éprouva qu'un roi pour qui on n'a plus d'estime reste sans ressource dès qu'il n'inspire plus de crainte.

FREDERIC II. 1559.

Après avoir fait rendre les derniers devoirs à *Chrétien III* & à *Chrétien II* qui se suivoient de si près, le jeune monarque ne chercha plus qu'à signaler le commencement de son règne par quelqu'entreprise glorieuse. La conquête du pays des Dithmarses promettoit ces deux avantages, & tout sollicitoit de la tenter. Cette petite province qui, comme nous l'avons observé plusieurs fois, est une des parties les plus riches & les plus fertiles du Holstein, s'étend de l'Elbe à l'Eyder le long de la côte occidentale de l'Océan. Les digues qui la défendent contre les irruptions de la mer & qui sont en même temps des remparts contre un ennemi, les fossés dont elle est coupée, les marais, les forts, les retranchemens qui la séparoient alors du reste du Holstein, enfin l'aisance, le nombre, & surtout la valeur extraordinaire des habitans,

Voyez ci-dessus à l'année 1500.

FREDERIC II. 1559. la force de leur corps, leur adresse au maniement des armes continuoient à faire respecter leur indépendance. Ils l'avoient affermie par plus d'une victoire, & l'on n'a pas oublié tout ce qu'il en avoit coûté au roi *Jean* & au duc *Fréderic* son frère pour avoir voulu l'attaquer 59 ans auparavant. Voy. ci-dessus l. c. Ces deux princes vaincus & n'échappant qu'avec peine au carnage, une florissante armée détruite ou dissipée, l'élite de la noblesse de Holstein massacrée sur le champ de bataille, la célèbre bannière de *Dannebrog*, cet objet de la vénération de tant de siècles, perdue avec un immense butin, c'étoient-là autant de trophées sur lesquels la liberté des Dithmarses sembloit devoir se reposer pour jamais. L'ivresse où les avoient jetés de si grands succès n'étoit point encore dissipée. Elle leur faisoit négliger de former des alliances avec les étrangers, & leur persuadoit qu'ils trouveroient toujours des ressources suffisantes dans la situation de leur pays, & dans la crainte qu'ils avoient inspirée à leurs voisins.

Cependant ces voisins les princes

de Holſtein ne pouvant oublier l'injure qu'ils avoient reçue, ni renoncer à leurs prétentions ſur une province riche & comme enclavée dans leurs états, ne ceſſoient d'épier l'occaſion d'en tenter une ſeconde fois la conquête. Les troubles dont le Nord avoit été agité ſous le règne de *Chrétien III* & le caractère pacifique de ce prince l'avoient éloigné d'une entrepriſe dont le ſuccès, & peut-être la juſtice, lui paroiſſoient équivoques; car lui-même avoit reconnu l'indépendance des Dithmarſes en les comprenant dans la paix qu'il fit avec *Lubeck* en 1536. Mais après ſa mort on adopta d'autres maximes plus faites pour la jeuneſſe qui eſpère aiſément, déſire fortement & aime à entreprendre & à agir. Il eſt vrai cependant que ce fut *Adolphe* duc de *Holſtein Gottorp* oncle du roi qui fut le premier auteur de l'entrepriſe. Ce prince guerrier & ambitieux qui voyoit les Dithmarſes de plus près, forma même le projet de les ſubjuguer par ſes ſeules forces pour n'être pas obligé de partager ſa conquête. Mais *Henri Rantzow* gouverneur de *Segeberg* pour

FREDERIC II.

1559.

FREDERIC II. 1559. le roi, fut bientôt instruit de ses desseins secrets, & il ne fut pas difficile de lui faire comprendre qu'il n'y réussiroit point sans le concours du roi & des autres princes de Holstein (1) avec qui il avoit en commun les prétentions qu'il vouloit faire valoir. *Adolphe* fut donc obligé de s'associer avec ces princes. Ils eurent ensemble des conférences en Holstein, où ils convinrent du plan de leurs opérations, & de la part que chacun auroit au pays conquis. Il devoit être partagé également entre le roi, le prince *Jean* son frère & le duc *Adolphe*. Jusques-là tout s'étoit traité dans un profond secret, mais les Dithmarses s'apperçurent enfin de l'orage qui se formoit sur leurs têtes. Le signal fut en quelque sorte donné par des vaisseaux que le roi envoya dans l'Elbe pour leur couper toute communication avec le duché de Brême.

(1) Il y en avoit encore deux, savoir *Jean* dit l'*aîné* fils du roi *Fréderic I*, & qui résidoit à *Hattersleben* où il mourut en 1580 sans postérité, & *Jean le jeune* frère du roi qui a fondé les branches de *Sonderbourg*, *Norbourg*, *Glucksbourg* & *Plan*.

Les préparatifs qu'exigeoit cette guerre, prirent moins de temps qu'il n'étoit ordinaire dans ce siècle. Le duc *Adolphe* se trouvoit avoir une petite armée qu'il s'étoit proposé d'aller offrir à *Philippe II*, lorsque la paix de la France & de l'Espagne l'avoit obligé à tourner son ambition d'un autre côté. Le roi fit inviter la noblesse Danoise à le suivre dans cette expédition qu'elle regardoit comme étrangère. Un nombre considérable vint se ranger sous ses drapeaux. Les trois princes eurent ainsi rassemblé en peu de temps une armée de vingt mille hommes dont ils conférèrent le commandement en chef à *Jean Rantzow* général de grande réputation. FREDERIC II. 1559.

Tout étant ainsi disposé il ne restoit plus qu'à justifier aux yeux du public la guerre qu'on alloit commencer. On publia un manifeste où l'on fit valoir avec art tous les titres des princes sur cette contrée (*). Les habitans étoient traités de sujets

(*) Petr. Sax. Histor. Dithmarf. *Resten.* Chronic.
Cilicii Cimbri bellum Dithmarsicum.

FREDERIC II. 1559. rebelles qui frustroient leurs maîtres d'une portion de leur héritage, & qui se rendoient souvent coupables de violences envers leurs voisins du Holstein. Ce manifeste ou cette déclaration de guerre fut envoyée suivant l'usage du temps, par un héraut à *Heyde*, le chef-lieu du pays des *Dithmarses*. A cette lecture leur indignation fut si grande que ce ne fut pas sans peine que leurs magistrats dérobèrent le héraut à la fureur du peuple. Ils le renvoyèrent avec une réponse courageuse dans laquelle ils nioient qu'ils eussent jamais été sujets de la maison de Holstein, & qu'ils fussent tenus envers elle à aucune autre sorte de devoir que celui du bon voisinage; ils ajoutoient qu'ils ne croyoient pas y avoir jamais manqué, mais que si quelqu'un des leurs avoit commis des violences, ils étoient prêts à le faire juger suivant les loix & la justice, & que jusqu'alors on n'étoit pas en droit de leur demander l'épée à la main une réparation qu'ils ne refusoient pas. L'armée des princes avoit suivi le héraut jusques sur les frontières des Dithmarses; mais on affecta de la

laiſſer cinq jours dans l'inaction pour attendre leur réponſe. Auſſitôt qu'elle fut arrivée on y repliqua en marchant en avant, & en pénétrant dans leur pays le fer & la flamme à la main.

FREDERIC II. 1559.

Outre ſes remparts naturels, ce pays étoit défendu par trois forts du côté du Holſtein, le ſeul par où il fut acceſſible à une armée de terre, c'étoient *Tilebourg*, *Hamme* & *Meldorp*. Il étoit indiſpenſable de s'aſſurer de ces places pour pouvoir entrer & ſe maintenir dans l'intérieur du pays. On commença par le ſiége de cette dernière place, & la fortune qui abandonnoit les Dithmarſes voulut que ce parti fut le plus funeſte pour eux. En effet trompés par leurs eſpions, ils venoient de dégarnir *Meldorp* pour renforcer la garniſon de *Hamme*, perſuadés que c'étoit à cette place que les ennemis en vouloient. Ainſi *Meldorp* après avoir ſoutenu deux aſſauts fut emporté au troiſième, malgré la défenſe déſeſpérée des habitans. Le général *Jean Rantzow* y ſignala ſa valeur en conduiſant lui-même une troiſième fois ſa troupe ſur le haut des murs. Il s'y

FREDERIC II. 1559.

fit de part & d'autre un grand carnage ; les hommes & les femmes même du côté des Dithmarses disputant le terrein pied-à-pied avec l'acharnement de gens qui croyent tout perdre en perdant leur liberté. On y vit une femme tuer de sa main deux soldats ; & plusieurs autres, armées comme des hommes, combattre aussi vaillamment que leurs maris. Les vainqueurs irrités de tant de résistance, crurent tout permis à leur ressentiment. Hommes, femmes, enfans, tout ce qui se présenta fut passé au fil de l'épée ; la ville fut abandonnée au pillage : quelques-uns de ses malheureux habitans essayèrent de se faire jour au travers de l'ennemi, mais il n'y en eut qu'un petit nombre qui échappa. Les vainqueurs remarquèrent avec surprise que parmi les morts il ne s'en trouva presque point qui n'eut trois ou quatre blessures. Tant la force naturelle de ce peuple secondoit bien son opiniâtre valeur.

Cette conquête ouvrit à l'armée alliée une partie du pays. *Brunsbutell* fut trouvé abandonné, & sept cent *Dithmarses* qui s'étoient retranchés

dans un marais furent forcés de se rendre à discrétion. L'irritation du vainqueur étoit si grande, & la guerre se faisoit alors avec tant de barbarie, que plusieurs officiers, & les ducs eux-mêmes opinèrent à faire périr ces malheureux, dont tout le crime étoit d'avoir défendu avec courage leurs foyers & leur liberté; mais le roi & le général *Jean Rantzow* s'y opposèrent avec force, & ils réussirent enfin à leur faire sentir qu'ils se couvriroient d'opprobre en faisant massacrer de sang froid des hommes désarmés & soumis.

FREDERIC II. 1559.

La partie méridionale de la province étant ainsi entre leurs mains, les princes résolurent d'aller assiéger *Tilebourg* qui est au nord. Le même malheur qui venoit de faire perdre *Meldorp* aux Dithmarses leur coûta encore cette place. Ils la dégarnirent sur de faux avis pour fortifier *Hemmingstadt* qu'ils crurent menacé; ainsi leur foiblesse qui ne leur permettoit pas de défendre toutes leurs places, étoit encore augmentée par le défaut de prévoyance & d'expérience. *Tilebourg* fut pris sans peine, & on y trouva beaucoup de grosse artille-

FREDERIC II. 1559.

rie. Tous ces ſuccès animoient l'armée des princes ; une ſécherеſſe extraordinaire favoriſoit ſes marches dans ce pays, qu'une infinité de foſſés fangeux rend impraticable dans un autre temps. Enfin elle ſe préſenta devant *Heyde*, le principal bourg de tout le pays, eſpérant que ſa ſoumiſſion en achèveroit la conquête. C'étoit-là que ſe tenoit le ſénat des Dithmarſes, composé de quarante-huit magiſtrats, qu'on déſignoit par le nom d'anciens : c'étoit-là que ce peuple avoit dépoſé ce qu'il poſſédoit de plus précieux, quoique la ville fut moins défendue par la force de ſes murs que par ſa garniſon & ſon artillerie nombreuſe. L'importance de ce ſiége ſe faiſoit ſentir également aux deux partis. Les uns en attendoient un accroiſſement de puiſſance & de gloire, ou un riche butin. Les autres la conſervation de tout ce qu'ils avoient de plus cher, leurs biens, leurs enfans, leurs vies, leur liberté. Il y eut divers combats ſanglans où il ſe fit de part & d'autre des prodiges de valeur. Le roi s'expoſa pluſieurs fois au péril le plus éminent. Le duc *Adolphe* fut grièvement bleſſé.

FREDERIC II. 1559.

Enfin les remparts de la ville furent emportés ; mais la résistance des Dithmarses ne fut pas épuisée. Ils se retranchèrent & se défendirent dans les rues, & là ils parurent aussi redoutables que jamais à l'aide de leur artillerie. Après plusieurs attaques inutiles, le général *Jean Rantzow* irrité des pertes qu'il faisoit, & désespérant du succès ordonna qu'on mit le feu à la ville. En peu de temps des torrens de flammes & de fumée s'élevèrent dans les airs éclairant & couvrant tour-à-tour le plus horrible des spectacles. Une partie des Dithmarses chercha à se sauver par la fuite, & se dispersa à la faveur de la nuit ; plusieurs déjà couverts de blessures périrent dans les flammes ou par le fer du vainqueur, mais en vendant chèrement les tristes restes de leur vie.

Affoiblis & effrayés par tant de pertes, les Dithmarses sentirent enfin qu'une plus longue résistance étoit inutile. Plus de trois mille de leurs meilleurs guerriers avoient péri dans les dernières attaques ; les flammes en dévorant leur capitale avoient averti toute la contrée du sort qu'on

FREDERIC II. 1559.

lui destinoit; l'ennemi en occupoit le centre, la frontière & les meilleures places. Il ne restoit plus d'espoir que dans sa pitié: il fallut enfin s'humilier & la solliciter. Ils envoyèrent donc trois de leurs prêtres au camp du roi, tenant un bâton blanc à la main & une lettre ouverte adressée aux princes, dans laquelle ils leur donnoient ce titre tant contesté de *seigneurs de Dithmarse.* Ils demandèrent grâce pour eux & leurs compatriotes, ajoutant que si l'on vouloit accorder des saufs-conduits à leurs sénateurs ils viendroient au nom de tout le peuple faire leurs soumissions aux princes, reconnoître leurs fautes & en solliciter le pardon. Le roi les reçut avec beaucoup de bonté, & après une courte délibération avec les princes & son conseil il leur fit répondre, que quoiqu'il vit bien que leur soumission étoit uniquement l'effet de la nécessité, il étoit prêt à entendre leurs magistrats le lendemain, & il leur fit expédier les saufs-conduits nécessaires. Au temps marqué parurent au camp cinq de ces magistrats, car c'étoit-là tout ce qui restoit des

quarante-huit membres de leur sénat. Tous les autres avoient péri les armes à la main, aussi dignes de commander à une nation vaillante & libre, & de vivre dans le souvenir des hommes, que ces sénateurs romains qui périrent avec tant de gloire par le fer des Gaulois, dans un temps où la république de Rome n'étoit peut-être à aucun égard au-dessus de celle des Dithmarses. Leurs principaux prêtres accompagnoient ces magistrats pour les aider dans leur triste ministère. On les conduisit dans la tente du fils du général *Rantzow*, pendant que celui-ci avec le roi, les princes & les principaux officiers, tenoient conseil dans celle du duc *Adolphe* qui étoit encore dangereusement malade de sa blessure. Là il y eut des ames assez atroces pour mettre en question, si on n'achèveroit pas d'exterminer les restes de cette nation, dont la valeur & l'amour de la liberté avoit fait peut-être le seul crime; mais cet avis barbare fut rejeté par le roi & par le duc son frère, & bientôt le duc *Adolphe* lui-même se détermina à faire grâce, tout irrité qu'il étoit

FREDERIC II.
1559.

FREDERIC II. 1559.

par les tourmens que lui causoit sa blessure.

On convint donc de dresser sur le champ une capitulation qu'on proposeroit aux députés des Dithmarses, & sur laquelle on leur accorderoit trois jours pour délibérer. Au troisième jour les députés revinrent, suppliant qu'on adoucît la rigueur de quelques articles qu'ils ne pouvoient signer sans souscrire à leur ruine ; & le conseil des princes y ayant consenti, les députés se soumirent enfin au nom de toute la contrée à l'autorité du roi & des princes, déclarèrent qu'ils les reconnoîtroient eux & leur postérité pour leurs légitimes souverains, & s'engagèrent à ce titre à leur être obéissans & fidelles.

On ne s'en tint pas à cet acte de soumission, & l'on voulut en avoir des gages plus certains. Pour cet effet il fut ordonné à tous les habitans en âge de porter les armes de se rendre dans une plaine voisine de *Heyde* le 30 de Juillet, d'y apporter tous les titres anciens ou nouveaux de leurs priviléges, les armes, les drapeaux, les étendarts qu'ils pouvoient avoir pris dans les précé-

dentes guerres, aussi bien que toute leur artillerie, leurs armes & leurs munitions.

FREDERIC II. 1559.

Cet ordre fut ponctuellement exécuté au jour marqué. Quatre mille hommes, seuls restes de toute cette brave nation se présentèrent avec les choses qu'on leur avoit demandées, & les livrèrent entre les mains des vainqueurs, ne gardant qu'un bâton blanc entre les mains en signe de suppliants. On les rangea en cercle au milieu de la plaine, & on les fit environner par toute l'armée; mouvemens qui ajoutèrent à leur défiance, & les remplirent de terreur, en leur faisant imaginer qu'on les destinoit à un nouveau sacrifice. Mais un des premiers officiers de l'armée *Henri Rantzow*, (le même qui sous le nom de *Cilicius Cimber* nous a donné une histoire de cette guerre) les ayant rassurés contre ce danger imaginaire, ils se mirent à genoux, & la tête nue ils demandèrent à haute voix pardon au roi & aux princes, & leur prêtèrent serment de fidélité. Après cela ils leur remirent vingt-quatre ôtages, & chacun d'eux retourna dans sa maison désolée &

FREDERIC II. 1559.

déserte, ou dans les ruines encore fumantes de sa maison.

C'est ainsi que dans l'espace d'un mois cette nation libre & digne de l'être, si le courage seul en rend digne, perdit cette indépendance dont elle étoit si fière. Elle la perdit peut-être pour avoir mis son unique confiance dans sa valeur & dans la situation de son pays; illusion ordinaire aux peuples grossiers qui attendent tout de la force, & se persuadent volontiers que nulle autre nation ne peut les égaler en bravoure.

Les Dithmarses sont dès-lors restés soumis & fidelles à leurs maîtres; de beaux priviléges leur ont été conservés, ils ont bientôt vu renaître leur ancienne prospérité, parce que les princes qui gouvernent avec une équité constante font presque tout ce que peuvent faire les magistrats les plus vertueux des républiques. Le pays fut partagé alors en trois portions égales, dont une échut au roi conformément au traité fait avant la guerre. L'archevêque de Brême dont l'église l'avoit autrefois possédé voulut inutilement faire revivre ses anciennes prétentions. Ses protestations furent

sans

sans effet. L'empereur *Maximilien* confirma en 1565 la possession de ce pays au roi & aux deux princes.

FREDERIC II. 1559.

Le jeune monarque se hâta de retourner à Copenhague. La nouvelle de ses exploits augmentoit l'impatience, & l'amour des peuples qui l'attendoient, & il en fut reçu au milieu des acclamations les plus flatteuses. Peu de temps après il se fit couronner en présence de l'électeur de Saxe son beau-frère, des ducs de Prusse, de Mecklenbourg, de Holstein, & d'un grand nombre d'autres étrangers attirés par la pompe de cette grande cérémonie. Ce fut l'évêque de Scanie qui en fit les principales fonctions au défaut de celui de Sélande. Nous supprimons le détail de toutes ces solemnités qui sont décrites au long dans les mémoires du temps, pour ne parler que de la *capitulation* que le roi donna aux états, & qui est sans doute la circonstance la plus importante, si ce n'est pas le seul acte digne d'attention de cette cérémonie.

Cette capitulation (1) étoit com-

(1) *Resen* l'a omise dans sa chronique.

FREDERIC II. 1559. posée de quarante-huit articles, dont les plus remarquables portoient que le roi n'admettroit aucun étranger dans le sénat; qu'il ne feroit arrêter, ni emprisonner aucun gentilhomme; qu'il n'entreprendroit aucune guerre contre l'avis du sénat, qu'il n'accorderoit les *libertés* & prérogatives de la noblesse à aucun homme qui n'étoit pas né *libre* (c'est-à-dire à un roturier); qu'il seroit obligé de racheter les isles *Orcades* & de *Schetland* engagées à la couronne d'Ecosse; enfin qu'il reconnoîtroit que le royaume de Dannemarc étoit un état libre & électif.

Ces conditions étoient à peu de chose près, les mêmes auxquelles *Fréderic I* & *Chrétien III* avoient reçu la couronne. Le soin de la faire reconnoître pour élective semble seulement plus marqué dans cette occasion: on pensoit sans doute que cet article devoit être exprimé d'autant plus clairement qu'on élisoit plus souvent le fils après le père.

mais elle est insérée en entier dans le code des loix de Jutlande. Elle se trouve d'ailleurs dans celle de *Chrétien IV*, dont elle ne diffère presque pas.

Depuis quelque temps la ville de *Hambourg* profitant des fautes & des disgrâces de *Lubeck*, & surtout de son heureuse situation qui lui donne le commerce de l'Elbe, voyoit sa prospérité s'accroître rapidement. Sécondée par ses richesses, par la jalousie de ses voisins, par la politique de la cour impériale, elle cherchoit aussi à étendre ses priviléges, & à se soustraire par degrés à la domination des ducs de Holstein, en se faisant donner l'un après l'autre les droits des villes impériales; car les villes ainsi nommées, parce qu'elles ne relèvent que de l'empereur, étant comprises dans le nombre des états de l'Empire ne sont en effet que des républiques protégées. Cette année l'empereur ayant obtenu un subside extraordinaire des états de l'Empire à l'occasion de la guerre contre les Turcs, les Hambourgeois furent taxés séparément, comme s'ils eussent été en état distinct du reste du Holstein. Le roi comme duc, & les autres ducs de Holstein s'opposèrent à cette nouveauté, prétendant avec justice que puisque Hambourg relevoit d'eux comme tout le duché,

FREDERIC II.

1559.

FREDERIC II. 1559.

le subside de cette ville devoit faire partie de celui du duché, être payé au nom des états du duché, & réglé dans leur assemblée. Cela donna lieu à un différend qui fut très-long, comme tous ceux qui s'élèvent dans l'Empire lorsque ce n'est point la force qui décide. Les *Hambourgeois* trouvoient à la cour des empereurs une faveur dont il n'est pas difficile de deviner le motif. L'année suivante avant que leur première prétention fut jugée, ils en mirent une autre en avant. Ce fut de pouvoir frapper monnoie conformément à un privilége que leur avoit accordé l'empereur *Sigismond*. Le roi & les ducs protestèrent encore contre cette nouveauté. Ils montrèrent que *Hambourg* tenoit de leurs prédécesseurs le droit de battre monnoie, que leurs premières monnoies portoient une feuille d'ortie qui est dans les armes de Holstein ; preuve indubitable de l'origine de ce droit, & que *Sigismond* en le leur confirmant n'avoit pas prétendu les soustraire à la domination de leurs maîtres légitimes, mais seulement autoriser le cours de leurs monnoies dans l'Empire. Il paroît que cette

affaire s'assoupit, & en demeura là pour quelque temps ; nous aurons dans la suite diverses occasions d'y revenir. FREDERIC II. 1559.

Il est temps actuellement que nous revenions sur nos pas pour rendre compte des destinées singulières du prince *Magnus*, second frère du roi ; & qui, soit à ce titre, soit principalement à cause de l'influence qu'elles eurent sur les affaires générales du Nord, méritent que nous les reprenions dès leur origine.

La Livonie étoit depuis quelques années une des plus malheureuses contrées de l'Europe. Elle avoit pour ennemis les Russes, peuple alors barbare & cruel, commandé par *Iwan Basilowitz*, le plus cruel & le plus barbare des princes. Les chevaliers de l'ordre teutonique, maîtres de cette grande province, trop foibles par eux-mêmes pour se défendre contre un si puissant voisin, étoient encore affoiblis par leurs démêlés avec l'archevêque de Riga. Ils avoient été obligés de rechercher la protection des puissances étrangères, & entr'autres celle de *Gustave Vasa*, qui étoit lui-même en guerre avec

FREDERIC II. 1559. les Russes au sujet de la Finlande. Mais *Gustave* qui touchoit à la fin de sa carrière, & qui n'étoit plus occupé que d'assurer son repos & celui de ses peuples, fit peu de temps après sa paix avec le czar (1557) & abandonna les Livoniens qui ne s'étoient pas assez bien défendus a son gré (*). Après cette paix *Iwan* se jeta sur la Livonie avec trois corps d'armée, la mit à feu & à sang, emporta les villes de *Narva* & de *Dorpt*, & emmena une multitude de prisonniers de tout âge & de tout sexe à Moscow. Ces incursions souvent renouvellées réduisoient les malheureux habitans aux dernières extrémités.

La protection des étrangers étoit leur dernière ressource. Les habitans de *Revel* & des contrées voisines implorèrent celle du roi *Chrétien III*. Ce prince pacifique refusa d'abord de se charger d'une commission si dangereuse, mais considérant cependant combien il seroit avantageux à sa famille & à son royaume de former chez l'étranger un établissement à un de ses fils, il convint avec *Jean*

(*) *Arndt.* Lieff. Chron.

Munchausen, évêque d'*Oesel*, d'acheter de lui cette isle & la province de *Vick*, qu'il destina au prince *Magnus* à la place de la portion des duchés de Sleswick & de Holstein, que l'usage eut voulu qu'il lui donnât.

FREDERIC II. 1559.

Ce marché n'avoit point encore eu son exécution à la mort de ce roi, & *Fréderic II* en lui succédant se vit dans le cas ou d'y mettre la dernière main, ou de faire à son frère un établissement en Holstein aux dépens du sien. Le premier parti fut préféré sans hésiter, & par le roi & par *Magnus* lui même, car l'état de la Livonie ouvroit un beau champ aux espérances des deux jeunes princes. Tout y étoit dans la plus grande confusion, & les peuples pleins d'horreur pour le joug des Russes, fatigués de l'aristocratie des chevaliers, tendoient les bras à tout prince voisin en état de les protéger. Rien ne fut donc plus aisé d'abord que de former un établissement à *Magnus* dans cette vaste contrée. *Fréderic* ayant achevé l'acquisition de l'isle d'*Oesel* commencée par son père, y joignit le diocèse de Courlande, annexa ces états à sa couronne pour

FREDERIC II. 1559.

en relever à perpétuité, & en donna l'investiture à son frère *Magnus*, comme un équivalent pour ses droits à la succession de Holstein.

Les Livoniens apprirent avec joie que le roi de Dannemarc formoit un pareil établissement dans leur voisinage. Ils désiroient avec passion qu'il s'intéressât à leur situation, & leur accordât du secours contre leurs barbares ennemis. Pour l'y porter par un nouveau motif, ils engagèrent l'empereur *Ferdinand* à lui écrire, & à le prier de ne pas borner sa protection aux pays qu'il venoit d'acquérir, mais de l'étendre à toute la Livonie. *Fréderic* intercéda pour eux auprès d'*Iwan Basilowitz*, mais ces prières eurent aussi peu d'effet que celles de l'empereur & des autres princes voisins. *Iwan* répondit que les Livoniens l'avoient justement irrité par les hostilités qu'ils avoient commises à *Dorpt*, & surtout par le peu de respect qu'ils y avoient témoigné pour le service divin qu'on y célébroit suivant le rit grec. Et sans autre explication il continua ses courses & ses ravages avec la même fureur qu'auparavant.

Magnus alla cependant à *Oesel* prendre possession de ses nouveaux états, où il fut reçu avec le plus grand empressement. Dans les provinces voisines tout courut en foule au-devant de sa domination. *Maurice von Angel* évêque de *Revel* avec son chapitre & tout son diocèse se soumirent volontairement à lui. *Henri Wolf* gouverneur de *Sonnenbourg* lui remit son château, & tout le district qui en relevoit. *Gothard Ketler* grand maître de l'ordre teutonique s'effraya des rapides progrès de cet étranger dans un pays sur lequel son ambition avoit formé de vastes projets. Il lui envoya des députés pour s'informer de ses intentions. *Magnus* fit à *Ketler* une réponse prudente & modérée. Il l'assura de la bienveillance du roi son frère, & lui promit qu'il trouveroit chez lui en particulier un voisin empressé à le servir, à secourir & à défendre l'ordre teutonique & les Livoniens contre leurs ennemis. Cette réponse tranquillisa *Ketler*, & divulguée dans la Livonie elle y fit renaître quelque espoir d'être délivré du joug accablant des Russes. Mais le *czar* n'at-

FREDERIC II.

1559.

1560.

FREDERIC II. 1560.

tendit point que *Magnus* fut en état de réalifer cette efpérance. Plus irrité que jamais de ce que les Livoniens lui fufcitoient de nouveaux ennemis, il entra chez eux le fer & la flamme à la main, faccagea tout ce qui fe trouva fur fa route, fit périr une multitude d'habitans & en emmena un plus grand nombre en efclavage.

Pendant ce temps-là *Magnus* affembloit la nobleffe de la province à *Pernow*, & délibéroit avec elle fur ce qu'il y avoit à faire dans ces circonftances, lorfque la prife de *Wollin* & l'approche d'un détachement de Ruffes jetant la terreur dans l'affemblée elle fe diffipa fans avoir rien conclu, & obligea *Magnus* à fe retirer précipitamment dans fon isle d'*Oefel*.

Ce fut alors que *Gothard Ketler* & l'ordre teutonique ne voyant plus ni dans leurs forces prefque réduites à rien, ni dans celles du prince Danois encore trop foibles, aucune reffource fuffifante contre le fléau qui les défoloit, fe jetèrent par défefpoir entre les bras de *Sigifmond Augufte* roi de Pologne, & fe foumirent à lui en réfervant feulement

FREDERIC II. 1561.

l'exercice de la religion protestante & leurs priviléges. Mais *Ketler* ne fit pas gratuitement ce beau présent à la Pologne; il se fit donner à titre de duché héréditaire relevant de cette couronne les duchés de *Courlande* & de *Semigalle*, & tandis que les chevaliers teutoniques perdoient pour jamais tant de vastes & de belles provinces, lui-même en assuroit une partie à lui & à sa postérité, & devenoit prince héréditaire de simple chef d'ordre qu'il avoit été.

Magnus ne faisoit rien de son côté qui justifiât les espérances des peuples. Il paroît même qu'il se brouilla avec *Ketler*, & que leur mésintelligence favorisa les progrès toujours plus menaçans des Russes. En effet ceux-ci investirent *Revel* vers le même temps & pressèrent si fort cette ville qu'elle se donna à la Suède avec plusieurs provinces voisines. *Ketler* voulut en vain s'y opposer. *Eric XIV* qui venoit de succéder à son père *Gustave* & qui parut d'abord digne de régner après lui, se chargea de la défense de *Revel*, la défendit en effet, & fut en peu de temps reconnu souverain dans cette ville & dans

FREDERIC II. 1561. la plus grande partie de l'*Esthonie*. C'est de cette époque que datent les premiers établissemens des Suédois dans cette partie du Nord : c'est de-là que sont nées ces prétentions qui ont causé à leur tour tant de guerres & arrosé ces provinces de tant de sang.

Après avoir été le spectateur oisif de tous ces troubles, *Magnus* repassa à la cour du roi son frère pour y solliciter de plus grands secours d'hommes & d'argent. Il y fut reçu avec froideur. Le roi n'ignoroit pas que c'étoit à sa mauvaise conduite qu'il falloit attribuer le rôle peu glorieux qu'il avoit joué ; il savoit que ne prenant conseil que d'une jeunesse inconsidérée, il avoit consumé en vaines dépenses les sommes qui lui avoient été données, qu'il avoit contracté de grandes dettes, qu'il s'étoit brouillé mal-à-propos avec *Ketler* dont il eût dû faire son ami. Il refusa d'abord de prendre aucun intérêt à lui, mais enfin vaincu par les sollicitations de la reine sa mère, il lui rendit son amitié, & le renvoya en Livonie avec de meilleures espérances.

Il voulut tenter par la voie des négociations ce que jusques alors la force n'avoit pu faire. Il envoya pour cet effet des ambassadeurs à *Moscow* avec ordre de persuader au czar, s'il étoit possible, de laisser son frère en paisible possession de la petite partie de la Livonie qu'il lui avoit acquise. *Iwan* qui avoit besoin de quelque repos pour assembler de nouvelles forces accorda aux ambassadeurs Danois une trêve de deux ans; il en conclut aussi une avec les Suédois, & *Magnus* ayant recherché l'amitié de ces derniers, tout fut tranquille pendant un peu de temps, & la Livonie goûta un calme qu'elle ne connoissoit plus. *Fréderic* profita de cette circonstance favorable pour établir la religion protestante dans *Oesel* & dans la *Courlande*. Et quoiqu'il recommandât expressément au prince *Magnus* & à tous ceux qu'il employa dans cette mission de ne se servir que des voies de la persuasion & de la douceur, leurs travaux furent récompensés par le plus grand succès.

FREDERIC II. 1561.

Ce zèle du roi pour la doctrine qu'il professoit fait assez comprendre combien il étoit éloigné de se prê-

FREDERIC II. 1561. ter aux efforts que la cour de Rome faisoit dans le même temps pour ramener les protestans sous son joug. Aussi refusa t-il d'envoyer aucun député au concile de Trente, & quand le pape pour l'en solliciter lui envoya deux légats qui de Lubeck lui faisoient demander un sauf-conduit pour se rendre à sa cour, il leur fit répondre que n'ayant plus rien à démêler avec leur maître, & ne voulant entendre à aucune proposition de sa part il ne croyoit pas nécessaire qu'ils se donnassent la peine de venir en Dannemarc.

Quelques négociations avec l'étranger occupoient le roi pendant ce temps de calme. Il tentoit, mais sans succès, de racheter les isles Orcades engagées à l'Ecosse par *Chrétien I*, & toujours retenues malgré les offres réiterées de ses successeurs de payer le principal & les intérêts. La perte de ces isles étoit sensible aux Norvégiens qui en avoient fait anciennement la conquête, qui les avoient peuplées de leurs colonies, & qui les regardoient, avec toute sorte de raison, comme une de leurs provinces. Aussi voit-on qu'ils faisoient

toujours promettre aux rois de les réunir à leur couronne. Mais l'Ecosse dont elles sont bien plus voisines que de la Norvège réussit toujours à éluder les poursuites des Danois, & sans doute aussi que le peu d'utilité dont elles seroient au Dannemarc a contribué à laisser tomber enfin ces poursuites. Quelques démêlés au sujet de la douane du *Sund* n'empêchèrent pas que *Fréderic* ne cultivât l'amitié de la reine d'Angleterre, & dans le même temps il renouvelloit les liens de celle qui unissoit depuis quelque temps le Dannemarc & la France. Il nomma pour cet effet *George Lukke* son ambassadeur à Paris, & *Charles IX* lui envoya à son tour une brillante ambassade composée du comte Palatin *Philippe* de *Salm* & de plusieurs seigneurs françois. Ils étoient chargés de renouveller les anciens traités, & de présenter à *Fréderic* l'ordre de *St. Michel*, qui étoit alors le premier ordre de la cour de France. Ces ambassadeurs rencontrèrent le roi à *Zell* où il assistoit aux fêtes magnifiques qui se donnoient à l'occasion du mariage de sa sœur *Dorothée* avec *Guillaume* duc de *Lunebourg*.

FREDERIC II.
1561.

FREDERIC II. 1561. Cependant l'état où se trouvoit la Suède depuis la mort du grand *Gustave* ne pouvoit qu'exciter l'attention de la cour de Dannemarc. Il faut se rappeler ici que depuis plusieurs années divers démêlés avoient menacé la paix des deux nations ; mais la sagesse des deux rois *Chrétien III* & *Gustave*, l'estime qu'ils ne pouvoient se refuser, la connoissance profonde de leurs vrais intérêts, & la maturité de leur âge avoient toujours arrêté à temps les progrès de ces jalousies. Tout étoit bien changé depuis la mort de ces deux monarques. Leurs successeurs pleins de cette ardeur pour les nouveautés & de cette confiance dans ses forces qui sont l'apanage de la jeunesse ne purent long-temps imiter la politique circonspecte de leurs pères. Il faut pourtant convenir que c'étoit avant leur règne que s'étoit élevée la querelle au sujet des armes de Suède ou des trois couronnes que *Chrétien III* avoit écartelées dans l'écu de Dannemarc ; on a vu que *Gustave* avoit fait souvent là-dessus des représentations à ce prince. Il en avoit fait aussi à son successeur *Fréderic II* ; mais

enfin celui-ci ayant répondu à *Gustave* qu'il portoit les trois couronnes dans son écu, comme un monument de l'ancienne union des trois royaumes, & en vertu du traité de *Bromsebro* par lequel son père s'étoit réservé *les prétentions que sa couronne pouvoit avoir sur celle de Suède* (*) cette affaire parut assoupie, & jusques à la mort de *Gustave* il n'en fut plus question.

FREDERIC II. 1561.

Ce fut au contraire un des premiers objets qui attirèrent l'attention d'*Eric XIV*. A peine eut-il pris possession du trône qu'il fit faire de nouvelles représentations à *Fréderic*, & n'en ayant reçu que la même réponse il prit le parti d'user de représailles en ajoutant aussi à son écu les armes de Dannemarc & de Norvège. Il ne ménagea pas plus *Fréderic* en Livonie où il chercha d'abord à traverser les projets de *Magnus*, & ensuite à le séduire. Et le roi de Dannemarc montra de son côté dans diverses conférences qu'il eut avec des ministres Suédois, une chaleur dans le maintien de ses droits

(*) Voyez ci-dessus à l'année 1541.

FREDERIC II. 1562.

& de ses prétentions qui pouvoit faire juger d'avance que deux voisins de ce caractère ne resteroient pas long-temps unis.

Cependant diverses causes concouroient à éloigner le moment d'une rupture. *Eric* avoit besoin de loisir & de paix pour réussir dans la poursuite de la célèbre *Elizabeth* d'Angleterre, de *Marie* d'Ecosse & enfin de la princesse de *Hesse* qu'il recherchoit en mariage en même temps. Les affaires de Livonie lui donnoient de l'embarras; il avoit des ménagemens à garder avec ses frères aussi ambitieux & plus sensés que lui, & assez puissans d'ailleurs pour se faire craindre par la grandeur des apanages que leur père leur avoit assignés. Toutes ces considérations modérèrent la fougue naturelle & le ressentiment du jeune roi de Suède. Il consentit à traiter d'un renouvellement d'alliance avec le Dannemarc dont le traité de *Bromsebro* seroit la base. Tous les articles importans en furent confirmés. On se promit à ce prix une éternelle amitié. A l'égard des armoiries on n'en fit aucune mention. *Fréderic* refusa constamment

de renoncer au port des trois couronnes, & *Eric* n'insista plus là-dessus. FREDERIC II.

Il est extrêmement vraisemblable qu'il n'y avoit ni de part ni d'autre aucune sincérité dans ces assurances d'amitié, que les cœurs des deux monarques étoient pleins d'aigreur & de jalousie en signant ce traité, & que chacun d'eux s'étoit promis en secret de saisir la première occasion d'humilier son rival. Mais il est assez probable en même temps que des accidens imprévus hâtèrent le moment de l'infraction d'un traité si récent. Les matières étoient toutes prêtes à *prendre feu*, mais si le hasard n'y jettoit une étincelle elles pouvoient encore long-temps rester dans cet état. 1562.

Dès le commencement de l'année suivante on vit arriver à Copenhague une ambassade composée de trois seigneurs Suédois qu'*Eric* envoyoit à *Cassel* pour conclure son mariage avec la fille du landgrave *Philippe le Magnanime*. Le premier de ces ambassadeurs *Stenon Ericson* étoit vu de mauvais œil par les Danois qui l'accusoient d'être leur ennemi, & de porter son maître à la guerre. Le 1563.

Ægid. Girs. Hist. Eric. 14.

FREDERIC II. 1563.

choix de cet ambassadeur & son passage par *Copenhague* rendirent ses desseins suspects. *Jean Früs* grand chancelier qui avoit la principale autorité en l'absence du roi désirant de s'en éclaircir, retint les ministres Suédois sous divers prétextes, & fit différer l'expédition des passeports qu'ils avoient demandés. Impatientés de ces délais, ils résolurent de partir sans les attendre. Il y avoit des ordres d'arrêter tous ceux qui voudroient partir sans en être pourvus. *Stenon Ericson* eut l'imprudence de vouloir sortir malgré ces ordres, & d'attaquer la garde de la porte. Contraint de céder à la force il laissa éclater son ressentiment dans les termes les moins mesurés ; on le reconduisit dans sa maison où il lui fut enjoint de rester avec ses collégues jusques à ce qu'on eut eu le temps d'instruire sa cour de ce qui s'étoit passé.

Mais on prit en même temps des mesures toutes contraires, & l'on eut soin que la nouvelle n'en put parvenir en Suède avant que *Corfitz Uhlefeld* en fut de retour. On l'y avoit envoyé pour sonder les dispositions d'*Eric*, & prendre connois-

sance de l'état de ses forces, & des armemens qu'il préparoit. A son retour *Uhlefeld* déclara à *Fréderic* que s'il ne pouvoit se résoudre à ôter de ses armoiries les trois couronnes, & à restituer l'isle de *Gothlande* à la Suède il seroit infailliblement attaqué par *Eric*, que *Stenon Ericson* étoit de tous ses conseillers celui qui l'excitoit le plus à la guerre, & qu'il importoit à la sûreté du royaume qu'on gardât étroitement cet ambassadeur & ses collègues. Cet avis violent fut malheureusement suivi. On saisit les papiers des ambassadeurs, & on les conduisit sous sûre garde au château de *Callundbourg* en Sélande, où ils restèrent prisonniers deux années entières. En vain le roi chercha-t-il à rejeter tout le blâme d'une démarche si peu mesurée sur la témérité des ambassadeurs eux-mêmes. Le public impartial jugea que ce motif ne le disculpoit qu'imparfaitement, & l'irritation fut si grande en Suède qu'on put comprendre dès ce moment que la guerre étoit devenue inévitable.

FREDERIC II. 1563.

Eric se contenta cependant d'abord de demander une réparation au

FREDERIC II. 1563.

roi de Dannemarc. Il lui envoya même une nouvelle ambaſſade pour prévenir la rupture que cette affaire pouvoit cauſer. C'eſt-là du moins le motif qu'on lui attribuoit, & ce qu'*Eric* ſouhaitoit ſincérement, s'il en faut croire les hiſtoriens Suédois (*).

Mais ſi ce déſir de la paix fut ſincère un nouvel incident le rendit inutile. Une flotte Suédoiſe qu'*Eric* envoyoit à *Roſtock* pour y prendre la princeſſe de Heſſe ſa future épouſe rencontra près de *Bornholm* une flotte Danoiſe, & dans le combat qu'elles ſe livrèrent les Danois eurent du deſſous. Rien de ſi difficile que de dire avec certitude qui fut le premier aggreſſeur & quelles étoient les forces des deux armées. Les relations des Suédois nous aſſurent qu'ils n'avoient que douze vaiſſeaux & que les Danois en avoient un pareil nombre. Ceux-ci ſoutiennent qu'ils n'étoient que huit contre vingt-deux. Ils ne ſont pas plus d'accord ſur la première hoſtilité. Mais le témoignage plus impartial des étrangers

(*) V. Tegel ap. Dalin. T. 3. c. 9.

peut rectifier les relations Suédoises. *Chytræus* historien contemporain & très-estimé nous apprend que les Suédois avoient vingt-un vaisseaux, & que les Danois étoient très-inférieurs en forces (*). Le célèbre de *Thou* dit la même chose en ajoutant qu'ils n'avoient que onze vaisseaux. La relation du premier semble insinuer aussi que les Suédois furent les aggresseurs, & cela est toujours croyable de celui qui est supérieur en forces. De plus *Frédéric* insista là-dessus dans sa déclaration de guerre, & de quelque partialité qu'un manifeste soit justement suspect, comme on y a le choix des prétextes, il est difficile de se persuader qu'on allégue un fait qui seroit notoirement faux. FREDERIC II. 1563.

Quoiqu'il en soit les Danois commandés par *Brokenhuus* & *Krumpen* furent défaits. Leur vaisseau amiral & deux autres du premier rang furent pris, deux autres très-maltraités : les amiraux furent faits prisonniers avec plusieurs officiers de distinction. Le nombre de leurs morts se monta

(*) Chytræi Saxon. L. 21.

FREDERIC II. 1563. à 600 hommes. Ce qui put échapper trouva un asyle dans le Sund. La flotte Suédoise continua sa route vers *Rostock*. Et les prisonniers Danois furent conduits à *Stockholm* où le roi de Suède sans respect pour leur malheur & pour lui-même les fit marcher en triomphe au-travers de la ville, accompagnés de son fou & de tout ce qu'il crut de plus propre à les exposer à la dérision publique.

Il y avoit eu quelques vaisseaux de *Lubeck* dans la flotte Danoise qui venoit d'être défaite. Cette ville faisoit cause commune avec *Fréderic* depuis qu'on avoit restreint les franchises dont elle jouissoit en Suède. *Eric XIV* avoit fait plus encore. Il avoit interdit aux *Lubeckois* toute navigation dans la partie de la Livonie dont il étoit le maître, & ceux-ci n'ayant pas respecté cette défense, il leur avoit fait saisir à Narva une vingtaine de vaisseaux. Dès ce moment la régence de *Lubeck* résolut de s'unir plus étroitement à *Fréderic*, & de joindre ses forces maritimes à celles de ce prince pour se venger des Suédois. De son côté *Fréderic* voulant se l'attacher lui confirma

tous

tous les priviléges dont les Lubeckois jouissoient dans ses royaumes. FREDERIC II. 1563.

La plupart des états voisins, & surtout les princes protestans virent avec peine les premières flammes d'un incendie qui menaçoit le Nord. La reine d'Angleterre, l'électeur de Saxe, le landgrave Philippe, le roi de Pologne sollicitèrent les deux monarques d'accepter leur médiation, & de suspendre du moins les effets de leur ressentiment. Mais tous leurs efforts furent traversés par de nouveaux incidens qui envenimèrent encore cette querelle. Dans le même temps le hasard fit tomber entre les mains d'un officier Danois qui commandoit dans l'isle de *Gothlande* une lettre d'*Eric XIV* à la reine *Elizabeth*, dans laquelle il renouvelloit avec plus d'ardeur que jamais ses sollicitations pour obtenir sa main. J'ai déjà dit qu'il la recherchoit depuis plusieurs années, & ses poursuites plus empressées que dignes de son rang avoient été souvent un sujet d'amusement pour le public. *Elisabeth* toujours politique, toujours dissimulée avoit tenu à son égard la même conduite qu'avec les autres

FREDERIC II. 1563.

princes ses amans: flattée comme une femme ordinaire d'être l'objet des vœux des hommes les plus galans de son temps, intéressée comme reine à ne point s'attirer d'ennemis par un refus, elle avoit laissé aussi long-temps qu'elle avoit pu des espérances au roi de Suède: le temps avoit ensuite ou guéri ou éclairé ce prince; il s'étoit adressé à la belle *Marie* d'Ecosse, & bientôt rebuté par les difficultés qu'on lui avoit fait voir de ce côté-là, il s'étoit déterminé pour la princesse de Hesse, &, comme on l'a vu, il l'avoit déjà demandée & obtenue, lorsque quelque nouveau rayon d'espérance venant s'offrir à lui, il recommença à nouveaux frais à solliciter la reine d'Angleterre. C'étoit le sujet de la lettre qu'il lui écrivoit, & qui fut surprise par l'officier Danois. Elle fut aussitôt envoyée à *Fréderic* qui voulant que le landgrave connut le prince avec lequel il étoit sur le point de s'allier, lui communiqua cette lettre. *Philippe* en ressentit la plus vive indignation. Il comprit que le dessein d'*Eric* étoit de renvoyer sa fille sous quelque vain prétexte, au cas qu'il

réussît dans ses autres projets. Il ordonna aux ambassadeurs Suédois de sortir de *Cassel* avant le coucher du soleil, & peu de temps après il accorda sa fille au duc *Adolphe* de Holstein.

FREDERIC II. 1563.

Dès-lors toute réconciliation devenant impossible, *Fréderic* fit déclarer la guerre à son voisin par un héraut qu'il envoya pour cela à *Stockholm*, avec un manifeste où il l'accusoit de s'être approprié les armoiries de Dannemarc & de Norvège, d'avoir cherché à séduire & à engager à la révolte le prince *Magnus* son frère, d'avoir troublé la navigation de la mer Baltique, saisi plusieurs vaisseaux de ses sujets, & attaqué en dernier lieu sa flotte près de *Bornholm*. Un héraut de *Lubeck* qui avoit accompagné celui de Dannemarc exécuta de la part de ses maîtres une commission pareille. *Eric* les reçut en public avec beaucoup d'éclat & de pompe, répondit à leur déclaration, & les fit reconduire jusques sur la frontière. Pendant le voyage le ministre Danois répandit en Suède un autre manifeste destiné à justifier la conduite de sa cour,

FREDERIC II. 1563. à engager la nobleſſe Suédoiſe à renouveller l'ancienne union des trois royaumes du Nord, à ſecouer le joug peſant dont *Eric* l'accabloit, & à faire l'expérience de la douceur du gouvernement Danois. En effet *Eric* exigeoit de ſa nobleſſe un ſervice beaucoup plus rigoureux que celui auquel elle avoit été obligée ſous *Guſtave* ſon père, & quand elle avoit voulu lui faire à ce ſujet quelques modeſtes remontrances, il y avoit répondu par des menaces, & avec une fureur dont on avoit eu bien de la peine à arrêter les effets. Mais de quelque funeſte préſage que ce premier emportement put être pour la ſuite de ſon règne, le moment n'étoit pas encore venu où cette nobleſſe pouſſée à bout devoit ſe révolter contre lui.

Tout ſe préparoit en Dannemarc à ſoutenir la guerre avec vigueur. Le roi en avoit fait approuver le deſſein ſans beaucoup de peine, d'abord à ſa nobleſſe des duchés de *Holſtein* & de *Sleſwic*, enſuite à ſon ſénat de Dannemarc. C'étoit-là, comme on l'a vu par les capitulations des derniers règnes, un pré-

liminaire indiſpenſable. Enſuite il avoit fixé un jour & un lieu pour être le rendez-vous de tous ceux de ſes vaſſaux qui lui devoient un ſervice en perſonne. Il fit de plus des levées d'hommes conſidérables à ſes dépens, ſoit au-dedans ſoit au-dehors de ſon royaume. L'état de proſpérité où il ſe trouvoit le mit en état de ſe procurer en peu de temps des forces conſidérables de terre & de mer. Les Lubeckois ne furent pas oiſifs de leur côté, & ils eurent bientôt en mer une eſcadre commandée par leur amiral *Knebel*.

FREDERIC II.

1563.

Auſſitôt que le roi eut aſſemblé 24 mille hommes de pied & quatre mille chevaux, il partit de *Helſingbourg* avec cette armée commandée ſous ſes ordres par le comte *Gunther de Schwartzbourg* ſurnommé *le guerrier*, & pénétrant en Suède par la *Hallande* il alla former le ſiége d'*Elſsbourg* place importante par ſa ſituation, à l'embouchure d'un grand fleuve, & de laquelle dépendoit la communication par terre entre le Dannemarc & la Norvège. C'eſt près de cette place que la ville de *Gothenbourg* a été bâtie depuis. Après quel-

FREDERIC II. 1563.

que résistance le commandant livra la place où l'on trouva beaucoup de provisions de guerre & de bouche, & une artillerie considérable pour ce temps-là. La mauvaise saison s'approchant il fallut se borner à cet avantage, & prendre des quartiers d'hiver.

La flotte Danoise avoit aussi commencé ses opérations pendant le même temps. C'étoit une des plus belles qu'on eut encore vue dans les mers du Nord. Elle étoit composée de 27 gros vaisseaux & de 14 d'un moindre rang, portant en tout 4600 hommes. Six vaisseaux de *Lubeck* s'y étoient joints : le commandement général en avoit été donné à *Pierre Scram* dont j'ai déjà eu occasion de parler. C'est le même qui avoit servi avec gloire sous les trois derniers rois de Dannemarc.

Les Suédois n'avoient pas négligé non plus de se mettre en état de paroître sur mer avec avantage. Leur flotte étoit sur les côtes de l'isle d'*Oëlande* lorsque celle des Danois la joignit dans le dessein de l'attaquer. L'engagement fut des plus vifs. Le vice-amiral Danois *François Bilde*

fut tué sur son bord. Les Suédois voyant plusieurs de leurs vaisseaux extrêmement maltraités, se retirèrent en désordre, & les Danois les ayant poursuivis quelque temps, revinrent prendre leur station sur les côtes de Gothlande. FREDERIC II. 1563.

Quelqu'avancée que fut la saison, *Eric* avoit été trop sensible à la perte d'*Elfsbourg* pour ne pas tenter de s'en venger. Il marcha rapidement jusqu'en *Hallande*, & avant que les Danois qui avoient pris leurs quartiers en Scanie pussent la secourir, il envahit la plus grande partie de cette province, & il investit *Halmstadt* qui en est la capitale. *Paul Huitfeld* qui y commandoit fut sommé plusieurs fois de se rendre; mais il répondit toujours qu'il se défendroit jusqu'à la dernière extrémité, & il tint parole. Commandées par ce brave officier la garnison & la bourgeoisie soutinrent tous les efforts des Suédois animés par la présence de leur roi: ceux-ci furent repoussés dans deux assauts, & obligés de lever le siége après avoir perdu beaucoup de monde. L'approche de l'hiver & de l'armée Danoise obligea même *Eric* à retour-

FREDERIC II. 1563. Chytræus.

ner en Suède : il se vengea en partant sur quelques châteaux de *Hallande* qu'il fit réduire en cendres, mais son armée n'en fut pas moins découragée par les mauvais succès de cette première campagne. *Horn* & *Mornay*, à qui il en avoit laissé le commandement, eurent même de la peine à arrêter les progrès de la mutinerie & de la désertion.

Eric leur avoit ordonné de le suivre en Suède ; mais *Fréderic* voyant le siége de *Halmstadt* levé, continua sa marche, & atteignit les Suédois près de *Markerœd* ou *Marekærr* en Smalande, les attaqua, & malgré l'avantage de leur poste les défit & leur tua beaucoup de monde. Une partie de leur artillerie tomba entre ses mains ; ils sauvèrent le reste à la faveur des forêts qui leur offrirent à eux-mêmes un sûr asyle. Ce sont là les circonstances de ce combat que nous pouvons regarder comme certaines. Nous en supprimons plusieurs qui sont contestées par les écrivains de l'un ou de l'autre parti, & qui n'ont d'ailleurs rien d'important. Qu'on nous permette d'en user de même à l'égard

des autres détails de cette longue guerre. Ils n'auroient ni l'avantage de la certitude, ni le mérite de l'instruction, & les lecteurs pour lesquels j'écris principalement, n'y trouveroient pas non plus cet intérêt qui supplée quelquefois à l'un & à l'autre. FREDERIC II. 1563.

Le reste de l'année fut employé à des courses, dont l'effet le plus sûr fut la désolation des provinces qui s'y trouvèrent exposées. Les Danois ravagèrent une partie de la Smalande & de la Vestro-Gothie. Les Suédois en firent autant en Scanie; & du côté de la Norvège ils mirent à contribution les provinces de *Bahus*, de *Herdal* & de *Jemtelande*. Ce fut sur ces vains avantages qu'*Eric* se crut en droit de faire une entrée triomphante dans sa capitale. Mais 1564. ce triomphe si déplacé ne servit, comme tous ceux que l'on usurpe, qu'à rendre *Eric* méprisable aux yeux de ses ennemis & de ses sujets.

Dans l'espérance que la Norvège lui offriroit une conquête plus aisée, il ordonna à ses généraux d'ouvrir la campagne de bonne heure par le siége du château de *Bahus*, qui étoit

FREDERIC II. 1564. alors une des clefs de ce royaume. Mais ce siége ne réussit pas mieux aux Suédois que celui de *Halmstadt*. *Ulfstand* se défendit avec tant de résolution, malgré la nombreuse artillerie qui foudroyoit la place, que désespérant de la réduire, les Suédois se retirèrent avec perte du côté de *Lœdèse*. Comme ils continuoient delà à ravager la Hallande méridionale, *Daniel Rantzow* courut au secours de cette province, & ayant rencontré à quelques lieues de *Halmstadt* un corps des ennemis commandés par *Mornay*, il le défit & le dissipa entièrement.

Les succès étoient plus partagés en Norvège; mais il seroit trop fastidieux d'entrer dans tous ces détails. Il suffit de dire que les Suédois après avoir pris une partie des provinces du nord de ce royaume & la ville même de *Drontheim*, perdirent dans le courant de la même campagne, & cette ville importante, & presque toutes leurs conquêtes. Ce qui se passoit sur mer est plus digne d'attention. La flotte danoise forte de vingt-huit gros vaisseaux avoit fait voile de Copenhague au com-

mencement de Mai, sous les ordres de *Herluf Trolle*. L'escadre lubeckoise l'avoit jointe, & elles avoient dirigé leur course vers l'isle de *Bornholm*. Celle des Suédois n'en étoit que peu éloignée. Aussi se rencontrèrent-elles bientôt à la hauteur de l'isle d'*Oelande*. Suivant les historiens Danois l'amiral Suédois étoit sorti de ses ports avec près de cinquante vaisseaux : suivant les Suédois il n'en avoit que trente-cinq, ce qui semble dire assez qu'il en avoit au moins trente-cinq du premier rang. On remarquoit surtout avec admiration le vaisseau *amiral*, bien digne du nom de *Makalœs* ou de *Sanspareil* qu'on lui avoit donné. Il portoit deux cent vingt-cinq pièces de canon, & jamais on n'avoit vu de navire de cette grandeur & de cette beauté, ni dans les mers du Nord, ni peut-être dans aucune autre. Le combat s'engagea au moment que ces deux formidables flottes furent en présence, & dura jusqu'à la nuit avec la plus grande vivacité. Il recommença avec le jour; & continua jusqu'à midi. Le vaisseau que montoit l'amiral Danois, désemparé & vivement pressé par

FREDERIC II. 1564.

Ægid. Girs. Hist. Eric. 14.

FREDERIC II. 1564.

l'amiral Suédois, alloit périr ou ſe rendre, lorſque quelques vaiſſeaux danois & lubeckois enveloppant ce dernier, firent changer la face du combat. Le *Sanſpareil* aſſiégé de toutes parts fut en quelque ſorte pris d'aſſaut. *Othon Rud*, officier Danois, ſuivi des Lubeçkois s'y jeta l'épée à la main, & fit priſonner l'amiral, le vice-amiral & les principaux officiers. Mais pendant qu'on les emmenoit ſur un autre vaiſſeau, un boulet de canon ayant percé le *Sanſpareil* juſques à la Ste. Barbe, il ſauta dans le temps où les vainqueurs & les vaincus confondus & acharnés les uns contre les autres ſe diſputoient cette fatale proie. Il n'y eut que les deux amiraux Suédois & quelques officiers déjà faits priſonniers qui échappèrent à la deſtruction de ce chef-d'œuvre d'induſtrie & d'oſtentation. Près de huit cent hommes qui s'y trouvoient encore furent conſumés par les flammes, ou enſevelis dans les flots. Après cela *Flemming* qui prit le commandement de la flotte ſuédoiſe, après avoir continué encore quelque temps le combat avec peu de ſuccès, alla

De Thou L. 35. Chytræus L. 21.

chercher un asyle dans les ports de Suède, & laissa aux Danois toutes les marques de la victoire. Mais la flotte suédoise n'en reparut pas moins peu de temps après, & fut encore en état de se mesurer avec la flotte danoise, sans qu'il en résultât cependant rien de décisif.

FREDERIC II.

1564.

Alors diverses puissances voisines & bien intentionnées tâchèrent encore d'arrêter les progrès de cette sanglante querelle, d'autant plus déplorable que l'humanité y sembloit sacrifiée à un vain point d'honneur, bien plutôt qu'à un objet de quelque importance. L'empereur, le roi de Pologne, l'électeur de Saxe, les ducs de Poméranie & de Brunswick, firent proposer aux deux monarques d'accepter leur médiation, & d'envoyer leurs plénipotentiaires à *Rostock*, pour y traiter de concert des moyens d'un accommodement. Il semble que l'intérêt du roi de Suède devoit lui faire recevoir cette proposition avec joie. Jusqu'ici il avoit eu du désavantage dans cette guerre. Il en avoit une autre à soutenir contre les Russes du côté de la Livonie & de la Finlande. Ses sujets mécontens ne paroiss-

FREDERIC II. 1564.

ſoient pas diſpoſés à prendre parti en ſa faveur dans ſes démêlés avec ſes frères. Il avoit cru être obligé de faire arrêter l'aîné de ces princes, *Jean*, duc de Finlande, & *Catherine* ſa femme, princeſſe de Pologne, & il avoit augmenté par cette violence le nombre de ſes ennemis domeſtiques & étrangers : malgré tous ces motifs *Eric* refuſa ſous de vains prétextes (1) d'envoyer des ambaſſadeurs au congrès de *Roſtock*. Après les avoir long-temps attendus, les miniſtres des puiſſances médiatrices s'en retournèrent ſans avoir rien fait. Peu de temps après ce prince inconſéquent dans toutes ſes démarches fit propoſer une trève à *Fréderic*; mais elle lui fut refuſée, & l'armée

(1) Il allégua la difficulté d'obtenir du roi de Dannemarc des paſſeports conçus en termes convenables pour ſes miniſtres. Les hiſtoriens qui ſemblent prendre cette excuſe pour bonne, n'ont pas fait attention qu'il n'eſt nullement néceſſaire de paſſer par le Dannemarc pour aller de Suède à *Roſtock*, & qu'ils nous apprennent eux mêmes que très peu de temps auparavant *Eric* venoit d'envoyer ſon chancelier *Gyllenſtierne* aux cours de Saxe, de Heſſe, & de Lorraine pour les porter à s'allier avec lui contre le Dannemarc. (Dalin ad ann. 1564.)

danoiſe eut ordre de faire la plus grande diligence pour entrer de bonne heure en Suéde. FREDERIC II. 1564.

Elle dirigea cette fois ſa marche plus à l'eſt. *Daniel Rantzow* qui commandoit l'avant-garde, ayant rencontré près de *Jonkœping* un détachement ſuédois, le força dans un poſte avantageux, & le diſſipa après avoir fait pluſieurs priſonniers de diſtinction. La ſuite nous autoriſe à croire que ſi ce brave général eut eu le commandement en chef, les ſuccès de cette campagne ne ſe ſeroient pas bornés là, mais le comte de *Schwartzbourg* à qui le roi l'avoit confié ne fit plus rien de digne de ſa réputation, & ſembla n'avoir rien plus à cœur que de s'enrichir par le pillage. Les troupes allemandes ne lui montrèrent plus que de la mauvaiſe volonté; les Danois irrités ne lui obéirent plus qu'à regret, & par ces différens contretemps ils perdirent la ſaiſon la plus favorable de l'année, eurent du déſavantage dans quelques rencontres, & laiſsèrent les Suédois commandés par *Eric* en perſonne ſe jeter ſur la province de *Blekinge*, qui devint le théatre des plus grandes

FREDERIC II. 1564. calamités de la guerre. *Rodneby* une de ses plus fortes villes s'étant trop bien défendue à leur gré, & ayant soutenu trois assauts, ils réussirent enfin à y mettre le feu. Le soldat n'épargna d'abord ni l'âge ni le sexe & se baigna dans le sang; le roi lui-même aussi altéré de sang que le soldat, ne commença à calmer sa fureur que quand les victimes lui manquèrent, & que la flamme eut presque achevé de dévorer cette malheureuse ville. Après cela presque toute la province, & une partie de la *Scanie* & de la *Hallande* furent saccagées impitoyablement. *Eric* se fit prêter un serment de fidélité par les habitans de la *Blekinge*, & prit des mesures pour s'y maintenir qui ne furent pas fort efficaces. Le comte de *Schwartzbourg* étant sorti de son inaction reprit incontinent cette province, & poursuivit les Suédois jusques à *Calmar*, dont la rigueur de la saison l'empêcha de tenter le siége. *Eric* venoit de s'y retirer aussi, & c'étoit ce moment-là qu'il prenoit pour annoncer à toute la Suède en termes pompeux les avantages qu'il venoit de remporter, & pour se dé-

cerner une ſeconde fois à lui-même les honneurs d'un triomphe qu'il célébra avec beaucoup d'éclat en faiſant ſon entrée à *Stockholm*.

FREDERIC II.

1564.

L'excurſion du comte de *Schwartzbourg* ne conſoloit point *Fréderic* du peu de ſuccès de toute cette campagne. Il ſe convainquit qu'il ne devoit l'attribuer qu'à la mauvaiſe conduite de ſon général. Il le congédia, & donna dès-lors toute ſa confiance à *Daniel Rantzow*, qui par ſa bravoure & ſon habileté avoit déjà prouvé que perſonne n'en étoit plus digne.

Tegel.

Dès le commencement de l'année ſuivante des partis de Suédois recommencèrent leurs courſes dans la *Hallande* & dans la *Scanie*, ravagèrent tout le pays juſques au Sund, & réduiſirent en cendres les villes de *Laholm* & de *Engelholm*; brigandages affreux, indignes de deux peuples policés qui ſembloient n'être plus que les ſucceſſeurs des *Goths* & des *Normands* leurs féroces ancêtres. Après avoir mis en ſûreté les dépouilles ſanglantes arrachées à ces provinces, les généraux Suédois firent une nouvelle tentative ſur les châteaux forts

FREDERIC II. 1564. de *Bahus* & d'*Elfsbourg* : mais elle ne leur réussit pas mieux que la précédente : *Rantzow* jeta du secours dans ces places, & les assiégeans se retirèrent après de vains efforts.

Les mutineries continuelles de la soldatesque allemande qui faisoit partie de l'armée danoise entravoient toutes ses opérations. Elle fut sur le point d'en venir à une rebellion ouverte à *Malmœ*, & il fallut toute la prudence de *Rantzow* pour l'appaiser. Le défaut de solde régulière occasionnoit ces soulèvemens : & de là venoit cette lenteur à entrer en campagne, qui avoit souvent donné de l'avantage aux Suédois. Ils eurent surtout cet avantage sur mer cette année ; les préparatifs de l'armée navale des Danois ayant souffert encore plus de retardemens que ceux de leur armée de terre. Dès que la navigation fut libre, cinquante vaisseaux de guerre sortirent des ports de Suède sous les ordres de l'amiral *Horn*. Il n'y avoit en mer qu'une petite escadre danoise, qui croisoit sur les côtes de Poméranie pour empêcher les Suédois de recevoir aucun secours de cette province.

FREDERIC II. 1564.

Horn détacha vingt-six vaisseaux de sa flotte pour l'attaquer. Mais une partie des vaisseaux danois se réfugia dans le port de *Greifswalde*, où les ducs de Poméranie les prirent sous leur protection contre la poursuite des Suédois. Les officiers des quatre vaisseaux qui restoient se défendirent avec la plus grande valeur sur la côte où ils s'étoient fait échouer, & se voyant enfin accablés par le nombre, ils mirent le feu à leurs vaisseaux & se sauvèrent à terre avec leurs équipages.

Ce ne fut pas le seul malheur qui leur étoit réservé : le vaisseau amiral des Lubeckois fut brûlé par accident ; le reste de leur escadre ne pouvant être joint encore par la flotte danoise qui n'étoit pas prête, se réfugia sous le canon de Copenhague. L'amiral *Horn* la suivit avec toutes ses forces, & parut à la vue de cette capitale qui, comme toutes les grandes villes peuplées de gens foibles & timides, s'allarma de ce danger imaginaire. *Horn* continua sa route jusques au détroit du Sund, exigea des étrangers les droits de péage ordinaires, & il saisit plu-

FREDERIC II. 1564.

sieurs vaisseaux danois, lubeckois & même hollandois. De-là il alla brûler quelques vaisseaux dans le port de *Travemunde*, qui est à Lubeck. Enfin les flottes combinées de Dannemarc & de Lubeck ayant mis en mer, le rencontrèrent sur les côtes de Poméranie, & lui livrèrent un combat qui n'eut rien de décisif. L'amiral Danois, *Herluf Trolle*, y reçut cependant une blessure fâcheuse dont il mourut trois semaines après (1), & Othon *Rud* fut nommé en sa place, Le début de cet amiral ne fut pas heureux. Peu de temps après les deux flottes s'étant rencontrées de nouveau à la hauteur de *Bornholm*, il y eut entr'elles un engagement général des plus opiniâtres. *Rud* après avoir eu d'abord l'avantage, fut enveloppé par plusieurs vaisseaux suédois, & se voyant prêt à périr

(1) *Trolle* n'étoit pas seulement un guerrier de réputation : c'étoit un homme d'état & un excellent patriote. Il fonda des églises, des écoles & des hôpitaux à ses frais, surtout à Roschild, à Elseneur, à Næsted Il consacra une partie de son bien à l'établissement d'un collége pour l'instruction de la jeunesse, qui se nomme le collége de *Herlufsholm*, & fleurit encore aujourd'hui.

FREDERIC II. 1564.

ſur le ſien qui couloit à fond, il fut forcé de ſe rendre priſonnier. Un millier de ſes gens perdit la vie à ſes côtés. Six autres vaiſſeaux qui avoient voulu le ſecourir furent également pris : un autre fut coulé à fond par les Danois eux-mêmes, dans la confuſion & l'obſcurité. Le reſte de la flotte ſe retira à Copenhague. Les Suédois achetèrent chèrement cette victoire : ils perdirent quatre vaiſſeaux & près de neuf cent hommes ; mais ils furent les maîtres de la mer le reſte de l'année.

On juge bien par ce que nous avons déjà dit d'*Eric XIV*, qu'il ne perdit pas cette occaſion de triompher encore & d'inſulter aux vaincus. L'amiral Danois & les autres priſonniers conduits à *Stockholm*, furent menés en proceſſion devant le roi, les ſimples ſoldats ou matelots deux à deux, les mains liées : nous ſupprimons les autres détails de ce traitement barbare & ridicule fait à des malheureux qui avoient bien ſervi leur roi & leur patrie. Le roi voulut voir l'amiral ; mais ce ne fut que pour lui faire des reproches & des menaces, auxquelles celui-ci ayant répondu

FREDERIC II. 1565.

avec fierté, le roi furieux alloit le tuer de sa propre main s'il n'en eut été empêché par ceux qui l'environnoient. Echappé à ce nouveau danger, l'amiral fut conduit dans un château éloigné, où il mourut peu de temps après de la peste, nouveau fléau qui se joignant à la disette & à la guerre achevoit d'accabler cette malheureuse partie de l'Europe.

Les états voisins commençoient à désirer la fin de cette guerre presqu'autant que les pays mêmes où elle causoit tant de maux. La navigation de la Baltique étoit entièrement interrompue. Les villes maritimes & commerçantes dépérissoient. Les ducs de Poméranie intéressés à leur sort, renouvelloient leurs sollicitations pour qu'on traitât de la paix. La Pologne y joignit les siennes, & la France qui avoit offert aux deux rois de les comprendre dans le traité récemment fait à *Troyes*, envoya pour les y inviter *Charles Dancé*, qui avoit été déjà employé souvent dans le Nord, & s'y étoit acquis beaucoup d'estime. Il arriva d'abord à Copenhague, & y fit des propositions d'accommodement. De-là il se

rendit à la cour d'*Eric* dans la même vue; mais tous ses soins ne purent rapprocher deux princes qui entretenoient encore de vastes espérances, & un sentiment plus vif que jamais de jalousie & de vengeance. *Fréderic* vouloit que son ennemi consentit à une suspension d'armes d'un ou deux ans, & que pour préliminaire on lui rendit tous les pays, places, vaisseaux, armes & munitions qu'on lui avoit pris. *Eric* plus enivré encore de ses foibles succès, proposoit une trève de trente ans, à condition que le roi de Dannemarc lui cédât à perpétuité les provinces de *Hallande*, de *Jemtelande*, de *Herdal* & de *Bahus*; qu'il lui laissât toutes ses prétentions sur la Scanie, la Norvège & la Gothlande, qu'il renonçât à celles qu'il formoit sur une partie de la Livonie, & à l'usage des armes de Suède dans son écu, qu'il lui restituât la forteresse d'*Elfsbourg* & le pays qui en dépendoit, &c. &c. Le roi de Dannemarc fut vivement blessé de la seule idée qu'on put lui faire des propositions pareilles. Il remercia *Dancé* & son maître de leurs bons offices, & pour montrer à *Eric* ce

FREDERIC II.

1565.

FREDERIC II. 1565.

qu'il penſoit de ces offres, il fit faire une nouvelle irruption en Veſtro-Gothie où les cruautés exercées par les Suédois en Dannemarc furent vengées par des traitemens tout auſſi inhumains : ainſi chaque parti trop aveuglé par la vengeance pour ſe rendre juſtice, ou pour écouter la voix de l'humanité ſe perſuadoit que ſon ennemi l'avoit autoriſé par ſon exemple à ne plus rien ménager. Malheur au prince qui donne le premier ce fatal exemple de l'inhumanité, ou qui n'empêche pas qu'il ne ſoit donné! Il ſe charge d'une dette immenſe envers le genre humain qui lui demandera compte de tant de maux affreux qu'il a ajoutés au poids de ceux ſous lequel la guerre la plus modérée le fait toujours gémir.

Peu de temps après cette excurſion des Danois en Veſtro-Gothie, l'armée ſuédoiſe ſe jeta à ſon tour ſur la *Hallande*, & attaqua *Varberg*, une des meilleures places de la province. Son artillerie en ayant réduit en cendres une partie, le reſte fut pris d'aſſaut, malgré la réſiſtance déſeſpérée des habitans. Le ſoldat irrité s'en vengea avec toute la barbarie poſſible.

possible. Il fit main basse sur tous ces malheureux, n'épargna ni le sexe, ni l'âge, ni les prêtres réfugiés au pied des autels. On déroba non sans peine à sa fureur quelques gens de guerre la plupart Ecossois ou François; & parmi ces derniers *Pontus de la Gardie*, gentilhomme de Languedoc, qui entra ensuite au service de Suède, & y fonda une famille féconde en grands hommes, & qui y tient encore un rang distingué. La citadelle de *Varberg* eut peu de temps après le même sort, malgré la belle défense de *Jean Holck*.

FREDERIC II. 1565.

Daniel Rantzow tentoit sans succès de la reprendre, quand il fut informé que le gros de l'armée suédoise se raprochoit de la Hallande, & se postoit de façon à lui couper toute communication avec la Scanie. Dans ce pressant danger il se hâta de revenir sur ses pas, mais les Suédois ayant détruit les ponts de la rivière d'*Ethra*, l'atteignirent comme il tentoit de la passer à gué près du village d'*Axtorna*, & l'obligèrent à s'arrêter. Là tout sembloit annoncer aux Danois une défaite certaine. Ils n'étoient qu'environ quatre ou cinq mille, &



FREDERIC II. 1565.

les Suédois de leur propre aveu étoient plus forts du double. Suivant les historiens Danois leur nombre se montoit même à vingt-cinq mille hommes. Tout ce qu'on pouvoit attendre d'un général expérimenté, *Rantzow* le fit pour compenser un si grand désavantage. Il retrancha sa petite armée sur une hauteur, lui fit un rempart avec des chariots liés avec des chaînes à des pieux, & garnis de terre & de gazon. Dans les intervalles il plaça son artillerie; & là il attendit l'ennemi, qui se confiant dans ses forces abandonna son poste, & vint l'attaquer avec furie. Son infanterie eut d'abord quelque succès, & força même le retranchement des Danois, mais ceux-ci ranimés par les discours & l'exemple de leur général, ayant repoussé & mis en fuite la cavalerie suédoise, tombèrent avec tant de valeur sur cette infanterie, qu'ils lui arrachèrent la victoire, la mirent en désordre & en firent un grand carnage. Les Suédois laissèrent près de cinq mille morts sur le champ de bataille, & trente pièces de canon. Le reste de leur armée prit la fuite & se retira du côté de la Vestro-Gothie.

Tegel ap. Dalin. L. c.

Quoique en aient pu dire quelques historiens prévenus, peu de victoires ont été moins équivoques, & accompagnées de circonstances plus glorieuses pour le vainqueur (1). FREDERIC II. 1565.

(1) *Puffendorf* le plus partial des historiens, surtout quand il s'agit des Danois, prétend qu'aucun parti ne put s'attribuer la victoire. Qu'on nous permette de faire connoître à cette occasion le peu de sincérité de cet auteur qui en a imposé à tant d'autres. On se convaincra qu'il refusoit de dire les vérités qui lui étoient le mieux connues quand elles étoient contraires à ses intérêts ou à ses préventions. Les historiens suédois plus anciens qu'il avoit devant les yeux, comme *Ægidius Girs*, conviennent que les Danois furent vainqueurs. *Chytræus* historien allemand contemporain qui s'est fait estimer par son exactitude & que *Puffendorf* connoissoit fort bien, témoigne que *Daniel Rantzow* remporta une victoire complète. *Insignem victoriam adeptus, & machinis Suecorum bellicis omnibus potitus est.* (Chytr. Sax. L. 22.) *De Thou* dont l'autorité n'est pas moins respectable dit la même chose (L. 37) Enfin *Puffendorf* lui-même est obligé de se démentir quelques lignes plus bas, en parlant de la colère furieuse qu'*Eric* ressentit à la nouvelle de cette bataille. Il seroit aisé d'accumuler les preuves de la partialité de cet auteur, mais il suffit d'avertir le lecteur de temps en temps par des exemples aussi frappans du peu de confiance qu'il lui doit. Sa célébrité, méritée peut-être à d'autres égards, ne fait que rendre cet avis plus nécessaire.

FREDERIC II. 1565. C'est ce qui paroît encore bien évidemment par la manière dont l'un & l'autre monarque reçut la nouvelle de cette bataille. *Eric* fut si transporté de colère qu'il fit arrêter plusieurs officiers & soldats de la cavalerie Allemande, à laquelle il imputoit tout le mauvais succès de cette journée; il exigea de tous un nouveau serment de fidélité, & en fit ensuite décapiter une partie en sa présence. Un de ses officiers nommé *Ahlefeldt* s'étant chargé au nom du corps de justifier leur conduite reçut la mort pour prix de son zèle. La plupart de ces étrangers indignés & effrayés d'un traitement si cruel prirent leur congé & quittèrent la Suède. *Fréderic* qui sentoit de son côté, & peut-être trop vivement, combien ce dernier succès donnoit de réputation à ses armes, se rendit beaucoup plus difficile sur les conditions de la paix. *Dancé*, l'ambassadeur de France, y travailloit toujours avec une ardeur bien mal secondée par ceux qui auroient dû le plus la souhaiter. S'il en faut croire les historiens Suédois, le roi de Dannemarc fit faire par *Dancé* des propositions

qui étoient en effet très disproportionnées à ses avantages. Il demandoit sans exception tout ce qui pouvoit être en litige, & de plus une cession de la Livonie pour son frère, tous les frais de la guerre, une promesse que la Suède ne feroit aucune alliance étrangère sans le consentement du Dannemarc, &c. Le roi & les états de Suède rejetèrent ces propositions avec hauteur.

FREDERIC II. 1565.

Pendant ce temps-là *Fréderic* se servoit utilement de son crédit à la cour de l'empereur *Maximilien II.* Il l'engageoit à défendre aux villes anséatiques qui relèvent de l'Empire de fournir aux Suédois aucun secours & aucune provision, soit de guerre soit de bouche, & d'entretenir aucun commerce avec eux. Ce décret eut été utile au Dannemarc s'il eut été observé. Mais il ne le fut guères & ne pouvoit l'être. Les Suédois continuèrent à se pourvoir de tout ce qui leur étoit nécessaire pour continuer la guerre avec vigueur, & dès le commencement de l'année suivante il leur arriva des pays étrangers & d'Allemagne même des vaisseaux de guerre, des matelots, des

FREDERIC II. 1565. armes & des chevaux. De la France seule ils reçurent un renfort de trois mille cavaliers & d'autant d'hommes de pied levés dans ce royaume par *Pontus de la Gardie*.

Chytræus Saxon. L. 21. Un autre décret plus avantageux au roi & à sa maison fut celui par lequel l'empereur lui accorda ainsi qu'à tous les princes de sa maison l'expectative des comtés d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorst*. Il semble que cette affaire ne pouvoit souffrir aucune difficulté ; cependant elle fournit matière à de longues disputes. Le comte *Antoine* qui étoit actuellement en possession de ces comtés avoit prétendu que sa postérité devoit acquérir des droits sur le *Holstein* & le *Sleswic* semblables à ceux que le roi prétendoit sur le pays d'*Oldenbourg*. Mais cette prétention destituée de fondement & toutes les protestations de ce comte n'empêchèrent point que le décret n'eut toute sa force lorsque sa postérité s'éteignit sous le règne de *Chrétien V*.

Eric ayant engagé les états de Suède à faire de nouveaux efforts pour pousser la guerre avec vigueur se vit de bonne heure en état d'en-

voyer faire des courses sur les frontières de Dannemarc & de Norvège. Un de ses généraux leva des contributions & brûla plusieurs villages en Scanie. Le prince *Charles* son frère vint assiéger une seconde fois cette forteresse de *Bahus* l'écueil des Suédois. Elle ne démentit pas ce nom dans ce second siége plus opiniâtre encore que le premier. *Ulfstand* qui défendoit *Bahus* soutint six assauts, & tua un grand nombre d'assiégeans. Enfin un secours de Danois s'avançant à grands pas, l'armée Suédoise affoiblie par ses pertes & manquant de tout se retira dans son pays.

FREDERIC II. 1566.

Les Suédois furent aussi les premiers à paroître sur mer. *Horn* leur amiral sortit de *Stockholm* au mois de Mai avec une flotte de 68 voiles, croisa long-temps dans la Baltique, & vint jusques dans le Sund, jetant l'épouvante sur les côtes de Sélande, & s'emparant dans sa route des vaisseaux marchands de toutes les nations qui portoient les denrées dont la Suède manquoit. Ce ne fut qu'au mois de Juillet que les deux flottes de Dannemarc & de Lubeck réunies, quoique fortes seulement de 36 vaisseaux,

FREDERIC II. 1566.

furent en état d'agir. Elles rencontrèrent l'ennemi ſous l'isle d'Oelande, où il ſe donna un combat très-opiniâtre & très-ſanglant dont chaque parti s'attribua l'avantage. A peine étoit-il fini qu'une effroyable tempête éloigna les deux flottes, & leur fit prendre un chemin & ſubir un ſort bien différent. Celle des Suédois ayant été pouſſée en mer, regagna le port de *Stockholm* ſans accident. L'amiral Danois qui contre l'avis de tous ſes pilotes s'étoit rapproché des côtes dangereuſes de l'isle de Gothlande, y fut briſé contre les rochers auſſi-bien que l'amiral Lubeckois. Seize autres vaiſſeaux du premier rang y périrent, avec ſix mille hommes qui les montoient. Le reſte n'échappa qu'avec beaucoup de peine, & fut hors d'état de reparoître en mer pendant toute l'année.

Une ſi grande perte ne fut que bien foiblement compenſée par les ſuccès que *Daniel Rantzow* avoit dans le même temps en Veſtrogothie. Il pénétroit en effet dans cette province, la mettoit à contribution, y pilloit & brûloit les villes de *Leckæ* & de *Scara*, & s'avançoit juſques

à *Lindkœping*. Cette marche rapide qui jetoit la terreur en Suède, & enrichissoit le soldat Danois n'étoit pas cependant sans danger. Il falloit subsister & se défendre des surprises dans ce pays peu abondant, épuisé, couvert de bois & plein de défilés. *Rantzow* fut plusieurs fois exposé aux plus grands périls dans sa retraite. Il eut même du dessous dans une rencontre. Mais ce léger échec ne l'empêcha pas de continuer sa route, de battre chemin faisant un corps de troupes commandé par *Mornay*, de faire ce général prisonnier, & de ramener son butin & son armée en Hallande & en Scanie. Il est probable que la peste qui se manifestoit en Suède contribua à accélérer son retour, & à terminer de bonne heure cette campagne. On voit par la relation succincte que nous venons d'en donner combien il seroit aujourd'hui superflu d'en rappeler ici tous les détails. Des excursions passagères dont le pillage étoit le but & l'effet principal, des provinces prises & reprises, des rencontres de partis, sont des événemens trop peu dignes du souvenir de la postérité.

FREDERIC II.
1566.

FREDERIC II. 1566. Ce même motif me fait passer sous silence presque tout ce qui se passa dans le même genre du côté de la Norvège. Je n'y vois rien de décisif ni d'important. Ce n'étoit presque de part & d'autre que des courses de quelques milices armées qui faisoient la guerre avec plus de valeur que de science, qui prenoient & reprenoient sans cesse les mêmes lieux après les avoir impitoyablement saccagés.

1567. Il sembloit que cette flamme qui consumoit le Nord depuis si longtemps dût se rallentir faute d'alimens. En effet l'année suivante il ne se passa rien de remarquable sur mer, soit que les flottes ennemies ne voulussent ou ne pussent pas se rencontrer, soit que les Danois ne fussent pas en état depuis leur dernier naufrage de tenir la mer contre leurs ennemis. Mais il n'en fut pas de même sur terre: les Suédois attaquèrent la Norvège au fort de l'hiver, brûlèrent la ville de *Hammer* autrefois le siége d'un évêque & qui ne s'est jamais relevée de ses ruines, assiégèrent le château d'*Aggershus* qu'ils ne purent prendre, & après avoir

fait d'aussi inutiles efforts pour ébranler la fidélité des Norvégiens, furent obligés de retourner à la hâte défendre leurs propres frontières contre les Danois qui s'étoient jetés sur la Smalande. FREDERIC II. 1567.

Les mutineries qui recommencèrent parmi ces derniers leur firent perdre encore dans l'inaction la plus belle saison de l'année, & ce ne fut qu'au mois d'Octobre que *Daniel Rantzow* se voyant assuré de l'obéissance de son armée entreprit de la conduire plus avant en Suède qu'il n'avoit encore fait dans tout le cours de cette guerre. Il marcha d'abord à *Jonkœping* ville considérable en Smalande qui fut prise & brûlée. De-là il pénétra dans l'Ostrogothie, s'empara de *Valdstena* & de *Lindkœping*, les principales villes de la province qui devinrent aussi la proie des flammes, mais par un effet du désespoir ou de l'imprudence des Suédois eux-mêmes. Il en battit un corps qui vouloit lui disputer le passage de *Tureby*, & marchant toujours en avant il parvint jusques à *Suderkœping*, ville commerçante où ses troupes firent un butin considé-

FREDERIC II. 1567.

rable. Les excès auxquels la soldatesque se livra dans cette ville auroient pu lui coûter cher si les Suédois eussent été à portée de s'en prévaloir, mais ils ne furent funestes qu'à la ville même qui fut réduite en cendres aussi-bien qu'une partie de celle de *Norkæping*. Les Danois pensoient en se permettant toutes ces cruautés user du juste droit de représailles : *Eric* avoit traité la Norvège avec une barbarie pareille au commencement de la même année.

La Smalande & l'Ostrogothie furent ainsi dans peu de temps la proie des Danois. Tout étoit en Suède dans la plus grande confusion, soit par la consternation que cette marche rapide & imprévue y avoit jetée, soit à cause de l'aliénation d'esprit dont *Eric* donnoit des preuves toujours plus fréquentes. Il étoit hors d'état de connoître ou de prévenir le danger. Quelques seigneurs Suédois *Bielke*, *Stenbock*, *Tott*, *Flemming*, *Brahe* prirent d'eux-mêmes des mesures pour sauver le reste du royaume. Ils assemblèrent des troupes, prirent des postes avantageux soit pour empêcher les Danois de marcher vers

Stockholm, ſoit pour leur couper la retraite dans leur pays ; ils ſe retranchèrent dans des défilés par leſquels il falloit néceſſairement que leurs ennemis paſſaſſent ; ils leur coupèrent les vivres, & par des manœuvres que la ſituation du pays & la rigueur de la ſaiſon ſecondoient, ils mirent bientôt à leur tour le général Danois dans le plus extrême embarras. On ſe hâta de lui envoyer du ſecours de Copenhague, mais ce petit corps de troupes fut battu & repouſſé, & ce qui en échappa alla porter la conſternation dans la capitale où l'on ne douta plus que *Rantzow* & toute ſon armée ne fuſſent perdus ſans reſſource. On avoit d'autant plus lieu de le craindre que la famine commençoit à ſe faire ſentir dans ſon camp, & que pour ſe frayer un paſſage il eut fallu paſſer une rivière à la vue de l'armée Suédoiſe & la forcer dans un poſte avantageux qu'elle occupoit à l'autre bord près d'un lieu nommé *Norby*. La difficulté de cette entrepriſe n'effraya point cependant une armée qui n'avoit plus qu'à vaincre ou à périr. L'attaque fut réſolue, & *Rantzow* ayant eu le

FREDERIC II. 1567.

le 15me. Janvier. 1568.

FREDERIC II. 1568. bonheur de passer la rivière sans accident chargea les Suédois si brusquement qu'il les mit en désordre, & après quelque résistance remporta sur eux la victoire la plus complète. Leurs généraux *Bielke* & *Stenbock* n'échappèrent qu'avec beaucoup de peine : toute leur armée fut dissipée : leur camp, leur caisse militaire, leur artillerie, leurs bagages tombèrent entre les mains des Danois qui reprirent en même temps un grand nombre de leurs prisonniers.

Eric instruit de ce qui se passoit voulut alors prendre lui-même le commandement de son armée ; il alla la joindre ; mais il fit trop peu de diligence pour empêcher *Rantzow* de continuer sa retraite. Il est vrai que son arrière-garde poursuivie par un détachement de Suédois reçut quelque échec, & perdit du monde & beaucoup de bagage près d'*Ekesiœ*, mais il se vengea bientôt après de cette perte en battant *Bielke* une seconde fois, & en le faisant prisonnier avec *Banier* son collégue, cinq ou six autres officiers du premier rang & plusieurs gentilshommes.

Dès-lors *Rantzow* ramena tran-

quillement ſon armée en Scanie, fatiguée ſans doute & diminuée après une marche ſi rude, mais juſtement ſatisfaite de la gloire & du butin qu'elle remportoit. La joie qu'un événement ſi heureux & ſi peu eſpéré cauſa à Copenhague fut extrême. On n'oſoit plus ſe flatter qu'elle y revînt jamais. On eut été charmé de la revoir même vaincue : ſon retour triomphant mit le comble à la ſatisfaction publique, & le roi voulut qu'on en perpétuât la mémoire par une médaille où l'on put lire tout ce que cette expédition avoit eu de glorieux (1).

FREDERIC II. 1568.

(1) On y voit d'un côté le buſte de *Fréderic* & de l'autre ces mots : *Dom. Fælicitante, Daniele Rantzovio, ſupremo Duce, & Franciſco Brockenhuſio præfecto primario peditum, exercitus Danicus* 10 *Nov.* 1567 *quadrigis*, 12 *æneis bombardis*, 6000 *hominibus, inuſitatâ fortitudine, profligatis hoſtibus, vium Weſer-holweg anguſtiâ & hoſtium propugnaculis tranſitu difficillimam, ferro apperuit. Hæſit in Oſtro-Gothiâ menſes* 2, *dies* 14. *Tandem hoſtium caſtris expugnatis, copiisque ſæpius profligatis, vaſtatis civitatibus & arcibus*, 24 *Jan. rediit per aliam viam, Oſter-holweg, pari difficultate impeditam in Smolandiam, inde hoſtium ſupremo Duce, ſex equitum præfectis, multis Nobilibus tormentiſque æneis novem captis ſalvus rediit in Daniam d.* 14 *Febr.* 1568.

FREDERIC II. 1568.

Eric persuadé que *Rantzow* ne pouvoit lui échapper le suivit de loin avec son armée. Cette marche ne servit qu'à découvrir de plus en plus son malheureux état à ses troupes, & qu'à ajouter au poids de la misère dont ses peuples étoient accablés. Il tâcha de se venger par quelques courses sur le territoire Danois en Hallande & en Blekinge, mais rebuté du peu de succès de ces expéditions il ne tarda pas à retourner en Suède où étoient ses plus dangereux ennemis, & où se préparoient ses dernières & ses plus grandes disgraces.

Il y avoit long-temps qu'il avoit perdu l'estime & l'amour de ses peuples si disposés à vénérer en lui le fils de *Gustave* pour peu qu'il leur en eut rappelé le souvenir. Les inconséquences de sa conduite, la violence de ses passions avoient annoncé de bonne heure une tête mal organisée. Ses poursuites auprès d'*Elisabeth* d'Angleterre, de *Marie* d'Ecosse, de la princesse de *Hesse*, de celle de Lorraine, conduites avec la plus grande imprudence & terminées par des refus, l'avoient rendu ridicule chez les étrangers & méprisable aux

yeux de ses sujets. Lui-même acheva de se couvrir de mépris par le choix qu'il fit après tous ces refus. Ce prince qui avoit recherché les plus brillans partis de l'Europe, finit par épouser une marchande de fruits de *Stockholm*, dont la beauté l'avoit frappé un jour qu'il passoit dans un marché. Sa jalousie, ses défiances, son emportement, & son humeur farouche & cruelle s'accrurent de jour en jour. Il fit arrêter sur de vains soupçons son frère *Jean* duc de Finlande plus aimé des peuples que lui, & le retint quatre ans dans une dure captivité avec sa femme qui étoit sœur de *Sigismond* roi de Pologne. Sa défiance eut ensuite pour objet la maison de *Sture* également recommandable en Suède par ses services & son ancienneté. Tous ceux qui portoient ce nom, leurs parens, leurs amis subirent les traitemens les plus cruels. L'un d'eux le comte *Nicolas Sture* fut poignardé par ce prince lui-même. *Beurreus* qui avoit été son précepteur & son ministre ayant voulu modérer cet accès de fureur, il le fit soudain massacrer sous ses yeux. Les autres *Sture* fu-

FREDERIC II.
1568.

FREDERIC II. 1568.

rent aussi mis à mort sans aucune forme de jugement avec plusieurs de leurs parens. Après cela le trouble de sa conscience se joignant à celui de ses sens, ce prince s'enfuit seul dans les bois où il erra plusieurs jours déguisé & furieux. On le trouva enfin dans un état également digne d'horreur & de pitié, baigné de larmes, & en proie aux tourmens de la honte & du désespoir. Alors un peu revenu à lui-même, il chercha à appaiser sa conscience par les témoignages publics qu'il donna de son repentir. Il demanda pardon à tous ceux qu'il avoit offensés, il permit qu'on fit juger *Joran Pehrson* l'auteur des violens conseils qu'il avoit suivis, & l'objet de l'exécration des Suédois; il remit aux sénateurs les rênes du gouvernement, il se réconcilia avec le duc *Jean* son frère & lui rendit sa liberté.

Mais ce retour à la raison, s'il fut bien réel, ne dura que quelques momens. Bientôt ses défiances recommencèrent. Il reprit son favori, & s'abandonna de nouveau à ses conseils sanguinaires. Il annulla tout ce qu'il avoit fait pour se réconci-

lier avec le ciel, avec ses peuples & avec ses frères. Toutes ses résolutions s'évanouirent comme un songe. Il ne s'occupa plus que des moyens de régner par la force & la terreur des supplices. Pour cela il forma de nouveaux complots contre ses frères qui ne voyant plus de sûreté pour eux tant qu'il régneroit se liguèrent ensemble, & avec tous les mécontens pour le détrôner.

FREDERIC II. 1568.

Il n'y avoit point d'égalité entre ces deux partis. Les vœux des Suédois, le ressentiment de la principale noblesse, l'intérêt des peuples, le désir d'une juste vengeance, la crainte que donnoit à tous le gouvernement d'un prince furieux dirigé par un scélérat, tout enfin secondoit les desseins des deux princes. Dès qu'ils furent connus du public, leur camp fut le rendez-vous d'un grand nombre de seigneurs des plus accrédités. Presque tous les châteaux & les forteresses devant lesquelles ils se présentèrent leur ouvrirent leurs portes. *Eric* ne put faire une longue défense. L'armée qui lui étoit restée fidelle reçut plusieurs échecs, & dès lors le découragement acheva de

FREDERIC II. 1568.

de la disperser. Il ne lui resta bientôt plus que *Stockholm* où il fut assiégé. Alors il fallut capituler avec ses vainqueurs. La première loi qu'on lui prescrivit fut de livrer son favori, & l'intérêt de sa sûreté prévalant sur son attachement, *Joran Pehrson* fut livré aux deux princes qui le firent périr dans les plus cruels supplices: *Stockholm* après cela ouvrit ses portes, & le malheureux monarque abandonné de tout le monde chercha inutilement un asyle dans la grande église. Il y fut suivi par le duc *Charles* le plus jeune de ses frères, par les principaux seigneurs de leur parti & par une multitude de gentilshommes, d'officiers & d'autres spectateurs de tout ordre. Là après des reproches amers il fallut qu'*Eric* résignât la couronne, & se réduisit à demander humblement qu'on le laissât vivre dans une prison tolérable.

Les états du royaume qui se trouvoient assemblés confirmèrent avec joie tout ce qui venoit de se faire, déposèrent *Eric* solemnellement, & proclamèrent roi l'aîné de ses frères, connu dans l'histoire de Suède, sous le nom de *Jean III*.

C'eſt une choſe remarquable que le peu de part que le Dannemarc prit à cette révolution. L'occaſion sembloit d'autant plus favorable pour pouſſer la guerre avec vivacité que les deux partis qui diviſoient la Suède déſiroient de ſe réconcilier avec *Fréderic*. On aſſure même que *Eric* réduit aux derniers expédiens lui fit demander du ſecours à des conditions très-avantageuſes. On ajoute que le meſſager qu'il lui envoyoit fut pris à *Calmar* & mis à mort. Il eſt du moins certain que le duc *Jean* envoya à *Fréderic* des ambaſſadeurs pour le ſolliciter de la manière la plus preſſante de faire avec lui un traité de paix ou une trêve. On eſt ſurpris de voir que la trêve fut accordée, & pour un auſſi long terme que ſix mois. Rien ne pouvoit ſans doute être plus agréable au prince Suédois, & plus conforme à l'intérêt de la Suède. Si c'étoit modération & déſintéreſſement de la part de *Fréderic*, ce ſentiment peut paroître extraordinaire dans le cours d'une guerre où l'on s'étoit permis tant d'incendies & de ravages. Si c'étoit l'eſpérance de s'at-

FREDERIC II.

1568.

FREDERIC II. 1568.

tacher le prince *Jean* afin que devenu roi sa reconnoissance facilitât une paix solide & avantageuse; c'étoit à ce qu'il semble, une espérance bien chimérique, & qui supposoit trop peu de connoissance des hommes. Il semble plus probable que le Dannemarc épuisé d'une si longue guerre saisit volontiers une occasion honorable & sûre de réparer ses forces, pendant que son ennemi consumoit les siennes contre lui-même. *Fréderic* se flatta peut-être que cette guerre civile traîneroit en longueur, & qu'il seroit bien plus en état d'en profiter à l'expiration de la trêve. Il crut peut-être que cette trêve même entretiendroit le feu que la crainte d'un ennemi étranger pourroit trop tôt éteindre. Quelque calcul que fit alors le conseil de ce prince, il est évident qu'il fut très-faux. La trêve contribua certainement à la prompte conclusion de la guerre civile de Suède. Elle donna trop d'avantage à celui des deux compétiteurs qui en avoit déjà le plus, & quand une fois *Jean* fut affermi sur le trône, il parut clairement qu'en l'aidant à y monter, le Dannemarc n'avoit fait

que donner à ses ennemis un maître sensé, respecté & obéi, au lieu d'un roi que sa démence rendoit peu dangereux pour ses ennemis. FREDERIC II. 1568.

Cependant le nouveau roi de Suède parut d'abord fidelle aux dispositions pacifiques qu'il avoit témoignées avant que de régner. Il envoya deux ambassadeurs à *Fréderic* pour traiter de la paix avec lui. On assembla un congrès à Roschild où se rendirent de la part du Dannemarc *Pierre Oxe* qui venoit de rentrer en grâce & d'être fait grand-maître du royaume (1), *Jean Früs* grand chancelier,

---

(1) Sa charge de grand Maître, la premiére du royaume, lui fournit les moyens de déployer les plus grands & les plus utiles talens. Par sa bonne administration *Oxe* rétablit sur le meilleur pied les finances du royaume, augmenta ses revenus, supprima beaucoup de dépenses inutiles, & mit son maître en état de soutenir des guerres onéreuses, de fonder des hôpitaux & des écoles, de bâtir des châteaux magnifiques, de paroître avec éclat dans toutes les occasions solemnelles sans charger les peuples, & sans épuiser ses trésors. Ses soins s'étendoient à tout, quand il s'agissoit du bien du royaume, & il n'est peut-être pas indifférent de remarquer que c'est lui qui y fit venir le premier divers arbres fruitiers jusqu'alors inconnus.

La vie de ce grand ministre a été écrite

FREDERIC II. 1568.

Ogier Rosencrantz, *Pierre Bilde*, *Nicolas Kaas* sénateurs. Il y vint aussi des plénipotentiaires de Lubeck. Les ministres Danois firent diverses propositions sur lesquelles ceux de Suède prétendirent n'avoir pas reçu des instructions suffisantes. On leur laissa le temps de les recevoir, & quand cet obstacle fut levé, on conclut une paix perpétuelle aux conditions suivantes :

Pacificat. Roschild, die 18. Novem. 1568. ap. Resen. p. 212. & seq.

Que le roi de Suède renonceroit à porter dans son écu les armes de Dannemarc & de Norvège.

Que les deux rois auroient la liberté d'ajouter les trois couronnes à leur écu, mais que par-là ils ne s'attribueroient aucun droit sur les états l'un de l'autre.

Que la Suède renonceroit à toutes les prétentions qu'elle avoit formées sur la Norvège, la Hallande, la Scanie, la Blekinge & l'isle de Gothlande.

Que de même le roi de Dannemarc renonceroit à toutes prétentions sur la Suède.

avec beaucoup de soin & de détail par M. *Ryge*, *curé de Lidemarc*, & imprimée à Copenhague en 1765.

Que

FREDERIC II. 1568.

Que la Suède reſtitueroit au Dannemarc les provinces de *Jemtelande* & de *Herdal* (en Norvège) & le château de *Varberg* : & que le Dannemarc rendroit à la Suède la citadelle d'*Elfsbourg*.

Que le prince *Magnus* frère du roi de Dannemarc garderoit *Sonnenbourg*, l'isle d'*Oeſel*, le diocèſe de *Revel* & de *Courlande* ſans que les Suédois le troublaſſent jamais dans cette poſſeſſion.

Enfin la Suède s'engageoit à payer au Dannemarc une ſomme d'argent à titre de dédommagement pour les frais de la guerre. Cette ſomme n'étoit point fixée, mais on s'engageoit de part & d'autre à s'en tenir à ce que détermineroient là-deſſus ſix arbitres, dont chaque parti choiſiroit la moitié chez les princes ſes voiſins ou ſes alliés.

Le roi ſigna & ratifia ſur le champ ce traité, & ordonna à un de ſes miniſtres, nommé *Munk*, d'accompagner les ambaſſadeurs Suédois à leur retour à *Stockholm* pour en rapporter la ratification. Mais pendant le cours de cette négociation les diſpoſitions du roi de Suède avoient

FREDERIC II. 1568.

changé avec sa fortune. Il se voyoit placé & affermi sur le trône beaucoup plus promptement & plus solidement qu'il n'avoit osé l'espérer. Il n'avoit plus le même besoin de la paix ; il se récria contre les conditions auxquelles on la lui faisoit acheter, & prétendit qu'en les accordant, ses ambassadeurs avoient passé leurs pouvoirs. La chose est d'autant moins vraisemblable que pendant la tenue du congrès, ces ambassadeurs avoient fait un voyage à *Stockholm* pour y prendre de nouvelles & de plus amples instructions. Mais on sait assez ce que veulent dire ces vaines excuses tant de fois employées dans des occasions semblables, & quelque sincérité, quelque justice que les historiens Suédois veuillent nous y faire voir, nous nous en tiendrons au jugement des historiens contemporains, étrangers & impartiaux qui ne s'y sont point mépris. « Le roi » *Jean*, disent *De Thou* & *Chytræus*, » ayant terminé plus promptement » qu'il ne pensoit la guerre contre » son frère, se voyant maître du » royaume & de la capitale, eut » quelque regret à divers articles

Chytræi Saxon. L. 22. Thuan. Hist. L. 41.

» du traité de paix, & voulut en » revenir. » FREDERIC II.

Il refusa en effet de le ratifier, publia un manifeste pour prouver que les conditions en étoient insupportables & déshonorantes, demanda du secours à son beau-frère *Sigismond* roi de Pologne, & envoya sur le champ *Steinbock* avec une petite armée mettre ses frontières en état de défense. On étoit au milieu de l'hiver, & on se contenta de s'observer réciproquement; mais les préparatifs qui se faisoient à *Copenhague* & à *Stockholm*, prouvoient qu'on étoit résolu des deux côtés à recommencer la guerre avec un nouvel acharnement. 1568.

En effet on vit dès que la mer fut libre une nouvelle flotte danoise, commandée par *Pierre Munk*, croiser sur les côtes de Suède, & intercepter les vaisseaux qui portoient des provisions dans ce royaume. Une escadre de Lubeck s'étant jointe aux Danois, ils poussèrent bien plus loin encore leurs avantages. Ils se rendirent maîtres du port de *Revel*, où se faisoit un grand commerce avec la Suède, & y prirent trente vaisseaux richement chargés, & plusieurs autres de 1569.

FREDERIC II. 1569. moindre conſéquence. Tout ce butin fut conduit ſans accident dans les ports de Dannemarc, quoique *Gabriel Oxenſtierne* commandât auſſi dans cette mer une eſcadre ſuédoiſe.

Du côté de terre *Fréderic* ouvrit la campagne par le ſiége de *Varberg*, dont la perte lui avoit été fort ſenſible. Il avoit ſous ſes ordres ſes deux meilleurs généraux *Daniel Rantzow* & *Brokenhuus*, & l'un & l'autre furent tués ſous ſes yeux durant ce ſiége meurtrier. *Varberg* fut obligé de ſe rendre, & c'étoit une conquête importante, mais qui étoit chèrement achetée par la perte de ces deux hommes, & ſurtout par celle de *Rantzow*, l'un des plus grands généraux de ſon ſiécle. Le roi lui donna pour ſucceſſeur *Chriſtophle* de *Dohna*, qui le ſervoit depuis le commencement de la guerre.

Pendant que ce ſiége avoit occupé l'armée danoiſe, celle des Suédois cherchant à faire quelque diverſion, ſe jeta ſur la Scanie & la Blekinge. Loin que le duc *Charles*, frère du roi de Suède qui la conduiſoit, prit ſoin de modérer cette fois la fureur ordinaire au ſoldat, ſa marche ne fut

marquée que par le carnage & les incendies : les villes d'*Arhuus*, de *Væ*, de *Sylvisbourg*, d'*Yſted* furent réduites en cendres : tout le pays fut pillé & ravagé ſans pitié. *Dohna* avec un corps de Danois fut envoyé en *Smalande* exercer des repréſailles. Il dévaſta à ſon tour une partie de cette province & brûla la ville de *Vexiœ*. Il eut le bonheur de battre dans cette courſe un détachement de Suédois & de faire priſonnier ce même *Pontus de la Gardie* qui avoit quitté le ſervice de *Fréderic* pour un des premiers poſtes de l'armée ſuédoiſe. Ce prince ne laiſſa pas que de le traiter avec beaucoup d'égards.

FREDERIC II. 1569.

Le roi *Jean* s'étoit avancé cependant avec la plus grande partie de ſes forces pour tenter de ſecourir *Varberg*. Il en apprit la perte en chemin, & cette nouvelle changea ſes meſures. Il envoya des détachemens attaquer la Norvège, où ils firent beaucoup de mal avec peu de profit pour la cauſe de leur maître. Ma plume ſe refuſe à décrire toutes ces horreurs dont il faudroit peut-être tâcher d'effacer le ſouvenir pour l'honneur de l'humanité.

FREDERIC II 1569.

Ce furent là tous les événemens de quelque importance de cette campagne. On voit que *Fréderic* seul y avoit gagné par la conquête de *Varberg*, & la prise de la flotte marchande. Aussi le roi de Suède commença-t-il à se rebuter. Le roi de Pologne son beau-frère dans lequel il avoit espéré trouver un solide appui ne le payoit que de vaines promesses. Il avoit tout à craindre pour la Livonie de la part du czar *Iwan*. Le peu de succès de ses efforts, l'épuisement de son royaume, & la disette qui le menaçoit (1) purent donc alors le faire repentir d'avoir rejeté les propositions de paix qui venoient de lui être faites par les ministres de l'empereur, du roi de France & de plusieurs princes d'Allemagne.

Heureusement ces puissances ne se

(1) La navigation étant interrompue, soit par la flotte, soit par les armateurs Danois, soit par les défenses que l'empereur avoit fait publier dans tous les ports d'avoir aucun commerce avec la Suède, on commençoit à y manquer de plusieurs denrées. Le vin, par exemple, y étoit devenu si rare que le clergé de Suède fut obligé de permettre de communier avec d'autres boissons fortes.

FREDERIC II. 1570.

lassèrent point d'offrir une médiation si souvent rejetée. Dans le cours de l'hiver suivant leurs bons offices furent enfin acceptés: *Dancé* cet ambassadeur de France, qui étoit toujours resté dans le Nord, eut la principale part à ce salutaire ouvrage; les ministres de l'empereur, ceux de l'électeur de Saxe y contribuèrent aussi, & d'un commun accord on ouvrit un congrès à *Stettin* au commencement de Juillet. *Fréderic* y envoya quatre sénateurs en qualité de plénipotentiaires, *Pierre Bilde*, *Henri Rantzow*, gouverneur du Holstein, *George Rosencrantz*, *Nicolas Kaas*, & un docteur en droit, nommé *Hinck*. *Nicolas Gyllenstierne*, chancelier de Suède étoit à la tête de l'ambassade suédoise. *Lubeck* y avoit aussi deux ministres. Il s'y rendit de la part des puissances médiatrices *Jean Fréderic*, duc de Poméranie, & un comte de *Schlick* pour l'empereur, *Charles Dancé* pour le roi de France, un comte d'*Eberstein* & *Volmar* de *Berlips* pour l'électeur de Saxe. Le roi de Pologne voulut aussi être représenté à ce congrès, dont les opérations ne lui étoient pas indifférentes, puis-

FREDERIC II. 1570.

qu'elles ne pouvoient manquer d'influer sur le sort de la Livonie qu'il disputoit aux Russes & aux Suédois. Il s'efforça de prévenir une réconciliation qui donnoit à ces derniers trop de moyens d'y affermir leur Empire. Il se fondoit pour en détourner les Danois sur l'alliance qu'ils avoient avec lui & avec les Russes. Comme l'histoire ne nous apprend point quelles en étoient les conditions, il est difficile de dire aujourd'hui si elles avoient ôté au Dannemarc la liberté de faire une paix particulière avec la Suède.

Il est certain du moins que cette difficulté n'arrêta pas long-temps les ministres Danois. On en vint à de plus considérables; aux prétentions que les deux monarques formoient à la charge l'un de l'autre. Les Danois vouloient qu'on prit pour base le traité de *Roschild*: & cette demande sembloit raisonnable, car depuis la rupture de ce traité ils n'avoient eu que des succès sur mer & sur terre. Les Suédois renouvelloient au contraire toutes les prétentions qu'ils avoient abandonnées à *Roschild*. Ils s'opposoient fortement

à la demande qu'on leur faisoit d'une somme à titre de dédommagement. Il y eut à ce sujet des débats si vifs qu'on fut sur le point de se séparer. Pour prévenir ce malheur, les médiateurs furent obligés de déclarer que leurs maîtres armeroient contre celui des deux partis qui se seroit opposé à la paix. Cette menace fit quelque impression, & enfin les ministres Suédois malgré toute leur répugnance reçurent la paix aux conditions suivantes.

FREDERIC II.

1570.

« Qu'il y auroit une paix perpétuelle entre les deux rois & leurs peuples, & que l'un défendroit les sujets de l'autre contre toute sorte de violences, & lui feroit rendre bonne justice s'il en avoit besoin.

Pacific. Stetin. ap. Resen. Chron. p. 237. le 13e. Décembre.

» Que le différend au sujet des armoiries (qui est ici appelé le principal sujet de la guerre) seroit terminé de façon que chaque roi auroit un droit égal de porter les trois couronnes dans ses armes, mais sans pouvoir fonder là-dessus aucune prétention sur les états de l'autre, que ce différend ne devroit plus à l'avenir causer aucune guerre ni inimitié entre les deux royau-

FREDERIC II. 1570.

» mes, & que pour empêcher plus » sûrement qu'il ne donnât lieu à de » nouvelles difficultés, on en traite- » roit dans un nouveau congrès ; que » si ce moyen ne suffisoit pas, on s'en » remettroit à la décision des arbi- » tres suivans, l'empereur, l'électeur » de Saxe, l'électeur de *Brandebourg*, » *Jean George*, prince Palatin & *Jules* » duc de Brunswick, qui prononce- » roient au plus tard une sentence » finale l'an 1575 (1).

» Que le roi de Dannemarc renon- » ceroit à toutes ses prétentions sur » la Suède, & le roi de Suède à » toutes celles qu'il avoit sur la » Norvège, & les provinces de Sca- » nie, de Hallande, de Blekinge, » & de l'isle de Gothlande.

» Que les limites entre les deux » états resteroient fixées comme elles

(1) Cette décision n'eut jamais lieu. Le roi *Jean* éluda & différa d'année en année l'exécution de cet article jusqu'en 1586. Alors les deux parties convinrent de ne point prendre d'arbitres, mais de s'accommoder entr'elles. Cette négociation fut interrompue par la mort de *Frédéric II*, après laquelle les régens de Dannemarc demandèrent & obtinrent que cette affaire fût suspendue encore pendant six ans.

» l'étoient ſous les rois *Chrétien III* & » *Guſtave Vaſa*. FREDERIC II. 1570.

» Que les ſujets de l'un des deux » monarques qui durant le cours de » la guerre ſe feroient établis dans » les états de l'autre, pourroient » revenir dans leur patrie ſans être » gênés ou inquiétés à ce ſujet : que » les Danois qui poſſédoient des » terres en Suède, & les Suédois qui » en poſſédoient en Dannemarc, en » jouiroient de même en pleine » liberté, & qu'on leur reſtitueroit » tout ce qu'ils pouvoient avoir perdu » pendant la guerre.

» Que le roi de Suède rendroit au » Dannemarc les provinces de *Jemte-* » *lande* & de *Herdal* qu'il avoit con- » quiſes ſur la Norvège : qu'il ren- » droit auſſi au Dannemarc tous les » vaiſſeaux & les canons qu'il avoit » pris durant la guerre. Ces vaiſ- » ſeaux étoient au nombre de huit.

» Que toutes ces reſtitutions ne » faiſant pas encore une compenſa- » tion ſuffiſante pour la fortereſſe & » le diſtrict d'*Elſsbourg*, que le roi » de Dannemarc conſentoit à rendre » au roi de Suède, celui-ci ſeroit » obligé de payer au premier la

FREDERIC II. 1570.

» somme de cent cinquante mille » écus, tant pour le rachat de » cette place, qu'à titre d'indemnité » pour la trève de six mois que le » roi de Dannemarc avoit ci-devant » accordée à son grand préjudice & » par pure magnanimité à celui de » Suède : que cette somme seroit » payable en deux termes égaux, & » que les Danois garderoient la » forteresse jusques au payement du » terme fixé au 7 Juin de l'année » suivante.

» Que les prisonniers de guerre » respectifs seroient rendus sans ran» çon. Enfin que les différends qui » s'étoient élevés au sujet de l'éta» blissement du prince *Magnus*, frère » du roi, dans la Courlande & la » Livonie seroient remis à l'arbi» trage de l'empereur & de l'Em» pire (1). »

(1) Les empereurs d'Allemagne avoient toujours prétendu que la Livonie relevoit d'eux & de l'Empire. Et en effet l'ordre Teutonique n'avoit conquis & possédé cette province qu'avec cette réserve. *Maximilien II* vouloit profiter de l'occasion de ce congrès dans laquelle il jouoit le principal rôle, comme premier médiateur, pour tenter de la réunir à l'Empire, ou du moins pour en

Les Lubeckois étoient auſſi compris dans ce traité, & la Suède s'obligeoit à leur payer une ſomme de quinze mille écus pour le rachat de toutes les prétentions, droits & anciens priviléges rélatifs au commerce qu'ils faiſoient dans ce royaume. FREDERIC II. 1570.

C'eſt ainſi que finit une guerre qui pendant ſept années avoit fait des trois royaumes du Nord un vaſte théatre de fureurs & de calamités. Des provinces ravagées, des

diſpoſer en qualité de Seigneur ſuzerain. Le véritable ſens de cet article du traité qui n'a pas bien été ſaiſi par la plupart des hiſtoriens, étoit donc que l'empereur & l'Empire pourroient reprendre à eux la Livonie en indemniſant les poſſeſſeurs actuels des frais de leurs conquêtes, & juger enſuite lequel des deux princes avoit le plus de droit d'en être inveſti de nouveau: ou quelle portion devoit être rendue à chacun ſi tous deux y avoient droit. Je remarquerai en même temps, pour ne pas revenir une ſeconde fois à ce ſujet, que l'empereur ni l'Empire n'ayant jugé à propos de payer les frais de la longue guerre que les Suédois avoient faite en Livonie, & ſe défiant peut-être des titres qu'ils réclamoient ſur un pays ſi éloigné, ne ſongèrent jamais ſérieuſement à ſe prévaloir de cette ſtipulation du traité de Stettin; enſorte que les prétentions des deux états reſtèrent ſur le même pied que par le paſſé.

FREDERIC II. 1570.

villes en cendres, des campagnes désertes, voilà quel étoit le seul effet sensible de tant d'efforts opposés, de tant d'inquiétudes, de peines, de pleurs & de sang versés. Je sais que cette guerre fut pour les Danois une de ces guerres qu'on nomme utiles & glorieuses, puisque leurs ennemis y perdoient encore plus qu'eux, & leur cédoient à la paix ce qui avoit été l'objet de la contestation. Je sais qu'en se conformant à une façon de penser qui n'est que trop commune, nous ne devons point être surpris qu'ils aient fait de leurs succès un sujet de triomphe, ni qu'ils aient regardé cette époque comme une des plus glorieuses de leur histoire, & le plus haut période de la fortune de leur nation. Mais à quoi se réduiront tous ces avantages tant célébrés, si l'on veut en chercher la valeur intrinséque ? Comment les vrais intérêts de la nation étoient-ils avancés, & son bonheur affermi ou augmenté par cette guerre si glorieuse ? Ses campagnes étoient-elles plus peuplées, mieux cultivées; son commerce étoit-il plus étendu? A quoi pouvoit servir la liberté d'in-

férer l'écu de Suède dans celui de Dannemarc, si l'on renonçoit en même temps aux prétentions & aux espérances qui pouvoient en naître? Quelle comparaison y avoit-il à faire entre ce que les Suédois s'engageoient à payer à titre de dédommagement, & le dommage réel qu'on avoit souffert, même dans une seule victoire? Peut-être humilioit-on son ennemi, & ce plaisir touche beaucoup & les rois & les peuples: c'est cependant un plaisir bien vain & bien dangereux quand il ne sert, comme c'est l'ordinaire, qu'à envenimer la haine de cet ennemi & à le provoquer à la vengeance, sans lui ôter les moyens de la satisfaire. J'avoue que cette guerre termina ou suspendit du moins les prétentions opposées des deux nations, source inépuisable de jalousies & de querelles: je conviens encore qu'il est bien inutile de regarder à tous les maux qu'elle produisit, si ces fatales prétentions l'avoient rendue inévitable. Mais il sera du moins permis de déplorer à cette occasion l'aveuglement des hommes. Il fallut sept ans de calamités pour faire entendre à deux nations voisines, douées

FREDERIC II.
1570.

FREDERIC II. 1570.

de ressources assez égales, que les avantages qu'elles vouloient s'arracher ne pouvoient jamais valoir la paix & l'harmonie qu'elles sacrifioient, que celle même qui réussiroit seroit affoiblie, appauvrie par ses seuls efforts, que le plus probable étoit que ni l'une ni l'autre n'auroit que des succès très - imparfaits, & qu'enfin il étoit indubitablement plus sûr & plus utile de faire de gré à gré un échange de ces prétentions qui les anéantit pour jamais.

Fin du huitième livre.

HISTOIRE
DE
DANNEMARC,

LIVRE NEUVIÈME.

Depuis la paix de Stettin jusques à l'année 1625.

QUELQUE désavantageuse que parut au roi de Suède la paix qu'on venoit de conclure, elle l'avoit été après une si longue négociation & sous une garantie si respectable, qu'il envoya ordre à ses ministres de la ratifier, dès que la rigueur extraordinaire de la saison le permit, & au printemps on commença à exécuter le traité par la restitution des vaisseaux danois, & de la forteresse d'*Elfsbourg*.

FREDERIC II. 1571.

Ce qui regardoit la Livonie fournissoit matière à de plus amples discussions. Nous n'en parlerons ici

FREDERIC II. 1571.

qu'autant que le sort de cette province se trouve lié aux affaires de Dannemarc, ou plutôt au sort du prince *Magnus*, ce frère puiné du roi, qui, comme on l'a dit, en possédoit une partie. L'histoire fait mention de peu de princes qui aient été plus en bute aux caprices de la fortune. Nous l'avons vu d'abord reçu à bras ouverts par les Livoniens, comme le libérateur qui devoit briser le joug accablant sous lequel les Russes les faisoient gémir, ensuite dépouillé par ces mêmes Russes de presque tout ce qu'il possédoit dans le continent, ne se défendant qu'avec peine dans l'isle d'*Oesel*, rétabli de nouveau pour quelque temps, mais sans cesse tourmenté dans la jouissance du peu qui lui restoit, & par le désir d'acquérir davantage, & par les jalousies secrètes ou l'inimitié des Russes, des Polonois, des Suédois, du duc de Courlande, qui tous aspiroient plus ou moins ouvertement à la conquête de la Livonie. De tous ces ambiteux compétiteurs, le plus redoutable étoit toujours le czar *Iwan Basilowitz*, & si ses cruautés & sa barbarie n'avoient réduit

Voyez ci-dessus années 1561. & 1567.

les Livoniens au désespoir, il eut pu sans doute les soumettre à sa domination. Mais l'horreur qu'il leur avoit inspirée favorisoit tellement les efforts de ses ennemis, Suédois ou Polonois, qu'il sentit enfin la nécessité de prendre des mesures plus propres à affermir ses conquêtes. Il imagina pour cela de donner aux Livoniens un prince qui leur fut agréable, mais qui dépendit de lui, & répondit de leur obéissance. Il s'adressa d'abord dans cette vue au duc de *Courlande*, & lui offrit de le faire roi de Livonie, s'il vouloit renoncer à l'alliance des Polonois. Le caractère perfide & cruel de celui qui faisoit ces offres étoit trop connu pour qu'un prince un peu sage fut tenté de les accepter. Le duc de Courlande ayant dédaigné d'y répondre, le czar tâcha de séduire *Magnus*. Son ambition le fit donner dans ce piége. Il se livra à l'espérance flateuse de voir toute la Livonie sous sa domination. *Iwan* déclaroit qu'il ne vouloit se réserver qu'un droit de protection, & un léger tribut annuel. Le peuple qui se laisse toujours éblouir par les premières apparences apprit cette nou-

FRÉDERIC II.

1571.

FREDERIC II. 1571. velle avec une grande joie qui acheva de séduire *Magnus*. Il consentit à se rendre à *Moscow* où d'abord tout répondit à ses espérances; *Iwan* le reçut avec la plus grande distinction. Il fit plus : il promit de lui donner en mariage une de ses nièces, le proclama roi de Livonie, lui donna tous les prisonniers qu'il avoit fait dans ce pays, tout ce qu'il y possédoit, & même une armée pour faire la conquête du reste. Il n'est pas douteux qu'il n'espérât engager par-là les Danois à prolonger la guerre contre la Suède (car tout ceci s'étoit passé avant la paix de Stettin) & que son but ne fut d'affoiblir ainsi les uns & les autres jusques à ce que personne ne fut plus en état de lui disputer sa proie. Ce qui prouve bien ce dessein, c'est que pour plaire au roi de Dannemarc en faisant son frère roi de Livonie, il voulut que ce nouveau royaume fut déclaré héréditaire dans sa famille, ensorte qu'au défaut d'héritiers mâles, il passât après *Magnus* à un prince de Dannemarc. Quelques seigneurs Livoniens & quelques villes reconnurent ce nouveau monarque. Les autres restèrent fidel-

les aux ſouverains dont ils dépendoient, au roi de Pologne, au roi de Suède. C'étoit ſurtout à ce dernier que le czar en vouloit. Il le fit attaquer avec vivacité par le roi ſon vaſſal. Mais les Suédois ſe défendirent avec courage, & loin que la Livonie pût goûter quelque tranquillité depuis qu'on lui avoit donné un roi, elle fut plus que jamais en proie à toutes les calamités de la guerre.

FREDERIC II.

1571.

Juſques là le roi de Dannemarc avoit ſoutenu ſon frère, quoiqu'aſſez foiblement, & il avoit exigé par le traité de *Roſchild* que les Suédois lui cédaſſent preſque tout ce qu'ils avoient en Livonie. Mais cette condition qui avoit paru trop dure au roi de Suède n'avoit point été confirmée par la paix de *Stettin*. Il ſemble qu'alors *Fréderic* craignant de prendre part aux troubles de Livonie ou déſapprouvant la conduite de ſon frère, & ſe défiant des Ruſſes, cherchât à laiſſer cette affaire dans une ſorte d'indéciſion pour régler enſuite ſa conduite ſur les circonſtances. *Magnus* étoit occupé au ſiége de Revel qu'il preſſoit vivement avec vingt-

FREDERIC II. 1571.

cinq mille Ruſſes, lorſque la nouvelle de la pacification de Stettin parvint aux aſſiégeans qu'elle découragea, & aux Suédois aſſiégés qui reprenant une nouvelle vigueur réduiſirent enfin *Magnus* à ſe retirer avec perte d'une grande partie de ſon armée. Dès-lors *Fréderic* réſolu de maintenir dans ſes états la paix qu'il venoit de ſe procurer après tant d'efforts, ne prit plus qu'une part indirecte à ce qui ſe paſſa dans ces contrées éloignées. La guerre entre les Suédois & les Ruſſes y continua avec fureur, & la Livonie & la Finlande furent impitoyablement ravagées. *Magnus* toujours occupé à conquérir les pays qu'on lui avoit donnés, roi d'un peuple qui ne lui obéiſſoit pas, & réellement ſujet ou plutôt eſclave du deſpote qui l'avoit couronné; quelquefois favoriſé, plus ſouvent contrarié par la fortune des armes, *Magnus*, dis-je, vit enfin l'accompliſſement de tout ce qu'on lui avoit prédit, & le peu de fonds qu'il y avoit à faire ſur les promeſſes du Czar. Quand ce prince cruel & intéreſſé ſe fut apperçu que le roi de Dannemarc avoit réſolu de reſter en

FREDERIC II. 1571.

paix avec la Suède, il ne garda plus aucun ménagement avec ſon frère, & ſous quelque vain prétexte il rappela ſes troupes, fit mourir pluſieurs de ſes domeſtiques, fit donner le knout à deux députés qu'il lui avoit envoyés pour lui demander grâce, & le menaça lui-même de la mort. Après ce traitement barbare *Magnus* tremblant pour lui-même, mais environné de Ruſſes, n'eut d'autre parti à prendre que d'aller ſe jeter aux pieds du tyran qui le fit mettre aux fers, & ne le relacha qu'en exigeant pour ſa rançon une ſomme d'argent & quelques places. Forcé de diſſimuler encore, *Magnus* le ſuivit au ſiége de *Wenden*, mais ce fut là le terme de ſa patience. *Iwan* y commit des cruautés ſi révoltantes en ſa préſence, que comptant pour rien ſa fortune, ſon titre de roi, & la puiſſance de l'ennemi qu'il alloit ſe faire, il s'enfuit en Courlande, & ſe mit ſous la protection du roi de Pologne. La plupart de ſes vaſſaux ſe voyant abandonnés ſe ſoumirent aux Ruſſes. L'isle d'*Oeſel* & quelques autres diſtricts lui reſtèrent; mais dénué de toute reſſource, ſans

FREDERIC II. 1571.

appui, sans considération, accablé de dettes & de chagrins, ce malheureux prince lutta dès lors inutilement contre sa mauvaise fortune. Le roi son frère sollicita sans succès le Czar en sa faveur; & l'ambassade qu'il lui envoya (en 1578) (1) pour l'engager à faire un traité de paix dans lequel la Suède & son frère *Magnus* pussent être compris, ne put en obtenir qu'une trève de quinze ans, & rien de favorable pour ce prince.

Après avoir suivi sans interruption le récit de ces guerres & de ces négociations avec l'étranger depuis leur origine jusques à leur dernier

(*) *Jaques Uhlfeld* sénateur étoit à la tête de cette ambassade. Après avoir essuyé bien des désagrémens, les ambassadeurs Danois effrayés de tout ce qu'ils voyoient & entendoient dire des cruautés d'*Iwan*, & s'appercevant qu'il cherchoit à les retenir sous divers prétextes, soupçonnèrent qu'il avoit quelque mauvais dessein, & pour hâter leur retour, ils conclurent une trève de quinze ans contre la teneur expresse de leurs instructions, qui leur enjoignoient de ne consentir qu'à une paix perpétuelle. A leur retour ils furent très-mal reçus : *Uhlfeld* fut même disgracié & perdit sa place de sénateur. C'étoit un homme savant, & il nous a laissé une relation latine de son ambassade où l'on trouve des choses curieuses.

terme,

terme, il eſt temps de revenir ſur nos pas, & de jeter les yeux ſur ce qui s'étoit paſſé de plus important dans l'intérieur du royaume.

FREDERIC II.

1571.

La mort de la reine douairière, *Dorothée de Saxe* mère du roi, donna lieu à renouveller les différends qui s'étoient déjà élevés à pluſieurs repriſes au ſujet des duchés de *Sleſwic* & de *Holſtein*. Le douaire de cette princeſſe avoit été aſſigné ſur quelques portions de ces duchés comme *Sonderbourg*, *Norbourg* & *Plœn*. A ſa mort ces poſſeſſions devoient paſſer en vertu d'une diſpoſition précédente au duc *Jean* dit *le jeune* troiſième frére du roi. Et c'eſt ce qui ne ſouffrit aucune difficulté. Mais la manière dont ce prince & les autres de ſa maiſon vouloient poſſéder leurs portions de ces duchés étoit une ſource inépuiſable de jalouſies & de conteſtations. Il ſeroit auſſi faſtidieux qu'inutile d'y revenir à chaque fois que nous en trouvons des traces dans cette hiſtoire; & tout nous engage à en rendre compte une fois pour toutes ſans interruption.

J'ai ſouvent obſervé que ces deux états quoique réunis par des allian-

FREDERIC II. 1571. ces plusieurs fois renouvellées avoient une constitution bien différente, que le *Holstein* étoit un fief de l'Empire, & que le *Sleswic* avoit de tout temps relevé uniquement de la couronne de Dannemarc. Si l'on eut voulu partir de ce principe aussi simple qu'incontestable, les difficultés auroient été faciles à prévenir. Les ducs auroient prêté hommage à l'empereur & à l'Empire pour ce qu'ils possédoient en *Holstein*, & au roi de Dannemarc pour leurs portions du duché de *Sleswic*. C'étoit ce dernier acte auquel ils refusoient de se prêter, ou du moins ils faisoient des difficultés sur la nature du fief & les conditions de l'investiture. C'étoient les mêmes qu'ils avoient déjà élevées en 1547 sous le règne de *Chrétien III*, & que ce prince pacifique avoit laissées indécises. Il étoit temps cependant que l'on réglât quelque chose sur une matière aussi délicate, & que les droits de la couronne fussent enfin reconnus par un acte solemnel. On tint pour cet effet une espèce de congrès à Odensée (en 1567) où l'on débattit long-temps & sans succès les prétentions opposées. Les

ducs consentoient de prêter au roi un serment de fidélité pour leurs portions du *Slesvic*, mais ils refusoient de s'assujettir à aucune charge ou service quelconque; ils vouloient que le *Slesvic* fut regardé comme un fief libre & héréditaire dont l'investiture étoit simultanée & commune à tous, ensorte qu'il passât toujours au plus proche parent mâle ou femelle suivant l'ordre de succession, établi par les loix civiles du royaume. Cette prétention étoit fondée sur une multitude d'actes des siècles précédens qui rendoient en effet la question assez problématique, & cela ne doit pas surprendre; car dans ces siècles d'ignorance & de confusion où l'on n'avoit aucune juste idée du droit public, il étoit aisé de trouver des exemples & des actes propres à justifier toutes les prétentions possibles, & même les plus opposées. Mais quelque acte, quelque concession que les ducs de *Holstein* pussent alléguer, leur demande n'en étoit pas moins insoutenable: elle eut tendu à priver la couronne de Dannemarc d'une province considérable sur laquelle elle avoit des droits

FREDERIC II.

1571.

FREDERIC II. 1571. inaliénables. Juger des ſucceſſions des princes, c'eſt-à-dire, du droit de gouverner un peuple par les loix qui réglent les ſucceſſions des particuliers eſt une erreur trop groſſière, quoiqu'aſſez ordinaire. L'intérêt public la rendoit ſenſible au roi & au ſénat de Dannemarc. Ils refusèrent de conférer l'inveſtiture à ces conditions, & les ducs s'obſtinant de leur côté, les conférences furent rompues, ſans que l'on pût convenir d'autre choſe que de ſe raſſembler de nouveau après un certain temps.

Cet intervalle fut de deux années. Alors il y eut un nouveau congrès où les miniſtres de l'électeur de Saxe, du duc de *Mecklenbourg* & du landgrave de *Heſſe* aſſiſtèrent comme médiateurs : mais leurs efforts ne purent point encore décider le fonds de la queſtion ; on convint ſeulement d'un formulaire de ſerment que les ducs devoient prêter au roi, & de quelques autres articles propres à prévenir toute voie de fait dans le cas où la mort de quelques-uns des princes de la maiſon laiſſeroit ſa ſucceſſion en litige. A l'égard du

point principal on convint de suspendre cette discussion encore dix ans, & de la reprendre alors avec l'aide de ces mêmes médiateurs. FREDERIC II. 1571.

Ce congrès projeté fut donc différé jusques en 1580, & cette fois les principales difficultés furent applanies, les ducs ayant consenti à ce que le *Slefwic* fut déclaré fief héréditaire, mais seulement aux mâles, à l'exemple des fiefs de l'Empire. Les autres conditions de l'investiture étoient que les ducs prêteroient au roi un serment de fidélité conformément au formulaire convenu, qu'en temps de guerre le roi considéreroit avec eux ce qu'il y auroit de plus expédient pour la défense du *Slefwic*, que quand le bien du royaume l'exigeroit, les princes qui posséderoient ce duché seroient tenus d'envoyer au roi & d'entretenir à leurs frais un corps de troupes, que le roi de son côté leur devroit sa protection, que lorsqu'un d'eux décéderoit sans enfans mâles aucun des parens ne s'en empareroit, mais qu'on y envoyeroit des commissaires jurés hommes sages & fidelles, pour l'ad-

FREDERIC II. 1571.

miniſtrer juſqu'à ce que tous les parens fuſſent d'accord entr'eux.

Tout étant ainſi réglé la cérémonie de l'inveſtiture ſe fit à Odenſée, avec beaucoup de pompe, en préſence du ſénat & de la principale nobleſſe. Le roi s'étant placé ſur ſon trône, les miniſtres des ducs s'avancèrent, & ſe mirent à genoux, priant très-humblement S. M. au nom de tous, qu'il lui plut de vouloir bien inveſtir leurs maîtres du duché de *Sleſwic* & de l'isle de *Femeren* conformément aux anciennes coutumes. Sur cela le roi leur ayant fait répondre qu'ils n'avoient qu'à ſe préſenter, les ducs parurent avec un nombreux & brillant cortège. Ils étoient au nombre de trois, ſavoir *Jean* dit *l'ancien* ou *l'aîné*, oncle du roi, *Adolphe* dont nous avons ſouvent parlé, auſſi oncle du roi, qui fonda la branche de *Holſtein Gottorp*, *Jean* dit le *jeune* ſecond frère du roi, ce qui avec le roi lui-même & ſon fils étoient cinq princes qui, comme on va le voir, recevoient en même temps l'inveſtiture du même duché. Les trois ducs s'étant approchés du trône & ayant prêté le ſerment de

fidélité le roi ſe levā de ſon trône, mit la main ſur un étendart qui étoit ſoutenu par quatre hérauts d'armes, & les ducs l'ayant auſſi pris dans leurs mains, il leur parla en ces termes : *c'eſt ainſi princes qu'au nom de la Sainte Trinité je vous inveſtis tous & chacun en particulier, que je m'inveſtis moi-même, & mon cher fils, du duché de Sleſwic, de l'isle de Femeren, & de toutes les dignités, droits régaliens, priviléges & titres qui ſont y annexés. Notre volonté eſt de donner à Vos Alteſſes & à tous parens de notre ſang inveſtis de ce fief des marques de notre bienveillance & amitié fraternelle : & nous nous attendons que vous témoignerez conſtamment les mêmes ſentimens à votre tour.* Après cela le roi ayant laiſſé l'étendart au hérault d'armes il le jeta dans la place publique auſſi-bien que l'étendart de *Sleſwic* & celui de *Femeren;* c'étoit un uſage obſervé dans ces ſortes de cérémonies. Le peuple arrachoit avec avidité des morceaux de ces étendarts & les conſervoit comme une curioſité. Cet acte fut terminé par la diſtribution des lettres d'inveſtitures que le roi fit remettre aux

FREDERIC II.

1571.

FREDERIC II. 1571. ducs, en échange desquelles ils lui délivrèrent leurs lettres reversales, dans lesquelles leurs engagemens étoient ténorisés & scellés de leurs sceaux & de leurs signatures. Je dois encore observer que tout ceci se passa en 1580. Il a été nécessaire d'anticiper ainsi de quelques années pour ne point couper sans cesse le récit d'une même affaire. Peu de temps après mourut *Jean* l'aîné qui résidoit à *Hattersleben* : comme il ne laissoit point de postérité sa riche succession devint un sujet de litige entre le roi & le duc *Adolphe* : & ce ne fut qu'après bien des débats qu'on put convenir d'un partage (en 1581) (1).

Tous les sujets du roi jouissoient dans la plus parfaite tranquillité du fruit de tant d'heureux travaux, & il ne leur restoit plus à désirer que de voir affermir & perpétuer leur bonheur. Le mariage du roi en étoit un des moyens les plus indispensa-

(1) *Adolphe* eut pour sa part tous les biens, meubles & l'argent, & les villes & districts de *Tonderen*, *Nordstrand*, la *Frise* septentrionale, l'isle de *Femeren*, le cloitre de *Lugum*, & de *Bordisholm*. Le roi eut *Hattersleben*, *Dorning* & *Rendsbourg*.

bles, & ils l'avoient vu différé avec beaucoup de regret. Enfin la beauté & le mérite de la princesse *Sophie* fille d'*Ulrich* duc de *Mecklenbourg* fixèrent l'irrésolution du roi. Cette princesse fut reçue avec une grande joie à Copenhague, où la cérémonie de son mariage fut relevée par toute la pompe & la magnificence dont on avoit alors l'idée. Les premiers fruits de cette union furent deux princesses *Elizabeth* & *Anne*, & trois ans après la naissance du prince *Chrétien*, qui fut depuis le roi *Chrétien IV* acheva de combler les vœux des deux époux & ceux de leurs peuples.

FREDERIC II. 1571.

Aussi à peine ce prince fut-il entré dans sa quatrième année que tous les sénateurs assemblés à Odensée (en 1580) le désignèrent par un décret solemnel pour être roi de Dannemarc & de Norvège après son père. La noblesse qui étoit convoquée dans la même ville confirma cette résolution par son suffrage, & le roi leur remit en retour une déclaration qui constatoit leur droit d'*élection*, & reconnoissoit que ce qui venoit de se faire ne pouvoit en rien le détruire ou l'infirmer. Ainsi par

FREDERIC II. 1577. ces égards réciproques le sénat devenoit de plus en plus le seul dispensateur de la couronne, & la royauté sans être déclarée héréditaire l'étoit en même temps de jour en jour plus par le fait. On ne laissoit guères aux états du royaume qu'une image de leur ancienne autorité. L'élection se faisoit réellement sans leur concours : on paroissoit seulement demander une confirmation à la noblesse, le seul des trois ordres de l'état qui eut conservé quelque crédit, & on alloit recevoir l'hommage des autres ordres bien plus qu'on ne le leur demandoit. Cette dernière cérémonie fut différée cette fois de quatre ans à cause du bas âge du prince. En 1584 elle se fit avec beaucoup de pompe dans les principales provinces. A Copenhague le roi ayant fait asseoir son fils sur son trône, les sénateurs, la noblesse, les évêques, les principales personnes de l'université & du clergé, le corps de ville, les députés de la bourgeoisie & des paysans libres, vinrent la tête nue, à genoux, & la main levée, prêter le serment ordinaire au prince élu, comme à leur

monarque futur, & mettre les mains dans les siennes en signe de la fidélité inviolable qu'ils lui promettoient. Le jeune prince accompagné du grand chancelier & de quelques sénateurs, alla recevoir ensuite l'hommage des états de *Scanie* à *Lunden*, de ceux de *Sélande* à *Ringstedt*, de ceux de *Fionie* à *Odensée*, & de ceux de *Jutlande* à *Vibourg*. C'étoit, comme on l'a souvent observé, les lieux consacrés de temps immémorial à ces actes publics. Et pour suivre en tout les anciens usages, celui-ci se fit en pleine campagne, autour d'une tribune élevée sur laquelle montoit le prince qui devoit être élu.

FREDERIC II. 1577.

Deux ans après (en 1582) la noblesse & les juges provinciaux de Norvège confirmèrent aussi à *Opslo* l'élection par laquelle le sénat de Dannemarc leur avoit donné un roi, & *Fréderic* les remercia par une lettre remarquable qui nous a été conservée (*). Dans cette lettre il déclare que l'élection de son fils ne pourra jamais porter aucun préjudice aux

(*) V. le Magasin Danois, troisième part. p. 124.

FREDERIC II. 1577.

droits & libertés des états de Norvège, ni aucune atteinte aux loix de ce royaume. Ainsi ces états étoient traités (dans cette lettre) sur le même pied que ceux de Dannemarc, & la couronne de Norvège étoit regardée comme élective, malgré tout ce qui s'étoit fait & dit de contraire auparavant. Nouvelle preuve, s'il en falloit encore, de la confusion extrême qui régnoit encore alors dans les matières les plus importantes du droit public & de la législation.

Durant tout ce temps-là *Fréderic* persévéroit dans le systême pacifique qu'il avoit embrassé. Du côté des Suédois il ne désiroit plus rien que de les voir rester fidèles aux termes du dernier traité, & quoiqu'ils ne parussent pas fort empressés d'acquiter le reste de la dette dont on a parlé, quoique leur roi semblât souvent manquer aux égards qu'il devoit à son voisin, & que ses nouvelles liaisons avec le pape & avec les jésuites fussent très-suspectes au Dannemarc, *Fréderic* évita avec sagesse, mais avec dignité, tout ce qui eut pu altérer la tranquillité de ses états. Il voyoit d'ailleurs sans doute avec

plus de pitié que d'inquiétude l'agitation causée en Suède par les efforts inconsidérés que *Jean* faisoit pour y rétablir la religion catholique : il ne lui étoit pas difficile de comprendre qu'un prince absolument gouverné par une femme bigotte, par des prêtres & des jésuites, ne seroit jamais en état de lui donner de grands sujets de crainte.

FREDERIC II. 1577.

Fréderic suivoit des maximes bien différentes dans le gouvernement de ses états. Attaché à sa religion par principe, & convaincu par l'expérience de tout le bien qu'elle avoit fait à ses peuples, de l'appui qu'elle prêtoit à son autorité, de l'étendue même qu'elle lui avoit donné, il prévint toujours avec vigilance & fermeté tout ce qui eut pu lui porter la moindre atteinte. Il entretint des liaisons étroites avec l'électeur de Saxe, & avec la plupart des autres princes qui en étoient les soutiens en Allemagne. Jaloux de l'avantage de n'avoir qu'une seule religion dans ses états, les doctrines étrangères qui s'en écartoient le moins, comme celle du calvinisme, lui semblèrent encore dangereuses, & il déposa un

FREDERIC II. 1577. des plus célèbres docteurs de l'université de Copenhague, pour avoir paru trop favorable dans ses écrits au sentiment de Calvin sur la sainte cène (1). Mais en même temps il

(1) Ce théologien nommé *Hemmingson* né en Lalande étoit disciple de *Melanchton*, & modéré comme son maître, ce qui le rendit bientôt suspect à ses confrères. Ils cherchèrent dans ses nombreux écrits dequoi le condamner & ne manquèrent pas de le trouver. Ce différend qui n'eut pas dû sans doute sortir de l'enceinte de l'école occupa le public & les puissances. L'électeur de Saxe écrivit au roi pour l'exhorter à étouffer de bonne heure le mauvais grain que, selon lui, ou plutôt selon les théologiens saxons, *Hemmingson* semoit sourdement. Le roi allarmé fit assembler son clergé & le leur dénonça. Le clergé ayant examiné le traité du docteur de *Cœna Domini*, le trouva directement contraire à la confession d'Augsbourg : c'est-à-dire, que le docteur expliquoit, comme Calvin, d'une manière bien difficile à comprendre, ce que les autres docteurs expliquoient d'une manière qui est absolument au-dessus de la portée de la raison humaine. Le roi lui ordonna de révoquer sa doctrine, & défendit à tous les théologiens, sous peine de perdre leurs biens & leurs vies, d'en enseigner une autre sur le sacrement de l'eucharistie que celle qui étoit consacrée par la confession d'Augsbourg. *Hemmingson* se rétracta, & continua à enseigner : mais les plaintes de ses collégues recommencèrent, & le roi se détermina enfin à lui ôter sa place de professeur.

fût éviter, & peut-être par le même motif, de prendre part aux démêlés qui s'étoient élevés entre les théologiens protestans d'Allemagne, démêlés dont l'affaire du docteur *Hemmingson* n'avoit été qu'une suite. De ces docteurs, quelques-uns étoient restés scrupuleusement attachés aux termes mêmes dans lesquels *Luther* avoit enseigné le dogme de l'eucharistie. D'autres panchoient pour *Mélanchton* & les calvinistes sur le même sujet; & de-là se formoient insensiblement deux sectes qui menaçoient de déchirer l'église naissante, & en arrêtoient les progrès. Les luthériens rigides se prévalant de leur crédit, imaginèrent d'opposer aux autres une espèce de symbole, qu'ils appelèrent assez mal-à-propos le *formulaire de concorde*. Il contenoit des propositions auxquelles les sectateurs de *Mélanchton* ne pouvoient souscrire, quelque industrie qu'ils pussent mettre à en éluder le sens. L'électeur de Saxe se déclara en faveur de ce formulaire, le fit recevoir en Saxe & se donna de grands mouvemens pour qu'il fût adopté par tous les états protestans: il le fut en effet

FREDERIC II.
1577.

FREDERIC II. 1580. bientôt après par deux autres électeurs, par vingt & un princes, & par un grand nombre de villes & de comtes d'Empire. Alors il l'envoya au roi accompagné de tant de recommandations. Mais le roi prévenu contre cet ouvrage, le croyant inutile ou nuisible au Dannemarc, mécontent de l'autorité que prenoient dans cette affaire cinq ou six théologiens de Saxe, reçut fort mal ce présent, & même, selon quelques auteurs, le jeta au feu dans un premier mouvement de dépit. Il est sûr du moins qu'il défendit sévèrement de l'introduire dans ses états, & d'y vendre ou d'y lire les livres qui en faisoient l'apologie. Cet ordre fut observé pendant tout son règne, mais dans la suite le formulaire a été adopté dans les deux royaumes, & il y est devenu comme ailleurs le livre symbolique des luthériens.

1583. Distrait par tous ces soins, le roi paroissoit avoir perdu de vue les affaires de Livonie & de Courlande, lorsque la nouvelle de la mort de son frère *Magnus* le mit de nouveau dans la nécessité de s'en occuper. Ce prince venoit de terminer dans les

adversités une carrière où l'ambition & l'imprudence avoient rassemblé toutes les peines qui vont d'ordinaire à leur suite. Ses possessions, soit celles qu'il avoit gardées jusqu'à sa mort, soit celles qu'il n'avoit pu défendre, retournoient de plein droit à la couronne de Dannemarc, de laquelle il les avoit reçues & tenues en fief. C'étoient l'isle d'*Oesel*, & les provinces de *Wick* & de *Pilten* en Courlande. Aussi *Jean Bæhr*, gentilhomme du pays, étant venu annoncer à Copenhague la mort de *Magnus*, le roi le renvoya sur le champ avec ordre de prendre en son nom possession de ces provinces. Une partie de la noblesse alloit au devant de sa domination : une autre gagnée ou intimidée par le roi de Pologne préféroit de se soumettre à lui. *Bæhr* trouva à son retour tout le pays dans l'agitation. Les Polonois en étoient déjà venus aux voies de fait, & exerçoient des violences dans la province de *Pilten*. Il se défendit contr'eux avec courage, jusqu'à ce que les deux rois fussent convenus de mettre cette affaire en négociation. Elle donna lieu à de longs débats, durant lesquels

FREDERIC II. 1585.

Fréderic eut le temps de se convaincre combien la possession de ces provinces éloignées seroit dangereuse par les difficultés, les dépenses, & les guerres dans lesquelles elles l'entraîneroient nécessairement. Les deux monarques ne pouvant cependant convenir de rien, prirent pour médiateur & pour arbitre *George Fréderic* duc de Prusse, & s'engagèrent à s'en tenir à sa décision. Deux ans entiers se passèrent à l'attendre, & dans cet intervalle on fut plusieurs fois sur le point d'en chercher une plus prompte dans le sort des armes. Enfin le duc de Prusse fit agréer aux deux parties que le différend fût en quelque sorte partagé; que le roi de Dannemarc cédât à la Pologne ce qui lui appartenoit en Courlande pour la somme de trente mille écus, & qu'il gardât l'isle d'*Oesel*. Par-là *Fréderic* abandonnoit tout ce qui étant situé dans le continent, ne pouvoit être défendu sans des efforts ruineux, & il se réservoit la possession d'une isle assez considérable & bien moins onéreuse à une puissance maritime comme la sienne.

Il lui échut vers le même temps

une portion du duché de *Slefwick*, par la mort de fon oncle le duc *Adolphe de Holftein*. C'eft ce qu'on nommoit l'évêché de *Slefwick*, évêché proteftant & relevant de la couronne, mais qui avoit été donné à un troifième fils du roi *Fréderic I*, après la mort duquel (en 1556) *Adolphe* fon frère s'en étoit mis en poffeffion. Le roi le prit à fon tour à la mort d'*Adolphe* comme un fief particulier du royaume qui ne dépendoit point du duché de *Slefwic*, & il refta ainfi long-temps réuni à la couronne malgré les prétentions oppofées de la maifon de *Gottorp*. L'évêché de *Lubeck*, qui fait partie du *Holftein*, put tenir lieu de dédommagement à cette maifon : un de fes princes nommé *Jean Adolphe* en fut élu évêque la même année, & dès-lors ce petit état eft refté à cette maifon par des élections fucceffives jufques dans ce fiècle. Ainfi durant le cours de ce règne, les diverfes branches de la famille royale de Dannemarc s'étendoient de plus en plus dans ces provinces. La poffeffion du duché de *Holftein* devenoit en même temps plus importante & plus

FREDERIC II.

1585.

1586.

FREDERIC II. 1586.

flatteuse pour ces princes par les priviléges que les empereurs y attachoient. En 1570 l'empereur *Maximilien II* étendit leur jurisdiction, en dispensant leurs sujets des appels aux tribunaux de l'Empire pour les causes dont la valeur étoit au-dessous de 500 florins du Rhin, & il leur accorda le droit de séance & de suffrage dans le collége des princes aux diètes de l'Empire.

Du côté de la Suède, le Dannemarc n'avoit pas moins sujet de s'applaudir de la prudence de *Fréderic* & de la parfaite tranquillité qui en étoit le fruit. Il avoit enfin obtenu du roi *Jean* le paiement du reste de la somme promise par le traité de *de Stettin*. (1) Et dans un congrès qui se tint (en 1580) sur les frontières de *Hallande*, les ministres des deux nations cimentèrent la paix qui sembloit menacée, en composant sur divers griefs qu'elles avoient l'une contre l'autre. Ce qui ne l'affermit pas moins, ce fut la mésintelligence

(1) Ce dernier paiement se fit attendre sept ans, & les Suédois au lieu d'argent donnèrent de la monnoie de cuivre dont le roi fit fondre des canons.

qui éclata entre le roi de Suède & le duc *Charles* son frère, les troubles de religion de ce même royaume, ses démêlés avec la Pologne, & l'épuisement, les guerres, les mécontentemens qui en furent les suites, & qui mirent souvent les Suédois dans le cas d'envier l'heureuse tranquillité de leurs voisins.

FREDERIC II.

1586.

Tout concouroit ainsi au dehors comme au dedans à assurer le repos du Dannemarc, pendant que la sagesse du roi faisoit servir la paix à en accroitre la prospérité par d'utiles établissemens. Ce fut au milieu de ces glorieuses occupations, qu'après une courte maladie la mort enleva ce prince si digne de la reconnoissance & de l'amour de ses peuples. (1) La bonne santé dont il avoit toujours joui, & son âge encore peu avancé, car il n'avoit que cinquante-trois ans & neuf mois, sembloient lui

(1) L'éloge que lui donne le célèbre de *Thou* son contemporain renferme en peu de mots tout ce qu'on peut dire de plus honorable à la mémoire d'un roi. Il l'appelle un prince d'un cœur magnanime & d'un jugement droit & sain. *Principem magni animi & sinceri judicii.* Thuan. Hist. L. 89.

FREDERIC II. 1588.

promettre une plus longue vie ; & tout se réunissoit pour la faire désirer à ses peuples ; sa sage économie qui ne faisoit que seconder sa libéralité, sa prudence, son caractère modéré & pacifique, sa douceur, sa bonté, sa piété. Telles étoient les vertus qu'il avoit fait briller, presque sans tache, durant un règne de vingt-neuf ans & trois mois. On en trouvera de nouvelles preuves dans divers détails de sa vie & de son administration, que la crainte de fatiguer l'attention du lecteur, par un récit trop souvent interrompu, nous a fait renvoyer jusqu'ici.

Son amour pour les sciences ne fut pas équivoque ou l'effet d'une vaine ostentation. Il étendit ses soins & ses bienfaits sur tout ce qui tenoit à l'instruction de ses peuples, depuis les écoles des villes & des villages qu'il multiplia & dota, jusques aux institutions qui sont nécessaires pour cultiver les hautes sciences, pour récompenser & animer les savans illustres. En 1569 il confirma les priviléges de l'université de Copenhague contre les prétentions de cette capitale. La même année il mit la

dernière main à une fondation nommée la *communauté* ou le *cloître* pour l'entretien de cent pauvres étudians ; il lui assigna des revenus fixes & considérables, & en fit, ce qu'elle est encore aujourd'hui, l'un des meilleurs colléges de cette université. Deux ans après il augmenta les salaires des professeurs : & en 1586 il fonda un nouveau collége ou académie à *Sora* en Sélande, pour l'entretien & l'instruction de soixante étudiants. Il dota le collége de *Hattersleben*, & à son exemple plusieurs riches particuliers consacrèrent une partie de leur fortune aux progrès de l'instruction publique. Nous avons fait mention du collége de *Herlufsholm* fondé par l'amiral *Herluf Trolle* ; un particulier nommé *Ludolf Nommenson* en fonda un pareil à *Flensbourg*. Le duc *Jean* l'aîné, oncle du roi, consacra à cet usage le cloître de *Bordisholm*. Les savans étrangers éprouvèrent aussi les effets de l'estime que *Fréderic* avoit pour leurs personnes & leurs ouvrages. Ses libéralités s'étendirent jusques sur les théologiens de *Magdebourg*, connus sous le nom de *centuriateurs*, & les aidèrent à

FREDERIC II.
1588.

FREDERIC II. 1588. faire paroître au jour leur immense travail. *Sturmius* professeur de *Wittenberg*, *Philippe Mélanchton*, *George Major* en éprouvèrent les effets ; mais personne n'y eut plus de part & n'en fut plus digne que le célèbre *Tycho Brahe*. Il étoit né en 1546 d'une famille illustre de Scanie, & avoit d'abord été envoyé par ses parens dans les universités étrangères pour y étudier le droit ; mais entraîné par son penchant il se donna tout entier à l'astronomie, & sa réputation l'ayant précédé dans sa patrie, lorsqu'il y fut de retour (en 1547) le roi l'engagea à enseigner l'astronomie dans l'université. Quelque temps après désirant de se l'attacher plus fortement, & de le mettre en état de pousser ses découvertes plus loin, il lui fit présent de l'isle de *Ween* située dans le canal du Sund, y fit bâtir à ses frais le magnifique observatoire d'*Uranibourg*, & le pourvut des plus beaux & des plus rares instrumens. *Ticho Brahe* s'établit dans cette isle avec quelques disciples choisis, & y cultiva avec succès l'astronomie & la chymie, favorisé &

& encouragé aussi long-temps que *Fréderic* vécut (1). FREDERIC II.

Il n'est pas surprenant que sous un roi si libéral, si zélé pour les beaux arts, & qui étoit lui-même aussi éclairé, les Danois égalassent en peu de temps les nations de l'europe les plus instruites, & qui cultivoient avec le plus de succès les sciences. Sous ce règne en effet, & sous le suivant, on put compter en Dannemarc, dans presque tous les genres d'études, plusieurs hommes très-distingués: & pour ne pas entrer dans un détail qui n'est pas de notre sujet, nous nous contenterons d'observer que presque toute la noblesse du royaume donnoit alors les plus grands exemples à cet égard. Les premiers généraux, les plus illustres d'entre les sénateurs, furent souvent en même temps des hommes très-savans. L'amiral *Trolle*, le grand chancelier *Friis*, le grand maître du royaume *Pierre Oxe*, *Daniel Rantzow*, *Henri Rantzow* son fils, *Jacob Uhlfeld* étoient

1588.

(1) On trouvera plus bas, dans l'histoire du successeur de *Fréderic II*, de plus grands détails sur la vie & les ouvrages de ce grand astronome : voyez ci-dessous à l'année 1597.

FREDERIC II. 1588.

tous des hommes très-éclairés. On a vu que *Tycho Brahe*, quoique issu d'une des plus anciennes & des plus illustres familles du Nord, n'avoit pas cru au dessous de lui d'accepter une place de professeur dans l'université de Copenhague. Mais de tous les grands du royaume que je viens de citer, aucun ne parut avec plus d'éclat à toute sorte d'égard que *Henri Rantzow* : non-seulement il possédoit les langues savantes & celles qui ont le plus de cours en europe ; ses vastes connoissances s'étendoient sur presque toutes les sciences, comme plusieurs de ses ouvrages en font foi (1) Il protégea, il encouragea les gens de lettres de tout son pouvoir, & ce pouvoir étoit grand. Il possédoit des biens considérables, soit dans les deux duchés, soit dans le royaume, & il étoit si riche que plusieurs princes

(1) J'ai eu occasion de parler de l'histoire qu'il nous a laissée en latin, de la guerre contre les Dithmarses sous le nom de *Cilicius Cimber*. On a encore de lui d'autres ouvrages, comme *Chersonesi Cimbricæ delineatio* : *speculum astrologicum*, un *traité de la conservation de la santé*, un sur *l'année climactérique*, sur les *périodes des Empires*, des épigrammes, une histoire de *Holstein*, &c.

s'adreſsèrent ſouvent à lui pour emprunter de l'argent. Il laiſſa pluſieurs monumens en *Holſtein*, & entr'autres une belle piramide qu'il fit élever à *Segeberg* à l'honneur du roi *Fréderic* après ſa mort. Ce ne ſont pas là les ſeuls monumens qui rendent encore témoignage aujourd'hui de la ſageſſe & de la proſpérité de ce règne heureux. Divers bâtimens magnifiques doivent leur exiſtence à *Fréderic II.* En 1562 il fit jeter les fondemens du château de *Fridericsbourg* qui devint par degrés une des plus belles réſidences royales qu'il y eut de ſon temps en Europe. A quelques lieues de-là il fit élever un autre grand château pour la défenſe du paſſage du *Sund* ſur les bords duquel il eſt ſitué. On avoit ſenti par l'expérience de la dernière guerre qu'il étoit néceſſaire de garder avec plus de ſoin ce fameux détroit, ſur lequel le Dannemarc exerce un empire ſi utile. Bientôt après le *Sund* fut orné & commandé tout à la fois par le château fort de *Cronenbourg*, qui a été ſouvent depuis augmenté & fortifié. La douane du *Sund* fut auſſi miſe ſur un pied plus fixe, plus ré-

FREDERIC II.

1588.

FREDERIC II. 1588.

gulier, & proportionné au nombre de tonneaux de chaque vaisseau. Nous ne faisons que nommer les châteaux d'*Anderskov* & de *Husum* construits sous ce règne, & les villes de *Fridericsodde* en Jutlande, & de *Fridericstadt* en Norvège dont le nom fait connoître le fondateur.

Voyez Resens Chronic Anhang. p. 439. & seq.

Le zèle de *Fréderic* pour la religion protestante a paru par divers traits que nous avons rapportés. Il eut été facile de les multiplier en entrant dans le détail de tout ce qu'il fit en sa faveur, soit dans l'Empire, soit ailleurs. Il nous reste encore plusieurs monumens de sa correspondance avec *Henri IV*, alors roi de Navarre. *Henri* accablé par la ligue catholique en 1583 sollicitoit le secours de *Fréderic*, & par ses lettres, & par *Ségur de Pardaillan* son ambassadeur. Les réponses du roi témoignent assez combien il eut désiré de le servir efficacément. Il s'efforça de ménager une paix entre ce prince & *Henri III*. Il se joignit aux autres princes protestans en leur offrant sa médiation par une ambassade solemnelle : il envoya dans un pareil but des ambassadeurs en Angleterre

& en Efpagne. Il permit à fa nobleffe de *Holftein* d'aller fous la conduite de *Fréderic de Rantzow* joindre les troupes que la reine *Elizabeth* affembloit dans les Pays-Bas. Si toutes ces démarches ne produifirent pas un grand effet, l'hiftoire de ces temps nous en donne la raifon, & nous fait affez entendre que les circonftances ne permettoient pas à *Fréderic* de faire plus fans nuire effentiellement aux intérêts de fes peuples. FREDERIC II. 1588.

Les exercices de dévotion auxquels il fut fidelle toute fa vie, & fa mort chrétienne & édifiante réfutent affez les bruits calomnieux dont fa mémoire a été chargée par des auteurs fans doute trop animés de l'efprit de parti (1).

(1) Comme *Botero* auteur italien dans fes relations univerfelles. On fait que ce prince lifoit fans ceffe l'écriture fainte, dont il avoit fait divers extraits pour fon ufage qui ont été imprimés plus d'une fois avec fa prière ordinaire. Ses devifes étoient: *mon efpérance eft en dieu feul*; & *Vildbrat eft fidelle*; c'étoit le nom d'un chien qu'il affectionnoit beaucoup, mais l'allufion de cette devife a été expliquée diverfement. Les quatre lettres initiales de cette devife qui font en allemand T. J. W. B. furent fubftituées par ce prince à l'image de la Vierge que les chevaliers de l'éléphant

FREDERIC II. 1588.

La reine Sophie de *Mecklenbourg* vécut après la mort de son époux à *Nikœping* dans l'isle de *Falster* jusques en 1631. Elle se rendit célèbre par ses connoissances chymiques; & elle prévint si bien le danger de cette étude par une sévère économie qu'elle laissa de grands trésors après sa mort. *Fréderic* eut d'elle sept enfans dont nous allons rapporter les noms suivant l'ordre de leur naissance :

Elizabeth née en 1573 : elle épousa en 1590 *Henri Jules* duc de Brunswick-Lunebourg.

Anne née en 1574 accordée en 1589 à *Jacques VI* roi d'Ecosse qui fut ensuite *Jacques I* roi de la Grande Bretagne : elle fut mère de l'infortuné *Charles I.*

Christian ou *Chrétien* né en 1577 le 12 d'Avril. C'est lui qui succéda au roi son père sous le nom de *Chrétien IV.*

Ulrich né en 1578, fut élu en 1590 évêque de *Schwerin*; en 1602 évêque de *Sleswic*, & mourut en 1624.

portoient auparavant, lorsqu'il renouvella cet ordre, & lui donna la forme qu'il a actuellement.

Auguste née en 1580, mariée en 1596 au duc *Jean Adolphe* de Holstein Gottorp. FREDERIC II. 1588.

Hedwige née en 1581, épousa en 1602 *Chrétien II* électeur de Saxe, & mourut sans postérité en 1641.

Jean né en 1583, mourut en 1602 à *Moscow* où il étoit allé pour épouser la princesse *Alexia* fille du czar *Boris Godonow*.

CHRETIEN IV, *LVI Roi de Dannemarc & septième de la maison d'Oldenbourg* (1).

DANS l'affliction si générale & si juste que la mort de *Fréderic II* venoit de répandre parmi ses sujets c'eut été pour eux un nouveau sujet de douleur bien légitime que la mino- CHRETIEN IV. 1588.

(1) L'histoire de ce règne a été écrite en Danois au commencement de ce siècle par M. *Slange* conseiller de conférence, revue par M. *Gramm*, & publiée à Copenhague en 1749 par les soins de M. *Langebeck*. Les premières parties de ce règne ont été données depuis en allemand sous une meilleure forme, & avec des additions considérables par M. T. H. Schlegel. L'usage fréquent que je ferai du travail de ces estimables auteurs m'oblige à reconnoître ici une fois pour toutes les obligations que je leur ai. Les lecteurs qui

CHRETIEN IV. 1588.

rité de son successeur, si le royaume se fut trouvé dans des circonstances difficiles & critiques. Enlevé presqu'au milieu de sa carrière par une mort imprévue, *Fréderic* n'avoit pris aucune mesure pour former une régence, ni manifesté aucune intention à cet égard. Il n'y avoit aucun usage qui pût suppléer à son silence. Depuis le règne de *Marguerite* on n'avoit point vu de minorité en Dannemarc, & celle de son fils *Olaüs* avoit été accompagnée de circonstances si différentes de celles-ci qu'on n'en auroit rien pu inférer, quand même le gouvernement, les usages, les opinions n'auroient pas souffert les plus grands changemens depuis la mort de cette princesse. Il est dans la nature de l'homme que l'expérience seule le rende prudent. Les peuples comme les particuliers n'imaginent les remèdes qu'après avoir éprouvé

regretteroient les détails que je crois devoir supprimer ou abréger, pourront les puiser avec sureté dans cette source abondante. A l'égard des autres mémoires & autorités que j'ai suivies dans l'histoire de ce règne long & mémorable, on les trouvera indiquées en leur lieu.

les maux. De-là vient que presque toutes les nations de l'Europe manquent encore des loix les plus essentielles. Et plus vous remonterez vers leur origine, plus vous y trouverez de preuves de leur longue enfance, & de restes de la barbarie dont elles sont à peine sorties.

CHRETIEN IV. 1588.

Le Dannemarc se trouvoit heureusement dans la situation du monde la plus favorable pour soutenir quelques secousses sans en être ébranlé. Il n'avoit pas joui depuis près d'un siècle d'une paix aussi profonde, & peut-être jamais d'une aussi grande prospérité. Tous ses voisins étoient intéressés par différens motifs à cultiver son amitié. Une seule religion y réunissoit tous les esprits, tandis que presque toute l'Europe exerçoit ou souffroit des persécutions religieuses. Le peuple étoit accoutumé à l'obéissance, & plein d'affection pour la famille régnante; les finances étoient en bon ordre, & les forces de terre & de mer dans cet état qui fait respecter une puissance de ses voisins, sans exciter chez eux ni jalousie ni défiance.

Aussitôt que la mort de *Frédéric*

CHRETIEN IV. 1588. eut été divulguée, tous les sénateurs s'étant rendus en hâte au château d'*Anderscow* s'y occupèrent de la formation d'un conseil de régence & de tutèle. *Jean* dit le jeune duc de *Sonderbourg* frère du roi défunt se hâta de venir réclamer cette tutèle en qualité de plus proche parent. Mais le sénat l'engagea bientôt à se désister de sa demande, qui ne pouvoit paroître bien fondée que relativement aux duchés. Après lui la reine douairière prétendit être à la tête de la régence & de la tutèle, à l'exemple des autres états de l'Europe où l'on ne conteste pas ce droit aux mères des rois mineurs. Et quelques sénateurs cédant à la force de ces raisons consentoient en effet à lui déférer la tutèle, mais le plus grand nombre s'y opposa avec tant de force que l'exclusion de la reine fut enfin décidée. C'étoit, nous dit un historien, pour faire voir qu'en Dannemarc les femmes n'ont aucun droit héréditaire à la couronne, & pour prévenir toutes les prétentions que cet exemple auroit pu autoriser dans la suite. La foiblesse de ces raisons est évidente, & celle qu'il ajoute est

Slange.

ſans doute la ſeule véritable ; c'eſt que le ſénat vouloit profiter de cette conjoncture favorable pour affermir & étendre ſon autorité. Il eſt certain, & ce dernier événement ſuffiroit ſeul pour le prouver, qu'il ne lui reſtoit que peu de choſes à faire à cet égard. Avoir pu exclure de la tutèle du jeune roi la reine ſa mère, & ſon oncle paternel ſans aucun prétexte ; c'étoit déjà ſans doute faire l'acte d'une puiſſance illimitée ; c'étoit s'égaler aux états généraux du royaume, qui, comme les repréſentans d'une nation libre, avoient ſeuls dans le ſilence abſolu des loix & des uſages le droit de décider une queſtion d'un ordre ſi relevé.

CHRE-TIEN IV. 1588.

La pluralité des ſénateurs ayant pris cette réſolution, la reine craignant d'exciter des troubles, & cédant aux inſtances du grand chancelier *Kaas*, conſentit après quelqu'irréſolution à faire le ſacrifice de ſes prétentions au repos de ſes peuples & au ſien. Mais elle n'abandonna pas également la tutèle de ſon fils comme duc de *Sleſwic* & de *Holſtein*, & la régence de la portion de ces pays qui lui appartenoit. Il ne

CHRETIEN IV. 1588.

pouvoit y avoir aucune difficulté pour ce qui regardoit le *Holstein* qui étant une province de l'Empire est gouverné par les loix de l'Empire. Là le pouvoir du sénat finissoit, parce que l'usage d'Allemagne est de confier la tutèle aux mères des mineurs : & à l'égard du *Slesvic* il se gouvernoit depuis long-temps à divers égards par les mêmes principes que le *Holstein*.

Après s'être mis en possession du droit exclusif de former un conseil de régence, le sénat procéda à la nomination des membres de son corps qui devoient le composer (1). Il fut réglé qu'on en choisiroit quatre qui furent le grand chancelier *Kaas*, le grand amiral *Munck*, *Rosencrantz* & *Valkendorff*. C'étoient tous des hom-

(1) Le nombre des sénateurs a souvent varié : ils étoient alors au nombre de vingt, savoir *Nicolas Kaas* grand chancelier; *Pierre Munck* grand amiral ; *George Rozencrantz* gouverneur de Jutlande ; *Christophle Valkendorff* grand trésorier ; *Pierre Guldenstierne* grand maréchal ; *Suenon Brahe* ; *George Skram* ; *Mandrup Parsberg*, *Eric Hardenberg*, *Haquin Ulfstand* ; *André Bing*, *Henri Belov*, *Axel Guldenstierne*, *Corfitz Viffert*, *Absalon Giæ*, *Jacob Seefeld*, *Brede Rantzov*, *Chrêtien Scheel*, *Albert Friis*, *Arild Huitfeld* chancelier.

mes d'une expérience & d'une habileté reconnue. En les revêtant de cette éminente dignité on leur remit une instruction qui leur ordonnoit de ne point quitter la personne du roi, d'expédier les affaires en son nom, & surtout de rendre la justice avec intégrité & impartialité, sans cependant toucher à la jurisdiction des tribunaux inférieurs, le tout conformément à ce qui s'étoit pratiqué jusques alors. Ainsi par cette réserve prudente on ne donnoit pas aux régens plus d'autorité qu'on n'en vouloit accorder au roi lorsque devenu majeur il prendroit leur place. L'époque de sa majorité fut fixée à vingt ans : comme il n'en avoit alors que onze on voit que le sénat s'assuroit d'un règne assez long. En annonçant à la nation la forme de gouvernement qu'il lui donnoit il enjoignit à chaque sujet de lui être fidelle & soumis comme au roi même au nom duquel la régence gouvernoit, & à qui la nation s'étoit liée par des sermens. Tout étant ainsi réglé l'on procéda aux obséques du feu roi. Toute la noblesse du royaume y fut invitée & le corps fut porté avec beaucoup

CHRETIEN IV.
1588.

de pompe dans l'église de Rofchild au milieu des regrets & des pleurs qui peuvent feuls honorer la mémoire des princes, & que toute la pompe poffible remplace fi mal.

CHRETIEN IV. 1588.

La nobleffe n'avoit pas été convoquée uniquement pour relever l'éclat de cette cérémonie. Avant que de la terminer les régens l'ayant affemblée dans la cathédrale, lui demandèrent fi chacun de fes membres étoit prêt à fervir la patrie en perfonne, à cheval & armé, quand on auroit befoin de fon fecours. Alors tous déclarèrent qu'ils étoient prêts à facrifier leurs biens & leurs vies pour fa défenfe, mais en même temps dix-huit députés remirent au nom de tout le corps un mémoire où ils expofoient quelques griefs & quelques demandes fur lefquelles ils défiroient d'être fatisfaits. Ils fe plaignoient par exemple de ce que l'on avoit donné au roi un gouverneur étranger: c'étoit un gentilhomme Allemand nommé *Rammel* : de ce que des étrangers poffédoient des fiefs dans le royaume; de ce qu'on avoit porté diverfes atteintes à leurs droits de chaffe & de pêche; de ce que

leurs domeſtiques & leurs ſerfs avoient été ſouvent arrêtés & empriſonnés contre la teneur de leurs priviléges, de ce qu'on avoit exigé d'eux des ſervices pénibles en temps de guerre dont ils n'avoient pas été dédommagés, &c. &c.

CHRETIEN IV. 1588.

La réponſe du ſénat à ces remontrances eſt très-remarquable. Loin d'être intimidé par le crédit, le rang & le nombre de ceux qui les faiſoient, loin de les ſatisfaire en tout ou en partie, les régens joignirent une cenſure à leur refus; ils leur reprochèrent d'être plus occupés des intérêts particuliers de leur ordre que de celui de l'état; ils s'affligèrent de ce que des étrangers étoient témoins d'une démarche ſi peu honorable à la nobleſſe Danoiſe; ils leur dirent qu'ils avoient pris de fauſſes allarmes, & qu'à l'égard de certains édits dont ils déſiroient le maintien, on y auroit pourvu également ſans leur avis. Sur l'article du gouverneur du roi & des étrangers établis dans le royaume, les régens répondirent qu'ils ne pouvoient rien changer à ce qui avoit été fait par le feu roi: la nobleſſe fut mécontente de cette réponſe;

CHRETIEN IV. 1588. mais elle se sépara sans repliquer, & tout ce qui résulta de sa démarche ce fut une nouvelle preuve de la solidité des fondemens sur lesquels reposoit l'aristocratie du sénat.

Les nouveaux administrateurs justifièrent d'ailleurs la confiance qu'on avoit dans leur sagesse. Ils assignèrent un douaire considérable à la reine *Sophie* qui se retira à *Nykæping* avec les princesses : ils protégèrent efficacément la navigation sur les côtes de Jutlande & de Norvège contre des pirates qui la troubloient ; ils montrèrent aussi leur respect pour les intentions du feu roi & leur amour pour les sciences en favorisant par de nouvelles gratifications les établissemens de *Tycho Brahe* dans l'isle de *Hveen*. A force de soin & dépenses *Brahe* les avoit conduits à leur perfection. Outre l'observatoire qu'il y avoit fait élever avec autant d'art que de magnificence, il établit dans son isle un labobatoire pour la chymie, une imprimerie pour les livres, une autre pour la gravure, & des atteliers pour plusieurs autres arts & métiers. Les régens ajoutèrent à leurs présens la promesse de

nouveaux ſecours & de leur recommandation auprès du roi lorſqu'il ſeroit en âge de ſentir le prix des connoiſſances pour leſquelles on faiſoit de ſi louables efforts. En effet il n'y avoit point alors d'état en Europe qui favorisât les ſciences avec cet éclat & cette libéralité. Le Dannemarc étoit cité avec admiration par les hommes de tout pays qui dans cette aurore de la philoſophie déſiroient avec ardeur qu'elle éclairât bientôt toutes les nations. Ils propoſoient cet exemple à tant de princes & de peuples qui livrés à l'oiſiveté, à la volupté, à la ſuperſtition laiſſoient dégrader les plus belles facultés que le ciel ait données aux hommes, ou ne les exerçoient que pour ſe forger de nouveaux fers & s'attirer de nouvelles calamités.

CHRETIEN IV. 1588.

La principale nobleſſe des duchés encouragée peut-être par l'exemple du ſénat de Dannemarc ſongeoit auſſi à profiter de la circonſtance d'une minorité. Elle étoit trop jalouſe de ſes priviléges pour ne pas chercher à les étendre; car l'ambition comme l'avarice ne cherche ſouvent à acqué-

Voyez ci-deſſus à l'année 1460.

CHRETIEN IV. 1588.

rir que pour mettre plus en sûreté ce qu'elle possède, & c'est d'ordinaire par-là qu'elle commence à devenir injuste. Les états de *Slefwic* & de *Holstein* en s'unissant sous *Chrétien I* & en se soumettant à lui, s'étoient expressément réservés le droit *d'élire* leurs ducs; & ce prince avoit reconnu que ses enfans ne succéderoient qu'en vertu d'une pareille élection. Mais jamais les états n'avoient exercé ce droit, & quoique dans toutes les occasions ils en eussent rappelé le souvenir, les deux duchés avoient toujours été transmis des pères aux fils, & partagés entre les enfans du dernier possesseur comme son héritage. Il falloit donc abandonner ce droit illusoire, ou le faire revivre en l'exerçant. Les états envisagèrent ce dernier parti comme le plus utile & le plus honorable. Ils pensoient qu'en revendiquant un droit de cette importance ils pourroient toujours l'échanger ensuite au besoin contre quelque solide avantage. La conjoncture secondoit merveilleusement leur dessein. Les duchés étoient presque sans chef. Le duc *Adolphe* de *Holstein Gottorp* étoit

mort depuis un an & demi, & ſes fils n'avoient point encore été reconnus & inveſtis. La mort du roi *Fréderic* mettoit l'autre moitié de ces provinces dans une ſituation pareille. Ce fut dans ces diſpoſitions que ces nobles ſe réunirent à *Kiel* : il s'agiſſoit de décider dans cette aſſemblée qui ſeroit le maître de ces provinces, & à quelle condition ce maître le ſeroit. On y vit arriver de Dannemarc *Brede Rantzow* ſénateur, & *Henri Rammel* gouverneur du jeune roi. Ils avoient ordre de demander au nom de ce prince & de ſes frères qu'ils fuſſent mis en poſſeſſion de la partie des duchés qui leur étoit échue par la mort du roi leur père. Tout ce que ces députés apperçurent dans la diète les intimida. Ils n'osèrent heurter de front tant de gens échauffés qui dans la circonſtance critique d'une minorité pouvoient prendre quelque parti dangereux. Ainſi ces deux miniſtres ne penſant qu'à ménager les eſprits tinrent un langage qui dans tout autre temps les eut fait juſtement accuſer de trahir les intérêts & les droits de leurs maîtres. Ils conſentirent à ce que le

CHRETIEN IV.
1588.

CHRETIEN IV. 1588.

jeune roi & ses frères ne fussent reconnus ducs de Slesvic-Holstein qu'en vertu d'une *élection régulière*; ils reconnurent dans les états de ces duchés *un droit de libre élection auquel ils se gardoient bien de vouloir porter aucune atteinte, & dont ils ne pouvoisnt blâmer les états d'être jaloux*, &c. Ils les assurèrent qu'aussitôt que le roi seroit majeur on l'engageroit à confirmer leurs priviléges; que s'il le refusoit, *l'acte de soumission & d'hommage qu'ils lui auroient prêté seroit nul, & les états autorisés à élire un autre duc à sa place.*

Ce langage étoit extraordinaire, il faut l'avouer, dans la bouche de ces ministres, & il n'est pas surprenant que plusieurs historiens les aient accusés d'avoir sacrifié les droits de leur prince à l'ambition du sénat de Dannemarc & des états du duché, entre lesquels ils supposent un concert de vues ambitieuses. Cependant quand on considère que ces deux ministres étoient accrédités par la reine douairiere aussi-bien que par le sénat & qu'ils restèrent toujours en faveur, même lorsque le roi eut atteint l'âge de majorité, on est tenté

de croire qu'il ne faut rejeter leur extrême facilité que sur la crainte de tout perdre en voulant tout conserver. CHRETIEN IV. 1588.

L'aîné des princes de la branche de *Holstein Gottorp* nommé *Philippe*, qui devoit avoir la même crainte & une bien plus grande encore, lui qui n'étoit pas plus en possession de sa portion des duchés que le jeune roi de la sienne, lui qui ne possédant d'ailleurs ni couronne ni même aucun bien devoit être un prince, si les états l'agréoient, ou un simple gentilhomme s'il se brouilloit avec eux, *Philippe*, dis-je, montra cependant plus de courage que les ministres du roi. Il refusa nettement de se soumettre à une élection, & réclama les états de son père pour lui & ses frères à titre d'héritage. Mais quoiqu'il fut soutenu par tout le crédit & les recommandations du landgrave de Hesse, la noblesse des duchés resta inébranlable dans ses résolutions, & s'irritant enfin de la résistance du jeune prince, elle alla jusques à le menacer de lui donner l'exclusion & d'élire le roi pour son seul & unique maître. Cette menace lui arracha enfin l'aveu de ce droit

CHRETIEN IV. 1588. d'élection qui étoit devenu la chimère favorite de cette noblesse, & dès-lors il fut élu dans la même assemblée aussi-bien que le roi sans aucune autre difficulté.

La cérémonie de l'hommage & du serment fut cependant encore différée. Les états vouloient auparavant qu'on entendît & qu'on redressât un certain nombre de griefs qu'ils exposèrent au long. Les villes demandoient à dépendre à l'avenir, non du prince dans les états duquel elles étoient situées, mais de la régence commune du roi & du duc. La noblesse vouloit que son service en temps de guerre fut réglé sur un meilleur pied, &c. &c. Mais le duc *Philippe* éluda toutes ces demandes; & les ministres du roi ayant allégué le défaut d'instructions, cette affaire fut suspendue aussi-bien que l'hommage. Les ducs & les ministres du roi croyoient sans doute avoir racheté à un assez haut prix l'avantage que la minorité donnoit aux états.

Jusques-là il n'avoit point été question de la ville de *Hambourg* qui devoit cependant de toute ancien-

CHRE-TIEN IV. 1588.

neté un hommage aux ducs de *Holſtein*, comme toutes les autres villes de la province. On a ſouvent obſervé dans le cours de cette hiſtoire avec quelle perſévérance cette ville travailloit à s'affranchir par degrés de cette dépendance en ſe mettant ſous la protection immédiate de l'Empire. Les difficultés qu'elle faiſoit naître au ſujet de l'hommage entroient dans ce plan. Elle avoit ſu le différer d'année en année ſous le règne de *Fréderic II*, & au moment où il étoit impoſſible de l'éluder plus long-temps, la mort de ce prince étoit venue lui offrir de nouveaux moyens de délais. Auſſi lorſque les jeunes princes après leur élection firent demander cet acte de ſoumiſſion aux Hambourgeois, ils ſe fondèrent pour la différer ſur ce que leurs co-états ne l'avoient point fait encore, & ſur ce que les princes n'avoient pas encore reçu eux-mêmes l'inveſtiture du *Holſtein*. En effet cette inveſtiture avoit été déjà demandée à l'empereur, mais elle ne fut conférée que l'année ſuivante.

Il reſtoit encore une autre inveſtiture à recevoir qui n'étoit pas ſu-

CHRETIEN IV. 1589. jette à toutes ces difficultés. Je veux parler de celle du duché de *Slefwic* comme fief mouvant de la couronne. Tous les fénateurs ayant eu ordre de fe rendre à Copenhague, cette affemblée préfidée par les feigneurs régens fit fommer les ducs d'y venir recevoir l'inveftiture de ce qu'ils poffédoient dans le *Slefwic*. Ils y envoyèrent leurs plénipotentiaires & le roi lui-même s'y fit repréfenter dans fa qualité de duc, par *Henri Rantzow*. Cet acte n'a plus befoin d'être expliqué. Tout fe paffa comme dans le précédent, & conformément au traité d'Odenfée.

Voyez ci-deffus à l'année 1580.

L'année fuivante les états des duchés confentirent enfin à prêter l'hommage & le ferment de fidélité à leurs princes. Ils s'affemblèrent à *Flensbourg*, & deux fénateurs avec *Rammel* gouverneur du roi y repréfentèrent ce prince dans cette cérémonie. Ils furent obligés en même temps de promettre aux états que leurs priviléges leur feroient confirmés lorfque le roi feroit majeur, dans la même forme qu'ils l'avoient été par *Fréderic II*. *Philippe* y vint auffi recevoir un pareil hommage comme aîné de

de la branche de *Holstein Gottorp.* Les états renouvellèrent leurs griefs à cette occasion, & insistèrent sur ce qu'ils fussent incessamment redressés; mais ils parurent tellement compliqués avec d'autres questions difficiles, qu'après beaucoup de débats on ne put rien arrêter si ce n'est qu'on en traiteroit bientôt dans une nouvelle diète. La mort inopinée du jeune duc *Philippe* qui suivit de près fit renvoyer cette diète à un temps plus éloigné. Il fut remplacé par son frère *Jean Adolphe* déjà archevêque de *Brême* & évêque de *Lubeck* qui content de ses nouveaux états résigna ses bénéfices à son frère cadet.

CHRETIEN IV. 1590.

Il étoit temps de faire connoître aux Norvégiens le monarque que le sénat leur avoit donné, & auquel ils avoient promis de se soumettre. Il falloit recevoir leurs hommages & leurs sermens, & prendre avec eux en retour les engagemens ordinaires. Tout cela exigeoit un voyage en Norvège, & c'étoit sans doute la jeunesse du roi qui l'avoit fait différer; mais la maturité précoce de son esprit, la force de sa santé,

en 1591.

CHRETIEN IV. 1591.

son goût même pour la navigation qui se développant de bonne heure l'avoit déjà rendu habile dans cet art, toutes ces considérations déterminèrent les régens à le conduire en Norvège sans plus de délais. Une escadre l'escorta jusques à *Opslo*, aujourd'hui *Christiania*; le grand chancelier, l'amiral & le grand trésorier l'y accompagnèrent. Les vassaux & officiers de la couronne, les évêques, les députés du clergé, des villes & des paysans lui prêtèrent serment de fidélité pour eux & pour tout le royaume. Le jour suivant les principaux membres des états s'étant rassemblés remirent au roi un mémoire contenant les griefs dont ils demandoient la réparation. La noblesse, le clergé, les bourgeois & les paysans avoient tous leurs sujets de plainte particuliers. Les régens promirent de les examiner avec attention dans une assemblée complète du sénat. La matière étoit en effet importante & digne d'une mûre délibération. D'ailleurs on étoit pressé de retourner à Copenhague. Ainsi le reste du court séjour que le roi fit en Norvège se passa à juger des

caufes particulières, & à prendre part aux fêtes & aux réjouiſſances publiques.

CHRETIEN IV. 1591.

Peu de temps après leur retour le roi & les régens aſſemblèrent à Copenhague tous les ſénateurs. Ces ſortes d'aſſemblées qui ſe tenoient ordinairement une fois l'année étoient tout à la fois le grand conſeil du roi & de la nation pour les affaires importantes, & le tribunal ſuprême auquel ſe portoient en dernier reſſort les cauſes majeures & tous les griefs que les ſujets pouvoient avoir à alléguer. Dans celle-ci il fut d'abord queſtion de juger quelques procès, & entr'autres celui qu'intentoit à trois gentilshommes un Jutlandois nommé *Skram*, que ces jeunes gens avoient attaqué & cruellement mutilé. Cette affaire fournit une occaſion au jeune roi de faire connoître ſon caractère par un trait aſſez remarquable. Pluſieurs ſénateurs paroiſſant incliner à uſer d'indulgence envers les coupables en conſidération de leur naiſſance, *Chrétien* demanda ſi la loi ne prononçoit aucune peine dans les cas de cette eſpèce. Le chancelier ayant répondu que la ſeule loi de Scanie

CHRETIEN IV. 1591.

en faisoit mention, & statuoit la perte de l'honneur & une amende; mais que cette loi d'une province ne pouvoit être appliquée à ce qui s'étoit passé dans une autre, le jeune prince se leva & prenant la parole avec une extrême vivacité: *quoi!* dit-il, *un gentilhomme de Jutlande n'est-il pas l'égal d'un gentilhomme de Scanie? Une action aussi brutale ne déshonore-t-elle pas un gentilhomme de quelque province qu'il soit? Que les coupables soient donc condamnés à cette peine: c'est ainsi que je les juge.* Les sénateurs surpris ne purent s'empêcher d'acquiescer à ce jugement d'un prince de quatorze ans qui causa sans doute encore une admiration & une joie plus grandes dans le reste de la nation. En effet si d'un côté cette saillie vertueuse dans son principe faisoit honneur au cœur du jeune monarque, la hardiesse avec laquelle il passoit par dessus des formes établies pouvoit donner quelque inquiétude à des hommes d'état.

Les griefs allégués par les Norvégiens occupèrent surtout cette assemblée. Les plaintes de l'ordre du clergé, de celui des bourgeois & des

paysans étoient peu considérables, & on y eut bientôt remédié par quelques ordonnances. Celles des nobles étoient graves & en grand nombre. Les principales concernoient leurs priviléges qui selon eux avoient été attaqués & restreints de plusieurs manières, mais surtout par les chanceliers étrangers qu'on leur avoit donnés, & qui avoient distrait ou emporté en Dannemarc les titres les plus précieux de leurs libertés & des droits du royaume. Le sénat répondit très-favorablement à presque toutes leurs demandes. Il leur promit de faire rechercher & restituer tous les anciens titres & actes appartenant à la Norvège, de leur donner un chancelier choisi entre un certain nombre de sujets qu'ils présenteroient eux-mêmes, & cela fut exécuté sans délai. Il s'engagea à ne plus conférer qu'à des Norvégiens les fiefs de la couronne de Norvège, ce qui causa d'autant plus de joie qu'il n'y avoit alors que trois de ces fiefs qui ne fussent pas dans des mains étrangères. Enfin il prit diverses mesures pour relever & soutenir la noblesse de ce royaume, & il ordonna con-

CHRETIEN IV.

1591.

CHRETIEN IV. 1591.

formément à ses désirs qu'on réparât soigneusement les places fortes qui lui servoient de défense. Je passe sous silence plusieurs articles de moindre conséquence: ceux qu'on vient de rapporter suffisent pour nous donner une idée de l'état de la Norvège à cette époque. Il est aisé de s'appercevoir que la noblesse Norvégienne n'avoit pas prospéré sous le gouvernement de la noblesse Danoise, depuis que les tumultes arrivés sous *Chrétien III* avoient fourni un prétexte à celle-ci d'appésantir son joug. Le sénat actuel venoit de se montrer plus politique & plus juste dans sa conduite avec cette brave & fidelle nation; mais malgré tout ce qu'il fit ou promit de faire en cette occasion en faveur des gentilshommes Norvégiens, le coup étoit porté, & cet ordre ne se releva jamais. Il continua à tomber dans l'obscurité, ou à s'éteindre dans l'indigence, & il reste à peine aujourd'hui quelque foible reste de cette noblesse aurefois aussi nombreuse que fière & remuante, & qui avoit tant de fois porté la terreur chez les étrangers, & le trouble dans son propre sein.

En s'attachant les Norvégiens par ces justes égards, les régens également prudens dans leur conduite avec les états voisins savoient affermir la paix dont le royaume jouissoit sans lui faire rien perdre de sa dignité. Ce fut sur ces principes de fermeté & de modération qu'ils négocièrent avec les Suédois dans une conférence qu'ils eurent avec leurs députés. On s'étoit promis par le traité de *Stettin* de tenir ces conférences aussitôt qu'il s'élèveroit le différend le plus léger entre les deux nations. Le lieu, la forme, la manière d'y traiter avoient été prévus avec tant de soin qu'une rupture sembloit être devenue bien difficile. Il faut convenir du moins qu'on prévenoit par-là celles qui pouvoient naître d'un mal-entendu ou du premier mouvement d'un prince ou d'un ministre trop impétueux. Trois sénateurs de chaque royaume s'étant donc réunis sur les frontières exposèrent & discutèrent les divers griefs qu'ils avoient à la charge l'un de l'autre. Les Suédois se plaignoient entr'autres choses des liaisons du Dannemarc avec les Russes leurs ennemis. On leur fit entendre

CHRETIEN IV.
1591.

CHRISTIEN IV. 1591.

que les ambaſſadeurs Ruſſes n'avoient eu d'autre objet en venant en Dannémarc que de féliciter le roi ſur ſon avénement, & de fixer les limites des deux états, aux extrémités de la Laponie où ils ſe touchent. Mais on leur refuſa de ſuſpendre le commerce & la navigation avec les Ruſſes comme les Suédois le déſiroient. On renvoya à cinq ou ſix ans la déciſion finale du différend ſur l'uſage des trois couronnes dans les armoiries, différend ſur lequel le traité de *Stettin* n'avoit prononcé que proviſionnellement. Les autres difficultés beaucoup moins importantes furent également applanies ou du moins éludées, & les miniſtres des deux côtés s'en retournèrent ſatisfaits.

Les villes anſéatiques n'étoient pas traitées avec autant d'égards. Leurs députés venoient de s'aſſembler extraordinairement à *Lubeck*, pour rechercher les cauſes & les remèdes du dépériſſement de leur commerce. En effet cette ligue anſéatique autrefois ſi floriſſante, & même ſi formidable dans tout le Nord, voyoit ſa puiſſance preſqu'anéantie & ſon crédit s'évanouir avec ſes richeſſes. C'é-

toit bien envain qu'elle vouloit lutter contre sa mauvaise fortune. Sa décadence tenoit à un concours de causes dont il n'y en avoit aucune qui ne fût au-dessus de son pouvoir. Elle avoit son principe dans la découverte de l'Amérique, dans le progrès des lumières, dans celui de l'art militaire & surtout de l'attaque des places, désormais toujours faciles à prendre, dans l'établissement des troupes réglées si fatales à toute liberté, dans la communication que les Anglois s'étoient ouverte avec la Russie par Archangel, enfin dans l'élévation de cette république de marins & de commerçans formée si rapidement dans les marais des Pays-Bas; avides & infatigables rivaux dont nulle nation ne pouvoit soutenir la concurrence. A ces causes générales il faut joindre les atteintes particulières que la jalousie des autres nations avoit portées au commerce des villes anséatiques. C'est ainsi que la reine d'Angleterre & les Hollandois avoient troublé ou restreint leur navigation, & qu'on avoit peu respecté leurs priviléges à *Bergen* en Norvège où étoit un de

CHRETIEN IV. 1591.

CHRETIEN IV. 1591.

leurs principaux établissemens. Ils désiroient & avec raison de faire remettre les choses sur l'ancien pied, & ce fut un des principaux objets des délibérations de leurs députés, mais ils virent bientôt que les circonstances leur étoient peu favorables, & que le parti le plus sage étoit de s'y soumettre.

Le jeune monarque continuoit cependant à se rendre cher à la nation par les grandes espérances qu'il lui donnoit, & qui se confirmoient de jour en jour. Son génie le portoit surtout aux connoissances qui servent à former un général de terre & de mer. On en vit une nouvelle preuve dans une visite qu'il fit au célèbre *Tycho Brahe* dans son isle de
1592. *Hveen*. Il y donna la plus grande attention à tous les instrumens, les atteliers, les choses curieuses dont ce lieu étoit rempli, & il se montra digne par son empressement à s'instruire, son intelligence, & ses libéralités de posséder dans ses états un homme si illustre & le plus beau monument que l'amour des sciences eut élevé depuis leur renouvellement. *Chrétien IV* s'arrêta quelque temps

dans cette isle; il s'y fit instruire de divers détails relatifs à l'astronomie, aux mathématiques, mais surtout au génie & à l'architecture navale qui étoit son étude favorite. Il recommanda à *Brahe* un nombre de jeunes gens qu'il vouloit faire instruire à son école auxquels il assigna des pensions sur ses revenus particuliers. Il augmenta ceux de *Brahe* lui-même.

CHRETIEN IV. 1592.

Il ajouta à ces dons celui de son portrait, présent que ce savant acquitta par une sphère qu'il avoit faite lui-même, & qu'il donna au roi; elle représentoit avec beaucoup d'art les mouvemens des astres & les autres apparences célestes. Toutes ces marques d'estime donnèrent dès-lors de la jalousie à qnelqu'une de ces ames viles qui se trouvent toujours à la suite des rois, & qui ne pouvant rien faire de glorieux ou d'utile cherchent à abaisser le mérite qu'ils ne peuvent atteindre. On croit du moins que c'est dès-lors que les ennemis de *Tycho Brahe* conçurent le lâche projet de le persécuter; projet qu'ils n'exécutèrent que trop bien dans la suite, comme on le dira en son lieu.

CHRETIEN IV. 1592. Cette application à des objets sérieux & utiles, cet empressement à cultiver son esprit dans un âge où la plupart des princes ne vivent que pour les amusemens, méritèrent de bonne heure au jeune *Chrétien* l'estime de ses sujets & des étrangers. L'empereur *Rodolphe II* lié avec *Tycho Brahe* par le goût des mêmes sciences, entendit parler avec joie de l'accueil qu'elles recevoient à la cour du roi de Dannemarc, de la protection qu'elles pouvoient en espérer, & du mérite de ce prince. Il voulut lui donner des marques de son estime; & dès que *Chrétien* fut
1593. entré dans la dix-septième année, il lui accorda une dispense d'âge pour qu'il pût prendre possession des états de *Holstein* & d'*Oldenbourg*, *ne croyant pas*, disoit-il, *qu'il y eut personne qui l'égalât en justice, en sagesse & en bonté, & qui pût être plus capable du gouvernement.* Ainsi devenu majeur dans cette partie de ces états & dans le duché de *Sleswic* le roi alla y recevoir de nouveaux sermens de fidélité, & confirma de son côté les priviléges des prélats, de la noblesse & des villes.

Il renouvella & confirma l'union établie par *Chrétien III* entre ces duchés & le royaume, & donna à *Rammel* son gouverneur la principale part à l'administration de ces provinces. A l'égard du partage qu'il restoit à en faire entre ses frères & lui, il commença dès-lors à en être question, mais cette affaire toujours si délicate & si épineuse faisoit entrevoir des difficultés qui la firent renvoyer à un autre temps.

CHRÉTIEN IV. 1593.

Voyez ci-dessus à l'année 1533.

La mort du grand chancelier *Nicolas Kaas* occasionna l'année suivante de nouveaux changemens dans la régence. Je dis nouveaux, parce qu'il s'en étoit déjà fait par la démission volontaire du grand trésorier *Valkendorff* auquel avoit succédé *Haquin Ulfstand*; & par celle du grand amiral *Munck*: ces démissions annonceroient assez que la minorité de *Chrétien IV* fut orageuse comme toutes les autres, & qu'il ne régna pas toujours beaucoup d'harmonie entre les membres de la régence, quand nous ne le saurions pas d'ailleurs. En effet l'histoire nous apprend que leur mésintelligence éclata souvent au-dehors, & qu'elle eut pu avoir de

1594.

CHRE-TIEN IV. 1594. fâcheuses suites, si la reine douairiere ne les eut prévenues. Les causes de ces brouilleries trop fréquentes nous sont inconnues, & elles ont eu trop peu d'effets remarquables pour qu'il importe de les rechercher. J'observerai seulement que la mort du grand chancelier fut une perte réelle. C'étoit un homme digne de cette place éminente par son savoir, par ses talens & par sa longue expérience acquise dans les négociations les plus importantes & les commissions les plus difficiles. Ainsi des quatre régens élus d'abord après la mort de *Fréderic II*, il ne restoit plus que *George Rosencrantz*.

L'office de grand chancelier devenu vacant par la mort de *Kaas* donna lieu de délibérer dans le sénat, s'il ne convenoit pas de déclarer le roi majeur. Il étoit de règle que le roi seul conférât cette éminente dignité, la première du royaume après celle du grand-maître (1). Lui

(1) Le grand chancelier étoit le principal ministre du roi & du royaume. Toutes les affaires de la plus haute importance, intérieures & étrangères, étoient sous sa direction,

ſeul en effet en diſpoſoit en faveur de qui il jugeoit à propos, ſénateur ou non, & ſans que le ſénat lui recommandât perſonne, comme c'étoit l'uſage pour les autres grands offices. On alléguoit d'ailleurs la maturité bien reconnue de l'eſprit du jeune monarque, ſes connoiſſances avancées, ſon émancipation dans ſa qualité de duc de *Sleſwic* & de *Holſtein*, l'âge de 18 ans qu'il avoit atteint, l'exemple de toutes les autres nations dont aucune n'attend plus long-temps la raiſon dans ſes maîtres, tandis que pluſieurs ſont même perſuadées que la Providence veillant particulièrement ſur les rois les rend dignes de l'être dès l'âge de quatorze ans. Toutes ces repréſentations ne produiſirent pour lors aucun effet. Le roi reſta mineur, & la place de grand chancelier ne fut

CHRETIEN IV. 1594.

& c'eſt pour cela qu'il accompagnoit d'ordinaire le roi dans tous ſes voyages. Il ne faut pas confondre cette dignité avec celle de chancelier du royaume : celui-ci étoit le chef de la juſtice, à-peu-près ce qu'eſt le Lord chef de juſtice en Angleterre.

Voyez là-deſſus une ſavante note de M. *Schlegel* : vie de *Chrétien IV.* p. 172. not. 110.

CHRÉTIEN IV. point pourvue. *Seefeld* fut nommé à la place de *Kaas*, mais comme régent seulement.

1594. A l'égard des duchés de *Slesvic* & de *Holstein*, le roi devenu majeur dans ces provinces en prit possession solemnellement dans une assemblée des états. Les prétentions de ces états, celles des diverses branches de la maison, celles des frères du roi, le gouvernement infiniment compliqué de ces deux provinces, tout cela étoit une source intarissable de difficultés, de procès & d'inimitiés secrètes ou déclarées. La reine douairière en qualité de tutrice de ses deux fils cadets sollicitoit pour eux un établissement dans les duchés. Une suite non interrompue de partages de cette espèce depuis *Chrétien I* jusques à *Fréderic II* sembloit avoir donné force de loi à cette dangereuse coutume. D'un autre côté à mesure que ces partages se multiplioient les inconvéniens qui en résultoient réclamoient avec plus de force contre cette fatale politique. La plupart des maisons souveraines de l'Empire ou se gouvernoient déjà par des règles opposées, ou aspiroient

à les établir. Le jeune monarque étoit trop éclairé pour ne pas souhaiter d'arrêter aussi chez lui les progrès d'un abus qui tendoit à anéantir tôt ou tard la puissance de sa maison : il éluda encore les demandes de sa mère & de ses frères, quoiqu'appuyées par les vœux intéressés de la noblesse des duchés. Il s'opposa à ce que ces deux princes obtinssent le droit de séance & de suffrage à la diète de l'Empire comme ducs de *Holstein*. La reine avoit sollicité cette grâce pour eux; mais on l'engagea à se désister de sa poursuite, & sur les représentations du roi & du duc de *Holstein Gottorp*, l'empereur & les électeurs la refusèrent nettement. Ce droit une fois acquis à ces princes les établissoit nécessairement ducs de *Holstein*, & par cela même autorisoit les nouveaux partages qu'on avoit sérieusement résolu de supprimer.

CHRETIEN IV.

1594.

A l'extrémité opposée de ses états le roi avoit d'autres chocs à soutenir. Les Russes s'étendoient de jour en jour dans des portions de la Laponie qui relevoient depuis des siècles de la couronne de Norvège, & 1595.

CHRETIEN IV. 1595.

ils extorquoient des tributs de ses sauvages habitans. Qui eut cru que cette stérile contrée pouvoit devenir jamais un objet d'ambition pour les princes voisins, eux qui régnoient déjà sur des états beaucoup plus vastes qu'il n'en étoit besoin pour leur propre grandeur & pour le bonheur des nations qui leur étoient soumises ? Cependant non-seulement les Russes vouloient s'en approprier quelques parties, mais les Suédois formoient aussi des projets sur ces provinces; & l'on verra bientôt à quelles extrémités ces querelles une fois allumées portèrent les deux nations. Il n'est pas temps encore d'exposer ce qui donna lieu à ces démêlés, ni les titres & les prétentions des divers partis : il suffit de remarquer ici qu'elles datent de cette année. A l'égard des Russes ils se contentèrent de proposer des congrès pour fixer des limites, & ces négociations souvent interrompues, presque toujours inutiles, ne finirent du moins jamais par des voies de fait.

La Norvège reçut en même temps un ordre du sénat de Dannemarc qui lui imposoit une contribution extraor-

dinaire. C'étoit pour ſubvenir aux frais du couronnement du roi qui devoit ſe faire l'année ſuivante. La choſe en elle-même n'étoit ni nouvelle ni irregulière: l'uſage aſſujettiſſoit tous les ſujets du roi à cette ſorte d'impoſition ; mais c'étoit peut-être la première fois que le ſénat de Dannemarc levoit des impôts ſur les Norvégiens qui ſe croyoient les ſujets, non de ces ſénateurs en quelque ſorte étrangers pour eux, mais du prince auquel ſeul ils s'étoient ſoumis.

CHRETIEN IV.

1595.

Pendant que tout ſe préparoit pour cette grande cérémonie le roi accompagné du grand amiral *Munck*, des ſénateurs *Seefeld* & *Rantzow*, de *Henri Rantzow* gouverneur de *Holſtein*, & d'une eſcorte brillante de ſept cent cavaliers, entreprit un voyage dans les provinces voiſines de l'Allemagne. Il ſe rendit d'abord à Hambourg où il fut reçu avec beaucoup de pompe ; il fit enſuite quelque ſéjour chez les ducs de Brunſwick & de Lunebourg ſes parens, & à *Berlin* où l'électeur avec toute ſa famille lui fit l'accueil le plus diſtingué. En paſſant à *Magdebourg* il vit la princeſſe *Anne Ca-*

CHRETIEN IV. 1595.

therine de *Brandebourg* petite fille de l'électeur qu'il épousa dans la suite. Et il retourna dans ses états par le *Mecklenbourg*, où il s'embarqua après avoir fait une visite au duc *Ulrich* son ayeul maternel. Il invita durant ces voyages ce prince & plusieurs autres aux fêtes de son couronnement : car dans ce temps-là ces visites étoient entre les princes voisins & amis un usage de bienséance, comme elles le sont encore aujourd'hui entre particuliers. L'intervalle entre la condition des rois & celle des autres hommes n'étoit pas si vaste qu'il l'est devenu depuis. La liberté, la simplicité des mœurs les rapprochoient encore. Dans les pays du Nord la plupart des princes n'avoient long-temps vécu que comme les premiers gentilshommes de leurs états.

Toute la noblesse des deux royaumes devoit aussi assister à cet acte solemnel du couronnement. Le sénat lui adressa des lettres qui lui enjoignoient de se rendre pour cet effet à Copenhague au milieu du mois d'Août, bien montée & bien équipée. Tous les princes amis ou alliés

de la maiſon royale furent auſſi invités dans les formes ; & dans le temps fixé pluſieurs princes de la maiſon de Brandebourg, de celles de Lunebourg, de Sleſwic Holſtein, un comte Palatin de Neubourg, un duc de Poméranie, arrivèrent avec de nombreuſes eſcortes. Ceux qui s'excusèrent d'y venir en perſonne comme le roi d'Ecoſſe, l'électeur de Saxe, &c. s'y firent repréſenter par leurs ambaſſadeurs. Les villes de *Lubeck*, de *Hambourg*, de *Dantzig*, de *Roſtock*, de *Stralſund* y envoyèrent auſſi des députés dans ce but. L'éclat de la fête devoit être encore relevé par les nôces de la princeſſe *Auguſte* sœur du roi qui fut accordée dans le même temps à *Jean Adolphe* chef de la branche de *Holſtein Gottorp*. Avant que tous ces hôtes arrivaſſent, le ſénat aſſemblé expédioit les affaires qui ne pouvoient ſouffrir de délai. Une des principales étoit de réparer les pertes que ſon corps avoit faites depuis la mort de *Fréderic II*, & de pourvoir aux grands offices de la couronne. La mort de *George Roſencrantz* venoit de laiſſer une huitième place vacante

CHRETIEN IV. 1596.

CHRETIEN IV. 1596.

dans le sénat. Le roi dispoſa de ces emplois de la manière ſuivante. *Christophle Valkendorff* de grand tréſorier fut fait grand maître, *Chrétien Früs* grand chancelier, *Pierre Munck*, grand maréchal, & huit nouveaux ſénateurs furent nommés, *Rammel* gouverneur du roi, *George Früs*, *Gyllenſtierne*, *Brahe*, *Lycke*, *Roſenſpar*, *Brock* & *Chrétien Holck*.

Après cela il fut queſtion de dreſſer le projet de la capitulation que le roi devoit donner à ſes peuples en échange de la couronne. De tous les actes du couronnement c'étoit le plus important ſans doute: c'étoit celui qui limitoit les pouvoirs du roi, déterminoit ceux du ſénat & des états, renouvelloit & confirmoit les principales loix politiques du royaume. En vain chercheroit-on dans quelqu'autre ſource des notions plus ſûres & plus exactes du droit public de ce temps-là. Il n'en reſte preſque pas d'autres monumens publics & authentiques. Cette conſidération nous oblige à donner ici un extrait de la capitulation qui fut arrêtée & ſignée entre *Chrétien* & le ſénat, après diverſes délibérations

qui durèrent plusieurs jours. Elle étoit presque mot à mot la même que celle de *Fréderic II* dont nous n'avons rapporté que quelques traits, pour ne pas la répéter dans l'histoire de ce règne-ci, où la connoissance de cette pièce est beaucoup plus importante. Elle étoit composée de 48 articles, & d'un préambule dont voici la traduction littérale.

CHRETIEN IV. 1596.

« *Nous Chrétien IV*, roi &c. Dé-
» clarons par les présentes que nos
» bien-aimés les nobles & spectables
» sénateurs de Dannemarc nous
» ayant choisi & élu du vivant de
» très-haut & très-puissant prince
» *Fréderic II* de glorieuse mémoire,
» notre très-cher père, & nous
» ayant reconnu & désigné pour être
» après lui seigneur & roi des royau-
» mes de Dannemarc & de Norvège:
» de même la noblesse, les habitans
» des villes, les paysans & toute la
» communauté du royaume, nous
» ayant aussi reconnu pour leur lé-
» gitime seigneur & roi, & en cette
» qualité nous ayant prêté foi &
» hommage: de plus l'usage étant
» dès le commencement qu'un roi
» en recevant la couronne royale

CHRETIEN IV. 1596.

» s'engage avec les sénateurs de » Dannemarç pour eux & pour la » noblesse & tous les habitans du » royaume, & par des lettres scel- » lées de son sceau, & confirmées » par son serment, promette à tous, » & à un chacun en particulier, de » faire droit & justice, suivant la » loi, & de leur confirmer leurs » libertés & leurs priviléges : A ces » causes nous nous sommes réunis » avec nos chers sénateurs (1), & » au nom de la Sainte Trinité nous » avons accordé & promis l'exécu- » tion des articles suivans ». (Après le premier article qui concerne le maintien de la religion & de la justice, suivent ceux qui ont rapport aux droits du sénat, de la noblesse ou du royaume en général. Ils se suivent sans aucun ordre dans l'original ; mais le lecteur préférera sans doute de les trouver rangés dans cet extrait sous ces trois chefs principaux).

Articles rélatifs au sénat.

« La suprême autorité dans le

(1) Ici se trouvent les noms des sénateurs au nombre de 21.

» royaume appartenant principalement au roi, & le roi ne pouvant l'exercer tout ſeul, il y aura toujours un grand-maître du royaume, un grand chancelier & un grand maréchal pris dans l'ordre de la nobleſſe Danoiſe, leſquels conjointement avec les autres ſénateurs aideront au roi à gouverner l'état, & à expédier les affaires publiques.

CHRETIEN IV. 1596.

» Le roi n'entreprendra aucune guerre qu'avec le conſentement des ſénateurs de Dannemarc.

» Comme les ſénateurs, la nobleſſe & tous les habitans du royaume ſont obligés de ſe ſoumettre à la juriſdiction du roi & du ſénat; de ſon côté le roi devra faire juſtice à chaque membre du ſénat, ne lui marquer aucune inimitié, mais bien faire exécuter les jugemens que le ſénat aura rendus.

» S'il arrive que quelque perſonne noble ou roturière ſouffre quelqu'injuſtice de la part du roi, elle aura une pleine liberté d'aller donner connoiſſance au grand-maître, au grand chancelier, ou au grand maréchal, afin de détourner par

CHRETIEN IV. 1596.

» leur moyen le roi d'y persister. » Que si le roi refuse de se laisser » mieux informer (ce qu'il promet » de ne point faire), il devra assi» gner en faveur du plaignant un » jour auquel il sera entendu par » les sénateurs & par quelques mem» bres de la noblesse appelés par le » roi à cet effet, & il fera rendre » un jugement définitif sur cette » affaire par ces juges conformément » aux loix du pays.

» Lorsqu'un homme de bonne ré» putation sera accusé & calomnié » devant le roi, il refusera d'ajou» ter foi à cette simple accusation » jusques à ce que l'accusateur ait » porté la plainte au roi & au sénat » en présence de l'accusé, & si la » calomnie est prouvée elle sera pu» nie suivant la nature du cas.

» Le roi devra conférer aux sé» nateurs des fiefs de la couronne » qui les mettent en état de subve» nir aux dépenses auxquelles ils sont » obligés par leurs emplois.

» Le roi ne pourra sans le consen» tement du sénat donner à aucun » étranger une place de sénateur, ni » même aucun fief de la couronne.

Articles rélatifs à la Noblesse.

CHRETIEN IV. 1596.

» La noblesse Danoise possédera
» librement à perpétuité ses terres
» & ses vassaux & sujets; sa juris-
» diction sera aussi pleine & ses fran-
» chises aussi étendues que celles du
» roi dans les terres de la couronne.
» Elle jouira de tous ses autres pri-
» viléges, comme droit de chasse,
» de pêche, patronage, &c. sans au-
» cune restriction ni diminution.

» Le roi n'exigera de la noblesse
» aucune imposition ni contribution
» que celles auxquelles le sénat aura
» consenti. Elle ne sera obligée à au-
» cun autre service envers le roi
» qu'aux corvées de ses paysans,
» lorsque le roi & la reine voya-
» gent eux-mêmes dans quelque pro-
» vince du royaume.

» La noblesse aura la liberté de
» faire le commerce de ses denrées
» avec les marchands étrangers, &
» le roi ne pourra en défendre la
» sortie sans le consentement du
» sénat.

» Le roi ne pourra ni par lui-même,
» ni par des personnes interposées,
» acheter des terres nobles, ou se

CHRETIEN IV. 1596.

» les approprier à titre d'hypothè-
» ques ; comme aussi les sénateurs ni
» les nobles ne pourront acquérir
» aucun domaine appartenant à un
» paysan libre sans la permission du
» roi.

» Le roi ne devra conférer à au-
» cun roturier les droits de la no-
» blesse sans le consentement de tout
» le sénat, à moins que ce ne soit
» à la guerre, à quelqu'un qui s'en
» soit montré digne par une action
» d'éclat. Si un homme annobli &
» possédant des terres nobles vient
» à mourir sans autres héritiers que
» des roturiers, ses terres ne passe-
» ront ni à ses héritiers ni à la cou-
» ronne, mais les héritiers seront
» tenus de les vendre dans l'espace
» d'un an & un jour à quelque per-
» sonne noble.

» Les officiers du roi ne pourront
» saisir, arrêter, emprisonner aucun
» gentilhomme avant qu'il ait été
» jugé & condamné suivant la loi,
» à la réserve des cas où il seroit
» pris sur le fait.

» Les officiers du roi ne pourront
» défier un gentilhomme, mais s'ils
» ont sujet de se plaindre de lui, ils

» doivent se pourvoir en justice : CHRETIEN IV. 1596.
» que si quelqu'un veut défier un
» gentilhomme, il doit lui envoyer
» ses lettres de défi ouvertes & scel-
» lées par deux gentilshommes, &
» celui qui a reçu le défi doit suivre
» ceux qui le lui ont signifié, un
» jour & une nuit, après l'avoir
» reçu (1).

» Nul gentilhomme ne pourra être
» dépossédé de ses biens ou des fiefs
» qu'il tient de la couronne qu'après
» avoir été juridiquement convaincu
» de trahison envers le roi & le
» royaume.

Articles concernant le Royaume en général.

» Le roi ne pourra sans le con-
» sentement du sénat accorder à au-
» cun étranger des priviléges exclu-

(*) Il est singulier de retrouver dans des loix comme celle-ci, l'usage ancien & barbare des défis qui étoit déjà aboli par les mœurs du temps. La noblesse attachée (on diroit presque superstitieusement) à ses prérogatives, vouloit sans doute se conserver le souvenir de celle-là, comme un titre de son ancienne indépendance.

CHRETIEN IV. 1596.

» sifs & autoriser des monopoles qui » regardent tout le royaume.

» Il sera obligé de maintenir & » d'observer dans leur entier toutes » les libertés, grâces & concessions » accordées par ses prédécesseurs. » Il ne devra pas détruire les unes » par les autres en accordant des grâ» ces qui annullent les précédentes.

» Les baillifs ou gouverneurs éta» blis par le roi devront choisir pour » leurs officiers des sujets vertueux » & honnêtes, & le roi ne pourra » par le moyen de ces officiers sous» traire aucune cause à la connois» sance des ordinaires.

» On n'employera pas abusive» ment le rapport des jurés contre » les loix, & il aura lieu seulement » dans les procès sur les limites. Lors» que le roi par ses armes, ou par » des traités, ou à d'autres titres » aura acquis à l'aide de ses sujets » de Dannemarc, quelque terre ou » possession nouvelle, elle sera an» nexée à la couronne de Danne» marc, de laquelle elle relevera » à perpétuité. Que si (ce qu'à Dieu » ne plaise) quelque province étoit » conquise par l'ennemi & reprise

» ensuite sur lui, les habitans ren- CHRE-
» treroient dans tous leurs droits & TIEN IV.
» possessions. 1596.

» Le roi devra faire au plutôt tous
» ses efforts pour réunir à la cou-
» ronne, avec l'aide de ses sujets, les
» Isles *Orcades* & de *Schetland*.

» Il devra s'employer de toutes
» ses forces à avancer les intérêts
» du royaume, à l'étendre, à le
» relever, & à en améliorer la con-
» dition.

» Le royaume de Dannemarc sera
» & demeurera un royaume libre
» & électif, comme il l'a été depuis
» les plus anciens temps ».

Dans le dernier article le roi s'engage par son serment, sur sa foi & sur son honneur à observer toutes ces promesses collectivement & séparément dans tous leurs points, comme elles sont contenues littéralement dans cette capitulation, sans aucune réserve ni fraude. A son sceau & à sa signature sont joints dans l'original ceux de tous les sénateurs.

Tous ces préliminaires importans ayant été convenus & réglés, on procéda à la cérémonie du couronnement. Une longue procession com-

CHRE-TIEN IV. 1596.

posée de la noblesse, des gentils-hommes & des écuyers de la cour, de ceux des princes étrangers invités, des conseillers de *Sleswic*, de *Holstein*, des sénateurs, des grands officiers de la couronne portant le sceptre, le globe, l'épée & la couronne, tous montés sur les plus beaux chevaux, & dans l'équipage le plus brillant précédèrent le roi qui se rendit aussi à cheval à la cathédrale escorté par les princes ses frères, la reine douairière avec deux princesses, les princes étrangers & toute leur suite. Quand ils furent en présence de l'autel, les grands officiers y posèrent les joyaux de la couronne, & le roi s'étant assis sur un fauteuil, le grand-maître fit la lecture de la capitulation jusques à l'article où le roi en jure l'observation. Le roi lut lui-même cet article en prêtant serment sur les évangiles. Cela étant fait, l'évêque de Sélande assisté par les évêques de *Scanie* & de *Fionie* le sacra, lui remit l'épée, & prenant la couronne conjointement avec les sénateurs dont chacun s'empressoit d'en toucher quelque partie, ils la posèrent sur sa tête :

le ſceptre & le globe lui furent auſſi donnés par l'évêque qui lui expliquoit le ſens caché ſous ces ſymboles en les lui remettant, & lui expoſoit dans de courtes exhortations les devoirs de la royauté. Cette cérémonie étant finie, le roi ſe plaça ſur un trône où il reçut les félicitations des princes & du ſénat : on lui lut de nouveau quelques paſſages choiſis de la bible, & tout fut terminé par un diſcours de l'évêque de Sélande.

CHRETIEN IV. 1596.

Je paſſe ſous ſilence toutes les fêtes & les réjouiſſances qui ſuivirent le couronnement, & qui furent relevées par le mariage de la ſœur du roi & du duc de *Holſtein Gottorp.* Les détails de la magnificence de ces fêtes auroient cependant de quoi ſurprendre ceux qui ſe perſuadent trop aiſément que notre ſiècle l'emporte à cet égard ſur ceux qui l'ont précédé. Mais tout cela nous éloigneroit inutilement de notre but.

Tel fut le terme heureux d'une des plus paiſibles minorités dont l'hiſtoire faſſe mention. A la réſerve de quelques méſintelligences qui reſtèrent même en partie ſous le voile

CHRETIEN IV. 1596.

du secret, & de quelques foibles atteintes portées peut-être à l'autorité royale, la sagesse des régens & le bonheur des circonstances avoient fait couler ces huit années dans le calme & la prospérité la plus digne de l'envie des autres nations de l'Europe. On peut dire en effet que hors du Dannemarc tout avoit été dans le trouble, & dans la confusion. Des guerres sanglantes contre les Russes & les Polonois avoient épuisé la Suède. L'Allemagne & surtout la Bohême agitées par de fatales querelles de religion, menacées par les Turcs, & plus encore par le despotisme Autrichien, n'avoient pu goûter aucun calme durable. Des complots toujours renaissans avoient empoisonné la prospérité de l'Angleterre; des factions avoient déchiré l'Ecosse; les Flamands soulevant avec indignation le joug Espagnol l'avoient vu toujours prêt à retomber sur eux, tandis que la France plus malheureuse encore, déchirée pour ainsi dire dans toutes ses parties, dévastée & inondée de sang, n'avoit cessé d'être la proie de l'ambition des étrangers, de l'animosité

des partis, & des fureurs du fanatiſme.

CHRETIEN IV. 1596.

L'avénement du jeune monarque ne pouvoit que faire eſpérer aux Danois la continuation de leur bonheur. Les amuſemens & les occupations de ſa première jeuneſſe n'annonçoient que des inclinations vertueuſes. Son eſprit naturellement ennemi de la frivolité ſe dirigeoit de lui-même vers les études qui forment le général de terre & de mer, le politique & le légiſlateur.

On admiroit ſurtout dans un rang & dans un âge où les paſſions ont tant d'empire, ſon mépris ſoutenu pour une vie oiſive & diſſipée, & ſon averſion pour les courtiſans qui n'avoient cultivé que l'art de la flaterie, ou la ſcience des plaiſirs.

D'abord après ſon couronnement *Chrétien* confirma & étendit les priviléges des villes, & de quelques contrées particulières, comme de l'isle de *Gothlande*, de celle d'*Amack*, de *Bornholm*, &c. Il en fit de même en faveur de l'univerſité de Copenhague, & fit jeter inceſſamment les fondemens de quelques nouveaux bâtimens à ſon uſage. Ses ſoins ſe

CHRETIEN IV. 1596. portèrent aussi d'abord sur la Norvège. L'obscurité des anciennes loix de ce royaume, & les traductions ou peu exactes, ou peu conformes entr'elles qu'on en avoit faites, la contrarieté des diverses ordonnances & coutumes qu'on suivoit dans les diverses provinces, y avoient introduit de grands abus. Le roi fit ordonner au gouverneur & au chancelier d'en conférer avec des nobles & des juges députés à cet effet, & de travailler de concert avec eux à rendre aux anciennes loix de Norvège la clarté, l'uniformité, l'équité qui leur manquoient. 1597. Résolu de connoître par lui-même les ressources & les besoins de son royaume, il examinoit en même temps la province de Jutlande, s'arrêtant quelque temps dans chaque ville, & prenant des informations sur tout ce qui la concernoit. Après avoir achevé cette tournée, il partit pour l'Allemagne, rendit visite au duc de *Mecklenbourg* son ayeul maternel, au duc de *Brunswick* son beau frère, à l'administrateur de *Magdebourg* dont il devoit être bientôt le gendre, enfin à l'électeur de Saxe. Il visita avec

soin l'arsenal de Dresde qui avoit de la réputation, & eut des conférences avec l'électeur qui roulèrent probablement sur l'état des affaires des protestans dont le roi étoit alors assez disposé à soutenir la cause, si l'on doit en croire de *Thou*. On n'avoit cependant, ajoute ce célèbre historien, aucun projet de l'y engager. On savoit que la plupart de ses conseillers inclinoient pour l'Espagne, & en lui envoyant un ambassadeur, *Henri IV* se proposa seulement de renouveller l'alliance formée entre le Dannemarc & la France sous les règnes précédens. Le prince *Ulrick* l'aîné des frères du roi l'accompagna dans ce court voyage, & il obtint par son ayeul maternel le duc de *Mecklenbourg* la coadjutorerie de l'évêché de *Schwerin*. On travailloit depuis long-temps à faire à ce prince un établissement qui ne fût onéreux ni au royaume ni aux duchés. On avoit pensé pour lui à l'évêché de *Strasbourg*, mais ce projet n'ayant pu réussir, il avoit fallu tenter de nouvelles ressources, comme nous le verrons dans la suite à l'occasion de ce même prince & de son frère.

CHRETIEN IV. 1597.

Thuan. Hist. ad h. ann.

Voyez ci-dessus à l'année 1541.

CHRETIEN IV. 1597. De retour en Dannemarc *Chrétien IV* reprit son projet d'en voir toutes les provinces; & aussi familier avec les voyages de mer qu'avec ceux de terre, il s'embarqua pour visiter les isles de *Bornholm* & de *Gothlande*, & poussa même jusqu'à celle d'*Oesel* sur les côtes de Livonie.

Pendant ces voyages la régence du royaume étoit principalement entre les mains du grand-maître *Valkendorff* & du grand chancelier *Früs*. Le gouvernement de ces deux seigneurs tout éclairés, tout savans même qu'ils étoient (1), ne fut pas favorable au célèbre *Tycho Brahe*. Il quitta le royaume assez brusquement pendant l'absence du roi, & se retira à la cour de l'empereur *Rodolphe* qui étant lui-même astronome & chymiste, & depuis longtemps son admirateur le reçut à bras ouverts. La première origine du mécontentement qu'on donna à cet homme illustre n'est pas parfaitement connue. On croit voir seulement qu'il s'étoit fait des ennemis dans sa

P. Gassendi vita Tych. Brahei.

(1) C'est le même *Valkendorff* qui a fondé un des colléges de l'université qui porte son nom.

famille parce qu'il s'étoit meſallié, à la cour parce que le prince l'avoit diſtingué & enrichi, & parmi les docteurs de l'univerſité parce qu'on parloit plus de lui que d'eux. Une querelle fortuite lui attira par deſſus tout cela la haine redoutable de *Valkendorff*, qui la diſſimula long-temps pour pouvoir ſans doute la ſatisfaire plus sûrement en le perdant dans l'eſprit du roi & des principales perſonnes de l'état. Quand cela fut fait, il lui fut aiſé de faire ôter à *Brahe* les bénéfices & les penſions qui lui avoient été accordées par *Fréderic II*, & qui lui étoient néceſſaires pour l'entretien de ſes établiſſemens, pour ſes recherches chymiques & aſtronomiques, & pour la publication de ſes ouvrages. Il ne lui reſta bientôt plus que ſa petite isle dont le revenu étoit très-médiocre. Le grand maître lui donna encore d'autres dégoûts qui portoient le caractère de la plus baſſe vengeance, & qui déterminèrent enfin ce philoſophe ſi juſtement renommé à abandonner le Dannemarc. Il s'embarqua pour *Roſtock* avec ſa famille, ſes diſciples, les artiſans qu'il avoit

CHRE-TIEN IV.
1597.

CHRETIEN IV. 1597.

instruits, ses livres & ses instrumens également beaux & nombreux. Il écrivit au roi qui étoit absent; mais ce prince prévenu ne lui répondit pas d'une manière satisfaisante, & *Brahe* eut la sagesse de ne s'en prendre qu'aux auteurs de la prévention qu'on lui avoit inspirée, & de justifier le roi lui-même dans une assez belle élégie latine dans laquelle il fait ses adieux à sa patrie (1).

Il vécut encore quelques années dans l'asyle que l'empereur lui avoit ouvert à Prague, asyle digne de l'un & de l'autre, & dans lequel la mort

(1) Cette pièce commence ainsi :

Dania quid merui? Quâ te mea patria læsi.
Usque adeo, ut rebus sis minus æqua meis?
Scilicet illud erat, tibi quo nocuisse reprendar
Quo majus per me nomen in orbe geras.
Dic, age, quis pro te tot tantaque fecerat anté, &c.

Ensuite parlant des Danois en général & du roi en particulier, il les disculpe d'être les auteurs de la persécution qu'il avoit essuyée.

Dania sed, fateor, satis excusabilis in se est,
Condolet, & propriis ingemit ipsa malis.
Tu quoque magnanimi Frederici heroica proles,
Inscius hâc culpâ, rex generose, vacas, &c.

Cette élégie est terminée par un éloge bien mérité du célèbre *Henri Rantzow* qui, comme nous l'avons déjà observé, étoit un véritable protecteur des lettres.

interrompit le cours de ses savantes recherches en 1601.

CHRETIEN IV. 1597.

Telle fut la destinée assez malheureuse de cet homme illustre auquel l'astronomie a de si grandes obligations. « Il fut, dit le savant « & ingénieux historien de cette belle » science (*), le réformateur de » l'art d'observer. La science alors » avoit besoin de faits. Il perfec- » tionna les moyens de les acqué- » rir... Il forma une masse considé- » rable d'observations, il atteignit » des découvertes brillantes, il mé- » rita d'être regardé comme un des » plus grands astronomes qui aient » paru sur la terre. Il a marqué lui- » même sa place. On voit sur un de » ses instrumens les figures gravées » des quatre astronomes qu'il jugeoit » sans doute les plus distingués, *Pto-* » *lemée*, *Albategnius*, *Copernic* & lui. » Il auroit eu tort de se nommer si » la postérité n'avoit pas été de son » avis, mais elle le traite mieux qu'il » n'a fait lui-même. *Copernic* n'est » pas de la même classe que *Tycho*

(*) Voyez l'histoire de l'astronomie par M. Bailly T. I. de l'astronomie moderne liv. 10.

CHRETIEN IV. 1597.

» *Brahe*. Il fut plus grand comme » philosophe que comme astronome. » *Ptolemée* & *Albategnius* sont d'un » ordre inférieur. *Hipparque* seul dans » l'antiquité peut se mesurer avec » *Tycho* ».

Il osa concevoir le dessein d'une réforme générale dans l'astronomie. Depuis *Ptolemée* on n'avoit presque point fait d'observations, *Tycho* voulut tout revoir par ses yeux, & dresser comme *Hipparque* un nouveau catalogue des étoiles. Possesseur de l'isle de *Hveen* & du château d'*Uranibourg*, il y fit placer la plus belle collection d'instrumens qui ait jamais existé, la plupart inventés ou perfectionnés par lui. C'est-là que depuis 1577 il fit toutes ses observations tant des étoiles que des planetes & des comètes, jusques à Mercure que *Copernic* n'avoit jamais pu voir. Il posa l'astronomie sur de nouveaux fondemens, ses instrumens furent infiniment plus parfaits, & ses méthodes meilleures... Le premier il détermina l'effet de la réfraction, il fut le premier qui depuis *Hipparque* exécuta la restitution exacte du lieu des étoiles... Il découvrit la va-

riation de l'obliquité de l'elliptique. Il fit aussi plusieurs découvertes dans la théorie de la lune, & de grands pas vers la connoissance des cometes. Mais il n'admit point le systême de *Copernic*, par une suite d'un respect mal entendu pour la religion. Il croyoit les livres saints contraires à ce systême. Il eut aussi la foiblesse de croire à l'astrologie. Il en fit même un éloge public dans un discours prononcé à l'université de Copenhague qui paroîtroit un vrai délire aujourd'hui; mais du moins il ne passa jamais la théorie, & eut la sagesse de ne hasarder jamais aucune prédiction. *Tycho*, dit fort bien M. Bailly, *étoit assis sur les confins de deux siècles. Il tient aux ténèbres qui l'ont précédé, & à la lumière qui l'a suivi.*

CHRETIEN IV.

1597.

Pendant que le roi avoit été en Allemagne l'empereur l'avoit sollicité d'employer ses bons offices pour rétablir la paix entre l'Angleterre & les Pays-Bas d'un côté & l'Espagne de l'autre. *Chrétien* qui connoissoit les dispositions d'*Elizabeth* se flattoit peu d'y réussir; mais il se porta d'autant plus volontiers à lui

CHRETIEN IV. 1597.

envoyer un ambassade extraordinaire qu'il avoit d'autres affaires à traiter avec elle qui la rendoient également nécessaire. Le chancelier *Huitfeld*, le même dont nous avons si souvent cité l'ouvrage dans le cours de cette histoire, & *Barnecow* partirent donc pour Londres chargés de remettre à *Elizabeth* l'ordre de la jarretière qu'avoit eu *Fréderic II*, de renouveller avec elle les anciennes alliances, & de lui porter des plaintes sur divers griefs relatifs à la navigation & à la pêche. Le roi offroit encore à *Elizabeth* sa médiation pour faire sa paix avec l'Espagne ; mais de toutes les commissions des ambassadeurs Danois, ce fut celle qui eut le moins de succès. *Elizabeth* se montra très-opposée à cette paix: elle leur fit des réponses favorables sur leurs autres requisitions, leur rendit les vaisseaux Danois qui avoient été saisis, & renouvella avec eux les traités d'alliance entre les deux royaumes.

A leur retour les ambassadeurs allèrent porter aux états des Provinces-Unies de pareilles propositions, & elles furent aussi infructueuses qu'en Angleterre. La crainte & la haine

du joug Efpagnol y régnoient encore dans toute leur force. On remercia le roi de l'offre de fes bons offices : on prouva à fes miniftres que le moment n'étoit pas venu de traiter de la paix : ceux - ci n'infiftèrent pas davantage, & il y a tout lieu de croire que leurs inftructions ne les obligeoient pas à mettre beaucoup de chaleur dans cette affaire. Ils laifsèrent entendre que leur maître n'avoit pu refufer aux follicitations de l'empereur de faire quelques tentatives pour une paix que ce prince défiroit beaucoup, mais qu'il étoit bien éloigné de la défirer lui-même fi elle ne pouvoit fe faire qu'au préjudice de la religion proteftante.

CHRETIEN IV. 1597.

Vers la fin de cette même année le mariage déjà conclu entre le roi & la princeffe *Anne Catherine* de Brandenbourg fut célébré à *Hattersleben*, mais avec moins de pompe & d'éclat qu'à l'ordinaire. La pefte qui fe répandoit de plus en plus dans la Baffe-Allemagne ne permettoit pas des réjouiffances publiques auxquelles peu de perfonnes auroient pu prendre part.

Au milieu de la profonde paix

CHRETIEN IV. 1597.

dont le Dannemarc jouissoit, le roi n'avoit pas laissé de concevoir de justes inquiétudes relativement à ses droits sur la Laponie. Ils continuoient à être menacés sourdement par les Russes, & surtout par les Suédois. Et si les guerres dans lesquelles ces deux peuples étoient engagés pour le moment, empêchoient que leurs vues ne se dévoilassent par des actes de quelque importance, on en voyoit assez pour en redouter les suites. Le hasard avoit fait découvrir au roi que dans un traité fait en 1595 entre la Russie & la Suède, les contractans se partageoient en quelque sorte toutes ces vastes contrées, en se promettant de ne point s'empêcher réciproquement de lever des tributs sur les provinces spécifiées. Or la plupart de ces provinces relevoient de la couronne de Norvège depuis un temps immémorial. Les autres pouvoient être au moins disputées. *Chrétien* fit porter à ce sujet des plaintes fort vives au czar & à *Sigismond* alors roi de Pologne & de Suède. Il donna de nouvelles instructions aux gouverneurs de Laponie, leur enjoignit d'y résider, de

veiller attentivement ſur la conduite des gouverneurs voiſins, ſoit Ruſſes, ſoit Suédois, & de défendre aux habitans ſous des peines ſévères de reconnoître un autre ſouverain que lui. CHRETIEN IV. 1599.

Quelque temps après il fit plus encore, & ce que peu de rois auroient eu le courage de tenter. Il entreprit de faire le tour de la Norvège par mer, de doubler le Cap du Nord, & de viſiter l'immenſe étendue des côtes de ce royaume juſques aux frontières de Ruſſie & au voiſinage de la mer blanche. Il exécuta ce voyage hardi & ſi nouveau pour un prince dans le cours d'un été, avec une eſcadre de douze gros vaiſſeaux commandée ſous ſes ordres par l'amiral *Trolle*. Et pour être plus libre de faire ſes obſervations, & ne point perdre de temps en vaines cérémonies, il voulut n'être dans ce voyage que ſur le pied d'un capitaine ordinaire, & déſigné par ce ſeul titre. Il put ainſi connoître par lui-même l'état de ces provinces reculées, pourvoir à leurs beſoins, leur donner des magiſtrats & des commandans capables d'exé-

CHRETIEN IV. 1599.

cuter ſes ordres, & mériter par tant de ſoins l'attachement & le reſpect de ſes peuples.

Ces voyages fréquens, ces nouveaux établiſſemens qui en étoient la ſuite, & plus encore les frais du couronnement & les dots données aux ſœurs du roi firent ſentir la néceſſité de quelque ſubſide extraordinaire. Le ſénat conſentit à en lever un ſur tous les ordres de l'état, en exigeant du roi un acte d'aſſurance par lequel il reconnoiſſoit que cette conceſſion ne pourroit préjudicier aux priviléges de la nobleſſe, ni tirer à conſéquence pour l'avenir. Une partie de ce ſubſide fut employée à ſuppléer aux vuides du tréſor royal, une autre à racheter des terres ſituées dans le duché de *Sleſwic*, & qui avoient anciennement appartenu au domaine de la couronne; enfin à mettre la dernière main aux fortifications de l'importante fortereſſe de *Varberg*, & aux bâtimens entrepris pour l'uſage de l'univerſité.

Cependant divers nuages éloignés ſembloient menacer la paix du royaume : on voyoit renaître ſans ceſſe des démêlés au ſujet du commerce

merce & de la pêche que les Anglois se permettoient sur les côtes d'Islande & de Norvège, contre les défenses & les traités. *Chrétien* jaloux de son autorité avoit fait saisir plusieurs de leurs vaisseaux, & *Elizabeth* qui ne l'étoit pas moins en avoit témoigné un grand ressentiment. On avoit proposé, pour en prévenir les effets, un congrès à *Embden* qui n'eut point lieu par la faute des Anglois; & celui qui se tint ensuite à *Brême* contribua bien moins à arrêter les progrès de cette querelle que la mort d'*Elizabeth* elle-même qui arriva peu de temps après. Il n'en étoit pas ainsi des différends qui s'étoient élevés au sujet des limites de la Laponie. Les congrès, les conférences, les mémoires ne furent cependant pas épargnés de part & d'autre. Trois sénateurs Danois & autant de ministres Suédois plaidèrent inutilement cette cause dans une conférence tenue au lieu accoutumé, sur les frontières de *Hallande*. La dispute non encore terminée sur le port des trois couronnes rendoit ces différends encore plus compliqués. Après de vains débats

CHRETIEN IV.

1599.

CHRETIEN IV. 1601.

on se promit de s'assembler encore la même année; mais les ministres Danois parurent seuls au lieu du rendez-vous. Mécontent de ce manque d'égards, le roi adressa un manifeste aux états de Suède dans lequel il rejetoit sur le duc *Charles* qui gouvernoit alors ce royaume toutes les suites du refus qu'on avoit fait d'écouter ses plaintes: & il prit dès ce moment diverses mesures pour se mettre en état de défense. Il fit fortifier *Aggershus* en Norvège & *Halmstadt* en Hallande; il assembla successivement toute la noblesse de Dannemarc dans les quatre principales provinces du royaume, pour connoître plus exactement ce qu'il pouvoit en attendre, & régler sur un meilleur pied le service militaire auquel elle étoit obligée.

Ce feu naissant resta ainsi quelque temps sous la cendre avant que d'éclater, & le roi ne se laissa pas distraire par cet objet de tous les autres grands desseins qu'il avoit formés. Il soutenoit de tout son crédit l'électeur de *Brandenbourg* son beau-père dans ses justes prétentions sur le duché de Prusse dont les Polonois

refusoient de lui donner l'investiture. Cette grande province qui est devenue un royaume dans ce siècle étoit encore occupée par le duc *Albert Fréderic*; mais on croyoit sa mort prochaine, & l'électeur, son plus proche héritier & par le sang & par son alliance avec sa fille aînée, vouloit s'assurer sa succession, en s'en faisant donner d'avance l'investiture. Il alloit même recourir aux armes pour appuyer ce droit si précieux à sa maison, si le roi ne lui eût persuadé de tenter encore la voie des négociations. *Sigismond* qui régnoit à la fois sur la Pologne & la Suède, mais à qui la Suède échappoit, avoit de fortes raisons de ménager le Dannemarc. *Chrétien* qui le sentoit députa à ce prince & à la diète de Pologne *Henri Lycke* sénateur & *Nicolas Krag* savant distingué & négociateur habile (1). Les efforts de

CHRETIEN IV. 1601.

(1) C'est le même qui avoit été employé dans plusieurs commissions importantes en Ecosse, en Angleterre & en Allemagne, & qui entr'autres ouvrages estimés, nous a laissé cette histoire du roi *Chrétien III*, qu'on a vu souvent citée dans le cours de cet ouvrage : il mourut en 1602.

Chretien IV. 1601.

ces ambaſſadeurs ne furent pas inutiles: la diète de Pologne conſentit à donner l'inveſtiture demandée, & il n'y eut plus que les conditions qui en firent différer l'acte encore quel-
& des ques années.

Deux autres ambaſſadeurs Danois partirent à-peu-près vers le même temps pour la Ruſſie. Leur commiſſion étoit relative aux difficultés élevées ſur les limites de Laponie, & au commerce avec la Ruſſie que le duc *Charles* adminiſtrateur de Suède vouloit interdire aux Danois, ou transférer du moins de *Narva* à *Revel*. Mais à peine étoient-ils partis qu'on vit arriver en Dannemarc deux ambaſſadeurs du *Tzar* chargés de propoſer une alliance plus étroite entre les deux états, & de négocier le mariage de *Jean* ſecond frère du roi, & d'*Axinia* ou *Alexia* fille du *Tzar*. *Chrétien* accepta cette offre, & ayant rappelé ſon frère qui étoit au ſiége d'Oſtende, il l'envoya en Ruſſie eſcorté d'une flotte qui le conduiſit juſques à Narva, avec trois ſénateurs & une ſuite des plus brillantes. Le jeune prince alla juſqu'à Moſcow où il recevoit déjà les trai-

temens les plus diſtingués, lorſqu'il fut emporté par une fiévre violente avant que ſon mariage fut conſommé. La douleur que cette mort cauſa en Dannemarc dut être adoucie par la conſidération de l'état de troubles où la Ruſſie tomba peu de temps après par l'uſurpation de *Démétrius*, révolution générale & cruelle qui n'auroit pu manquer d'avoir de funeſtes ſuites pour le jeune prince.

CHRETIEN IV. 1602.

Dans l'intérieur de ſes états l'activité du roi n'étoit pas moins ſoutenue. Il faiſoit de fréquens voyages en Norvège, en aſſuroit les frontières, veilloit à l'adminiſtration de la juſtice: ſouvent il en deſtitua les juges, parce qu'ils lui parurent ſuſpects de partialité, ou parce qu'ils ne s'occupoient point aſſez de la tâche qu'il leur avoit donnée d'éclaircir & de corriger les loix de leur pays. Les détails de l'économie politique ne lui tenoient pas moins à cœur. Il achetoit en Norvège l'iſle de *Langœ* où il y avoit des ſalines qu'il faiſoit exploiter: il établiſſoit une ſeule & même meſure pour les grains dans les deux royaumes: il travailloit à faire rendre à ſes ſujets

CHRE-TIEN IV. 1602. le commerce de l'Islande que la négligence de leurs ancêtres avoit laissé passer presqu'entièrement dans les mains des marchands de *Lubeck*, de *Brême* & de *Hambourg* : il engageoit dans ce dessein les plus riches négocians de *Copenhague*, de *Malmæ* & d'*Elseneur* à s'associer pour envoyer des vaisseaux dans cette isle. Il leur accordoit le privilége exclusif d'en fréquenter certains ports : & ces premiers essais ayant réussi, il leur céda ensuite tout le commerce de l'isle pour une très-modique redevance, l'interdisant sévèrement à tous autres navigateurs étrangers ou regnicoles. C'est ainsi que se forma la compagnie qui a fait seule long-temps le commerce des isles d'*Islande* & de *Feræ*. Enfin il faisoit bâtir dans la province de *Blekinge*, sur les frontières de Suède, une nouvelle ville qu'il appela *Christianople*. Cette ville étoit fortifiée, & sa situation avantageuse aussi-bien que la commodité de son port justifièrent bientôt par de rapides accroissemens la sagesse des vues de son fondateur.

De ces nouveaux établissemens il n'y en avoit aucun qui ne fût utile ;

mais plusieurs avoient été fort dispendieux. Le subside extraordinaire accordé deux ans auparavant n'avoit pas seulement suffi à la réparation, ou à la construction des cinq places fortes dont il avoit jugé nécessaire de munir les frontières du royaume du côté de la Suède. Ce fut le sujet d'une représentation qu'il fit au sénat en lui exposant la nécessité d'un nouveau subside pour achever de se mettre en état de défense. Mais le sénat ni la noblesse n'écoutèrent favorablement ces nouvelles demandes. Ils s'excusèrent sur la disette qui affligeoit le royaume depuis trois ans, & sur l'épuisement où les avoit laissés le subside précédent, qu'on leur avoit demandé, disoient-ils, contre la teneur de leurs priviléges, & pour la sûreté desquels ils n'avoient point reçu l'acte de reconnoissance qui leur avoit été promis. Le roi pour les satisfaire leur remit cet acte, mais il n'obtint point de subsides en retour: & quand il leur représenta entr'autres besoins de l'état qu'il n'avoit point une artillerie suffisante, ils lui proposèrent de convertir à cet usage toutes les cloches

CHRETIEN IV. 1603.

CHRETIEN IV. 1603.

des églifes qui en avoient deux ou plufieurs.

Cette nobleffe fembloit ainfi s'accoutumer de plus en plus à croire que la patrie étoit plus faite pour l'enrichir & pour l'honorer qu'elle-même n'étoit faite pour la fervir. Car outre toutes ces immunités, les gentilhommes feuls pouvoient occuper les places de baillifs ou de gouverneurs de provinces; places qui procuroient un revenu confidérable à leurs poffeffeurs. Ces gouvernemens étoient nommés *fiefs* en Danois, & ils tenoient de la nature du fief en ce qu'ils obligeoient celui qui en étoit revêtu à un fervice militaire envers le roi. C'eft auffi fous ce nom qu'il en a été fait fi fouvent mention dans le cours de cette hiftoire, & furtout dans les capitulations des rois. Celui à qui le roi conféroit un fief de cette efpèce avoit fous fes ordres les payfans domiciliés dans fon reffort; il levoit fur eux les impôts ordinaires, en rendoit compte au tréfor, veilloit fur les juftices inférieures, étoit en un mot premier magiftrat & commandant dans ce reffort, & chargé à ce titre de l'exé-

cution de tous les ordres du roi & du sénat. Les revenus attachés à ces places étoient aussi considérables que le pouvoir qu'elles donnoient. Elles faisoient la plus grande partie de la paie des sénateurs & des principaux officiers militaires ou civils : mais jaloux d'un bien qu'ils regardoient comme leur patrimoine & la source de leur fortune, les nobles Danois pouvoient seuls les obtenir, & c'étoit une des conditions auxquelles ils avoient soumis la royauté.

CHRETIEN IV. 1603.

Les négociations avec la Suède continuoient toujours. Le traité de *Stettin* obligeoit les deux puissances à prévenir par de fréquentes conférences le progrès des mésintelligences qui s'élevoient sans cesse entre elles. Et ni l'une ni l'autre ne vouloit se charger aux yeux du public d'un tort aussi grave que celui de se refuser à ces moyens de paix. Celle qui se tint cette année sembla les rapprocher un peu. Six sénateurs de chaque nation assemblés sur les frontières ayant proposé & discuté les griefs réciproques pendant plus de deux mois convinrent d'un plan de conciliation sur quelques articles. Ce

CHRETIEN IV. 1603.

plan fut accepté ſous le titre de *recès* : mais quant aux différends élevés ſur les limites de la Laponie, ſur le port des trois couronnes, & ſur la poſſeſſion de *Sonnenbourg* dans l'isle d'*Oeſel*, chaque partie ayant prononcé en ſa faveur, tout ce dont on put tomber d'accord ce fut de s'en remettre à des arbitres. C'étoit la marche que preſcrivoit le traité de *Stettin* : & les Danois nommèrent tout de ſuite l'électeur de *Brandenbourg* ; mais les Suédois alléguant le défaut d'inſtructions ſur cet objet, les plénipotentiaires ſe ſéparèrent ſans avoir pu mettre la dernière main à leur ouvrage. L'adminiſtrateur de Suède loin d'en hâter la concluſion différa ſous divers prétextes de ratifier le projet de conciliation qui leur avoit coûté tant de ſoins.

Chrétien IV étoit appelé dans le même temps à l'autre extrémité de ſes états pour une affaire tout auſſi épineuſe, mais qui ſe termina plus agréablement. J'ai déjà ſouvent parlé des droits des ducs de *Holſtein* ſur Hambourg, & de la perſévérance avec laquelle cette ville travailloit depuis plus d'un ſiècle à s'en affran-

chir. Déjà sa dépendance se bornoit presqu'à un seul acte de soumission, à un hommage solemnel prêté une fois à l'avénement de chaque duc, & qui lui laissoit pour le reste du temps une liberté presqu'aussi étendue que celle des villes impériales dans la classe desquelles elle aspiroit à être comprise. Tel qu'il étoit, cet hommage lui coûtoit encore infiniment, & elle l'éloignoit sous mille prétextes. On a vu que le roi l'ayant demandé à son avénement, elle lui avoit opposé qu'il n'avoit point encore reçu l'investiture du *Holstein*. Après cela elle avoit allégué les mandemens par lesquels la chambre impériale lui avoit défendu sous peine du ban de prêter cet hommage.

CHRETIEN IV. 1603.

Voyez ci-dessus à l'année 1583.

Enfin quand le roi & le duc de *Holstein-Gottorp* fatigués de ces évasions lui eurent fait déclarer que leur intention étoit d'aller en personnes exiger cet hommage, on vit arriver deux décrets de l'empereur, l'un adressé au roi & au duc avec ordre de suspendre jusqu'à la décision des tribunaux de l'Empire ; l'autre adressé aux Hambourgeois eux-mêmes avec menace d'être mis au ban de l'Em-

CHRETIEN IV. 1603. pire s'ils ne refusoient pas de prêter hommage. Mais tous ces décrets ne leur servirent encore de rien. Le roi & le duc protestérent contre ces arrêts, & pour ôter tout prétexte de crainte aux Hambourgeois, ils leur délivrèrent un acte authentique par lequel ils prenoient sur eux les suites de la prestation de l'hommage qu'ils leur demandoient. Toutes les autres difficultés étant aussi levées, les conditions réglées d'avance, & la confirmation des priviléges promise, le roi & le duc firent leur entrée dans Hambourg avec toute la solemnité possible. Ils étoient accompagnés de la plupart des princes & princesses de leur maison, de six princes de celle de *Brunswick*, de deux ducs de *Mecklenbourg*, des comtes d'*Oldenbourg* & d'*Ost-Frise*, de plusieurs seigneurs & ministres étrangers & d'une nombreuse noblesse. Le lendemain le roi, le duc & leurs ministres s'étant rendus à l'hôtel-de-ville où tous les magistrats & les députés de Hambourg les attendoient, le bourguemestre déclara au nom du conseil & de la bourgeoisie de Hambourg *qu'ils venoient se reconnoître*

le 29me. Octobre.

membres de la province de Holſtein ; & en cette qualité promettre à S. M. & à Son Alteſſe comme ducs de Holſtein de leur être fidelles en tout ce qui étoit juſte, comme un bon peuple doit l'être à ſon prince naturel & légitime, & comme leurs ancêtres l'avoient toujours été, comme auſſi Sa Majeſté & Son Alteſſe voudroient bien les recevoir en cette qualité, confirmer leurs anciens priviléges, les défendre & les protéger comme leurs autres ſujets.

CHRETIEN IV. 1603.

Le roi prenant alors la parole leur répondit ce qui ſuit pour lui & pour le duc de Gottorp.

Nous Chrétien roi de Dannemarc, &c. & Jean Adolphe duc de Holſtein, &c. Nous vous recevons, vous bourguemeſtre, conſeillers & communes de Hambourg, comme membres de la principauté de Holſtein ; notre gracieuſe volonté eſt de vous défendre & maintenir dans vos anciennes coutumes & priviléges, de les confirmer, comme nous le faiſons ici, par les préſentes que nous allons vous remettre, afin que ces priviléges vous ſoient aſſurés auſſi long-temps que nous & nos héritiers ſerons en poſſeſſion de nos anciens droits régaliens héréditaires, de nos prérogatives

CHRE-TIEN IV. 1603.

& dignités, comme nous nous les réservons & voulons nous les réserver par le présent acte.

Aussitôt que le roi eut achevé de parler, le bourguemestre, les conseillers & les représentans de la bourgeoisie confirmèrent en donnant la main au roi & au duc l'engagement qu'ils venoient de prendre. Ainsi on évita de concert, & conformément aux paroles qu'on s'étoit données, de prêter un serment proprement dit. Les Hambourgeois avoient exigé qu'on se conformât en cela à l'usage des temps précédens, quoiqu'on ne voie pas bien quel grand avantage ils pouvoient retirer de l'omission du serment dans un acte par lequel ils se reconnoissoient *sujets* à la face de tout le monde, & d'une manière aussi positive & aussi solemnelle. Nous épargnons au lecteur le récit de toutes les fêtes, les tournois, les discours latins & les panégyriques qui suivirent cette cérémonie.

Cet hommage d'une grande ville, & les fêtes qui l'avoient accompagné suffirent sans doute pour occuper toute l'attention de la plupart des princes qui y assistèrent. *Chré-*

tien trouva encore le temps de voir Hambourg en obſervateur, de s'y inſtruire de ce qui faiſoit la ſource de ſa proſpérité, & de remonter aux cauſes qui empêchoient les villes de ſon royaume de prendre une part plus active à ſon commerce & à ſa navigation. Il forma dès-lors le projet de lever ces obſtacles, & dès qu'il fut de retour en Jutlande il voulut mettre la main à l'œuvre. Pour cet effet il fit ordonner à toutes les villes de cette province d'envoyer des députés à *Horſens*, où il devoit les inſtruire de ce qu'il méditoit en leur faveur. Mais la nobleſſe en conçut auſſitôt les plus grandes allarmes. Elle craignit qu'on ne fit paſſer aux habitans des villes le droit qu'elle avoit de trafiquer immédiatement & librement de ſes denrées avec l'étranger. Des ſénateurs accoururent auſſitôt de tous les côtés à *Hattersleben* où étoit le roi, pour lui demander ce qu'il ſe propoſoit. Le roi les reçut avec quelque impatience; il leur répondit cependant qu'il n'étoit queſtion que de protéger & de relever le commerce des villes de Jutlande qui ſe faiſoit tout entier par le canal

CHRETIEN IV.
1604.

CHRÉTIEN IV. 1604.

des villes anséatiques au préjudice évident de ses sujets. Cette réponse ne calma point les inquiétudes de la noblesse & du sénat, & leur opposition prévalant enfin sur le zèle du prince & le bien du royaume, le plus utile des projets demeura sans exécution.

Chrétien ne renonça pas cependant à faire du bien parce qu'il ne pouvoit faire tout celui qu'il désiroit. Il poursuivit son grand objet par les voies qu'on ne pouvoit lui fermer. Il continua à faire tous ses efforts pour relever son royaume, l'enrichir, le défendre, l'embellir. L'établissement d'un nouvel arsenal dans la capitale répondoit à toutes ces différentes vues. Il y fit travailler avec activité : & bientôt on vit s'élever près de la mer de vastes bâtimens où se fabriquoient toute sorte d'armes, & où les vaisseaux de guerre pouvoient venir charger aisément toutes les munitions de guerre dont ils avoient besoin. Des magasins pour les munitions de bouche furent construits dans le voisinage. A une autre extrémité de Copenhague le roi traçoit dans le même temps le plan

d'un vaste jardin & d'un château de plaisance qui fut nommé *Rosenbourg*. C'est dans ce séjour qui fut continuellement embelli par ses soins, & on peut dire en quelque façon de sa main même, qu'il séjournoit le plus souvent & qu'il termina ses jours. *Rosenbourg* renfermé depuis dans l'enceinte de Copenhague est aujourd'hui le lieu où sont déposés les joyaux de la couronne, & ses jardins en sont un des plus agréables ornemens.

CHRETIEN IV. 1604.

Il ne perdoit point cependant la Norvège de vue. Il présidoit cette même année à la grande cour de justice qui se tenoit à *Bergen*, & y examinoit le travail des juges qu'il avoit chargés de la réforme des loix. Ces juges avoient achevé leur ouvrage ; mais le roi ne le fit publier qu'après l'avoir encore soumis à la censure des sénateurs & des plus habiles jurisconsultes. Après avoir pris ainsi toutes les précautions qu'un prince se doit à lui-même & à ses peuples dans cette fonction si importante, *Chrétien* fit imprimer & mettre en exécution ce nouveau code, dans toute l'étendue de la Norvège : car on pouvoit l'appeler *nouveau*,

CHRETIEN IV. 1604.

quoique le fond en fut ancien. C'étoit le premier code imprimé qu'eut ce royaume, le seul qui désormais dût avoir force de loi : il avoit fallu l'adapter aux changemens qu'avoient éprouvés la religion, les mœurs & les usages. On y avoit ajouté de nouvelles dispositions. Celles qui étoient relatives à la religion avoient été supprimées, & pour y suppléer le roi faisoit travailler à la compilation d'une nouvelle ordonnance ecclésiastique qui ne fut achevée & publiée que trois ans après (en 1607). Cet ouvrage fut confié aux évêques de Norvège, & l'ordonnance ecclésiastique de Dannemarc leur servit de modèle. En même temps il ordonna aux professeurs de l'université d'en dresser une pour les écoles. Il s'y étoit glissé divers abus, surtout en Norvège où faute de bonne instruction, les parens envoyoient souvent leurs enfans faire leurs études chez les jésuites des Pays-Bas. Les dangers que cette pratique pouvoit avoir pour la religion protestante allarmèrent le roi. Il fit défendre à tous ses sujets d'avoir aucune communication de cette espèce avec ces

V. Pauf. Saml. af. Norske Love T. 3.

religieux intrigans & ambitieux, & à leurs élèves de s'établir en quelque lieu que ce fut de ses états.

CHRETIEN IV. 1604.

Cependant du côté de la Suède les inquiétudes & les défiances du roi ne faisoient que s'accroître. *Charles* venoit de consommer la révolution qui excluoit pour jamais son neveu *Sigismond* & sa postérité du trône de Suède, & il y montoit à sa place, ou plutôt il ajoutoit le titre de roi au pouvoir souverain qu'il exerçoit déjà depuis long-temps. Malgré tous les troubles qui avoient agité ce royaume les accroissemens de sa puissance étoient sensibles. Il éprouvoit les heureux effets de l'acquisition d'une partie de la Livonie conquise sous les derniers règnes. Cette fertile province pouvoit désormais verser dans la Suède le superflu de ses grains, & une partie des laboureurs Suédois que la culture d'un sol ingrat occupoit auparavant pouvoit se dévouer au métier des armes. Le commerce qui se faisoit par *Revel* & les autres ports de cette province n'avoit pas des influences moins heureuses sur la marine des Suédois. Elle s'étoit

CHRETIEN IV. 1604.

accrue au point de devenir redoutable: des guerres continuelles avoient formé chez eux d'habiles officiers de terre & de mer, & cette nation qui depuis ses anciennes irruptions s'étoit tenue renfermée dans la presqu'isle qu'elle habite, cette nation qui étoit presque oubliée des peuples que ses ancêtres avoient vaincus, faisoit présager par cette première conquête, qu'elle alloit de nouveau s'en faire redouter.

Charles IX, c'est ainsi que se nommoit le nouveau roi de Suède, sentoit toutes ses forces, & souhaitoit une guerre étrangère par politique peut-être & du moins par ambition. Il envahissoit lentement des provinces qu'on regardoit en Dannemarc comme relevant de tout temps de la couronne de Norvège : il y faisoit lever des tributs ; il exigeoit des actes de soumission des habitans : enfin il ne tarda pas à prendre le titre de souverain de ces provinces (1), tan-

(1) Il ne le prit proprement qu'en 1607 lorsqu'il fut couronné à la diète d'Upsal. Ce ne fut aussi qu'à cette époque qu'il fut reconnu en Dannemarc en qualité de roi. Il se fit alors nommer *Charles IX roi de Suède, des*

dis que d'un autre côté il exerçoit un empire absolu sur les côtes de Livonie, au grand préjudice du commerce & des priviléges des Danois & des autres nations.

CHRETIEN IV. 1604.

Chrétien IV n'eut pas hésité à s'opposer dès ce moment à ces entreprises, si son sénat & sa noblesse l'en eussent laissé le maître. Il les avoit assemblés à Odensée pour leur en faire la proposition; il avoit voulu les allarmer sur ces premières usurpations d'un prince encore à peine affermi sur son trône, usurpations qui en annonçoient de nouvelles & de bien plus dangereuses quand le temps & le succès l'auroient rendu plus puissant & plus hardi. Mais la noblesse ne voulut point s'effrayer d'un danger qui lui parut douteux & éloigné. La plupart des sénateurs

Goths & des Vandales, des Finlandois, des Careliens, des Lapons de Nordlande, des Cajaniens & des Esthoniens en Livonie. Ce titre de roi des Lapons qui dut paroître ridicule alors comme aujourd'hui, & que ses successeurs méprisèrent, dévoiloit trop bien les vues de ce prince pour que *Chrétien* n'en fût pas allarmé & irrité. C'est ce qui paroîtra dans la suite quand je rendrai un compte plus détaillé de cette affaire.

CHRETIEN IV. 1604.

furent aussi d'avis que la guerre n'étoit pas nécessaire, qu'elle pouvoit être dangereuse, que le royaume n'avoit rien à craindre, & que d'ailleurs il étoit hors d'état dans le moment présent de subvenir à une dépense extraordinaire. La suite des événemens pourra seule nous apprendre lequel des deux partis étoit le plus sage.

L'activité du roi fut donc obligée de se tourner vers d'autres objets. Ses grandes connoissances dans la géographie & la navigation lui inspirèrent le désir de découvrir vers le Nord quelque nouvelle terre, & surtout de chercher ce vaste continent de Grœnlande découvert & peuplé par des colonies de Norvégiens vers la fin du dixième siècle, fréquenté par des mariniers de la même nation jusques dans le quatorzième, très-connu dans cet intervalle par le commerce qui s'y faisoit, & cependant dès-lors tellement abandonné & oublié qu'on n'en savoit plus le chemin, ni la situation, ni la destinée.

Voyez l'introduction à l'histoire de Dannemarc, Chap. XI.

Ce n'étoit pas la première fois qu'on tentoit de retrouver cette co-

lonie. *Eric Valkendorf* Archevêque de *Drontheim* en avoit formé le projet sous le règne de *Chrétien II*. Sa disgrâce & son exil ne lui permirent pas de l'exécuter. *Chrétien III* y envoya des vaisseaux qui n'eurent pas plus de bonheur. Un nommé *Magnus Henningson* employé par *Fréderic II* arriva jusqu'à la vue des côtes. Un accident dont il ne rendit pas un compte vraisemblable l'empêcha, dit-il, d'y aborder. Tous ces obstacles n'arrêtoient point un prince animé du désir de connoître, & de cet amour de la gloire qui sont toujours les plus fortes passions des ames élevées. Il avoit fortement à cœur de faire cette découverte. Son premier soin fut de faire venir d'Angleterre un marin nommé *Knight* qui connoissoit les mers du nord. Cet homme partit de Dannemarc avec trois vaisseaux commandés par *Lindenow*. Ils se séparèrent à une certaine hauteur, & les uns & les autres arrivèrent sur les côtes de *Grœnlande*, s'y arrêtèrent quelques jours, virent les sauvages de ces contrées, & en prirent trois qu'ils emmenèrent avec eux. Mais soit qu'ils n'eussent reconnu

CHRÉTIEN IV.

1604.

1605.

CHRE-TIEN IV. 1605.

que la côte de l'oueſt & le détroit de *Davis*, ſoit que leurs recherches euſſent rencontré d'autres obſtacles, ils ne remplirent point le principal but de leur voyage, puiſqu'ils n'acquirent aucune lumière ſur l'ancienne colonie dont les établiſſemens les plus conſidérables étoient ſur la côte de l'eſt vis-à-vis l'Islande. C'étoit là en effet qu'étoit la ville de *Garde* ſiége d'un évêque, la ville d'*Albe* & le monaſtère de *St. Thómas* appartenant aux dominicains.

Le rapport qu'ils firent au roi ne fit qu'irriter ſa curioſité. Il réſolut de faire de plus grands efforts l'année ſuivante; & en effet il renvoya au printemps *Lindenow* avec cinq vaiſſeaux qui relachèrent en divers endroits (à ce qu'il paroît ſur la côte occidentale). Ils y virent par-tout des naturels du pays, mais aucune trace de Grœnlandois Norvégiens. La défiance qu'avoit inſpiré à ces ſauvages l'enlévement de quelques-uns des leurs dans le précédent voyage, nuiſit beaucoup au ſuccès de celui-ci. Ils ſe tinrent ſur leurs gardes, & après pluſieurs tentatives inutiles pour former des liaiſons avec eux,

Lindenow

Lindenow ne croyant pas devoir s'expo-
ser au danger d'une descente, retourna
en Dannemarc sans avoir rien fait
qui répondît à l'attente du roi & du
public. Les tentatives qui se firent
encore à diverses reprises sous ce
règne n'aboutirent pas à un plus heu-
reux succès.

CHRETIEN IV. 1605.

Dans le même temps nous trou-
vons le roi occupé à conduire en
personne un secours au duc de *Brunf-
wick* son beau-frère. Ce prince vou-
loit réduire la ville de ce nom, fon-
dée par ses prédécesseurs, & la ré-
sidence de ses ancêtres; mais qui
s'étoit depuis rendue indépendante
de sa maison par la protection des
empereurs, & surtout par le moyen
de son commerce & de ses alliances
avec la ligue anséatique. Cette ligue
la défendit encore cette fois contre
les efforts des deux princes. Elle sou-
doya un corps de troupes qui les
obligea d'autant plus aisément à re-
noncer à cette entreprise que la plu-
part des états voisins en craignoient
le succès, & que l'empereur s'y op-
posoit du moins par ses menaces. Le
roi n'en retira donc que l'avantage
d'y acquérir l'expérience que peut

CHRÉTIEN IV. 1606.

donner une campagne. Il retourna dans ses états, mais il y séjourna peu, & l'été suivant il alla rendre visite à son autre beau-frère *Jaques I*, roi de la Grande-Bretagne.

On se persuada facilement dans le public que ce voyage avoit un but politique. On crut que *Chrétien IV* prenant à cœur l'état dangereux où se trouvoit la cause protestante en Allemagne & dans les Pays-bas, alloit solliciter son beau-frère de s'unir à lui pour la défendre. *Villeroi* sécretaire d'état de *Henri IV*, écrivoit à la *Boderie* ambassadeur de France en Angleterre : « quelques » personnes pensent que le roi de » Dannemarc engagera son beau-frère » à s'intéresser plus fortement aux » affaires des Pays-bas; & cela en » partie par haine pour la maison » d'Autriche aux dépens de laquelle » il voudroit bien étendre sa puis» sance, en partie pour l'avantage » de la Grande-Bretagne & le bien » de la cause commune. Mais nous » ne croyons pas qu'il puisse avancer » beaucoup s'il a ce dessein. Le roi » *Jaques* est trop craintif, il n'aime » que le plaisir, & il évite la peine.

Lettres de Henri IV, de Villeroi & de Puisieux à Ant. de la Boderie, &c. Lettre 13.

CHRÉTIEN IV. 1606.

Henri IV écrivoit lui même à ſon ambaſſadeur : « qu'il connoiſſoit bien » toutes les ruſes de l'Eſpagne qui » n'avoit fait la paix avec lui & avec » l'Angleterre que pour réduire d'a- » bord les Pays-Bas, & mettre en- » ſuite les autres nations ſous le » joug ; qu'il étoit tout diſpoſé à ſe » réunir au Dannemarc pour em- » pêcher ce deſſein ; qu'on lui rap- » portoit que *Friis* grand chance- » lier de ce royaume étoit bien diſ- » poſé pour la France ; que le roi de » Dannemarc avoit auſſi avec lui un » autre conſeiller nommé *Hubner* (*) » qui n'aimoit pas la maiſon d'Au- » triche » : ſur cela *Henri IV* recommande à ſon ambaſſadeur de s'informer ſoigneuſement des diſpoſitions de *Chrétien IV*, & de faire tous ſes efforts pour le décider en faveur de la France & contre l'Eſpagne.

On peut inférer de-là que le roi avoit déjà quelque deſſein de pren-

(*) C'étoit ſans doute *Joachim Hubner* chancelier des provinces Allemandes. On trouve ſur *Hubner* divers détails intéreſſans dans l'ouvrage de M. *Schlegel*, particulièrement à la note 290.

dre en main la défenſe de la liberté
CHRE-TIEN IV. 1606. de l'Allemagne & de la religion proteſtante menacée par la maiſon d'Autriche; mais tout nous perſuade en même temps qu'il n'y eut rien de fait ni de concerté dans ce but durant ce voyage. *Jaques I* reſta ce qu'il étoit, foible, timide, irréſolu, peu touché des intérêts étrangers, ou follement perſuadé que ſes harangues & ſes négociations ſuffiroient pour en impoſer à l'Eſpagne, & arrêter le cours des uſurpations de l'Autriche.

Chrétien IV ne ſéjourna qu'un mois en Angleterre: ſon entrée publique à Londres fut des plus magnifiques, & ſa bonne mine, ſon affabilité, l'adreſſe extraordinaire qu'il fit briller dans les joutes & dans les autres exercices des tournois qu'on lui donna, lui attirèrent les plus grands applaudiſſemens de la part des Anglois. Il étoit de retour en Dannemarc à la fin du mois d'Août.

1607. Les prétentions des Suédois ſur la Laponie, les nouvelles meſures qu'ils prenoient pour s'y établir, les autres ſujets de mécontentement que donnoit leur ſouverain, tels furent

les principaux objets qui occupèrent le roi à ſon retour. Il fit porter des plaintes au ſénat de Suède ſur ce titre de roi de Laponie que *Charles IX* venoit de prendre. La réponſe du ſénat ne fut pas ſatisfaiſante. Il poſoit en fait que tout le continent au nord de la Suède lui appartenoit juſqu'à la mer, & que les isles ſeules qui bordent cette longue côte à l'eſt & à l'oueſt du *Cap Nord* relevoient de la Norvège. Sur ce principe il ſe plaignit à ſon tour des uſurpations des officiers du roi de Dannemarc & des actes d'autorité qu'ils exerçoient ſur le territoire de Suède. CHRETIEN IV. 1607.

Cette querelle s'envenimoit ainſi de jour en jour. Il y avoit cependant dans les conſeils des deux monarques des hommes ſages & modérés qui travailloient avec ardeur à en prévenir les ſuites. Ce fut ſans doute à leur ſollicitation qu'ils convinrent de tenir un congrès à *Wiſmar*, & de prendre pour médiateur *Jules* duc de *Brunſwick* beaufrère de *Chrétien*. On devoit travailler dans ce congrès à ſe concilier ſur les trois points principaux qui menaçoient la paix des

CHRETIEN IV. 1608.

deux nations, l'uſage des trois couronnes dans les armoiries, les limites de la Laponie, & la liberté de la navigation dans les mers de Courlande & de Livonie. Les miniſtres du duc de *Brunſwick* & ceux de Dannemarc ſe rendirent à *Wiſmar* au jour fixé. Mais ni ce jour ni les trois ſuivans les Suédois ne parurent point, & les Danois après s'être fait donner acte de leur comparution s'en retournèrent chez eux. A peine y étoient-ils arrivés qu'ils reçurent des lettres des miniſtres de Suède datées de *Wiſmar*. Ils y accuſoient les vents contraires de leur retard, mais l'excuſe parut peu ſatisfaiſante en Dannemarc, & ce malheureux incident y faiſant mal augurer des vues ſecrètes des Suédois ne contribua pas peu à empêcher toute conciliation.

Pendant que cela ſe paſſoit le roi avoit des conférences ſecrètes avec le duc de *Holſtein - Gottorp* ſur un ſujet également intéreſſant pour l'un & pour l'autre. Ils avoient trop eſſuyé de contradictions de la part de la nobleſſe de leurs duchés depuis le temps de leur première jeuneſſe,

pour n'avoir pas désiré souvent de la rendre plus docile à leurs volontés. Un danger plus réel encore menaçoit la puissance de leur maison dans ces provinces; c'étoient les partages multipliés qui s'en faisoient, partages dont on avoit senti l'abus dans la plupart des grandes maisons de l'Empire, & qu'elles aspiroient toutes à abolir. Tout cela étoit, du moins en grande partie, l'effet des priviléges excessifs que *Chrétien I* avoit accordés aux états de ce duché, & surtout de ce *droit d'élire* leur duc qu'il leur avoit cédé, & qui avoit servi de fondemens aux vastes prétentions de ces états. Les deux princes réunirent donc tout ce qu'ils pouvoient avoir de crédit à la cour impériale pour en obtenir la permission d'établir le droit de primogéniture dans leur maison pour le duché de *Holstein*. Ils convinrent de conduire cette affaire dans le plus profond secret. Non-seulement la noblesse des deux duchés unie par des traités & par un intérêt commun eut voulu s'y opposer si elle en eut eu connoissance, mais elle eut encore été secondée par la noblesse Danoise qui jalouse de son

CHRETIEN IV.

1608.

CHRETIEN IV. 1608.

droit d'élire ses rois ne les eut pas vus sans peine posséder le *Holstein* à un titre héréditaire. Le secret fut gardé en effet autant qu'il en étoit besoin, & *Carisius* conseiller du roi en paroissant occupé d'une autre affaire sollicita si efficacément en faveur de celle-ci, qu'il ne tarda pas à obtenir ce que ses maîtres désiroient si justement. L'empereur fit donc rendre un décret qui établissoit à perpétuité le droit en question pour le *Holstein* & ses dépendances, dans les deux branches de la maison, savoir la branche royale & celle de *Holstein-Gottorp*, de façon qu'à l'avenir les deux portions de ce duché qu'elles possédoient ne fussent pas sujettes à des partages nouveaux, mais passassent en entier au premier né mâle suivant le droit féodal reçu dans l'Empire, & que les cadets se contentassent d'un apanage. La connoissance de ce décret ne parvint au public qu'au bout de quelques années ; & il ne fut communiqué formellement aux états de *Holstein* que dans la diète qu'ils tinrent en 1616, & dont il sera fait mention en son lieu.

La diète de Dannemarc que nous

voyons si rarement assemblée l'étoit cette année pour l'élection du jeune prince *Chrétien* que le sénat avoit accordée au roi son père quelque temps auparavant. On a pu déjà observer plus d'une fois que le sénat étoit en effet le maître de ces élections, & que ce qu'il avoit réglé à cet égard, les autres ordres du royaume étoient appelés plutôt pour en recevoir la notification que pour en délibérer. C'est ce qui parut encore dans cette occasion: les députés de la noblesse, du clergé & des villes s'étant rendus à Copenhague sur la convocation du sénat, s'assemblèrent dans une salle du château, où le grand chancelier leur fit la proposition d'élire le jeune prince *Chrétien*, & les requit de faire dans deux jours une réponse. Au jour fixé les états reparurent de nouveau dans la cathédrale, mais l'assemblée ne délibéra point, & n'alla point aux voix. Au contraire elle resta dans un profond silence jusqu'à ce que les portes du chœur ayant été ouvertes, on la conduisit jusques devant l'autel. Là le sénateur *Parsberg* chargé des pouvoirs de la noblesse déclara

CHRETIEN IV. 1608.

Lyschander Ap. Schlegel. ad an. 1608.

CHRETIEN IV. 1608.

en son nom qu'après de mures réflexions elle avoit résolu d'élire le prince *Chrétien* pour successeur au trône, & aussitôt on fit la lecture de l'acte d'assurance que le roi se proposoit de donner à la noblesse. Ensuite on demanda aux députés du clergé & des villes si leur résolution étoit conforme à celle-là, & il fut répondu en leur nom qu'elle l'étoit, qu'ils élisoient le prince, & qu'ils espéroient que leurs priviléges leur seroient aussi confirmés. Cette déclaration fut suivie des acclamations universelles de l'assemblée, & deux jours après le roi fit remercier les états par son chancelier qui leur remit les actes d'assurance usités dans ces élections. Mais l'âge tendre du prince obligea de différer encore de deux ans la cérémonie de l'hommage qui exigeoit un voyage dans les provinces de Dannemarc, & en Norvège.

On verra dans la suite que ce prince ne vécut pas assez long-temps pour monter sur le trône qu'on lui avoit promis. Heureusement que la famille royale recevoit presque en même temps un accroissement & un

nouvel appui par la naissance d'un second prince. C'est celui qui sous le nom de *Fréderic III* succéda à *Chrétien IV*. Le peuple ne pouvoit se livrer à la joie que cet événement auroit pu lui causer dans d'autres circonstances. Il étoit affligé d'une peste cruelle qui exerça surtout ses ravages en Jutlande. On assure que dans cette province le quart des terres resta inculte faute de bras, & que de vastes campagnes abandonnées à cette époque n'ont plus été dès-lors que des bruyères stériles.

CHRÉTIEN IV.

Le 18me. Mars 1609.

Cette même année le Dannemarc perdit le chancelier *Arild Huitfeld* un de ses plus anciens sénateurs, mais qui seroit aujourd'hui oublié avec justice comme tant d'autres grands seigneurs, si satisfait de ses titres il n'eût rien fait de durable pour sa patrie & pour sa gloire. Depuis le siècle de *Saxon* le grammairien, c'est-à-dire, depuis le douzième siècle, l'histoire de Dannemarc seroit couverte des plus épaisses ténèbres sans la peine que prit *Huitfeld* d'en sauver les momumens qu'il put recouvrer, de les consigner dans un vaste recueil sous le nom de chro-

Chrétien IV. 1605.

nique de Dannemarc, de les éclaircir & de les publier, travail d'autant plus louable qu'il ne trouvoit dans son pays ni chez ses prédécesseurs ni chez ses contemporains aucun exemple qui put lui en faire naître l'idée, & que tout autre en eut été détourné sans doute par les grandes affaires qui lui furent si souvent confiées.

Une autre place de sénateur devint vacante par la retraite de *Pierre Munck* qui avoit été l'un des régens durant la minorité du roi, grand amiral, & enfin grand maréchal du royaume. *Magnus Ulfeld* fut fait à cette occasion grand amiral, & il entra tout de suite en possession de cette dignité en prenant le commandement d'une escadre de neuf vaisseaux de ligne que le roi destinoit à protéger la navigation de ses sujets dans la mer Baltique. Les Suédois, comme on l'a vu, s'obstinoient à vouloir interdire à toutes les nations le commerce avec la partie de la Livonie où ils faisoient la guerre contre les Polonois & les Russes. L'amiral Danois avoit ordre de maintenir l'empire de son maître sur la

mer Baltique, en assurant les vaisseaux de quelque nation qu'ils fussent contre toute sorte de violences. Bientôt on alla plus loin; & le roi les fit convoyer par des vaisseaux jusques dans leurs ports, n'en exceptant que ceux qui étoient effectivement bloqués par les Suédois. Ainsi chaque année ajoutoit quelques nouveaux sujets de mésintelligence aux précédens, & éloignoit davantage les esprits dans les deux nations. De son côté le roi de Suède s'appliquoit à faire fleurir la ville de *Gothenbourg* qu'il venoit de bâtir à l'embouchure du fleuve de Gothie, dans une situation avantageuse pour le commerce, & qui n'étant pas éloignée des frontières de Dannemarc & de Norvège donnoit de l'ombrage aux villes maritimes de l'un & de l'autre royaume. Il lui accordoit les priviléges les plus étendus, & entr'autres celui de pêcher sur les côtes de la Laponie Norvégienne. Des étrangers pouvoient même acquérir ce droit en prenant le pavillon Suédois & le titre de bourgeois de *Gothenbourg*, de façon que non-seulement *Charles IX* donnoit à ses sujets un droit de pêche

CHRETIEN IV.

1609.

CHRETIEN IV. 1609. qu'on estimoit en Dannemarc n'appartenir qu'aux Danois & Norvégiens, mais il en disposoit encore libéralement en faveur de toutes les nations.

A la vue de toutes ces nouveautés *Chrétien IV* obtint enfin de son sénat un consentement à des mesures plus vigoureuses que celles dont on avoit usé jusques alors sans aucun succès. Il envoya de nouvelles instructions aux gouverneurs de la Laponie Norvégienne, leur enjoignant de veiller sur tous les mouvemens des Suédois, & d'avoir quelques troupes prêtes pour s'opposer à leurs entreprises, & repousser au besoin la force par la force. *Charles IX* parut craindre alors les suites de ces mesures. Il écrivit à *Chrétien*, & lui proposa de tenir encore un congrès sur les frontières, mais le roi qui n'avoit jamais obtenu par ces propositions & ces conférences que des délais & de vaines excuses, laissa cette lettre sans réponse, nouveau sujet de plainte auquel le prince Suédois ne fut pas insensible.

Persuadé qu'il n'y avoit aucune sincérité dans ces offres pacifiques, & que son voisin engagé dans d'au-

tres guerres ne cherchoit qu'à gagner du temps, *Chrétien* continuoit à se préparer à tout événement. Il s'occupa surtout cette année à remettre sur le meilleur pied le service militaire auquel la noblesse étoit tenue dans ses états, comme dans tous les autres de l'Europe où le gouvernement féodal avoit subsisté. On sait que durant cet âge c'étoit une maxime reçue chez toutes ces nations que les possesseurs des fiefs devoient servir en temps de guerre celui de qui ils les tenoient. Ce service se faisoit à cheval, & pour l'ordinaire en personne. Il étoit aussi établi presque partout que le vassal s'équippoit & marchoit à ses frais, mais qu'il n'étoit obligé qu'à un service limité à un temps assez court, & que s'il servoit plus long temps & hors de l'état, c'étoit au prince à l'entretenir & à le dédommager: mais on commençoit à s'appercevoir partout du peu d'utilité qu'on retiroit de cette noblesse plus brave que disciplinée, qui s'assembloit lentement, servoit tumultueusement, & se dispersoit souvent avant que d'avoir rien fait. On lui associa d'abord des

CHRETIEN IV. 1609.

CHRETIEN IV. 1609.

troupes réglées & ſoudoyées : & avec le temps il fallut établir le ſervice qu'elle devoit ſur un pied aſſez fixe. pour qu'on put y compter en tout temps. Ainſi au lieu que dans les temps anciens la nobleſſe n'étoit obligée à monter à cheval que quand quelque danger preſſant engageoit le roi ou le grand maréchal à la convoquer, *Fréderic II* commença pendant la guerre contre la Suède à en exiger un ſervice régulier & conſtant, & *Chrétien IV* n'eut pas moins à cœur ce nouvel établiſſement. Mais il lui reſtoit encore bien des choſes à faire pour le rendre auſſi utile qu'il pouvoit l'être, & ce ne fut qu'avec bien des peines qu'il y parvint. Tout gentilhomme fut donc taxé ſoit à raiſon de ſes terres propres, ſoit à raiſon des fiefs qu'il tenoit de la couronne à entretenir conſtamment un ou pluſieurs cavaliers bien armés à ſes frais, à proportion de ſes revenus en terres dont il étoit obligé de donner un état exact. Il étoit auſſi tenu de ſervir en perſonne en temps de guerre, & il y avoit ſi peu d'exceptions à cette règle que les hommes les plus conſidérables du royaume,

ceux mêmes qui avoient été long-temps employés dans les affaires civiles les plus importantes, venoient en temps de guerre ſervir comme les autres dans cette armée. Elle étoit partagée en régimens, ou, comme on s'exprimoit, en étendarts d'environ 600 hommes chacun, commandés par un capitaine, & ſous-diviſés en douze compagnies qui avoient un lieutenant à leur tête. L'inſpection ſur cette troupe d'élite étoit confiée aux ſénateurs qui chacun dans ſa province devoit veiller à ce qu'elle fût bien entretenue, & en faire deux revues par an. Et le roi plus vigilant que perſonne s'acquittoit ſouvent lui-même de ce ſoin. CHRETIEN IV. 1609.

La Norvège étoit également ſous ſes yeux quoique ſéparée du Dannemarc par une mer orageuſe. Il y étoit au printemps de l'année ſuivante, & il y avoit conduit ſon fils afin qu'après avoir été élu en qualité de ſucceſſeur, il pût joindre les ſermens & les hommages des Norvégiens à ceux des Danois qu'il venoit de recevoir. On diſtingua dans cette cérémonie ſix députés des Lapons Norvégiens qui vinrent rendre 1610.

CHRETIEN IV. 1610. hommage à leur maître, lui porter des préſens, & l'exhorter à les défendre contre les Suédois qui vouloient rendre leurs provinces tributaires. En effet les officiers Suédois ſe répandoient depuis quelque temps juſques ſur les côtes, & extorquoient des tributs dans les mêmes lieux où les officiers du roi étoient en poſſeſſion d'en lever depuis un temps immémorial. Ainſi ce peuple malheureux & incapable de nuire qui dans ſon extrême indigence n'eut dû être connu de ſes voiſins que pour en recevoir des ſecours, ce peuple qui dans l'innocente ſimplicité de ſes mœurs n'avoit point mérité d'avoir un maître, maintenant menacé d'en avoir deux, faiſoit déjà les frais de leurs querelles, & ſe voyoit pourſuivi dans ſes déſerts par la cupidité & l'ambition de ſes voiſins.

Chrétien IV n'avoit pas beſoin de ce nouvel avertiſſement pour ſonger à maintenir ſes droits dans cette partie de ſes états. Il y fit veiller avec une nouvelle exactitude, & il s'affermit dans le deſſein de ſe préparer à une vigoureuſe réſiſtance. Il conclut avec les électeurs de *Saxe* &

de *Brandenbourg* une alliance par laquelle les contractans s'engageoient pour ſept ans à la défenſe de leurs états d'Allemagne. Il fit mettre en mer deux fortes eſcadres pour convoyer les vaiſſeaux étrangers juſques aux ports de Livonie & de Courlande que les Suédois vouloient tenir fermés, & il ordonna de ſaiſir & de punir leurs armateurs, de maintenir enfin la liberté de la navigation dans la Baltique. Un vaiſſeau Suédois arrêté & conduit à *Bornholm* par l'amiral *Ulfeld* fut relâché ſur une promeſſe de ne plus inquiéter aucun navigateur Danois ou étranger. Le ſénat de Suède s'en plaignit à celui de Dannemarc comme d'une infraction au traité de *Stettin*. Mais cette lettre ne produiſit aucun effet; ſeulement les amiraux Danois s'abſtinrent de convoyer les vaiſſaux marchands deſtinés pour *Riga*, parce que cette ville étoit effectivement aſſiégée par les armées de Suède.

CHRETIEN IV. 1610.

La conduite du roi de Suède dans tout le cours de cette affaire n'eſt pas aiſée à expliquer. A en juger par ſes inſtances réitérées auprès du roi & du ſénat de Dannemarc, il

CHRETIEN IV. 1610.

Werving Carl. 9. Histor fenare Del. p. 210.

semble qu'il désirât sincérement d'éviter une rupture. Cette même année il écrivit encore lui-même dans cette vue aux sénateurs ; il envoya même à *Chrétien*, le prince *Gustave Adolphe* son fils avec une lettre pressante. Il lui députa ensuite plusieurs fois le chancelier de sa cour & d'autres personnes. Il semble d'ailleurs que les circonstances devoient lui faire une loi de cultiver l'amitié de ce voisin, pendant qu'il étoit en guerre avec les autres. La fortune qui avoit si long-temps secondé les armes des Suédois en Livonie sembloit les abandonner depuis quelque temps. *Charles IX* se trouvoit engagé dans les guerres civiles de la Russie : ses peuples étoient épuisés par de longs efforts, & dont le fruit étoit pour leur maître plus que pour eux, sa noblesse étoit mécontente, ses trésors dissipés, & lui-même sentoit le poids de l'âge, & éprouvoit des infirmités qui présagent une fin prochaine. Enfin la crainte bien plus que l'amour lui répondoit de l'obéissance de ses sujets. Et malgré cela il persistoit à donner de continuelles allarmes au roi de Dannemarc en

s'affermiſſant dans ſes projets relativement au commerce maritime de la Livonie, & aux limites de la Laponie Norvégienne. A ce dernier égard ſurtout il eſt difficile de le trouver équitable ou ſincère. L'exacte impartialité dont nous nous ſommes faits une loi, nous en fera chercher la preuve, non dans les manifeſtes & les relations des Danois, mais dans les aveux des hiſtoriens Suédois les plus dignes de foi. De ce nombre eſt aſſurément *Werwing* auteur de mémoires originaux puiſés dans les meilleures ſources. Il réſulte clairement de ſon récit que les entrepriſes de *Charles IX* en Laponie qui donnoient tant d'inquiétude au Dannemarc étoient autant de *nouveautés* & de choſes juſques alors inconnues, qui ne tendoient par conſéquent qu'à troubler le poſſeſſeur actuel dans la jouiſſance d'un droit qui ne lui avoit point été conteſté. « En 1610, au mois de Juillet, dit » *Werwing*, le roi *Charles* envoya » *Morner* & d'autres à *Titisfiord* (ſur » les côtes de la Laponie) afin de » *commencer* à y lever en ſon nom des » tributs ſur les Lapons de la côte,

CHRETIEN IV. 1610.

V. Werwing T. II. p. 215.

CHRÉTIEN IV. 1610.

» dans la même quantité & valeur, » soit en argent soit en marchandises, que le roi de Dannemarc y » faisoit lever *auparavant* ». Il ajoute qu'en cas de résistance *Morner* devoit y retourner en forces pour se faire obéir. Ainsi les Suédois ne pouvoient pas réclamer une ancienne & tranquille possession de ces provinces, (comme ils le firent bientôt après dans leur manifeste) du moins pour la partie de cette vaste & stérile contrée qui s'étend le long des côtes de l'Océan septentrional. Et quand *Charles IX* y faisoit lever des tributs au mois de Juillet de cette année, quand il y ordonnoit la construction d'un port, il ne devoit pas être surpris que les propositions pacifiques qu'il faisoit en même temps en Dannemarc y parussent suspectes, que ses lettres & ses envoyés y fussent mal accueillis.

Il étoit temps cependant que *Chrétien* & son sénat justifiassent une conduite qu'un plus long silence eut fait mal interprêter ; car ils laissoient depuis long-temps sans réponse les lettres des Suédois que ce procédé blessoit vivement. On avoit voulu en

Dannemarc ne répondre qu'une fois & avec toute l'étendue qu'exigeoit une matière aussi importante. C'est ce qui fut fait dans un écrit en forme de lettre adressée au nom du roi *au sénat & aux états du royaume de Suède*. Toutes les plaintes des Danois sont exposées au long dans ce manifeste, mais avec modération; & les menaces qu'il contient sont ménagées & indirectes. Le roi de Suède n'en fut pas moins offensé; il le fut surtout de ce que cet écrit n'étoit pas adressé à lui, mais à ses sujets, avec lesquels, disoit-il dans sa réponse au roi, *Votre Majesté sait bien qu'elle n'a rien à démêler*, *ensorte que cette manière d'agir n'a pu avoir d'autre motif que de porter atteinte à notre autorité royale*, *& à l'honneur & au lustre de notre royaume*. Dans une autre lettre de la même date adressée au roi de Dannemarc il répète les mêmes plaintes, & semble s'indigner de ce qu'étant *un roi couronné*, *légitime & encore vivant*, on s'est adressé au sénat & aux états de son royaume, *qui ne seroient pas les maîtres*, ajoute-t-il, *même après notre mort*, *puisqu'après nous il reste encore*

CHRETIEN IV. 1610.

Lettre du R. de S. au R. de D. d'Orebro le 11 Déc. 1610.

CHRETIEN IV. 1610.

trois héritiers légitimes de notre couronne. Il n'eſt pas douteux que ce dernier incident n'ait été une des cauſes qui contribuèrent le plus à rendre toute réconciliation impoſſible. Il eſt encore vrai que dans nos idées actuelles le roi de Dannemarc n'avoit pu ſans bleſſer les droits de ſon voiſin faire intervenir ſes ſujets dans ſa querelle. Mais mille exemples autoriſoient alors cette conduite, & il paroît bien étonnant que *Charles IX* en ait fait des plaintes, tandis que lui-même adreſſoit des lettres au ſénat de Dannemarc, & même à quelques-uns de ſes membres en particulier, tandis que dans la conſtitution des royaumes du Nord, les ſujets avoient été tant de fois les arbitres des querelles de leurs ſouverains, & les garans de leurs engagemens. Peut-être que *Charles IX* étoit bleſſé de ce que la lettre étoit adreſſée, non au ſénat ſeulement, mais encore aux états de ſon royaume. Il ne fait point cependant cette diſtinction dans ſa réponſe, & nous ne ſaurions voir que cette circonſtance fut d'un aſſez grand poids pour juſtifier

tifier toute la gravité des imputations qu'elle contient. CHRETIEN IV. 1610.

Tout ce qu'on trouve à ce ſujet dans l'hiſtoire de *Puffendorff* ne doit point être admis ſans examen. Cet écrivain intéreſſé ou prévenu adopte trop facilement tout ce qui peut être à la charge du Dannemarc. Sa partialité paroît ſurtout bien ſenſiblement dans le récit d'un autre événement qui, ſelon lui, fut de la part de *Chrétien IV* une infraction ouverte au droit des gens & une première hoſtilité contre les Suédois. Il s'agit 1611. d'un ambaſſadeur que le roi *Jaques I* envoyoit en Suède & en Dannemarc pour offrir ſes bons offices & travailler à la réconciliation des deux rois. Ce miniſtre nommé *Jacques Spens* fut attaqué à ſon retour de Suède près de *Varberg* en Hallande, ſur les frontières du Dannemarc où il venoit exécuter ſa commiſſion. Son bagage fut pillé, quelques-uns de ſes domeſtiques bleſſés ou tués, & lui-même n'échappa qu'avec peine. Les hiſtoriens Anglois & Danois ne font aucune mention de ce fait; mais nous ne le révoquons pas en doute à cauſe de cela. Il eſt auſſi probable

CHRETIEN IV. 1611.

que *Spens* tomba entre les mains de quelques voleurs sur des frontières où l'on commençoit à assembler des troupes, qu'il est extraordinaire qu'on ait pu attribuer cette violence au roi de Dannemarc. Comment se persuadera-t-on qu'il eut voulu insulter un monarque puissant, son allié, son ami, son beau-frère, en insultant son ambassadeur dans le moment même où il venoit à sa cour lui offrir ses bons offices, & lui donner des preuves de l'amitié de son maître ?

Le manifeste que *Chrétien* adressoit aux états de Suède contenoit, comme je l'ai observé, une longue déduction de tous ses griefs contre leur roi & son gouvernement. Les pièces justificatives, telles que les lettres que les deux monarques s'étoient écrites se trouvoient à la suite, ou furent imprimées séparément. Les Suédois de leur côté publièrent, suivant l'usage, des apologies de leur conduite ; & enfin les déclarations de guerre qui suivirent de part & d'autre résumèrent toutes les raisons sur lesquelles chaque parti fondoit la justice de sa cause.

Ces pièces contiennent en effet

bien des choses propres à répandre du jour sur l'origine & les motifs de cette guerre, & nous en avons emprunté divers faits importans. Mais avant que de rendre compte des événemens qu'elle produisit, il ne sera pas inutile de revenir encore une fois à ce sujet, & de donner une idée plus exacte de la Laponie dont la possession étoit le principal objet de la querelle, & dont la plupart des lecteurs pour qui nous écrivons n'ont peut-être lu que des relations très-défectueuses.

CHRETIEN IV. 1611.

La Laponie est une des plus vastes contrées de l'Europe, & ce n'est pas exagérer que de dire qu'elle est au moins égale à la France par son étendue. Elle est depuis long-temps partagée entre les couronnes du Nord, le Dannemarc, la Suède & la Russie qui ont subjugué en différens temps & rendu tributaires ses habitans indigens & peu belliqueux dans les parties les plus voisines de leurs frontières. Ces peuples quoique différens entr'eux à quelques égards paroissent venir de la même origine, & il est très-probable qu'elle leur est commune avec les habitans

V. *Schœnings Forsœg.* om Gamlenord. Geogr. &c. p. 123.

CHRETIEN IV. 1611.

de la Finlande & les Samoyédes. Le nom de *Lapons* n'eſt point celui qu'ils ſe donnent à eux-mêmes: ce mot qui déſigne un peuple errant n'a été donné comme ſurnom qu'à la partie d'entr'eux qui n'a point de demeures fixes. Ils s'appellent eux-mêmes du nom de *Same* qui ſe rapproche beaucoup de celui de *Samoyédes*, & de celui de *Suomi* que les Finlandois ſe donnent dans leur langue. Il y a lieu de croire qu'anciennement cette nation a été plus nombreuſe & plus floriſſante, & qu'elle s'étendoit plus au midi dans les diverſes provinces de la Scandinavie, lorſque des colonies venues de Germanie ou de Scythie repouſsèrent les Lapons dans les contrées les plus ſeptentrionales & les plus ſtériles de cette grande preſqu'isle. L'hiſtoire nous a conſervé quelque ſouvenir d'un temps où les Lapons formoient encore des états indépendans, gouvernés par des rois de leur nation. Le royaume de *Biarmie* qui s'étendoit à l'oueſt & ſurtout à l'eſt de la rivière de *Duina* qui va ſe perdre dans la mer blanche, eſt celui qui a ſubſiſté le plus long-temps. Les autres parties de la

Laponie & principalement celle qui s'étend le long des côtes de l'Océan étoient déjà conquises avant que ce royaume fut détruit, car les Normands ou Norvégiens soumirent de bonne heure cette partie maritime, & déjà dans le neuvième siècle leur domination s'étendoit le long des côtes jusques à la mer blanche (1). Ils s'y maintinrent dans les âges suivans, y levèrent des tributs, y établirent une pêche considérable, y eurent des villes ou des bourgs, & entr'autres *Vardhuus* qui paroît avoir été fortifié très-anciennement.

CHRETIEN IV. 1611.

Les Suédois ne commencèrent que vers la fin du treizième siècle à exercer quelqu'empire sur les *Lapons*. Ceux qui étoient leurs plus proches voisins, c'est-à-dire ceux qui habitoient sur les bords du golphe de

(1) C'est ce qui résulte de plusieurs preuves rapportées dans le savant ouvrage de M. *Schœning* qu'on vient de citer; & en particulier de la relation du voyage d'*Otter* Norvégien de naissance, qui fut employé par *Alfred* le Grand au neuvième siècle, pour tenter de découvrir un passage aux Indes par la mer du Nord. Ce voyage curieux a été publié en Anglo-Saxon & en latin par *Bussæus* à Copenhague en 1733.

CHRETIEN IV. 1611. Bothnie furent les premiers qu'ils assujettirent. Leur roi *Magnus Ladulas* voulant favoriser cette conquête sans en faire les frais, promit à ceux de ses sujets qui voudroient poursuivre les *Lapons* dans leurs déserts, la jouissance perpétuelle des tributs qu'ils en exigeroient. Ceux qui s'associèrent pour cette entreprise conservèrent long-temps en effet les droits les plus étendus sur leurs conquêtes. Ils en étoient les gouverneurs & les juges; ils y levoient à leur gré des tributs pour lesquels ils ne payoient qu'une légère redevance à la couronne de Suède. Enfin ils abusèrent de cet empire comme presque toutes les compagnies que l'appas du gain a formées, & que le succès rend puissantes: *Gustave Vasa* instruit de leurs vexations anéantit leurs priviléges, & déclara que la Laponie Suédoise relèveroit immédiatement de sa couronne. Ses successeurs la firent gouverner par des baillifs ou intendans. Enfin *Charles IX* dont l'attention se portoit par préférence sur ce qui pouvoit augmenter ses revenus, s'occupa beaucoup des moyens d'en tirer un meilleur parti,

ſoit en faiſant lever des tributs dans des cantons qui n'en avoient encore point payé aux Suédois, ſoit en exigeant de ſes Lapons de nouveaux impôts, tels qu'une dixme de leur pêche, de leur chaſſe & de leurs troupeaux.

CHRETIEN IV. 1611.

Avant que les Suédois penſaſſent à faire des conquêtes en Laponie il n'étoit pas naturel qu'on s'occupât beaucoup des limites de la Suède & de la Norvège de ce côté-là. Des déſerts immenſes, & un peuple libre & ſauvage ſéparoient les deux états. Depuis la fin du treizième ſiècle juſques à l'union de Calmar qui confondit les prétentions des trois royaumes l'intervalle fut court, & il étoit inutile de régler ces limites pendant que les trois royaumes unis ſous un ſeul chef n'avoient rien à ſe diſputer.

L'état du Nord durant les temps qui ſuivirent la diſſolution de cette union ne permit guères de s'en occuper davantage : ainſi juſques au commencement du dix-ſeptième ſiècle on n'avoit rien déterminé à cet égard.

Mais la poſſeſſion tranquille & non interrompue de toute la côte pen-

CHRETIEN IV. 1611.

dant sept siècles au moins, étoit pour les Norvégiens un titre incontestable, s'il y a parmi les hommes des titres incontestables & des droits sacrés. Nous avons prouvé par l'aveu même des meilleurs historiens Suédois que les nouveautés vinrent du côté de *Charles IX*. C'est assez dire de quel côté vinrent les premières injustices.

C'étoit encore avec raison qu'on prenoit ombrage en Dannemarc de ce nouveau titre de roi de Laponie que *Charles* ajoutoit au sien. Il est certain qu'il s'attribuoit par-là assez clairement un droit sur toute une contrée dont il ne possédoit qu'une partie. *Chrétien IV* ne voulant point lui donner ce titre, cet incident envenima encore leurs querelles en faisant refuser audience à des ministres, & des réponses à des lettres qui auroient pu procurer le retour de la paix.

Une guerre entreprise pour se conserver ou s'arracher des déserts à jamais inhabitables, des marais glacés, & le droit cruel de partager avec les plus innocens & les plus indigens des hommes les peaux des

animaux ſans leſquelles ils périroient; une guerre ſanglante due à de tels motifs paroîtra d'abord fournir un ſujet égal de reproches pour les deux partis. Accoutumé à pardonner aux injuſtices que de grands intérêts ont fait commettre, le public réſerve d'ordinaire toute ſa ſévérité pour condamner ſans pitié celles qui n'ont qu'un objet de peu de valeur. Il n'eſt que trop vrai que cette guerre, comme preſque toutes les guerres, n'avoit point en effet un objet qui put la juſtifier aux yeux de cette vertu épurée qui devroit ſeule gouverner ce monde, ſi ce monde étoit deſtiné à être le ſéjour du bonheur. Mais en prenant la balance ordinaire pour peſer les motifs qui mirent les armes à la main de *Chrétien IV*, on les trouvera peut-être plus graves qu'ils ne le paroiſſent d'abord. S'il avoit laiſſé à ſon voiſin le temps de ſe mettre en poſſeſſion de la partie de la Laponie qu'il menaçoit d'envahir, le royaume de Norvège auroit bientôt perdu une étendue de côtes de près de 150 lieues de France en longueur, ſur une largeur conſidérable. Les Sué-

CHRÉTIEN IV. 1611.

CHRETIEN IV. 1611.

dois auroient par cela même étendu tout-à-coup leur empire de l'extrémité du golphe de Bothnie à l'Océan septentrional : ils auroient partagé avec les Norvégiens la pêche qui se fait sur ces côtes : enfin le roi auroit perdu, & les tributs qu'il y levoit, & les péages qu'on exigeoit des vaisseaux qui alloient en Russie par la mer blanche comme un équivalent de ce qu'ils devoient payer au détroit du Sund lorsqu'ils prenoient la route de la Baltique.

La plupart des guerres qui se font en Europe depuis deux ou trois siècles n'ont pas eu de plus graves sujets ; & celle-ci avoit encore d'autres objets importans, comme le différend sur les trois couronnes, sur la libre navigation de la Baltique, sur la possession de l'isle d'*Oesel* que les Suédois réclamoient comme une portion de la Livonie demembrée par surprise. Il n'est donc pas besoin de supposer à *Chrétien IV* un dessein & une espérance secrète d'envahir le royaume de Suède à la faveur des troubles qui l'agitoient, & de l'épuisement où de longues guerres l'avoient jeté. Cette imputation de

Werwing & de *Puffendorff* ne paroît pas suffisamment prouvée. *Chrétien IV* n'ignoroit pas sans doute que la Suède avoit encore des forces très-respectables à lui opposer, & qu'ayant été presque sans cesse en guerre depuis le temps de *Gustave Vasa*, elle ne manqueroit ni de troupes aguerries ni de généraux expérimentés. D'ailleurs la guerre que *Charles IX* faisoit alors aux Polonois & aux Russes ne lui étoit pas fort à charge dans le moment actuel. Les Polonois étoient occupés tout entiers des affaires de Russie, & l'armée que *Charles* avoit envoyée dans ce pays-là pour y soutenir le parti du Tzar *Zuski* étoit peu nombreuse & presque toute composée d'étrangers. Enfin n'est-il pas bien évident que si le roi de Suède eut été dans une situation à craindre la perte de sa couronne, il ne se feroit point obstiné à refuser à un si dangereux ennemi les légères satisfactions qu'il lui demandoit? N'auroit-il pas du moins tâché de gagner du temps en envoyant ses ministres au congrès de Wismar?

CHRETIEN IV. 1611.

1605.

Les étrangers souvent plus sincères ou plus éclairés que les natio-

CHRETIEN IV. 1611.

Peleus histoire de la dernière guerre de Suède.

naux jugèrent bien différemment des motifs qui dirigeoient les deux monarques. « *Charles IX* avoit espéré, » dit un historien François contemporain, de traiter les états de son » voisin comme les siens, & son des- » sein étant de s'emparer de tout le » Nord, il commença par s'attribuer » la souveraineté de toute la Lapo- » nie, quoique la plus grande par- » tie en ait appartenu depuis les plus » anciens temps aux rois de Danne- » marc ». Ainsi ce projet secret d'envahir tout le Nord étoit attribué par les historiens à l'un ou à l'autre prince, suivant le parti que chaque écrivain avoit embrassé, & probablement ni l'un ni l'autre monarque ne se berçoit de cette chimérique espérance. Le ressentiment, la honte de céder, la crainte de donner trop d'avantage à ses rivaux par sa facilité, le danger de paroître avouer de la foiblesse, l'intérêt secret de quelque courtisan, une vague espérance de gloire & de conquête, voilà les motifs les plus communs de nos guerres modernes, & ceux qui eurent sans doute le plus de part à celle-ci. Mais il est temps d'en raconter les

événemens, & de laiſſer au lecteur le ſoin d'étendre ou de rectifier ces réflexions.

CHRETIEN IV. 1611.

On a vu que *Chrétien IV* avoit pris dès le commencement de ſon règne les plus ſages meſures pour mettre ſon royaume en état de défenſe. Il avoit fait à cet égard tout ce qu'avoient pu lui permettre des reſſources bornées de pluſieurs manières. Les priviléges que ſa nobleſſe lui oppoſoit ſans ceſſe n'avoient pas été le moindre obſtacle que ſes armemens avoient rencontré. Il avoit fallu ſolliciter auſſi les états des duchés, qui dans une diète tenue à ce ſujet accordèrent un ſubſide extraordinaire moyenant des reverſales pour la sûreté de leurs immunités. Le réhauſſement du péage du Sund & des douanes des ports fournit une autre reſſource. Enfin au printemps de cette année le roi ſe vit en état d'agir avec des forces de terre & de mer très conſidérables pour un ſiècle où l'on n'avoit pas encore trouvé le ſecret d'armer des nations entières. Dès l'année précédente il avoit envoyé dans la Baltique deux eſcadres qui faiſoient enſemble vingt-

CHRETIEN IV. 1611.

neuf vaiſſeaux de guerre. Il en eut bien davantage quand la guerre fut déclarée, & le cardinal *Bentivoglio* aſſure dans ſes lettres que le roi n'employa pas moins de cinquante à ſoixante vaiſſeaux pendant tout le temps qu'elle dura. Un autre hiſtorien étranger nous donne une idée de la grandeur de ces vaiſſeaux en diſant « qu'il y en avoit pluſieurs » dans la flotte Danoiſe qui par leur » groſſeur & leur beauté pouvoient » être appelés les merveilles de l'O- » céan, que quelques-uns étoient de » vrais châteaux flottans, & por- » toient juſques à 80 canons de fonte, » que l'équipage étoit dans le meil- » leur état, & parfaitement bien » armé & entretenu ».

Peleus hiſt. de la guerre de Suède p. 274.

A l'égard de l'armée de terre elle étoit partagée en deux corps : le premier étoit composé de ſeize mille Danois & de quatre mille étrangers, ſavoir deux régimens d'infanterie Angloiſe & Ecoſſoiſe & deux régimens de cavalerie Allemande. L'autre réſervé à la défenſe de la Norvège étoit de douze mille Norvégiens bien exercés, dont huit mille reſtoient dans les provinces du midi

& quatre mille dans celles du Nord. Les principaux officiers à qui le roi donna le commandement de ses troupes étoient *Sehested* grand maréchal du royaume qui avoit acquis de l'expérience au service de divers princes, *George* duc de *Lunebourg* cousin germain du roi, & auteur de la branche royale & électorale de sa maison, prince qui ne respira toute sa vie que pour les armes, *Gerhard Rantzow* gouverneur de Holstein, un *Ahlefeldt*, un *Brahe*, enfin un gentilhomme Ecossois nommé *Sinclair* qui s'établit en Dannemarc, & y servit avec distinction.

CHRETIEN IV. 1611.

L'armée étant prête à se mettre en marche *Chrétien* envoya, suivant la coutume ancienne, un héraut d'armes signifier au roi de Suède qu'il lui déclaroit la guerre. Cette déclaration datée du quatorzième d'Avril n'avoit rien de particulier, mais le héraut ne fut pas reçu comme l'usage le prescrivoit. Au lieu de le conduire au roi de Suède, on le mena de lieu en lieu, on le retint plus de six mois, on le maltraita, & souvent il fut en danger de sa vie. S'il en faut croire un historien

CHRETIEN IV. 1611. Peleus

du temps, *Charles IX* espéroit que *Chrétien* suspendroit les hostilités jusques à ce que la déclaration de guerre lui eut été remise. S'il eut cette vaine espérance, elle ne fut pas de longue durée : *Chrétien* ayant satisfait à l'usage autant qu'il dépendoit de lui, partagea son armée en deux corps, envoya l'un sous les ordres de *Sehested* du côté de *Halmstadt* en Hallande, & marcha lui-même avec huit à dix-mille hommes de pied & cinq mille chevaux à *Christianopel* en Blekinge où étoient son artillerie & ses principaux magasins. De-là il se remit incessamment en marche, pénétra en Suède par *Bromsebro*, & alla camper devant *Calmar* au commencement de Mai.

Peu de jours après on vit arriver un hérault d'armes du roi de Suède chargé de déclarer la guerre au Dannemarc. Il refutoit d'abord dans son manifeste les allégations contenues dans celui des Danois, il soutenoit que la plus grande partie de la Laponie relevoit de sa couronne, & que ses vaisseaux n'avoient troublé la navigation de la Baltique que pour

empêcher qu'on ne portât des ſecours à ſes ennemis. Enſuite il expoſoit les griefs qui l'avoient, diſoit-il, obligé à ſe faire juſtice par la voie des armes. Ces griefs étoient que le roi de Dannemarc continuoit à porter les trois couronnes dans ſes armes; qu'il retenoit *Sonnenbourg* dans l'isle d'*Oeſel*; qu'il levoit des impôts ſur les ſujets de la couronne de Suède en Laponie, qu'il avoit accordé ſa protection à des Suédois qui s'étoient enfuis de Suède pour éviter la peine due à leur trahiſon; qu'il favoriſoit le commerce maritime de ſes ennemis; qu'il avoit adreſſé des lettres aux ſujets de Suède comme ſi c'eût été aux ſiens: que l'ambaſſadeur d'Angleterre avoit été maltraité dans ſes états; qu'il avoit défendu aux villes anſéatiques de commercer avec la Suède. Le lecteur eſt maintenant en état de juger ſi ces plaintes ſont fondées en tout ou en partie. A l'égard de la dernière il étoit vrai que *Chrétien IV* avoit fait déclarer aux villes maritimes d'Allemagne qu'il ne ſouffriroit point qu'elles envoyaſſent aucune ſorte de proviſions en Suède; mais cette déclara-

CHRETIEN IV.
1611.

CHRETIEN IV. 1611.

tion étoit une ſuite de la guerre, & il ne ſe l'étoit permiſe qu'au moment où il l'avoit jugée inévitable.

Cependant la ville de *Calmar* fut bientôt inveſtie, & ce ſiége commencé avec la plus grande célérité fut pouſſé avec une égale vigueur. Le roi déſiroit vivement de ſignaler ſes premières armes par cette conquête importante. En effet *Calmar* étoit eſtimée une des villes les plus conſidérables de la Suède. Elle étoit la capitale de la Gothie méridionale, la clef de cette partie du royaume, & ſon plus sûr boulevard du côté du Dannemarc. Elle avoit une forte citadelle & un port très-fréquenté dans le détroit qui la ſépare de l'isle d'Oelande, & qui eſt un sûr aſyle pour les vaiſſeaux. Il n'eſt pas étonnant que ce ſiége ait autant excité l'attention du public, & que devant influer infiniment ſur toute la ſuite de cette guerre elle en ait pris le nom de guerre de *Calmar* par lequel nous la diſtinguerons dans la ſuite à l'exemple des hiſtoriens.

La garniſon de cette ville étoit de près de 1700 hommes de troupes réglées, ſans compter la bourgeoiſie

qui dans ces temps-là étoit toujours en état de rendre d'utiles ſervices : l'artillerie en étoit belle & nombreuſe : la citadelle ou le château étoit très-fort, & le ſecours n'étoit pas éloigné. *Charles IX* s'avançoit avec un corps d'armée ; ſon fils *Guſtave Adolphe* avec un autre ; le duc *d'Oſtro-Gothie* avec un troiſième, & leur réunion alloit bientôt former une armée d'environ 24 mille hommes, bien ſupérieure par conſéquent à celle que *Chrétien* avoit devant Calmar. CHRETIEN IV. 1611.

Cette raiſon faiſoit faire à ce prince les plus grands efforts pour preſſer le ſiége. Les tranchées ne pouvoient être ouvertes qu'avec peine dans un terrain pierreux ; elles le furent cependant malgré les ſorties des aſſiégés ; & l'artillerie ayant commencé à battre avec ſuccès le corps de la place, le roi conduiſit lui-même ſes ſoldats ſur la brêche, & fit donner l'aſſaut dans la nuit. Après une opiniâtre réſiſtance la garniſon abandonna la ville aux Danois, & ſe jeta dans la citadelle avec la bourgeoiſie & ſes meilleurs effets.

Cet aſſaut ne leur coûta qu'une

CHRETIEN IV. 1611.

centaine d'hommes; *Palle Rosencrantz* s'y distingua surtout par sa bravoure; il fut le premier qui gagna le haut du rempart.

La ville abandonnée de presque tous ses habitans fut livrée au pillage pendant quelques heures; & la citadelle fut attaquée aussitôt après du côté de terre. Un des premiers coups qui en partit fut fatal au jeune *Othon Brahe*, officier de la plus grande espérance, & qui fut universellement regretté. Un boulet de canon le tua à côté du roi dans le moment qu'il conjuroit ce prince de ne point exposer sa personne au feu terrible des assiégés.

Pendant que cela se passoit, & que *Chrétien IV* étoit allé donner des ordres pressans à Copenhague, *Charles IX* & son fils étoient venus camper à *Risby* près de *Calmar* avec toute leur armée. La position des Danois devenoit embarrassante. Ils avoient à craindre d'être assiégés à leur tour dans la ville qu'ils venoient de prendre. Le duc *George* de Lunebourg & les deux *Rantzow* qui commandoient en l'absence du roi prenant conseil de leur courage allèrent

au devant de l'ennemi, & l'attaquèrent avec la plus grande résolution. Ce combat fut sanglant, mais chaque parti s'en attribua l'avantage. *Lucas Krabbe* l'un des généraux Danois y fut tué; *Tonne Brake* blessé mortellement. Peu de jours après le roi revint prendre le commandement de son armée, & sans doute lui amener quelques renforts, mais ils ne suffisoient point pour qu'elle eut quelque sorte de proportion avec celle des Suédois, ensorte qu'il fut obligé de rappeler incessamment le grand maréchal *Sehested* & les troupes qui étoient sous ses ordres.

CHRETIEN IV. 1611.

Ce général avoit été envoyé en Hallande avec ordre d'essayer de pénétrer en Suède de ce côté-là, & de se rendre maître de *Jonkæping* en *Smalande*. Il étoit en effet entré dans cette province, il y avoit occupé *Nylæse*, & il pouvoit s'y promettre de plus grands succès lorsqu'il reçut l'ordre de rejoindre le roi. Il se hâta de garnir ses principaux postes sur les frontières de Hallande, & de se rendre à Calmar; mais il n'y arriva qu'après une marche longue & pénible de 18 jours. Pendant ce temps-là

CHRETIEN IV. 1611. divers événemens importans avoient occupé la scène. Le jeune *Gustave Adolphe* n'étoit pas resté oisif, & son premier exploit en faisant présager ce qu'il seroit un jour, avoit coûté aux Danois une des places les plus importantes qu'ils eussent dans le voisinage. En rassemblant toutes ses forces sous les murs de Calmar, *Chrétien* s'étoit vu obligé d'affoiblir les garnisons des places voisines, & en particulier celle de sa nouvelle ville de *Christianople* qui n'en étoit distante que de sept milles. L'officier qui y commandoit apprenant que des partis Suédois s'étoient montrés dans son voisinage, & craignant quelque surprise écrivit au camp pour demander du secours: sa lettre tomba entre les mains de *Gustave Adolphe* par la perfidie du messager. Comme elle ne laissoit aucun doute sur la foiblesse de la garnison de *Christianople*, & sur les craintes du commandant, le prince prit la résolution de le surprendre en répondant au nom d'un général Danois qu'il lui envoyeroit la nuit suivante le renfort dont il avoit besoin. Cette feinte réponse fut envoyée par le même

traître qui avoit apporté la lettre, & le commandant ne se défiant de rien ne fit point lever le pont par lequel il devoit recevoir ce secours. A minuit *Gustave Adolphe* s'approcha de la ville avec un corps de 1500 hommes dont 500 qui marchoient les premiers portoient l'uniforme Danois, & paroissoient poursuivis par des cavaliers Suédois. Il passa le pont sans être reconnu, fit sauter la porte, & pendant que le reste de sa troupe s'avançoit il se jeta sur la garnison qui surprise en désordre fut taillée en pièces, sans que ni le commandant ni un seul homme en échappât. Les vainqueurs ne s'en tinrent pas là. Malgré la défense expresse du prince ils massacrèrent tous les habitans qui se présentèrent à eux, hommes, femmes & enfans. Ceux qui voulurent s'enfuir par les autres portes furent la plupart écrasés; d'autres périrent en se précipitant du haut des remparts, plusieurs en voulant s'enfuir par eau dans des bateaux qui ne pouvoient contenir tant de monde. Après s'être emparés d'un riche butin les Suédois se retirèrent en mettant le feu à cette

CHRETIEN IV. 1611.

CHRETIEN IV. 1611.

malheureuse ville qui fut réduite en un monceau de cendres dans l'espace de quelques heures. Mais peu de jours après le roi y envoya une garnison plus nombreuse qui reprit possession de ses ruines, & s'y fortifia du mieux qu'elle put.

D'un autre côté les deux armées étoient toujours en présence l'une de l'autre, chacune dans un camp retranché, les Danois appuyés sur *Calmar*, & occupés à en battre la citadelle par le seul côté dont ils pouvoient approcher. Les Suédois postés avantageusement sur une hauteur voisine, s'efforçoient de resserrer les Danois, & de jeter du secours & des vivres dans la citadelle.

Il n'étoit pas possible que les choses restassent long-temps sur ce pied. *Charles IX* ne pouvoit ignorer que *Sehestedt* avec le corps qu'il commandoit étoit sur le point de joindre l'armée Danoise. Il avoit déjà voulu l'attaquer dans son camp, mais on lui avoit persuadé sans doute d'attendre de nouveaux secours. En effet une escadre de 18 vaisseaux & de 8 galeres ne tarda pas à paroître devant Calmar, débarqua dans la citadelle

citadelle une grande quantité de provisions qui commençoient à lui manquer, avec un renfort de deux mille hommes la plupart François, Ecossois & Irlandois, & un nouveau commandant nommé *Sum* ou *Somme* officier qui avoit servi avec distinction dans les guerres de Livonie & pour lequel *Charles* avoit une estime particulière.

CHRETIEN IV. 1611.

La position du roi de Dannemarc devenoit ainsi de plus en plus dangereuse. Malgré les renforts qu'elle avoit reçus, son armée étoit considérablement diminuée par le fer & par les maladies. L'armée de *Sehested* n'étoit point encore arrivée, & pour assiéger la citadelle de Calmar, pour en défendre la ville, pour occuper un camp dont le front étoit très-étendu, *Chrétien* n'avoit guères plus de sept ou huit mille hommes en état de service. *Charles IX* résolut enfin de se prévaloir de tous ces avantages : le 16 Juillet il donna l'ordre d'attaquer le camp des Danois avec toutes ses forces, pendant que mille hommes se jeteroient de la citadelle sur la ville, & tâcheroient d'en chasser la garnison. L'at-

CHRETIEN IV. 1611.

taque commença le jour ſuivant, & fut renouvellée à pluſieurs repriſes juſques au dix-huitième. Les Suédois eurent d'abord de grands ſuccès : ils forcèrent les lignes des Danois, & prirent un des ouvrages de la ville ; du côté de la citadelle les aſſiégés commandés par un officier Gaſcon nommé *De la Ville* firent une ſortie qui fut d'abord auſſi heureuſe. Ils emportèrent les retranchemens qui ſéparoient la ville de la citadelle, pénétrèrent dans la ville, & y mirent le feu enſorte que dans peu de temps *Calmar* fut la proie des flammes. La garniſon ayant à la fois à combattre contre le feu & contre l'ennemi fut obligée de plier : *La Ville* la pourſuivit & s'avança juſques vers la tente du roi. Mais la préſence d'eſprit de ce prince, ſa bravoure, & celle du duc *George* de Lunebourg rétablirent bientôt les affaires des Danois. Le roi les rallia, les reconduiſit à *Calmar*, & prit poſte en dedans de la porte où il fit élever à la hâte un retranchement, pendant que le duc *George* rentrant d'un autre côté avec un corps de troupes fraîches ſe jeta ſur les Suédois, & en fit un

grand carnage. Quinze cent Suédois restèrent ſur la place, les autres regagnèrent avec précipitation la citadelle, & la ville, ou plutôt l'amas de ſes cendres, fut reconquis par les Danois. La gloire qu'ils s'acquirent dans cette journée fut le dédommagement de tout ce qu'ils avoient perdu dans l'incendie. Le roi s'y fit ſurtout un honneur infini. « Il ne le » céda point, dit un hiſtorien étran- » ger témoin de ce qu'il raconte, » au héros qu'il diſoit avoir choiſi » pour modèle, au grand *Henri IV*. » Il tua pluſieurs ennemis de ſa main, » & ſe montrant toujours dans les » endroits les plus dangereux il don- » noit l'exemple aux ſiens en com- » battant comme un ſimple ſoldat ».

CHRETIEN IV. 1611.

Peleus hiſt. de la guerre de Suède p. 242. & ſuiv.

Le même auteur nous le peint durant tout le temps de cette guerre comme un prince infatigable dans les travaux militaires, prenant part à ce qui ſe faiſoit de plus pénible & de plus périlleux, ennemi de tout luxe & de toute molleſſe, dormant armé, aidant quelquefois de ſa main & encourageant par ſes diſcours & ſes bienfaits le ſoldat ou le travailleur, ſe montrant toujours le pre-

CHRE-TIEN IV. 1611. Peleus

mier & le dernier partout où la présence du chef peut être nécessaire à l'exécution de ses desseins.

La bataille tendoit à sa fin lors qu'une grande partie du corps d'armée aux ordres de *Sehested* vint joindre l'armée, & mettre pour ainsi dire, la dernière main à sa victoire. Elle lui en assura du moins les fruits, & mit le roi en état de reprendre le soir même les tranchées qui avoient été ouvertes devant la citadelle, & dont les Suédois s'étoient rendus maîtres. Cette attaque fut sanglante, & coûta encore six cens hommes à ces derniers. La garnison rebutée du mauvais succès de la journée ne remua point. *Charles* resta dans un immobilité pareille durant quelques jours; mais voyant que les Danois le resserroient de plus en plus, & occupoient des postes avantageux autour de lui, il prit le parti d'abandonner son camp à la hâte, dans le silence de la nuit & de se retirer à la faveur d'un brouillard du côté de *Risby*, où il alla reprendre le poste qu'il avoit déjà occupé, & qu'il fit retrancher avec un nouveau soin. *Gerhard Rantzow* le poursuivit, & lui

CHRETIEN IV. 1611.

enleva quelques pièces de canon dans ſa retraite : ce prince fut même ſur le point d'être pris ou tué dans une rencontre, & il reçut pluſieurs coups dans ſes habits. Deux jours après que la victoire ſe fut ainſi déclarée pour les Danois dans toutes les attaques ſur terre, un de leurs amiraux *Lindenow* parut devant Calmar avec une eſcadre, & remporta auſſi quelques avantages ſur mer. Il laiſſa à la vérité échapper les vaiſſeaux Suédois qui étoient en ſtation dans le détroit entre cette ville & l'isle d'*Oelande*; mais il leur prit dans la pourſuite un vaiſſeau de guerre de 48 canons qui avoit échoué, il en enleva pluſieurs d'un moindre rang, chargés d'artillerie & de munitions de guerre; & il facilita la priſe de quelques petits forts que les Suédois avoient élevés ſur les rochers dont cette mer eſt bordée.

La retraite du roi de Suède jeta la garniſon de la citadelle de Calmar dans le découragement, pendant que de leur côté les Danois animés par leurs ſuccès en recommencèrent le ſiége avec une nouvelle vigueur. On fit encore de part & d'autre un feu

CHRETIEN IV. 1611.

terrible pendant quelque temps ; mais enfin la brêche étant déjà très-considérable, & la poudre commençant à manquer aux assiégés ils demandèrent à capituler. Le commandant *Some* s'étant fait donner des ôtages alla dans le camp Danois traiter des articles de la capitulation. Il obtint pour la garnison tous les honneurs de la guerre & la permission d'emporter les effets qui lui appartenoient en propre. Quatre vaisseaux de guerre du second rang qui étoient dans le port furent livrés aux Danois par le même accord. Ils trouvèrent de plus dans ce fort 127 pièces de canon de bronze, & une quantité de toutes sortes de munitions de bouche & de guerre à la réserve de la poudre. Cette dernière circonstance ne put justifier le commandant aux yeux des Suédois & de leur roi. Ils répandirent que séduit par l'or de leurs ennemis, il avoit fait jeter sa provision de poudre dans la mer pour avoir un prétexte de se rendre. Cette imputation a trouvé créance auprès de la plupart de leurs historiens, & *Puffendorff* qui adopte toujours tous les bruits désavantageux aux Danois

la donne comme un fait constant. Ce qui semble y donner quelque couleur, c'est qu'après la réddition de *Calmar*, *Some* passa au service de *Chrétien IV*, & eut part à ses bienfaits. Mais quand on considère que *Charles IX* à la nouvelle de la perte de *Calmar* se livra publiquement à ses emportemens ordinaires, qu'il fit confisquer les biens de *Some*, que cet officier de l'aveu des Suédois avoit servi jusques alors avec la plus grande fidélité, & mérité toute la confiance de son maître durant les guerres de Livonie, qu'il écrivit ensuite à *Charles IX* pour se plaindre des ennemis qu'il avoit à sa cour, pour lui demander des juges impartiaux devant lesquels il s'engageoit à prouver son innocence: quand on considère enfin, qu'il est constant par l'aveu des meilleurs historiens des deux partis que la citadelle de Calmar étoit mal pourvue, remplie de malades & de blessés, que la garnison n'ayant plus de secours à attendre ni de l'armée ni de la flotte étoit sur le point de se mutiner, qu'un des principaux ouvrages étoit ruiné, qu'on avoit promis à *Some* de lui

CHRETIEN IV. 1611.

Werving. Peleus.

Chretien IV. 1611.

envoyer dans trois jours un ſecours & un convoi qui n'arrivèrent jamais, on ſe perſuade que *Puffendorf* auroit dû réfléchir qu'un brave officier ne devient pas aiſément un traître, & qu'une perfidie de ce genre n'eſt pas ſi commune à la guerre que les calomnies le ſont à la cour.

La conquête de la ville & de la citadelle de *Calmar* fut ſuivie de celle de l'isle d'*Oelande* ſituée vis-à-vis de cette ville. *Sinclair* y fut envoyé avec quelques centaines d'hommes qui s'emparèrent du fort de *Borkholm* ſans beaucoup de peine, & obligèrent les habitans à prêter ſerment de fidélité au roi. De là ce prince réjoignit ſon armée à *Calmar*. Ce fut dans cette ville qu'il reçut une lettre de *Charles IX*, qui prouve combien ce prince aigri par ſa douleur & affoibli par une attaque récente de paralyſie avoit peu conſervé de liberté d'eſprit & d'empire ſur ſes paſſions. Cette lettre étoit un défi conçu dans les termes les plus injurieux. Il diſoit à *Chrétien IV*. « Tu » ne t'es pas conduit comme un roi » chrétien & qui fait cas de l'hon- » neur, en violant ſans raiſon le

» traité de paix de *Stettin*; en assié-
» geant *Calmar*, en prenant sa cita- CHRE-TIEN IV. 1611.
» delle par trahison, en causant une
» si grande effusion de sang.... Nous
» espérons, ajoutoit-il, que le juste
» juge punira toutes ces actions....
» Mais comme nous avons employé
» jusques ici tous les moyens possi-
» bles de te porter à un accomode-
» ment, & que tu les as tous reje-
» tés, à présent que tu es si près de
» nous, nous voulons t'offrir l'ex-
» pédient le plus court pour mettre
» fin à nos différends. Présente-toi
» donc, suivant l'ancienne & louable
» coutume des Goths, & viens com-
» battre avec nous en plein champ
» avec deux de tes serviteurs gens
» de guerre & nobles de naissance.
» Nous nous y rendrons aussi nous
» troisième sans cuirasse ni harnois,
» seulement le casque en tête & l'é-
» pée à la main. Si tu ne te rends
» pas au lieu marqué, nous ne te
» tenons plus *pour un roi d'honneur*,
» ni pour un soldat ». *Chrétien IV* De Risby le 12 Août.
auroit sans doute été accusé avec
plus de justice de n'être pas un *roi
d'honneur*, s'il eut accepté ce défi.
Tout le monde pouvoit prévoir l'is-

CHRETIEN IV. 1611.

ſue d'un combat entre un vieillard paralitique & aveuglé par ſa colère, & un prince à la fleur de l'âge, dont l'adreſſe & la force avoient fait l'admiration de tous ceux qui l'avoient vu dans les joutes & les tournois. Mais il faut avouer qu'il eut acquis plus de gloire dans cette circonſtance s'il eut ſu conſerver ſa ſupériorité en répondant par une fierté noble & décente à une inſulte dont la témérité ne pouvoit retomber que ſur ſon auteur. Indigné du ton outrageant de cette lettre, des reproches de perfidie qu'elle contenoit, ce prince ſi eſtimable à tant d'égards (mais qui ne ſut jamais aſſez ſe rendre maître d'un premier mouvement) rendit injures pour injures, & les entaſſa même dans ſa réponſe ſans aucun reſpect pour lui-même. Il reproche d'abord à *Charles IX* dans cette réponſe d'avoir le cerveau bleſſé, reproche d'autant plus cruel qu'il pouvoit être fondé juſques à un certain point. « Nous avons réſolu, » lui dit-il enſuite, de te répondre » comme l'écho ſur le même ton » dont tu nous as écrit. Tu ne dis » pas la vérité quand tu nous accu-

» ses d'avoir rompu les traités.....
» La plus urgente nécessité nous a porté à cette guerre comme nous sommes prêts à le témoigner au jour du jugement où tu seras cité aussi pour y rendre compte du sang que tu as fait répandre & des cruautés que tu as exercées contre les foibles & contre tes ennemis.... Il n'est pas moins faux que ce soit par trahison que nous ayons pris Calmar & sa forteresse ; nous l'avons conquise avec honneur, & c'est à toi à rougir de n'avoir pas su la secourir ou l'approvisionner comme tu le devois. A l'égard du duel que tu proposes, ton défi n'a pu que nous sembler fort ridicule. Malade du cerveau, & infirme comme tu l'es, tu es plus fait pour rester auprès de ton feu & de ton médecin que pour te battre avec nous. Rougis vieillard, extravagant d'attaquer un homme d'honneur par des injures comme les vieilles femmes à l'école desquelles tu les as sans doute apprises. Cesse d'écrire, & si tu le peux encore, agis ; car j'espère avec l'aide de Dieu que tu auras bien

CHRETIEN IV. 1611.

CHRE-TIEN IV. 1611.

» tôt besoin de toutes tes forces. En » attendant souviens-toi de nous » rendre notre hérault & nos deux » trompettes que tu as fait arrêter » contre l'usage de la guerre, & » par une suite de ton peu de sens. » Et ne t'imagine pas qu'en les mal» traitant tu ayes vaincu les Danois » & les Norvégiens..... Telle est » notre réponse à ta lettre grossière » & malhonnête : de notre château » de Calmar le 14 Août ».

L'une & l'autre de ces lettres sont sans doute plus dignes des héros Grecs qui s'injurient si éloquemment dans Homère que de deux grands princes de ces temps modernes où l'on ne s'égorge plus qu'avec bienséance & politesse. Il est assez inutile d'examiner duquel des deux rois le procédé est le plus condamnable. Il est certain qu'on ne peut les justifier ni l'un ni l'autre, *Charles IX* d'avoir provoqué son ennemi par une lettre insultante & un reproche de perfidie ; *Chrétien IV* d'avoir renchéri sur ces reproches par des reproches encore plus sanglans, & de les avoir prodigués sans ménagement. Il faut cependant rejetter sur les

mœurs de leur ſiècle une partie de ce manque de bienſéance qui révolte ſi fort dans le nôtre. Dans un temps où les rois élevés en partie dans les camps étoient encore des ſoldats, ils étoient excuſables d'en avoir la franchiſe & la dureté. Ce n'a pas été l'ouvrage d'un jour que de perſuader aux hommes que dans un métier où il eſt permis de piller, de brûler, & de maſſacrer ſes ſemblables il ne l'eſt pas de leur dire ou de leur écrire des choſes inciviles.

CHRETIEN IV. 1611.

Chrétien ſuivit de près ſa réponſe, & marcha droit à *Risby* ou les Suédois étoient retranchés. Il les attaqua avec tant de réſolution & d'acharnement que l'on combattit juſques au troiſième jour preſque ſans ceſſer. Le carnage fut grand de part & d'autre, mais les Suédois y perdirent de leur propre aveu plus de monde que les Danois, quoique ceux-ci ne puſſent réuſſir à forcer les poſtes avantageux qu'ils occupoient. Après ces diverſes actions qui n'aboutirent qu'à faire répandre beaucoup de ſang, *Chrétien* voyant la néceſſité de donner du repos à ſon armée ſe rapprocha de *Calmar*,

CHRETIEN IV. 1611. qu'il pourvut de tout ce qui étoit nécessaire pour s'assurer cette importante conquête, & il en confia la garde à *Sinclair*. Les Suédois tentèrent de l'inquiéter durant sa marche, & un de leurs partis se jeta à l'improviste sur un corps de cavalerie que le roi commandoit lui-même. Alors sa bravoure le sauva du péril le plus éminent. Il se battit comme le soldat le plus déterminé, blessa & fit prisonnier l'officier Suédois qui étoit à la tête du parti: & reçut si bien le reste de sa troupe qu'il n'en échappa qu'un très-petit nombre. Dès-lors les deux armées s'éloignèrent, & leurs pertes, leurs fatigues, les maladies, l'approche de la mauvaise saison les obligèrent à prendre des quartiers d'hiver. Le roi reconduisit sa flotte à Copenhague, laissant le commandement de l'armée, & de ses conquêtes à deux *Rantzow* & au grand chancelier *Jacob Ulfeld*. La mort venoit de le priver de *Sehested* qui par sa charge de grand maréchal avoit la principale autorité dans l'armée.

L'éloignement de la flotte Danoise fit naître à *Gustave Adolphe* la pen-

ſée de reconquérir l'isle d'Oelande. Il s'en approcha de nuit avec quelques vaiſſeaux & un petit corps de troupes qui ſécondés par les habitans ſurprirent les Danois, & ſe rendirent maîtres de *Borkholm*, la ſeule place de l'isle qui fut en état de faire quelque réſiſtance. Le retour de la flotte Danoiſe empêcha les Suédois de rien entreprendre ſur *Calmar*; mais l'isle reſta en leur poſſeſſion. Les Danois ne tardèrent pas cependant à ſe venger. Avant la fin de l'année, l'amiral *Lindenow* ayant joint une partie de ſa flotte à l'eſcadre Danoiſe qui croiſoit depuis longtemps devant *Elfsbourg*, attaqua dans la rade voiſine ſept vaiſſeaux de guerre Suédois, s'en rendit maître, & les conduiſit dans le port de Copenhague.

CHRETIEN IV. 1611.

Pendant que cela ſe paſſoit, de plus grands événemens occupoient la Suède. Le chagrin & les maladies avoient conduit *Charles IX* au tombeau. Sa mort faiſoit paſſer à *Guſtave Adolphe* l'aîné de ſes fils une couronne dont ce prince devoit un jour porter la réputation à un point qu'on étoit bien éloigné de prévoir

CHRETIEN IV. 1611.

alors: comme il n'avoit que 18 ans, & que la majorité des rois de Suède étoit alors fixée à vingt-quatre, il n'entra point immédiatement en possession des droits de la royauté. La reine sa mère, le prince *Jean* son cousin & six sénateurs furent d'abord chargés, conformément aux dernières volontés du roi *Charles*, du gouvernement du royaume. Mais les états généraux connoissant mieux le jeune monarque ne laissèrent pas subsister long-temps ces dispositions. Ils jugèrent que la loi de la majorité n'étoit pas faite pour *Gustave*, & ils résolurent d'en avancer l'époque à l'imitation de la nature qui l'avoit doué d'un jugement prématuré. La reine sa mère digne d'avoir un tel fils se prêta sans peine à leurs vues, & par un désintéressement bien rare chez un sexe dont l'empire est toujours la plus forte passion elle abdiqua de bonne grâce la régence. Cet exemple fut suivi par le prince *Jean* & par les sénateurs, ensorte que *Gustave Adolphe* fut revêtu d'une voix unanime de la suprême autorité. On remarqua comme une chose singulière & d'un bon augure pour la

paix, que d'abord à son avénement ce prince supprimant le titre de roi *de Laponie* que son père avoit pris le premier, se contenta comme ses autres prédécesseurs de ceux de roi *de Suède, des Goths & des Vandales, grand duc de Finlande, duc d'Esthonie, &c.*

CHRETIEN IV. 1612.

Le commencement de l'année suivante fut un temps de deuil pour la cour de Dannemarc, à cause de la mort d'*Anne Catherine de Brandebourg*, qui pendant quinze ans d'une heureuse union avec *Chrétien IV* avoit donné l'exemple des plus solides vertus. Elle étoit née en 1575, & de six enfans qu'elle avoit eus, elle ne laissoit que trois princes vivans.

29 Mars.

Les deux armées n'attendirent pas le retour de la belle saison pour se mettre en mouvement. Au plus fort de l'hiver les Suédois se jetèrent sur la Hallande & y firent quelque butin, & les Danois pénétrèrent de deux côtés en Suède jusques à *Vexiæ*, qu'ils réduisirent en cendres avec plusieurs villages. Instruit de leur marche *Gustave Adolphe* partit promptement avec un corps de cavalerie, & pour mieux arrêter leurs progrès, il résolut de

CHRETIEN IV. 1612.

porter la guerre dans le pays de son ennemi. Il s'avança donc jusques en Scanie, pillant, saccageant & brûlant tout ce qui se rencontroit sur la route, conformément à l'usage cruel que les deux nations avoient adopté depuis long-temps. Après cela il investit *Helsingbourg*, place importante par sa situation sur le détroit du *Sund*, vis-à-vis d'*Elseneur*. Là ce prince si célèbre par sa profonde connoissance de l'art militaire faillit à payer bien chérement l'inexpérience pardonnable à son âge. *Gerhard Rantzow* le surprit à la faveur des ténèbres dans un bourg nommé *Vœhe*, où le jeune monarque avoit son quartier, il tailla ses troupes en pièces, & le suivit de si près, qu'il lui enleva *Wrangel*, maréchal de sa cour, plusieurs drapeaux, son étendart royal, & une partie de ses équipages. *Gustave* ne se déroba qu'avec beaucoup de peine, & à la faveur de la nuit; mais les Danois l'atteignirent le lendemain près du lac nommé *Vydsœ*, défirent sa petite armée, & furent encore sur le point de le prendre lui-même prisonnier. En effet le cheval de ce prince s'étant embarrassé dans

les glaces, il alloit tomber entre les mains des Danois, lorsqu'un gentilhomme de la maison de *Bannier* le fit monter sur le sien, & le sauva ainsi au prix de sa vie, car il fut tué dans le même moment.

CHRETIEN IV. 1612.

Après avoir essuyé cet échec *Gustave* alla rassembler de nouvelles forces en Suède, laissant à son cousin *Jean*, duc d'Ostro-Gothie, un corps de troupes considérable pour arrêter les progrès des Danois. Celui-ci n'y réussit que très-imparfaitement. *Chrétien* étant venu se mettre à la tête d'un corps de son armée entra dans la *Vestro-Gothie*, s'empara de *Nylœse* & de *Scara*, autrefois la capitale du royaume de *Gothie*, ville considérable qui fut abandonnée aux flammes. *Gustave* n'étoit pas éloigné, & cette nouvelle l'obligea à presser ses préparatifs & sa marche. Il se hâta d'aller occuper les défilés par lesquels les Danois devoient nécessairement passer pour s'en retourner dans leur pays. Alors *Chrétien IV* fut à son tour dans un danger éminent. Il falloit ou périr, ou se frayer une route dans ce défilé occupé par l'ennemi. Il y réussit à force de valeur, mais en s'ouvrant

CHRETIEN IV. 1612.

cette route il fallut qu'elle fut teinte du ſang de ſes plus braves ſoldats & officiers. *François Rantzow*, *Barnecow*, *Roſenspar* y perdirent glorieuſement la vie. Le roi avec le reſte de ſa troupe atteignit *Vardberg* vers la fin de Février, mais il perdit *Nylœſe* où il avoit laiſſé une garniſon, en partie compoſée d'étrangers qui livrèrent honteuſement la place. Tout ce qui s'y trouva de ſujets du roi fut égorgé par l'ennemi dans une égliſe où ces malheureux demandoient grâce. Après cela la ville fut brûlée, & *Konghell* eut bientôt après le même ſort.

Le dégel qui ſurvint interrompit quelque temps toutes ces horreurs en rendant les chemins impraticables. Mais en même temps il ouvrit la navigation, & renouvella ſur les deux mers des ſcènes ſemblables. *Chrétien* envoya une eſcadre ſous le *vice-amiral Daa* bloquer le port d'*Elfsbourg*: une autre croiſa devant *Calmar*, & l'iſle d'*Oeland*. La flotte ſuédoiſe parut un moment, mais ſentant l'inégalité de ſes forces elle retourna dans ſes ports.

Au commencement d'Avril tout

fut en mouvement ; & sur terre comme sur mer on commença une campagne des plus meurtrières. *Chrétien* fit la revue de ses forces de terre à *Helsingbourg* : elles n'avoient point encore été si considérables ni en si bon état. Il les partagea en deux corps. Le premier dont il prit le commandement en personne, & qu'il destinoit à faire le siége d'*Elfsbourg*, étoit de 18,000 hommes de pied & de deux mille cinq cent chevaux. Le second qui fut confié à *Gerhard Rantzow* étoit d'environ vingt mille hommes, & devoit marcher du côté de *Calmar*. Il y avoit dans ces armées beaucoup d'étrangers, des Anglois, des Ecossois, des François & surtout des Allemands. L'armée suédoise étoit composée de même : les Ecossois y étoient en très - grand nombre.

CHRETIEN IV. 1612.

Dès les premiers jours de Mai *Chrétien* ouvrit la tranchée devant la forteresse d'*Elfsbourg*. C'étoit alors la place la plus considérable que les Suédois possédassent sur les côtes de la mer du Nord, & son port, sa force naturelle, sa situation sur un rocher élevé qui coupoit la commu-

CHRE-TIEN IV. 1612.

nication entre le Dannemarc & la Norvège, tout cela faisoit qu'*Elfsbourg* étoit estimé une des places les plus importantes de cette partie de l'Europe, le boulevard & une des clefs de la Suède du côté de la Vestro-Gothie, comme *Calmar* l'étoit du côté opposé. Le feu des assiégeans fut si vif, qu'en peu de temps les ouvrages extérieurs furent emportés, & le corps même de la place entamé. Cependant la garnison soutint un premier assaut avec beaucoup de courage & de succès. Dans un second les Danois ne réussirent pas d'abord beaucoup mieux; mais le feu ayant pris à une tour de bois qui faisoit partie du rempart, & ses progrès menaçant d'autres bâtimens voisins, la garnison affoiblie & épuisée demanda à capituler. On lui accorda la liberté de se retirer tambour battant, enseignes déployées: mais toute l'artillerie, les munitions, six vaisseaux de guerre qui se trouvoient dans le port furent laissés aux Danois. Cette garnison se trouva réduite à deux cent cinquante hommes. Le commandant *Olaüs Strale* étoit blessé dangereusement. On peut juger par-là avec

combien peu de fondement il fut accufé d'avoir livré fa place par lâcheté ou par trahifon. CHRETIEN IV. 1612.

La perte de cette place entraîna celle de *Guldburg*, petite fortereffe peu éloignée fur le fleuve de *Gothie*. On y trouva quantité de munitions de guerre & de bouche, & le roi ordonna qu'elle fut rafée. Enfin les Danois occupèrent auffi la nouvelle ville de *Gothenbourg* qui avoit été, comme on l'a dit, une des caufes de la guerre par les priviléges que *Charles IX* fon fondateur avoit voulu lui donner au préjudice de la Norvège.

Après avoir affuré fes conquêtes de ce côté-là, *Chrétien* marcha droit en *Veftro-Gothie*, réfolu d'y chercher le roi de Suède, & de lui livrer bataille. Mais *Guftave* fe fentant inférieur en forces l'évita toujours avec foin, & le défaut de vivres obligea les Danois à fe replier fur leurs frontières, après avoir eu divers fuccès de peu de conféquence, & fait quelques ravages dans la *Veftro-Gothie*. Ils s'avancèrent cependant une feconde fois jufques à *Jonkœping*, ville confidérable de *Smalande*, que la garnifon abandonna à leur approche,

CHRETIEN IV. 1612.

après y avoir mis le feu. *Chrétien* ne voulut point s'arrêter à faire le siége de la citadelle avec une armée harassée par tant de marches pénibles, & que les maladies & le défaut de vivres affoiblissoient de plus en plus. Il la ramena donc une seconde fois près d'*Elfsbourg*, & en ayant laissé le commandement au duc de *Lunebourg*, & à *George Lunge*, il alla à Copenhague prendre en personne celui de la grande flotte qui s'y préparoit.

Lunge fut détaché avec cinq mille hommes pour pénétrer par la Norvège dans la *Dalie*, province limitrophe de Suède. Il s'en rendit maître, malgré toute la résistance qu'il y trouva, & y fit prêter hommage au roi; mais cette conquête fut bientôt abandonnée après qu'on eut emporté tout le butin qui put se trouver dans un pays si pauvre.

Pendant que tout cela s'étoit passé, l'armée aux ordres de *Rantzow* n'étoit pas restée oisive. Elle avoit d'abord occupé le camp de *Risby*, vis-à-vis de *Calmar*, & emporté tous les forts & les redoutes que les Suédois y avoient fait élever. Bientôt après elle

elle avoit repris l'isle d'*Oelande* à l'aide de l'escadre commandée par *Lindenow*. La ville de *Borkholm* fut alors consumée par les flammes, mais la citadelle n'en soutint pas moins un siége, & sa garnison ne se rendit qu'en stipulant sa liberté. Il fallut pour s'assurer de cette conquête qui avoit déjà échappé une fois aux Danois, élever diverses redoutes pour contenir les habitans mal disposés pour leurs nouveaux maîtres.

CHRETIEN IV. 1612.

De retour sur le continent *Rantzow* conduisit son armée dans l'intérieur de la Suède. Il occupa les villes de *Vesterwick* & de *Suder-Kœping*, qui, selon les rélations suédoises, furent brûlées par les Danois; mais sa marche fut bientôt ralentie par les mutineries continuelles des Allemands, par les maladies & surtout par la disette, fléau toujours inévitable pour les armées étrangères dans un pays si peu abondant. *Gustave Adolphe* & le duc d'*Ostro-Gothie* accouroient d'ailleurs au secours de leurs provinces; ensorte qu'après quelques pillages & quelques rencontres dans l'une desquelles un parti Danois eut du dessous, ils s'en retour-

CHRETIEN IV. 1588. nèrent camper sous *Calmar*, diminués d'environ quinze cent hommes, qui furent les victimes de la faim & des fatigues plus que du fer de l'ennemi.

La présence du roi avoit hâté l'armement de la flotte ; mais cet armement étoit si considérable qu'il avoit été contraint d'y employer la plus grande partie de la saison qui permet de naviger dans les mers du Nord. Enfin le 11 d'Août, trente vaisseaux de guerre sortirent du port de Copenhague, & le roi en personne en prit le commandement, chose dont l'histoire offroit peu d'exemples avant lui, & qu'on n'a peut-être pas vue depuis. Résolu de combattre la flotte suédoise, il alla d'abord la chercher sur les côtes de Mecklenbourg & de Poméranie ; ensuite sur celles d'Oelande, mais vainement ; car à son approche les Suédois avoient gagné leurs ports en grande hâte. *Chrétien* ayant pris à *Calmar* de nouvelles troupes remit en mer, & après quelques courses il fit voile droit à *Stockholm*. Cette capitale située dans l'endroit où le lac Meler s'unit à la mer Baltique par un long canal, est défendue contre les entre-

prises d'un ennemi par les écueils dont ce canal est rempli ; & quelques-uns de ces écueils sont même fortifiés avec soin. C'étoit là que les vaisseaux suédois s'étoient mis en sûreté, & que *Chrétien* tenta de les attaquer ; mais défendus par la forteresse de *Vaxholm*, ils s'obstinèrent à garder ce poste avantageux, quoique l'amiral Danois leur eût fait offrir un combat en pleine mer. Ce défi resta sans réponse, & le trompette qui en étoit porteur ne fut renvoyé qu'à la paix. Le roi mit pied à terre près de *Vaxholm*, & reconnut lui-même la place. Cette nouvelle allarma *Stockholm*, qui n'est qu'à deux lieues de distance, & suivant le récit d'un historien qui servoit alors dans l'armée danoise, les habitans de cette capitale parloient déjà de se rendre. *Gustave Adolphe* qui couvroit *Jonkoping* avec sa petite armée fut obligé de voler au secours de *Stockholm*. Heureusement pour lui il venoit de recevoir un renfort de 1400 Ecossois qu'un négociant Hollandois avoit eu l'adresse de conduire des ports de Hollande en Suède au travers de la Norvège. Ce secours & la présence

CHRETIEN IV.

1612.

CHRETIEN IV. 1612.

du roi rassurèrent les habitans de *Stockholm*. Ils se préparèrent même à attaquer les Danois, mais la saison étant trop avancée pour que *Chrétien* pût tenter un siége au risque de voir sa flotte enfermée par les glaces, il se rembarqua, & content d'avoir opéré cette diversion & porté l'effroi dans le cœur des états de son ennemi, il remit à la voile, & dans son retour à Copenhague, il enleva plusieurs vaisseaux marchands qui portoient des provisions en Suède.

Il peut paroître étonnant qu'une aussi petite troupe que celle des Ecossois dont on vient de parler, eut osé tenter de pénétrer en Suède au travers d'un pays ennemi de l'étendue de la Norvège. Mais ce royaume n'a que peu de largeur dans le voisinage de *Drontheim* où ils débarquèrent. La nécessité les forçoit à prendre cette route depuis que la prise d'*Elfsbourg* privoit les Suédois de leurs ports sur la mer du Nord, & la mauvaise conduite de *Bilde* qui commandoit à *Drontheim* favorisa singulièrement l'audace de ces étrangers. Il ne sut empêcher ni leur débarquement, ni leur passage, ni couvrir les

provinces de *Herdal* & de *Jemtelande* qui confinent à la Suède, & dont les habitans récemment subjugués n'obéissoient qu'à regret aux Norvégiens.

CHRETIEN IV. 1612.

Un autre corps de troupes Ecossoises n'eut pas un si heureux succès. Ils n'étoient qu'environ six cent hommes commandés par *Sinclair*, & ils eurent l'imprudence de débarquer plus au midi, & par conséquent dans une partie de la Norvège dont la largeur est considérable. Les paysans guerriers de ces provinces avertis de leur marche les attaquèrent dans des défilés, où ils périrent presque tous.

Tels furent les principaux événemens de cette seconde campagne, & les derniers que nous fournit l'histoire de cette guerre. Plusieurs indices avoient fait augurer qu'elle tendoit à sa fin. Le roi d'Angleterre qui désiroit ardemment d'avoir la gloire de pacifier le Nord, avoit envoyé des ambassadeurs à *Copenhague* & à *Stockholm*. Dès le commencement de l'été, ces ministres avoient offert la médiation de leur maître & proposé un armistice, mais *Chrétien* que la fortune des armes favorisoit, vouloit

CHRETIEN IV. 1612.

une paix qui lui assurât ses avantages, & non une trêve qui n'eût servi qu'à en interrompre le cours. Les ministres Anglois ne se rebutèrent pas pour cela, & on parvint à persuader aux deux partis d'ouvrir un congrès sur leurs frontières à *Knæred* & à *Ulfsbeck* : il ne devoit, disoit-on, y être question que de l'échange des prisonniers ; mais le rang des personnes qui y furent envoyées fit juger qu'on y traiteroit des matières plus importantes. *Gustave Adolphe* fit un nouveau pas : il écrivit à *Chrétien* pour lui témoigner qu'il étoit disposé à accepter les offres que le roi d'Angleterre & d'autres états lui faisoient de leur médiation, & pour l'assurer du désir qu'il avoit de la paix. Ces démarches jointes aux sollicitations des ministres Anglois ramenèrent peu-à-peu *Chrétien* à des sentimens pacifiques. Tout ce qu'il apprenoit des dispositions secrètes des Hollandois à son égard, ajoutoit un nouveau poids à ces motifs. Il avoit lieu de se défier des intentions & des projets de *Barneveld* qui gouvernoit alors cette république naissante, & déjà si formidable par sa marine. Il

favoit qu'il étoit queſtion entre lui & les villes anſéatiques d'une alliance très-préjudiciable à ſes intérêts. Les Lubeckois venoient d'avoir cette même année des démêlés ſérieux avec le Dannemarc, au ſujet de la liberté de la navigation de la Baltique. *Chrétien* avoit voulu les empêcher de porter des proviſions en Suède. Son amiral *Ulfeld* en étoit même venu à des hoſtilités, & quoique la prudence du ſénat de Lubeck eût ſuſpendu les progrès de ce feu naiſſant, un vif reſſentiment l'entretenoit toujours dans leurs cœurs. Cet empire ſur la mer Baltique que les rois de Dannemarc ont toujours regardé comme une partie de leur domaine, & que *Chrétien* exerçoit rigoureuſement, uniſſoit donc les Hollandois & les villes anſéatiques par un intérêt commun qui leur faiſoit oublier leur ancienne rivalité. Le ſurhauſſement des droits du Sund n'étoit pas moins déſagréable aux Hollandois; & des menaces aſſez peu déguiſées faiſoient ſentir à *Chrétien* qu'il étoit temps de prendre des précautions contr'eux.

CHRE-TIEN IV. 1612.

De nouveaux plénipotentiaires ſe

CHRÉTIEN IV. 1612. tendirent des deux côtés au lieu du congrès. C'étoient de la part du Dannemarc, le grand chancelier *Früs* & les sénateurs *Parsberg*, *Brake* & *Brok* : de la part de la Suède, le chancelier *Oxenstierne*, le maréchal *Horn*, *Bielcke* & *Steinbock*, sénateurs. Dès le commencement de Décembre les conférences furent ouvertes en présence de *Robert Amstruther* & *Jaques Spens*, ambassadeurs du roi médiateur. Les principaux points qu'ils avoient à régler étoient encore en partie ceux qui depuis tant d'années troubloient la tranquillité du Nord, comme l'usage des trois couronnes dans les armes de Dannemarc, la liberté du commerce dans les ports & les villes de Suède, la possession de *Sonnenbourg* dans l'isle d'*Oesel*, à quoi il faut ajouter la dernière & la principale cause de la guerre, les limites de la Laponie du côté de la Norvège. Ces difficultés comme toutes celles qui ont duré long-temps étoient devenues si compliquées, que sans un désir très-sincère de la paix on eût pû consumer un temps infini à les discuter ; mais si *Chrétien* au milieu de tous ses succès souhaitoit

de les voir pour jamais éteintes, *Gustave Adolphe* menacé par plusieurs ennemis dangereux, en guerre avec la Russie & avec la Pologne, impatient de s'ouvrir une autre carrière, effrayé de voir les deux clefs de son royaume, *Calmar* & *Elfsbourg* entre les mains des Danois, *Gustave*, dis-je, étoit encore plus décidé à se prêter à toutes les propositions supportables qu'on pourroit lui faire. Ce sont là les dispositions qui font le succès des négociateurs & souvent leur réputation. On disputa cependant beaucoup de part & d'autre, mais contre la coutume, la dispute éclaircissoit les questions & applanissoit les difficultés.

CHRETIEN IV. 1612.

Celle qui concernoit la possession d'*Oesel* étoit d'une plus grande conséquence que le peu d'étendue de cette isle ne le feroit d'abord supposer. Voisine des côtes de la Livonie où les Suédois étoient continuellement en guerre, elle les empêchoit de se rendre maîtres du commerce maritime de cette province, & d'en bloquer les ports à leur gré. Les vaisseaux étrangers ayant un lieu de refuge voisin & assuré dans *Oesel*, communiquoient aisément par ce

CHRETIEN IV. 1612.

Voyez ci-dessus à l'année 1570.

moyen avec la Livonie. A la vérité la Suède avoit abandonné ses prétentions sur cette isle par la paix de *Stettin* en 1570, mais c'étoit avec la clause qu'elle la cédoit à l'empereur & à l'Empire, comme un fief qui en relevoit & dont l'empereur seroit le maître de disposer ensuite en faveur du roi de Dannemarc s'il le jugeoit fondé à le réclamer. Cette affaire devoit se discuter dans un congrès qu'on devoit tenir l'année suivante, & qui n'eut jamais lieu. Les Suédois se fondant sur l'inexécution de cette clause reclamoient l'isle d'*Oesel*, & prétendoient que les Danois n'avoient pu s'en rendre maîtres sans injustice. C'avoit été un des principaux griefs allégués dans le manifeste de *Charles IX*. Mais il étoit, ce semble, difficile de prouver que les Danois dussent être responsables de cette inexécution à laquelle ils n'avoient aucune part, & qui remettoit les parties au même état où elles étoient avant la paix avec toutes leurs prétentions & tous leurs titres.

Les Danois fondés sur celui de la possession persistèrent donc à s'attribuer cette isle ; & après quelques

débats les Suédois sentirent qu'il falloit y renoncer, dans l'espérance d'obtenir une meilleure composition sur des articles plus importans. L'essentiel étoit en effet pour eux de se faire rendre les places qu'ils venoient de perdre, *Calmar*, *Elfsbourg*, *Guldbourg*, l'isle d'*Oelande*. Les Danois y consentirent, & ce point étant convenu, toutes les difficultés s'applanirent si promptement, que la paix fut signée le 26 Janvier de l'année suivante.

CHRETIEN IV. 1612.

Par le premier article le roi & la couronne de Suède cédoient au Dannemarc à perpétuité toutes les prétentions qu'ils avoient pu avoir sur l'isle d'*Oesel*. 1613.

Le second terminoit les longs démêlés sur l'affaire des trois couronnes. L'un & l'autre état acquéroit la liberté de les écarteler dans ses armoiries, sans que le différend à ce sujet pût jamais être renouvellé, & sans que le roi de Dannemarc pût s'attribuer par là aucun droit sur le royaume de Suède, à l'égard duquel il s'en tenoit à la renonciation énoncée dans le traité de *Stettin*.

Par le troisième & le cinquième la

CHRETIEN IV. 1613.

Suède cédoit à perpétuité à la couronne de Dannemarc & de Norvège tous les droits, tributs, jurisdiction qui pouvoient lui avoir appartenu dans la partie de la Laponie qui s'étend le long de la mer du Nord, dans les provinces de Nordlande & de *Wardhus* depuis *Titisfiord* jusques à *Waranger*, (1) aussi bien que tous les revenus & tributs que la Suède avoit acquis des Russes dans les mêmes provinces, le domaine des mers qui les environnent, & généralement tous les droits quelconques que la Suède pouvoit prétendre sur ces provinces, depuis la mer jusqu'aux montagnes, dont les habitans seulement, & non ceux des côtes, restoient dépendans de la couronne de Suède. A l'égard du titre de roi ou de Seigneur de Laponie, *Gustave Adolphe* pouvoit le conserver, s'il le jugeoit à propos, pourvu qu'il ne

(1) Cette étendue est de près de 200 lieues de France, mais ce qui la rendoit beaucoup plus importante, c'est qu'elle privoit les Suédois de tout accès à la mer du Nord, parce que du côté de l'est, ce pays confinoit à la Laponie Russienne; ce sont les limites qui subsistent encore de nos jours.

prétendît pas désigner par là la partie de la Laponie Norvégienne qui vient d'être spécifiée, mais seulement celle qui continuoit à relever de sa couronne.

CHRETIEN IV. 1613.

Le quatrième article assuroit aux sujets du roi de Dannemarc une entière liberté de commerce, & une exemption de tous droits d'entrée & de sortie pour leurs marchandises en Suède: & la même liberté étoit accordée aux Suédois dans les états du roi de Dannemarc. On n'exceptoit que l'entrée des liqueurs étrangères qui restoit soumise à certains droits.

Par le sixième article le roi de Suède se réservoit la liberté de rebâtir la ville de *Gothenbourg*; mais il ne devoit pas lui accorder des priviléges qui pussent nuire au commerce des sujets du roi de Dannemarc, & à la douane du Sund.

Le septième accordoit aux Danois la liberté de commercer à *Riga*, excepté dans le cas où cette ville seroit effectivement assiégée par les Suédois.

Les articles suivants traitoient principalement de la restitution des conquêtes respectives. Celles des Sué-

CHRETIEN IV. 1613.

dois se bornoient à la petite province de *Jemtelande* limitrophe de la Norvège, & à quelques districts de la Laponie qu'ils devoient rendre. Les Danois promettoient de restituer au printemps la ville & la citadelle de *Calmar*, le fort de *Risby*, l'isle d'*Oelande* avec le château de *Borkholm*: ils cédoient aussi leurs autres conquêtes, comme *Elfsbourg*, *Gothenbourg*, *Nylæse* & les autres territoires qui en relevoient, mais ces dernières cessions ne devoient s'effectuer qu'après l'entier paiement de la somme d'un million de Rixdalers, dont le roi & la couronne de Suède se reconnoissoient débiteurs envers le Dannemarc, comme d'une compensation pour la différence entre les conquêtes restituées. Cette somme devoit être payée dans l'espace de six ans; & la forteresse d'*Elfsbourg* avec les autres places qu'on vient de nommer restoient jusques alors entre les mains du roi de Dannemarc avec leurs revenus & leurs dépendances.

A l'égard des vaisseaux, de l'artillerie, des munitions de guerre, &c. chacun restoit en possession de ce qu'il avoit entre les mains. Les pri-

sonniers devoient être renvoyés sans rançon : enfin le traité de *Stettin* étoit confirmé dans tous les points auxquels celui-ci ne dérogeoit pas expressément ; & l'on convenoit que le roi de la Grande-Bretagne, qui en avoit été le médiateur, seroit prié d'y joindre le sceau de sa garantie.

CHRETIEN IV. 1613.

Tel étoit le contenu de ce traité connu dans l'histoire, tantôt sous le nom de paix de *Knærød*, tantôt sous celui de paix de *Siærød*. C'étoient deux bourgs voisins, situés sur les frontières des deux royaumes à l'extrémité de la Hallande méridionale, & qui depuis le traité de *Stettin* étoient le rendez-vous ordinaire des ministres des deux nations dans les fréquentes conférences qu'ils avoient ensemble.

Quoique les Danois n'eussent pas tiré de leurs succès tous les avantages qu'ils sembloient pouvoir s'en promettre, il est certain cependant que cette paix étoit glorieuse & utile pour eux, qu'ils y gagnoient le plus grand des biens qui puissent être le fruit d'une guerre heureuse : je veux dire, de nouvelles assurances pour leur tranquilité, soit par une fixa-

CHRETIEN IV. 1643.

tion plus précise de limites, soit par la décision de divers points litigieux, soit enfin par la réputation bien méritée que leurs armes avoient acquise. Aussi non-seulement toutes les semences de discorde avec la Suède parurent étouffées par cette paix; mais elle rétablit même entre deux rois qui ne pouvoient se connoître sans s'estimer, une amitié & une bonne intelligence bien rare chez des princes voisins, jeunes, ambitieux & guerriers.

Gustave Adolphe ayant assemblé les états généraux de Suède, leur fit approuver cette paix, & en obtint des subsides extraordinaires à l'aide desquels il fut en état de payer sur le champ au Dannemarc une partie de la somme convenue. On lui remit successivement les places qu'il avoit perdues avec une égale bonne foi, & bientôt après ce jeune héros se dédommagea bien amplement de ses pertes par les conquêtes qu'il fit sur les Russes.

Le roi de Dannemarc n'étoit pas moins dans le cas de souhaiter que ses peuples fissent quelques efforts en sa faveur. Ceux qu'il avoit faits

lui-même pendant la guerre avoient épuisé ses ressources. Le sénat convoqué à Copenhague, d'abord après la paix, sentit la nécessité de lui continuer encore pour cette année & la suivante les subsides qui lui avoient été accordés pendant la guerre. Mais pour les droits du Sund, espèce d'impôt levé principalement sur les étrangers, ils ne purent être continués comme ceux que payoient les sujets du roi. On les remit sur le pied ordinaire en temps de paix pour déférer aux représentations & aux prières de la plupart des états commerçants. Les Hollandois avoient sollicité surtout cette réduction, & *Chrétien* la leur avoit accordée par égard pour les intercessions du roi *Jaques* son beau-frère : car d'ailleurs il avoit des préventions contre les chefs de la république, & disposé à les croire plus dévoués à *Gustave* qu'à lui, il leur rendoit défiance pour défiance. La liberté entière de la navigation de la mer Baltique étoit un des principaux objets de la politique des Hollandois. Il leur falloit dans le voisinage de cette mer un allié qu'ils pussent opposer au

CHRETIEN IV.
1613.

CHRETIEN IV. 1613.

Voyez le Corps Diplom. de *Dumont.* T. V.

Dannemarc, dont les forces maritimes leur donnoient de l'ombrage. J'ai déjà parlé de leur ligue avec les villes anséatiques, désormais trop peu puissantes pour inspirer aucune jalousie. Les traités qu'ils faisoient avec ces villes pour la défense de leur commerce & de leur navigation excitèrent toute l'attention du roi, quoiqu'il n'y fût point expressément désigné: & les allarmes qu'on en conçut en Dannemarc avoient été le motif de la continuation des subsides extraordinaires. Les mouvemens que se donnoient les Lubeckois annonçoient assez en effet que la crainte seule les contiendroit. Les Danois avoient voulu les empêcher pendant la dernière guerre de porter des secours en Suède. Ils avoient saisi plusieurs de leurs vaisseaux dans cette vue; ils avoient même bloqué leur port, & diverses hostilités s'étoient commises à cette occasion. Les Lubeckois en avoient porté des plaintes à l'empereur dans les termes les moins ménagés, & l'empereur avoit adressé à ce sujet un rescript au roi qui n'en avoit approuvé ni le fond ni la forme. Il y avoit fait une ré-

ponſe dans laquelle, après avoir juſtifié la conduite qu'il avoit tenue avec *Lubeck*, il ſe plaignoit à ſon tour de ce que l'empereur s'attribuoit la connoiſſance de ce qui ſe paſſoit ſur la mer baltique, & lui déclaroit de la manière la plus préciſe, qu'il ne ſouffriroit point qu'on lui diſputât l'empire qui lui appartenoit ſur cette mer, empire qui faiſoit une partie inconteſtable de ſon domaine, & qui avoit été exercé de temps immémorial par ſes prédéceſſeurs. Il ne s'en tint pas là; & malgré l'intérêt que l'empereur prenoit aux Lubeckois, bleſſé de ce qu'ils avoient voulu lui faire un ennemi de l'empereur, il leur fit interdire tout commerce dans ſes états. Les Lubeckois pouſſés à bout euſſent bien voulu appeler la force à leur ſecours, & en effet il y eut quelques armemens chez eux & dans les ports des Hollandois leurs alliés; mais *Chrétien* dont la vigilance n'étoit jamais en défaut, eut bientôt fait un armement plus conſidérable encore, & cette démonſtration jointe à la réduction des droits du Sund modérant le zèle des Hollandois, & le reſſentiment de *Lubeck*, cette

CHRETIEN IV.
1613.

CHRETIEN IV. 1613. affaire fut assoupie, jusques à ce que de nouveaux événemens vinrent lui donner une tournure différente. Le roi profitant de ce loisir alla faire une seconde visite au roi d'Angleterre & à la reine sa sœur. Cette visite inattendue parut leur causer beaucoup de joie, & le peu de temps qu'elle dura se passa en fêtes & en divertissemens.

1614. Quelque temps après son retour, sollicité de se rengager dans les liens du mariage, mais retenu en même temps par la crainte qu'une postérité trop nombreuse ne devînt à charge à ses peuples, il prit le parti de se choisir une femme dans une condition privée, & de l'épouser *de la main gauche*, suivant un usage dont plusieurs maisons souveraines de l'Empire offrent des exemples. Par cette cérémonie *Christine Munck* fille d'un gentilhomme Jutlandois (1)

(1) C'est le même qui avoit été Gouverneur de *Drontheim* & déposé en 1597. Du reste ces mariages de la main gauche sont connus dans les loix féodales sous le nom de *Matrimonia ad Morganaticam*. Les conditions n'en sont pas toujours les mêmes, mais ce qui leur est propre est d'être contractés entre des personnes de condition très-inégale, &

devint l'épouſe du roi ſans devenir reine, & ſans que ſes enfans puſſent prétendre à être regardés comme princes du ſang. Ainſi les trois princes du premier lit n'avoient aucun ſujet de concevoir de l'ombrage de cette belle-mère ni de ſes enfans. Elle ne pouvoit avoir d'autre intérêt que celui de gagner leur affection pour s'en faire un appui. Les peuples n'étoient point dans le cas trop fréquent de compter la fécondité de leurs maîtres au nombre de leurs charges; & le roi ſatisfaiſoit ſans danger un goût auquel ſes pareils ne cédent d'ordinaire qu'en manquant à leur dignité, à leur intérêt, qu'en dévoilant leurs foibleſſes, qu'en corrompant les mœurs publiques par la force de leur exemple bien ſupérieure à celle de leurs loix. Les mariages dont nous parlons ſont ſans doute un reſte des uſages de ces peuples

CHRETIEN IV. 1615.

---

de laiſſer la femme dans l'état où le mari l'a priſe. C'eſt pour marquer cette inégalité que le mari dans la cérémonie de la conſécration donne la main gauche à ſa femme qui lui donne la droite. Les enfans qui en naiſſent ne peuvent point hériter ſans faveur particulière, des états, des titres & des honneurs de leur père.

CHRETIEN IV. 1615. que nous appelons les barbares du Nord : mais ils ne sont peut-être qu'un monument entre bien d'autres du bon sens qui avoit dirigé souvent leurs législateurs. Et n'est-ce point nous en effet qui sommes inconséquens lorsque nos loix assujettissent les mariages des rois & ceux des plus obscurs citoyens aux mêmes formes, tandis qu'elles donnent à ceux des princes des effets si grands, si publics, si intéressans pour le sort des peuples ?

L'activité de *Chrétien* ne fut pas rallentie par les plaisirs de cette nouvelle union. La même année on le voit devant la ville de *Brunswick* que son neveu le duc de ce nom tentoit de réduire sous son obéissance, à l'imitation de son père, & avec aussi peu de succès. La ligue anséatique dont *Brunswick* étoit partie, & les Hollandois alliés de cette ligue faisoient lever ce siége, dont l'objet ne méritoit peut-être pas qu'un roi de Dannemarc y exposât ses jours ou même y employât son loisir.

1616. Presque dans le même temps on le trouve en Dannemarc, & d'abord après en Norvège ; car il sembloit

se multiplier par sa célérité, & il comptoit pour rien les peines & les fatigues lorsqu'il jugeoit que sa présence étoit nécessaire à l'observation de ses loix & à l'exécution de ses projets. Un événement important l'appela aussi cette année dans le duché de *Slesvic*. C'étoit la mort prématurée de *Jean Adolphe* duc de *Holstein-Gottorp*, prince sage & éclairé qui laissa divers monumens de son amour pour les sciences qu'il protégeoit en les cultivant. *Fréderic* l'aîné de ses fils, qui venoit d'atteindre l'âge de majorité, se hâta de se mettre en possession des états de son père conformément à la nouvelle loi faite (en 1608) en faveur de la maison & des états de *Holstein* par le décret de l'empereur *Rodolphe*. J'ai dit alors que les deux chefs des deux principales branches de cette maison, savoir le roi & le duc *Gottorp*, aspirant également à en affermir l'autorité, avoient obtenu un décret de l'empereur qui supprimoit le droit que les états de *Holstein* s'attribuoient d'élire leurs princes, & y établissoit celui de succession & de primogéniture. Le roi par un décret sembla-

CHRETIEN IV. 1616.

CHRETIEN IV. 1616. ble avoit établi le même droit pour ce qui regardoit le duché de *Slefwic*. Ces décrets peu connus encore étoient trop contraires aux prétentions & aux vues des états des duchés, pour que les deux princes cruſſent devoir les notifier & les exécuter ſans précaution. Ils ſe concertèrent donc pour cela, & toutes leurs meſures étant priſes ils convoquèrent les états à *Colding* vers la fin de l'année. Il y eut de grands mouvemens dans les eſprits durant le temps de cette aſſemblée. La nobleſſe de *Holſtein* jalouſe de ſon droit d'élection, qu'elle regardoit comme le bouclier de ſes autres priviléges, l'oppoſoit avec force & avec conſtance au décret de l'empereur mis en avant par les deux princes. Il n'étoit pas facile cependant d'attaquer ce décret rendu conformément aux loix & aux uſages, par l'empereur *Rodolphe*, & confirmé par ſon ſucceſſeur l'empereur *Mathias* alors régnant. De plus le roi bien affermi dans ſa résolution de le mettre en activité, avoit fait avancer un corps de cavalerie juſques près de *Colding*, & ordonné à quelques régimens d'infanterie de le ſuivre

suivre sous prétexte de les passer en revue. Ainsi le mécontentement de la noblesse s'exhala en vains murmures, ou resta renfermé dans les cœurs. Elle prêta serment au jeune duc *Fréderic* conformément au décret, & dès-lors le droit de primogéniture n'éprouvant plus de contradiction, toutes prétentions à élire les ducs de Holstein, & à faire de nouveaux partages du pays demeurèrent entièrement abolies. Aussitôt après le roi comme suzérain du duché de *Slesvic* donna au duc l'investiture de la partie de ce duché qui avoit appartenu à son père & celle de l'isle de *Femeren*.

CHRETIEN IV. 1616. le 7me. Décemb.

Il étoit en même temps occupé à mettre la dernière main à la construction de la ville de *Christianstadt* qu'il avoit fondée sur les frontières de Scanie. Il perfectionnoit le port de *Copenhague* & le couvroit du côté de l'isle d'*Amack* par une nouvelle ville qu'il fit bâtir dans cette isle. Cette ville nommée *Christianshaven* ou *le port de Chrétien* fut bientôt jointe à la capitale par un pont dont le travail fut justement admiré par sa hardiesse & par sa solidité. Les

CHRETIEN IV. 1617.

progrès de la navigation & du commerce étoient toujours un des principaux objets de la politique de ce prince. Il ne tenoit pas à lui que les Danois & les Norvégiens destinés par la nature à être une puissance maritime ne devinssent les rivaux des nations les plus florissantes par leur commerce. Il cherchoit dans cette vue à combattre l'influence de l'esprit aristocratique & les préjugés propres au gouvernement féodal, préjugés qui tendent à l'extinction de toute industrie puisqu'ils tendent à avilir la classe qui cultive les arts & le commerce, puisqu'ils ne favorisent & n'admettent même dans la société que de petits tyrans fainéans & orgueilleux; sous les ordres desquels un peuple de serfs, comme un troupeau de bétail, n'auroit pour but dans ses pénibles travaux que de nourrir l'oisiveté de ses maîtres. Il eut voulu former dans son royaume des artisans & des commerçans, & à l'exemple des Hollandois que la nature a bien moins favorisés il désiroit que son peuple s'enrichît comme eux des richesses des autres pays. On a vu ce qu'il avoit déjà

senté pour tirer quelque parti de la Grœnlande. Depuis quelque temps il avoit des projets semblables sur le commerce des Indes, & cette année il commença à les exécuter en formant une compagnie de négocians qui sous la direction d'un Hollandois nommé *Boshower* devoient envoyer des vaisseaux dans l'isle de *Ceylon*. Le Hollandois qui étoit au service du roi de cette isle, avoit promis de l'engager à faire un traité avec le Dannemarc, & sur cette espérance *Chrétien* & la nouvelle compagnie envoyèrent à *Ceylon* des vaisseaux marchands escortés de quelques vaisseaux de guerre commandés par *Ove Giedde*. Après 22 mois d'une navigation pénible ils arrivèrent à *Ceylon* où toutes les espérances qui les avoient conduits se dissipèrent bientôt. Les Portugais dominoient dans l'isle : *Boshower* mourut, & fut désavoué par le roi Indien ; le traité ne put être conclu : *Giedde* après de vains efforts quitta cette isle & alla négocier sur la côte de Coromandel où il eut bien des revers à essuyer. Il obtint cependant enfin du Raja de *Tanjour* la ville & le port de

CHRETIEN IV. 1618.

CHRETIEN IV. 1618. *Tranquebar* où il fit élever le fort de *Dansbourg*, possession qui est toujours restée depuis à la compagnie, & qui a contribué à sa conservation & à ses succès.

Quelque foibles & lents qu'eussent été les progrès de ce nouvel établissement, il donna quelques sujets de satisfaction au roi; mais il n'en fut pas de même des efforts qu'il fit l'année suivante pour découvrir un passage à la mer des Indes par le nord-ouest. Il y employa un marinier expérimenté nommé *Munck* qui erra long-temps dans ces parages peu connus, entra dans la baye de *Hudson*, essaya vainement de se frayer un passage au nord-ouest, & fut obligé de revenir hiverner en *Grœnlande* où la rigueur du froid & la famine firent de si grands ravages dans son équipage qu'il ne revint que lui troisième en Dannemarc. Là *Munck* se préparoit encore à faire une nouvelle tentative lorsque trop sensible aux reproches que le roi lui fit, sa mort avancée par la douleur ensevelit son projet avec lui. D'autres occupations empêchèrent ensuite le roi de suivre à l'exécution de

celui-ci, mais il conserva toujours un goût vif pour les projets de cette espèce; ambition bien digne en effet d'un prince qui veut illustrer son règne sans faire le malheur de ses peuples & de ses voisins! Et pourquoi des conquêtes de ce genre ne peuvent-elles plus souvent occuper & épuiser l'ambition de ceux qui gouvernent le monde? Ce qu'il en coûte ordinairement pour asservir quelque ville ou quelque petite province, ou pour maintenir un vain point d'honneur & des droits souvent inutiles, eût été plus que suffisant pour parcourir & mesurer ce globe, pour lier par un commerce de bienfaits ses parties les plus éloignées, pour établir dans des régions fertiles & incultes des colonies florissantes, & pour répandre en cent lieux l'industrie, l'abondance & les arts. La nature avoit formé *Chrétien IV* plus qu'aucun prince de son temps pour concevoir ces grands projets, mais ses moyens étoient trop limités par la constitution politique de ses états. Trop de projets différens entroient peut-être aussi à la fois dans cet esprit actif, & les

CHRETIEN IV.
1618.

CHRETIEN IV. 1618.

factions religieuses & politiques qui déchiroient alors l'Europe alloient bientôt l'entraîner loin de lui-même & de ses états.

Le spectacle des maux que les querelles théologiques causoient alors chez la plupart des nations, rendoit chère aux Danois l'unité de foi dont ils jouissoient. Leur maxime étoit de sacrifier au besoin les plus grands avantages pour s'assurer de celui-là : & dans cet esprit ils renvoyèrent plusieurs fugitifs d'Allemagne & des Pays-Bas, dont le seul tort étoit de n'avoir pas pensé sur tous les articles de foi comme ces mêmes ecclésiastiques qui avoient d'abord pris hautement la liberté d'examiner pour la base de leur foi. Les opinions de ces étrangers étoient celles des mennonites & des anabaptistes ; & si elles devoient en effet porter le trouble & la désunion dans le royaume, s'il étoit impossible de les tolérer sans en exposer la tranquilité, cette rigueur étoit prudente, & nous ne devons pas la juger sur les principes & les idées d'un siècle où les esprits refroidis sur ces questions épineuses ne semblent plus susceptibles de la

fermentation qu'elles causoient autrefois. Il en est à-peu-près de même des ordonnances qui furent publiées contre le luxe, & qui doivent être jugées d'après les circonstances. Quant aux édits qui tendoient à supprimer le duel, elles portent un caractère de sagesse que personne ne peut contester. Le duel étoit alors extrêmement fréquent en Dannemarc, & un grand nombre de gentilshommes étoit continuellement la victime de cette fureur gothique. Mais plus puissant que les loix., ce préjugé ne fut que foiblement réprimé, & c'est l'opinion seule ou peut-être de nouveaux préjugés ou d'autres folies qui en triompheront un jour.

CHRETIEN IV. 1618.

Quoique le Dannemarc fut en paix, les affaires du dehors ne laissoient pas de mériter toute l'attention du roi & du sénat. Tout donnoit lieu de craindre une guerre prochaine & générale. Les préparatifs qui se faisoient de tous les côtés, les sollicitations qu'on adressoit au roi l'engageoient à redoubler de vigilance. Il ne prenoit cependant point de parti, & répondoit d'une manière vague aux propositions que la cour

Chrétien IV. 1618.

d'Espagne & la Hollande lui faisoient faire par leurs ambassadeurs. Mais il eut voulu que sa flotte & son armée eussent été prêtes à tout événement, afin d'être à l'abri de tous les efforts de l'orage qui se formoit, & de profiter dans ce conflict de tant d'intérêts opposés des occasions d'avancer les siens. En effet il étoit déjà engagé jusques à un certain point dans les intrigues générales par le désir qu'il avoit de faire donner à *Fréderic*, le second de ses fils, quelque riche évêché d'Allemagne, comme celui d'*Osnabruk* ou de *Brême* & de *Verden*, dignités accompagnées de revenus & de pouvoir, & qui se concilioient également avec la religion protestante, & avec la naissance la plus illustre. Dans cette vue *Chrétien* sollicitoit le sénat extraordinairement assemblé de le mettre en état d'entretenir une armée de vingt-quatre mille hommes, & une flotte proportionnée; mais cette demande étoit trop contraire aux vues & aux intérêts de la noblesse pour être bien reçue. Le sénat n'y répondit d'abord qu'en recommandant un systême de neutralité & d'observation; cepen-

dant après quelques débats il accorda des subsides. Le roi de Suède fournit aussi peu de temps après à *Chrétien* de quoi subvenir à ses besoins, en acquittant le reste de la dette qu'il avoit contractée avec le Dannemarc pour la restitution de la forteresse d'*Elfsbourg*. *Gustave-Adolphe* fidelle à ses alliés, & menacé par la Pologne, cultivoit avec soin l'amitié du roi de Dannemarc. *Sigismond* étoit pour lui un compétiteur dangereux. A la possession du trône de Pologne il joignoit des titres spécieux sur celui de Suède, & tout le crédit & l'appui du parti catholique pour y remonter. Ses intrigues suscitoient partout des ennemis à *Gustave* & particulièrement en Suède où il lui restoit des partisans. Il avoit souvent sollicité *Chrétien* de favoriser ses desseins, & nul allié n'avoit plus de moyen d'en assurer le succès. Mais *Chrétien* attaché à *Gustave* par les traités, par l'estime & par la conformité de la religion, avoit toujours refusé de prendre parti contre lui. Ces dispositions étoient si nécessaires à la sûreté de la Suède & au succès des grands desseins dont *Gustave* étoit

CHRETIEN IV.
1618.

CHRÉTIEN IV. 1618. occupé qu'il résolut de les entretenir avec le plus grand soin. Il exécuta d'abord religieusement tous les articles du dernier traité, même les plus onéreux. Il répara ou prévint tous les griefs, & il consentit à une trêve de deux ans avec le roi de Pologne, quoique les intentions & la bonne foi de cet ennemi peu scrupuleux lui fussent justement suspectes, mais afin de mieux prouver son amour pour la paix, & ses égards pour le roi de Dannemarc qui avoit désiré cette trêve. Enfin il fit proposer une entrevue à *Chrétien* pour cimenter leur union par de nouveaux témoignages d'estime & de confiance: & *Chrétien* s'étant rendu à cette invitation les deux monarques passèrent quelques jours ensemble sur les frontières de Hallande, & dans la ville de *Halmstadt*. Il régna dans cette entrevue une cordialité & une franchise qui ne sont pas ordinaires entre les rois, & surtout entre des rois voisins. Ils apportèrent dans la discussion de leurs droits & de leurs intérêts une facilité que leurs ministres n'eussent point osé y mettre, & qui resserra les nœuds de leur ami-

tié. Le principal objet qui les occupa fut l'état général des affaires de l'Europe, & les troubles dont l'Allemagne étoit agitée. Ils y prenoient l'un & l'autre un intérêt fondé sur un attachement égal pour la religion protestante; aussi convinrent - ils en termes généraux de l'appui qu'ils lui devoient prêter. Ils se quittèrent enfin avec un nouveau degré d'estime réciproque, convenant, disent les historiens du temps, que quoiqu'ils ne possédassent pas les deux plus puissans royaumes de la terre, ils étoient en droit par leurs qualités personnelles & les preuves qu'ils en avoient données de se comparer à quelque monarque que ce fut.

CHRETIEN IV. 1619.

Les troubles de Bohême attiroient alors l'attention de toute l'Europe. Des griefs de religion peu considérables en eux-mêmes avoient allumé ce feu l'année précédente; la disposition des peuples lui offrant de toutes parts des alimens il produisit bientôt un embrasement général. Allarmés pour leurs libertés religieuses & civiles les protestans de ce royaume levèrent l'étendart de la révolte, armèrent contre l'empereur

CHRETIEN IV. 1619.

Ferdinand II & lui diſputant les droits qu'il fondoit ſur ſa naiſſance, ils s'attribuèrent celui de diſpoſer de la couronne de *Bohême* par une élection libre qu'ils ne tardèrent pas de faire en faveur de l'électeur Palatin.

Ce prince étoit alors le chef de *l'union proteſtante ou évangélique*, confédération formée depuis pluſieurs années dans la vue de ſoutenir le proteſtantiſme toujours attaqué ouvertement ou en ſecret, & à laquelle le parti contraire avoit oppoſé une confédération ſemblable ſous le nom de *ligue catholique*. Cet électeur étoit aſſez puiſſant par lui-même; on ne doutoit pas qu'il ne le fut auſſi par ſes alliances. Il étoit gendre du roi d'Angleterre & neveu du prince Maurice d'Orange. Ces conſidérations avoient engagé les états de *Bohême* à le préférer aux autres princes ſur leſquels ils avoient jeté les yeux, car on ſut par la ſuite qu'ils avoient penſé à offrir la couronne à l'électeur de Saxe, au duc de Savoie, & particulièrement au roi de Dannemarc.

De tous ces princes il n'y avoit peut-être que l'électeur Palatin qui

fut assez téméraire pour accepter une offre si dangereuse. Tous ses parens & alliés tentèrent en vain de l'en détourner. Ebloui par l'éclat d'une couronne, sollicité par des esprits turbulens qu'un faux zèle de religion dirigeoit, animé par une épouse ambitieuse, il s'affermit contre tous les conseils de la prudence, & alla recevoir à Prague ce présent funeste qui le précipita comme tout le monde sait, dans un abîme de disgraces dont il ne put jamais sortir.

CHRETIEN IV. 1619.

A peine se vit-il sur le trône que sentant la difficulté de s'y maintenir il fit solliciter de tous côtés les secours des princes protestans. Il implora en particulier ceux du roi par des lettres & par une ambassade solemnelle. 1620. Le roi lui envoya un ambassadeur à son tour, mais la commission de ce ministre se bornoit à des félicitations, des vœux & des promesses vagues. Le rôle passif que le roi d'Angleterre paroissoit vouloir jouer dans une affaire qui le concernoit plus que personne retenoit tous les autres états protestans dans une pareille inaction. Le rapport que *Rantzow* fit à son retour de

CHRÉTIEN IV. 1620. l'état où il avoit trouvé la Bohême affermit encore *Chrétien* dans cette résolution. Il répondit constamment aux sollicitations réitérées de *Frédéric* que le plus sûr parti pour lui étoit de faire sa paix avec l'empereur, & il lui offrit pour cela ses bons offices & ceux de tous les princes ses alliés. Mais de pareils conseils étoient bien éloignés des idées d'un jeune prince encore enivré des espérances & des honneurs qu'on lui produiguoit. Ils l'étoient plus encore des vues des chefs de la révolte qui sentoient bien qu'après avoir tiré l'épée contre leur souverain il falloit jeter le fourreau, & vaincre ou périr.

Tous les projets & les efforts de *Chrétien* pour rapprocher les esprits devinrent donc inutiles, & vers la fin de cette année le nouveau roi de *Bohême* défait sous les murs de sa capitale, obligé de l'abandonner la nuit même avec sa femme & ses enfans, en un mot couronné & dépouillé presqu'en un même jour, se vit réduit à chercher un asyle chez les étrangers, comme s'il n'avoit régné quelques momens, que pour donner toute sa vie le triste spectacle des

caprices de la fortune & des disgraces que l'ambition traîne à sa suite.

CHRÉTIEN IV. 1620.

Nous aurons bientôt occasion de parler des suites de cette grande affaire dans laquelle le roi de Dannemarc deviendra un acteur principal. Il faut rendre compte à présent de quelques événemens dont nous avons suspendu le récit.

Les difficultés qui s'élévèrent entre le roi & le comte de *Schauenbourg* méritent quelqu'attention. On a déjà observé dans cette histoire que la maison de ces comtes avoit longtemps été partagée en deux branches dont l'une avoit conservé le comté de *Schauenbourg* en *Westphalie*, & l'autre acquit le *Holstein* au commencement du douzième siècle. De cette seconde branche le *Holstein* passa, comme on l'a dit en son lieu, à la maison d'*Oldenbourg* dans la personne de *Chrétien I* fils d'*Hedwige* dernière héritière de cette branche des comtes de *Holstein*. *Chrétien I* acheta à cette occasion toutes les prétentions que l'autre branche de *Schauenbourg* pouvoit former sur le *Holstein*. Et il se fit donner par le comte *Othon* de *Schauenbourg* une

Voyez ci-dessus à l'année 1459.

CHRETIEN IV. 1620.

renonciation expresse à tous ses droits sur cette province en échange de laquelle il lui céda *Pinnenberg*, petite portion du *Holstein*, à laquelle il ajouta une somme d'argent. Ce traité si précis & si convenable sembloit devoir prévenir pour jamais toutes les difficultés qu'on auroit pu élever. Mais en même temps une succession si riche devoit laisser quelques regrets aux comtes de *Schauenbourg* qui s'étoient vus si près de l'obtenir. La politique de l'empereur put réveiller quelqu'espérance dans leur cœur. *Ferdinand* se plaisoit à multiplier les princes dans l'Empire afin que ce nom devenu plus commun en imposât moins aux peuples: il aimoit à ranimer les espérances des plus foibles ou plutôt leur jalousie contre les plus puissans. Aussi vit-on éclorre sous son règne une multitude de nouveaux princes, & son ambition active & ingénieuse en vint chercher jusques dans les contrées de l'Allemagne les plus éloignées de sa vue. C'est ainsi qu'il accorda, ou vendit à *Ernest* comte de *Schauenbourg* un titre de prince de *Holstein*, soit à raison du comté de *Pinnenberg*

qu'il possédoit dans l'enceinte du *Holstein*, soit en considération de ce que la maison du comte avoit long-temps régné sur ce duché : ce titre de *prince de Holstein* ne pouvoit qu'allarmer le roi & ses collatéraux les ducs de *Holstein*. Il sembloit fait pour ressusciter des prétentions depuis long-temps éteintes, élever des doutes sur les titres de la maison royale, & répandre entre les deux maisons des semences de jalousie, & de rebellion parmi leurs sujets. *Chrétien IV* s'en plaignit hautement d'abord au comte de *Schauenbourg*, ensuite à l'empereur lui-même. Mais ni l'un ni l'autre ne paroissant disposés à lui rendre promptement la justice qu'il demandoit, il n'hésita pas à se la faire lui-même. Il envoya un corps de troupes prendre possession non-seulement de ce que le comte possédoit en *Holstein*, mais de ses états même de *Westphalie*. Cette manière de procéder eut un plein succès: le comte voyant son pays envahi & peu ménagé prit le parti de renoncer à son titre. Il se contenta depuis de ceux de prince de l'Empire, & de comte de *Schauenbourg* & de *Stern*-

CHRÉTIEN IV. 1620.

V. Londorp act. Publ. part. 2.

CHRÉTIEN IV. 1620.

berg. Il fut même obligé de payer au roi 50000 écus à titre de dédommagement pour les dépenses que cette affaire avoit occasionnées. Et loin qu'elle eut quelques suites fâcheuses, le roi se vit environ vingt ans après un des principaux héritiers de cette même maison de *Schauenbourg* qui s'éteignit entièrement en 1640, comme je l'observerai en son lieu.

Theat. Europ. T. I. p. 50.

Ce ne fut pas la seule occupation que *Chrétien IV* eut alors dans le duché de *Holstein* : il travailloit à restreindre le commerce des Hambourgeois qui n'avoit que trop longtemps prospéré au préjudice de celui des Danois : il leur ferma l'accès des ports de *Jutlande*, & leur défendit toute espèce de communication avec l'*Islande*, résolu de faire passer dans les mains de ses sujets le commerce de cette isle, au moyen d'une compagnie qu'il établit à Copenhague, à laquelle il donna le privilége exclusif de négocier en Islande, en Laponie & dans les isles de *Ferræ* & de *Schetland*. Enfin il envoya des vaisseaux de guerre dans l'Elbe pour assurer la liberté de la navigation de ce fleuve sur lequel les Hambour-

geois s'attribuoient un empire exclusif. Et pour s'affermir encore mieux dans la possession des droits qu'il avoit sur ce fleuve comme duc de Holstein, il fit bâtir au-dessous de Hambourg une nouvelle ville avec un port à laquelle il donna le nom de *Gluckstadt*. Cette grande entreprise fut poussée avec vigueur, & malgré tous les obstacles qu'opposoit un terrain fangeux & sujet aux inondations, malgré toutes les allarmes de Hambourg, *Gluckstadt* s'éleva, & devint en peu de temps une place importante qui commande le cours de l'Elbe & pouvoit contenir d'assez grands vaisseaux dans son port (1).

Si c'étoit une vengeance exercée contre *Hambourg* on ne peut pas dire qu'elle fut sans motif. Cette ville

(1) La situation de *Gluckstadt* & les ouvrages faits pour la défendre ont concouru si heureusement à ce but, que cette place plusieurs fois assiégée n'a jamais pu être prise. Elle est d'un côté défendue par l'Elbe, & du côté de terre le glacis peut être mis aisément sous l'eau. Elle acquit avec le temps des priviléges considérables, relativement au commerce & à la tolérance religieuse ; & en 1649 la régence de la partie royale des duchés de Slefwick & de Holstein y a été transférée.

CHRETIEN IV. 1620.

venoit de couronner, pour ainsi dire, les efforts qu'elle faisoit depuis tant d'années pour se soustraire à la domination de la maison de *Holstein.* Elle venoit d'obtenir (en 1618) un arrêt de la chambre impériale de Spire qui la déclaroit ville libre & immédiate de l'Empire, qui prononçoit qu'elle ne pouvoit se soustraire à cette sujétion, que personne ne pouvoit s'y opposer, & qu'en cette qualité elle seroit obligée de payer son contingent, & les arrérages à la caisse de l'Empire. Cet arrêt étoit trop contraire aux droits & aux intérêts de la maison de Holstein pour qu'elle le vit publier avec indifférence. Elle protesta contre son contenu, & obtint de l'électeur de Mayence des lettres de revision; mais tout ce qu'on put faire pour cette fois fut de suspendre le cours de ce procès, & de celui qui regardoit la navigation de l'Elbe, par un accord conclu l'année suivante à *Steinbourg* en *Holstein.* Dans cette convention la ville s'engagea à ne solliciter & à ne faire aucune instance nouvelle, au préjudice de la maison de *Holstein*, & promit de lui *demeu-*

Londorp. Act. publ. T. 2. p. 245.

rer soumise & fidelle, comme auparavant, jusques à ce que les tribunaux de l'Empire eussent rendu un arrêt définitif sur cette affaire.

CHRETIEN IV. 1620.

L'intérieur du royaume nous offre à cette même époque un fait que nous consignerons ici, parce qu'il est du petit nombre de ceux qui répandent quelque jour sur les opinions & les mœurs de ce temps. Je veux parler de la condamnation de *Dybvad*, Danois de naissance, Jurisconsulte & mathématicien estimé, & qui avoit à ces titres obtenu un riche canonicat. La fortune & la réputation même ne suffisent pas toujours à l'inquiétude & à l'ambition des gens de lettres. Celui-ci plein de ressentiment contre quelques sénateurs dont il croyoit que sa famille avoit à se plaindre, ennemi par systême & par inclination de l'aristocratie de la noblesse, s'exhaloit sans cesse en discours peu mesurés contre l'Empire que cet ordre affectoit sur les autres. Il déclamoit avec force contre les progrès de sa puissance qui s'élevoit sur les ruines de l'autorité royale, & prétendoit que depuis que la noblesse regardoit toutes les distinc-

CHRETIEN IV. 1621.

tions & les dignités comme ſon patrimoine elle ne faiſoit plus rien pour s'en rendre digne. Il gémiſſoit de ce que tous les domaines du roi & de la couronne étoient deſtinés à enrichir des nobles qui n'avoient ſouvent que ce titre à alléguer en leur faveur, tandis que l'état épuiſé pour eux languiſſoit faute de revenus publics proportionnés à ſes beſoins. *Dybvad* oſa expoſer toutes ces idées dans un ouvrage latin; & ce qui acheva d'irriter la nobleſſe, il deſtinoit cet ouvrage au prince ſucceſſeur. Il ne tarda pas à reconnoître que le nombre & le crédit de ceux qui penſoient comme lui n'avoient encore aucune proportion avec la puiſſance qu'il oſoit attaquer. Il fut arrêté, accuſé de beaucoup de crimes, dépoſé; & tout ce que put la clémence du roi, ce fut de lui ſauver la vie au prix de ſa liberté. Il mourut peu de temps après dans le château de *Callundbourg*.

Pendant ce temps-là divers ſuccès recompenſoient les efforts que le roi faiſoit pour procurer un établiſſement au prince *Fréderic*, le ſecond de ſes fils. *Philippe Sigiſmond* de la maiſon de *Lunebourg*, évêque d'*Oſna-*

bourg & de *Verden*, l'avoit déjà fait nommer depuis deux ans son coadjuteur à ce dernier évêché, & il en fut mis en possession peu de temps après (1623). Le jeune *Fréderic* fut encore élu coadjuteur de Brême, malgré les oppositions de l'archevêque qui étoit de la maison de *Gottorp*, & qui eût voulu procurer à ses parens ce riche bénéfice. Enfin ce même prince *Fréderic* avoit aussi été élu coadjuteur de l'évêché de *Schwerin*, mais ç'avoit été avec la réserve que s'il obtenoit la coadjutorerie de *Verden*, il céderoit celle de *Schwerin* à son frère cadet, le prince *Ulrich*. Des commencemens si heureux sembloient promettre au jeune *Fréderic* des établissemens bien considérables dans l'Empire. Mais l'événement qui dément si souvent les apparences fut surtout contraire à celles-ci; il refusa à *Fréderic* la jouissance de tous ces bénéfices qui lui étoient promis, & lui donna une couronne sur laquelle il n'avoit pu porter ses espérances.

CHRETIEN IV. 1621.

Un avantage plus réel pour le royaume fut la découverte d'une riche mine d'argent, que des bergers firent en Norvège à quelques lieues

CHRETIEN IV. 1621. de la ville d'*Opslo*. Dès que le roi en fut informé, il fit venir d'Allemagne un grand nombre d'ouvriers pour l'exploiter; il leur donna une administration régulière, & il fit bâtir pour eux une ville nommée *Kongsberg*, qui malgré la stérilité du lieu devint bientôt considérable, & se soutient dans ce même état aussi bien que la mine qui a donné lieu à son établissement.

1623. La même année vit naître l'académie de *Sora* ou *Sorœ* dans l'isle de Sélande. Cette ville située au bord d'un lac dans une exposition des plus riantes n'avoit été long-temps connue que par une riche abbaye de l'ordre de Citeaux, qui y avoit été fondée par le célèbre archevêque *Absalon* au douzième siècle. *Fréderic II* y avoit substitué une école considérable: & son fils allant plus loin encore, l'érigea en académie à l'usage de la jeune noblesse Danoise, qui alloit souvent à grands frais hors de ses états perfectionner son éducation. Il la pourvut d'habiles professeurs qui donnèrent bientôt à ce nouvel établissement tout le lustre dont il pouvoit être susceptible.

Nous

Nous ajouterons encore aux détails que nous réunissons ici sur les affaires intérieures du royaume la fondation de la nouvelle ville de *Christiania* à la place de la ville d'*Opslo*, qu'un incendie avoit réduite en cendres. *Christiania* ainsi nommée du nom du roi fut bâtie avec plus de régularité que la ville à laquelle elle succédoit, & comme elle a été dès-lors la résidence des vice-rois ou des gouverneurs de Norvège, elle a été regardée comme la capitale de ce royaume.

CHRETIEN IV. 1624.

Enfin nous observerons que les deux chefs de la maison de *Holstein*, le roi & le duc de Holstein-Gottorp, *Fréderic III*, avertis de resserrer les nœuds de leur union par les orages qui se formoient de toutes parts autour d'eux, convinrent des termes d'une alliance entre leurs personnes & leurs états. L'union de 1533 en fut la base; mais les secours promis réciproquement furent doublés & étendus au cas d'une guerre offensive, & on régla en même temps qu'il faudroit que cette guerre eût été entreprise d'un commun consentement. Ce traité fut signé dans un congrès tenu à *Rendsbourg* en 1623.

Voyez ci-dessus années 1533.

CHRETIEN IV. 1624.

Tels sont les principaux événemens que nous offrent les annales de ce royaume jusques à l'époque où l'heureuse paix dont il jouissoit, depuis long-temps menacée, fut enfin interrompue par une longue & cruelle guerre. C'est l'objet qui va nous occuper, & dont nous allons rendre compte sans interruption.

Fin du neuvième Livre.

HISTOIRE
DE
DANNEMARC,

LIVRE DIXIÈME.

Depuis l'année 1625 ou le commencement de la guerre contre l'empereur, jusques à la paix de Lubeck en 1629.

LES événemens dont nous allons rendre compte ſont trop importans & liés trop étroitement avec ceux des années précédentes, pour que nous puiſſions nous diſpenſer de retourner ſur nos pas, & de conſidérer encore quelques momens les ſuites de cette fameuſe bataille de *Prague*, où dans l'eſpace de quelques heures, l'électeur Palatin, nouveau roi de Bohême vit renverſer ſa fortune, l'eſpérance des proteſtans, &

CHRETIEN IV.
1625.

le 8me. Novemb. 1620.

CHRETIEN IV. 1625.

les principaux soutiens de la liberté germanique.

Abattus & consternés d'une catastrophe qui ne leur laissoit plus de ressources que dans la pitié d'un vainqueur irrité, les protestans de Bohême se soumirent alors aussi promptement qu'ils s'étoient révoltés. *Prague* ouvrit ses portes au duc de Bavière, chef de la ligue catholique qui y entra en triomphe. Quarante villes de Bohême se hâtèrent d'imiter son exemple, les autres furent forcées de se rendre. La Moravie demanda grâce; la Silésie se hâta de faire un accommodement; pendant que la Lusace étoit désarmée par l'électeur de Saxe, & que le Palatin abandonné de tout le monde fuyoit à grandes journées loin de ce royaume acquis si facilement, & dont la perte plus prompte encore alloit avoir des suites si fatales au repos de l'Europe.

L'Empire auroit pu reprendre une assiette tranquille, & éviter une des plus cruelles guerres qui aient affligé l'humanité, si *Ferdinand II* avoit su jouir avec modération d'un si beau triomphe; si content d'avoir recon-

quis ſes états, & rendu à ſon autorité toute ſa force, il n'eût voulu attenter ſur le patrimoine de ſes ennemis, & ſur les libertés des princes d'Allemagne. Mais la victoire qui ne ſéduit que trop ſouvent les hommes les plus juſtes & les plus honnêtes, doit enivrer à plus forte raiſon ceux qui ont été imbus de bonne heure des maximes de l'intolérance & du deſpotiſme. *Ferdinand* élevé en Eſpagne, au ſein d'une cour gouvernée depuis long-temps par l'eſprit dominateur & intolérant des jéſuites, fit bientôt voir par la conduite qu'il tint après ſa victoire que ſon deſſein étoit de marcher de la conquête de la Bohême à celle de l'Allemagne entière. Les Eſpagnols aſſociés à ſes projets ſe hâtèrent de les ſeconder en ſe rendant maîtres du Palatinat. Cette acquiſition importante ſervoit à rapprocher les domaines des deux branches de la maiſon d'Autriche, & en facilitant leur communication, elle pouvoit les mettre bientôt en état de donner la loi à toute l'Europe. Une ſentence de proſcription, publiée au mépris des loix contre le Palatin & ſes adhérens, achevoit de

CHRETIEN IV. 1625.

CHRETIEN IV. 1625.

dévoiler les principes de gouvernement que *Ferdinand* avoit adoptés. Les princes protestans indignés remplissoient l'Europe de leurs plaintes, mais plus effrayés encore, & divisés entr'eux, ils défendoient mal le Palatinat contre *Spinola*, & rompant eux-mêmes cette union qui duroit depuis dix années, ils abandonnoient & le Palatinat & presque leur propre cause. J'ai déjà parlé des vaines intercessions du roi *Jaques*, en faveur de son malheureux gendre, des sollicitations tout aussi infructueuses de *Chrétien IV*, des foibles secours que les autres protestans accordoient au Palatin ou lui promettoient. Les uns étoient trop foibles ou trop irrésolus, les autres manquoient de forces; tous étoient intimidés. Le brave *Mansfeld* étoit le seul qui osât opposer quelque résistance à ce torrent qui menaçoit d'inonder tout l'Empire: il se maintenoit encore dans le Palatinat moins par ses forces sans doute, que par les ressources de son génie & la grandeur de son courage.

Un autre personnage plus extraordinaire encore vint en même temps se charger publiquement de la dé-

fense du malheureux électeur. C'étoit *Christian* de *Brunswick*, frère cadet du duc régnant de ce nom, qui s'étoit mis en possession de l'évêché de Halberstadt, jeune guerrier, chéri des soldats, entreprenant, & audacieux jusqu'à la témérité, d'une activité infatigable, d'une générosité romanesque; mais zélé pour son parti jusqu'à la cruauté, permettant tout au soldat & à sa vengeance, & ne croyant pas que le droit de la guerre dût respecter aucune borne.

Ce prince qui se faisoit appeler l'*ami de Dieu & l'ennemi des prêtres*, émule des anciens héros de la chevalerie, étoit allé voir l'électrice Palatine dans son asyle de la Haye, & lui avoit arraché un de ses gands qu'il avoit mis à son chapeau, lui jurant de porter toujours cette marque de son engagement jusqu'à ce qu'il l'eut rétablie.

Ses premiers exploits furent le ravage des états de Mayence, de Darmstadt, des pays catholiques, & surtout des évêchés & des abbayes de Westphalie & du Rhin. Il marcha ensuite au secours de l'électeur Palatin, qui secondé par *Mansfeld*, &

CHRETIEN IV. 1625.

par le margrave de Bade-Durlach, étoit rentré dans ses états & s'y voyoit déjà poursuivi de nouveau par l'armée de *Tilly*. Ce célèbre général soutint bien sa gloire, & la fortune de l'empereur dans cette occasion; il défit le jeune *Christian*, & mit tellement ses troupes en déroute près de *Hœchst*, que le Palatin, une seconde fois réduit à chercher son salut dans la fuite, abandonna ses états aux Impériaux & aux Espagnols. Pour *Christian* & *Mansfeld*, ils errèrent long-temps en Lorraine & dans les Pays-Bas avec les débris de leurs armées, disputant le terrain avec autant de courage que d'habileté jusques sur les frontières de Hollande, où ils trouvèrent un asyle pour quelque temps.

Ces nouveaux succès persuadèrent à l'empereur qu'il devoit marcher plus hardiment à son but : il ne craignit plus alors de porter les derniers coups à son ennemi. Dans une diète convoquée pour cet effet à Ratisbonne (1623), il déclara qu'étant maître de disposer des états & des prérogatives dont l'électeur Palatin étoit déchu, il transportoit sa dignité

éle&torale à *Maximilien* duc de Bavière avec le haut Palatinat. Il donna en même temps une partie du bas Palatinat au duc de Neubourg, une autre aux Eſpagnols, & le reſte de ſes dépouilles fut diſtribué entre d'autres princes à proportion des ſervices qu'ils avoient rendus ou qu'il eſpéroit d'eux. CHRETIEN IV. 1625.

Les états proteſtans reclamèrent en vain contre ces actes de deſpotiſme : en vain ils adreſsèrent des repréſentations à la diète & des ſollicitations à l'empereur *Ferdinand II*, qui n'enviſageant encore aucun danger preſſant dans ces oppoſitions, continuoit à régler ſes démarches ſur ſes intérêts & ſes eſpérances : *Tilly* pourſuivit par ſes ordres *Mansfeld* & *Chriſtian*, qui étoient rentrés en *Weſtphalie* avec une nouvelle armée, & les ayant encore défaits & forcés à s'enfuir en Hollande, n'ayant plus de réſiſtance à craindre dans toutes ces provinces, il commença à en vexer les habitans par des contributions & des logemens de troupes, & à obliger les proteſtans à reſtituer les biens eccléſiaſtiques, dont ils

CHRE-TIEN IV. 1625.

qu'il y avoit de glorieux dans le dessein de secourir l'Allemagne & la religion protestante opprimées, & de rétablir un prince son proche parent, injustement dépouillé de tous ses états. Quand on lit avec attention les lettres qui nous restent de ce prince, qu'on en pèse bien les expressions, & qu'on les compare avec les mémoires des contemporains les plus instruits, on ne peut guères douter que *Chrétien IV* n'ait été entraîné par ce sentiment de générosité & d'amour pour la gloire plus que par aucun motif d'intérêt. Je ne nierai point cependant que la vue de quelque agrandissement pour ses états ou pour sa famille n'ait peut-être contribué à le décider. Il put se flatter de saisir dans le cours de la guerre quelque occasion favorable d'acquérir l'archevêché de Brême ou quelqu'autre riche bénéfice de Westphalie. Il est certain du moins qu'il désira toujours fort vivement d'assurer cet archevêché à son second fils. Il est naturel de supposer que divers motifs ont dû se réunir pour faire prendre à ce prince une résolution aussi hardie que celle de s'opposer aux progrès

d'une puissance victorieuse qui faisoit trembler toute l'Europe.

CHRETIEN IV. 1625.

Comme il délibéroit peut-être encore, divers événemens vinrent hâter sa détermination. Il apprit qu'on sollicitoit *Gustave Adolphe* de se charger de la commission qu'on lui offroit, & il put craindre qu'il ne l'acceptât s'il différoit plus long-temps à se décider. En même temps on lui adressoit de tous côtés des plaintes, des violences exercées par *Tilly* contre les protestans, jusques dans le voisinage de ses états : il n'hésita donc plus à se rendre aux instances des états du cercle de Basse-Saxe. Il partit pour assister à leur assemblée qui se tenoit à *Lawenbourg*, & là il accepta la dignité de capitaine général du cercle qui lui fut déférée, & qu'on lui confirma peu de temps après dans une diète plus complète.

Le 25me. Mars 1625.

Il fut dressé un acte de cette capitulation au nom de l'archevêque de Magdebourg, de celui de Brême, du duc de Brunswick, des deux ducs de Mecklenbourg & du duc de Holstein-Gottorp. Ces princes en reconnoissant les obligations qu'ils ont au roi de Dannemarc de ce qu'il veut

Lavenburg. Vertrag. d. 25 Mars 1625.

CHRETIEN IV. 1625.

bien les aider comme allié, & les commander comme capitaine général du cercle, s'engagent de leur côté à tenir à ses ordres neuf fois autant de troupes que le cercle avoit accoutumé d'en avoir sur pied dans les temps ordinaires, à les soudoyer, à les pourvoir de munitions de guerre & de bouche. Quelque temps après, les autres états du cercle accédèrent à cette confédération dans la diète qu'ils tinrent à Brunswick, & tous y prirent les mêmes engagemens, à la réserve des ducs *Christian* & *George* de Lunebourg, princes politiques, qui craignoient les suites d'une entreprise aussi périlleuse, & que l'empereur venoit de s'attacher par des bienfaits.

Dans le préambule de l'acte dont on vient de parler, les princes ligués exposent avec force les vexations, les violences qu'exerçoient les troupes de Tilly dans la Basse-Saxe, les menaces, les insultes auxquelles tous les états, & surtout les protestans étoient exposés de leur part, les marches, les logemens de soldats, les contributions dont on les accabloit. Ce sont là, disent-ils, les

seuls motifs de la ligue qu'ils viennent de former, & de l'opposition qu'ils préparent. Ces motifs sont aussi rappelés dans la lettre par laquelle *Chrétien IV* communiqua à l'empereur le choix qu'on venoit de faire de lui, pour commander le cercle de Basse-Saxe. « Il eût souhaité de tout son cœur, ajoutoit-il dans cette lettre, de pouvoir refuser cette commission; mais il avoit dû céder aux instances de tous les états d'un cercle dont il étoit membre. Il en faisoit part à Sa Majesté Impériale, en l'assurant qu'il ne feroit rien de contraire aux loix de l'Empire, ni à ce qu'un de ses membres doit à son chef. » Dans la lettre que l'assemblée de Brunswick adressa dans le même temps aux états de la haute Saxe pour reclamer leur appui, les confédérés tiennent le même langage. Ils assurent que les maux de l'Allemagne sont au comble, que l'innocent confondu avec le coupable est menacé du même sort, d'une ruine prochaine; que quoique les états de Basse-Saxe n'aient aucune part aux entreprises du Palatin, quoique tous soyent restés fidelles aux loix de

CHRETIEN IV. 1625.

Londorp. Act. Publ. pag. 3.

Id. Ibid.

CHRETIEN IV. 1625.

l'Empire, on les a enveloppés dans la proscription génerale; qu'aux maux présens on ajoute des menaces qui les faisoient trembler pour l'avenir, que leur pays étoit déjà même inondé d'une multitude de Cosaques, barbares accoutumés à porter le fer & le feu dans tous les lieux où ils se présentoient, &c. &c.

Quand l'empereur eut appris la résolution des états de Basse-Saxe, l'élection du roi comme capitaine général du cercle, & les levées de troupes qui s'y faisoient, il parut craindre l'orage qui se formoit, & il tenta de le dissiper. Il écrivit au roi dans des termes pressans pour le détourner de son entreprise. Il s'appliqua à le rassurer, à le gagner, il lui promit de le satisfaire sur tous ses griefs, de ne s'écarter en rien des termes des traités & des édits que les protestans reclamoient, & de rendre enfin une paix solide à l'Empire dans la diète qu'il se proposoit d'assembler incessamment.

Ces promesses tant de fois violées, & la conduite de *Ferdinand* & de ses généraux beaucoup plus persuasive que leurs discours, annonçoient assez

qu'ils n'avoient au fond d'autre vue que de déſunir & de déſarmer tous les états les uns après les autres, pour leur faire ſubir les loix qu'il leur plairoit de dicter quand ils les auroient mis hors d'état de ſonger à ſe défendre. En effet lorſque Tilly fut entré dans le cercle de l'armée des confédérés, il leur écrivit encore ſur le même ton, leur prodiguant au nom de l'empereur les plus belles promeſſes s'ils renonçoient volontairement à leur entrepriſe : mais quand ſur ces ouvertures qui ſembloient annoncer le deſir de la paix, les confédérés voulurent parler d'entamer une négociation, *Tilly* s'obſtina à exiger comme un préliminaire indiſpenſable qu'ils miſſent bas les armes d'un commun accord, & que comme des rebelles repentans, ils laiſſaſſent à la clémence de l'empereur le ſoin de leur marquer les conditions de la réconciliation.

CHRETIEN IV. 1625.

Ce trait ſuffit ſans doute pour que le lecteur puiſſe juger des vrais motifs de cette guerre, & ſans entrer à ce ſujet dans de plus grands détails, ſans citer tout ce qui s'allégua de part & d'autre pour ſe juſtifier &

CHRETIEN IV. 1625.

s'accuser dans une multitude d'écrits dont le public fut alors inondé ; nous croyons qu'il est assez reconnu aujourd'hui que les principes despotiques de *Ferdinand*, son intolérance & son ambition, furent les grandes causes des progrès d'une guerre, qui sous un prince plus juste, ne se seroit point répandue hors des limites de la Bohême où elle s'étoit allumée ; & s'y seroit éteinte au moment où la punition des rebelles & du Palatin en avoient rempli l'objet, en remettant toutes choses dans le premier état.

Le roi ni les princes de Basse-Saxe ne se dissimuloient pas le péril du parti qu'ils prenoient, & c'est une nouvelle preuve de leur sincérité, quand ils disoient que leurs libertés religieuses & civiles étoient menacées.

La puissance formidable de la maison d'Autriche, les ressources qu'elle trouvoit dans les trésors du Nouveau Monde, la vaste étendue de ses domaines, l'excellente discipline de ses armées ; l'habileté de ses généraux prouvée par tant de victoires, la conquête du Palatinat d'où les

Espagnols maîtres des Pays-Bas pouvoient tendre les bras aux Autrichiens, & embrasser l'Allemagne presqu'entière ; tout cela donnoit sans doute beaucoup à penser aux auteurs d'une ligue foible & naissante qui tentoit de s'opposer au débordement de ce torrent impétueux. On leur donnoit à la vérité des espérances ; on leur promettoit des diversions & des secours : mais de ces promesses à l'exécution la distance se trouva bien grande, & dès les premiers pas ils purent prévoir le peu de fonds qu'ils devoient y faire. Les états de la Haute-Saxe fermèrent l'oreille à leurs sollicitations. L'électeur de Saxe étoit bien éloigné de favoriser leur entreprise, lui qui s'étoit voué à la fortune de l'empereur. L'électeur de Brandebourg intimidé ou trahi par ses ministres s'en excusoit sur divers prétextes : le roi de France occupé des troubles de son royaume, des affaires d'Italie & de la Valteline, ne vouloit prendre encore qu'une part indirecte à celles du Nord, & se contentoit d'offrir de modiques subsides. Le roi d'Angleterre *Charles I* qui venoit de succéder à son père

CHRETIEN IV. 1625.

CHRÉTIEN IV. 1625. parut d'abord plus touché des intérêts du Palatin & des protestans. Il fit avec le roi de Dannemarc & les Etats Généraux un traité d'alliance, par lequel il promettoit des secours d'hommes & d'argent jusques à ce que l'Empire fut rétabli dans son état précédent. Ce traité fut achevé à la Haye vers la fin de cette année, & on se flatta d'y faire accéder les rois de France & de Suède, la république de Venise, le duc de Savoie, les Etats protestans d'Allemagne, le prince de Transylvanie; mais peu de temps après l'infortuné *Charles I* s'étant brouillé avec son parlement fut hors d'état d'assister ses alliés & de se maintenir lui-même sur son trône. Les autres états sur lesquels on avoit compté, ou ne promirent que de foibles secours, ou ne fournirent point ceux qu'ils avoient promis. Les Hollandois seuls remplirent leurs engagemens avec fidélité, mais ils ne purent défendre *Breda*, ni empêcher qu'une partie des Espagnols occupés à ce siége n'allât grossir l'armée que *Tilly* rassembloit sur le Weser.

Chrétien IV s'en approchoit aussi

avec la sienne. Il la passa pour la première fois en revue en Holstein près d'*Itzehoe*, lieu du rendez-vous, où se rendirent aussi le duc *Fréderic Ulrich* de Brunswick & les ducs de Mecklenbourg.

CHRETIEN IV. 1625.

Il s'y trouva quinze mille hommes d'infanterie & dix mille de cavalerie; l'infanterie étoit commandée par un général nommé *Fuchs* Franconien de naissance qui avoit sous lui le prince *Christian* administrateur de Magdebourg. La cavalerie étoit aux ordres de *Jean Ernest* duc de *Saxe-Veymar*, & d'*Obentraut* officier de réputation. Outre les Danois & les troupes de Holstein, il y avoit dans cette armée un grand nombre d'étrangers de toutes nations, & surtout d'Anglois, d'Ecossois & d'Allemands. Le roi faisoit aussi équipper plusieurs escadres, il en avoit deux stationnées aux embouchures du Weser & de l'Elbe pour couper de ce côté-là toute communication entre les Espagnols & les armées ennemies.

Instruit de tous ces mouvemens, *Tilly* se hâta d'occuper des postes importans à *Hochster* & à *Holtzmunden*, petites places qui relevoient des

CHRÉTIEN IV. 1625.

ducs de *Brunswick*, ensorte qu'il commit les premières hostilités en entrant sur leur territoire. *Chrétien* ne voyant plus rien qui dût l'arrêter passa de son côté l'Elbe près de *Stade*, & marcha jusques à *Minden* & à *Hameln* sur le bord du Weser. Chemin faisant il reçut le contingent de troupes que le cercle venoit de lever: mais au lieu de dix mille hommes que les états s'étoient engagés à fournir, il ne s'en trouva que six à sept mille: & ce corps d'armée ne fut jamais plus complet.

Par ces divers mouvemens les deux armées se trouvèrent bientôt en présence, & il y eut autour de *Hameln* où le roi avoit son quartier de fréquentes escarmouches. Mais un accident qui pensa coûter la vie au roi, & qui fut pris pour un présage funeste du succès de son entreprise, donna lieu à des événemens plus importans. Comme il se promenoit autour de *Hameln* pour visiter certains postes, son cheval marchant dans un lieu fangeux qu'on avoit couvert de planches, & les planches cédant sous lui, il fut entraîné dans le fossé voisin qui avoit vingt-deux

pieds de profondeur. On le tira de là ſans mouvement & ſans connoiſſance, & il paſſa même pour mort. On déſeſpéra en effet de ſa convaleſcence pendant deux jours, & durant ce temps-là toute ſon armée fut dans une telle conſternation que les généraux ne voyant plus de ſalut que dans une prompte retraite, ſe hâtèrent de jeter des garniſons dans les villes voiſines, & de retourner avec le roi & toute l'armée juſques à Verden. *Tilly* ſe mit auſſitôt à leur ſuite, & reprit *Hameln*, *Minden*, *Stoltzenau* qui ſe rendit par la lâcheté du commandant ; les Danois défirent de leur côté une partie de ſa cavalerie dans le paſſage important de *Rohberg*, & dès que le roi fut en état d'agir il prit *Hoya* ville importante ſur le *Weſer*, il ſecourut *Nienbourg* autre ville voiſine que *Tilly* aſſiégea inutilement pendant trois ſemaines, & devant laquelle il eſſuya une perte conſidérable : enfin dans la pourſuite les Danois taillèrent en pièces une partie de ſon arrière-garde. Pendant le reſte de la campagne le ſort des armes ne fut pas plus décidé. *Chrétien* ne put repren-

CHRETIEN IV. 1625.

CHRE-TIEN IV. 1625.

dre *Soltzenau*, ni empêcher que *Tilly* ne se rendît maître de *Calenberg* & ne ravageât les contrées voisines. Mais il fit manquer son projet sur Hanovre qui ne cherchoit qu'à ouvrir ses portes aux Impériaux avec lesquels le duc son souverain étoit d'intelligence. *Tilly* s'en vengea à son tour sur un corps de troupes Danoises qu'il attaqua avec des forces supérieures, & qu'il défit entièrement. *Obentraut* qui commandoit les Danois & leurs alliés y perdit la vie. Le duc de *Saxe-Altenbourg* y fut fait prisonnier. La saison étoit trop avancée pour former aucune nouvelle entreprise, & peu de temps après les deux armées entrèrent dans leurs quartiers d'hiver.

Ces commencemens sembloient annoncer des forces & des ressources assez égales, & une guerre plus longue que décisive. Mais les armées des deux partis ne devoient pas rester long-temps sur le même pied; il s'en étoit formé de nouvelles qui s'approchoient de la Basse-Saxe.

L'empereur avoit voulu partager la gloire de *Tilly*, car quoique ce général combattît pour sa cause, il étoit

étoit proprement aux ordres du duc de Bavière comme chef de la *ligue catholique*. *Ferdinand* fit donc lever une armée en son nom, & il en donna le commandement à ce baron de *Vallenstein*, qui s'acquit bientôt une si grande réputation dans cette guerre.

CHRETIEN IV. 1625.

Vallenstein étoit un gentilhomme de Bohême qui avoit fait ses premières armes sous *Ferdinand* lui-même, & s'étoit distingué par des actions d'éclat. Il avoit gagné l'affection du comte de *Harrach* favori de l'empereur qui lui avoit donné sa fille, & lui avoit ainsi ouvert la porte aux plus grands honneurs, car de simple colonel qu'il avoit été il devint tout-à-coup duc de *Friedland*, prince de l'Empire & général des armées Impériales avec une autorité absolue. Et cette fortune si grande & si subite, il la justifia par les preuves multipliées qu'il donna de ses talens.

Il réunissoit en lui, suivant le témoignage des meilleurs historiens, toutes les qualités qui font un grand capitaine, une valeur intrépide, une grande fermeté d'esprit dans l'action, une activité infatigable, beaucoup

CHRÉTIEN IV. 1625.

de prudence & d'adresse. Il savoit également faire naître les occasions & les saisir, vaincre & profiter de la victoire, se faire craindre & aimer des soldats : brillantes qualités qu'il ternit cependant par un orgueil insupportable, par un emportement féroce, par son inhumanité envers les peuples qu'il fouloit sans scrupule & sans pitié.

Dès qu'il eut reçu de l'empereur des ordres d'agir, & avec ces ordres les pouvoirs les plus illimités qui aient jamais été donnés à un général, il travailla avec tant d'ardeur à lever des troupes dans l'Empire, qu'il eut bientôt réuni près de vingt-quatre mille hommes, avec lesquels il pénétra sur la fin de la campagne dans les pays de Brunswick, de Halberstadt & de Magdebourg. Il y leva de fortes contributions, s'empara des villes de *Gœttingen*, d'*Eimbeck*, de *Halle*, de *Dessau*. Il fit fortifier le pont de cette dernière place pour s'assurer un passage sur l'Elbe, & prit ses quartiers dans les évêchés de Magdebourg & de Halberstadt.

Pendant que le roi & ses alliés se voyoient menacés par ce nouvel

ennemi, ils recevoient aussi des secours de leur côté. *Mansfeld* avoit formé une nouvelle armée composée d'Allemands, de François & des débris d'un corps de troupes Angloises que le roi *Charles* avoit envoyé à *Chrétien IV*, & que les tempêtes & les maladies avoient presque tout fait périr. Ces divers corps réunis pouvoient se monter à neuf ou dix mille hommes avec lesquels *Mansfeld* traversa la *Westphalie*, & vint prendre ses quartiers autour de Lubeck malgré les plaintes & les gémissemens des peuples aux dépens desquels il avoit accoutumé de subsister. Son compagnon le jeune *Christian* de Brunswick avoit aussi ramassé une armée, avec laquelle il alla joindre celle du roi & des confédérés. Tous ces renforts soutenoient leurs espérances, & ils se proposoient dans la campagne suivante de se partager en trois grands corps pour porter la guerre en plusieurs endroits à la fois. Les ducs de *Weimar* & de *Brunswick* devoient envahir les évêchés & les pays catholiques de Westphalie; *Mansfeld* devoit passer l'Elbe pour pénétrer en Silésie, y faire sou-

CHRETIEN IV.
1625.

CHRETIEN IV. 1625.

lever les peuples, & seconder *Bethlem-Gabor* que les mécontens de Hongrie appeloient à leur secours. Enfin le roi de Dannemarc au milieu de ces deux armées devoit s'opposer aux plus grands efforts de l'ennemi, défendre le passage du Weser, protéger les états de la Basse-Saxe, & tenter ensuite de plus grandes entreprises si la fortune des armes le favorisoit.

Dès que la saison le permit, *Mansfeld* impatient d'exécuter la partie de ce plan dont il s'étoit chargé, sortit de ses quartiers, & traversant les duchés de Lawenbourg & de Mecklenbourg, il alla s'emparer de *Zerbst* dans le pays d'*Anhalt*, & tenter le siége du fort de *Dessau*. Les alliés avoient reconnu trop tard la faute qu'ils avoient faite en laissant au pouvoir de l'ennemi ce poste important qui assuroit la communication entre la Haute & la Basse-Saxe, & sans lequel Vallenstein dont le camp n'étoit pas éloigné n'auroit pu recevoir les vivres qu'on lui envoyoit par l'Elbe. A peine l'armée de *Mansfeld* fut-elle arrivée devant le fort de Dessau qu'il le fit

attaquer avec une grande vivacité, deux fois dans le même jour, & chaque fois il fut repoussé avec perte. Il continua ses attaques les jours suivans avec aussi peu de succès; mais bientôt *Vallenstein* instruit de ce qui se passoit, sortit sans bruit de son camp, fit prendre les devans au comte de *Schlick* avec un gros détachement, & suivit avec le reste de l'armée. L'Elbe qui le séparoit de *Mansfeld* ayant caché sa marche à ce dernier, il alloit à la pointe du jour donner un nouvel assaut à la place lorsqu'à sa grande surprise il se vit attaqué lui-même par toute l'armée Impériale. Il essuya cependant sans s'ébranler le feu de son artillerie, & fit ferme dans ses retranchemens pendant six heures, mais enfin les Impériaux ayant réussi à mettre le feu à ses bagages, *Mansfeld* fut obligé de sortir à la hâte dans la plaine où le combat recommença avec un nouvel acharnement. Là il fallut céder enfin à la valeur & à la supériorité du nombre. La déroute de l'armée protestante devint générale. Les vainqueurs comptèrent six mille ennemis tués ou blessés sur le

CHRETIEN IV. 1625.

CHRETIEN IV. 1625.

champ de bataille. Un grand nombre de prisonniers, d'enseignes, de canons, de chariots de bagages, rendirent leur triomphe plus éclatant & plus utile. Les fuyards poursuivis jusqu'à *Zerbst* y furent encore en partie pris ou passés au fil de l'épée. *Mansfeld* avec quelques foibles débris de son armée trouva un asyle dans le Brandebourg, mais un si grand échec jeta la consternation dans son parti & ternit la gloire de ce grand homme: cependant quelques mois après on le vit avec admiration former une nouvelle armée à l'aide de quelques secours que les ducs de Mecklenbourg & le roi de Dannemarc lui envoyèrent, pénétrer en Silésie malgré tous les obstacles, aller de-là ravager la Moravie, & menacer Vienne & l'Autriche. *Vallenstein* obligé de courir à la défense de Vienne suivit *Mansfeld* jusques en Hongrie, où privé de toutes ressources par les maladies contagieuses & par l'abandon de ses alliés les Transylvains & les Turcs, accablé de fatigues & de chagrins, ce guerrier si fameux termina tristement une vie que sa valeur extraordinaire, sa

prudence consommée & sa constance inébranlable ont égalée à celle des plus grands capitaines. CHRETIEN IV. 1626.

Pendant que cette victoire & la poursuite de *Mansfeld* faisoient pour quelque temps diversion aux forces de *Vallenstein*, le roi de Dannemarc étoit entré en Westphalie avec une partie de son armée, il y avoit occupé plusieurs places, & ses détachemens en avoient fait autant dans l'évêché de Hildesheim, à Osnabruck, & jusques dans l'archevêché de Magdebourg, où ils avoient repris quelques postes sur les troupes de *Vallenstein*. *Tilly* n'étoit pas oisif de son côté : après avoir fouragé les contrées voisines, il assiégea Munden, petite ville importante par sa situation au confluent du Weser & de la Fulde, & après une opiniâtre résistance il prit d'assaut cette place où près de trois mille soldats & bourgeois furent inhumainement massacrés. Cette conquête lui ouvroit les états de Hesse-Cassel que le landgrave *Maurice* ne put sauver de leur ruine qu'en appaisant le vainqueur par une promesse de renoncer à la ligue des confédérés protestans.

Chretien IV. 1626.

De Munden *Tilly* marcha à Goettingen qui n'en est pas éloigné, & qui ne se rendit que quand une large brèche & l'éloignement de l'armée Danoise ne laissèrent plus à la garnison d'espérance d'être secourue. En effet autant les généraux catholiques souhaitoient d'engager une bataille générale, autant le roi de Dannemarc avoit envie de l'éviter, plus docile en cette occasion aux conseils de la prudence qu'aux mouvemens de son courage. Il n'avoit pas sans doute une pleine confiance à de nouvelles levées de soldats peu aguerris, dont son armée étoit principalement composée, ni peut-être à la plupart des chefs qui les commandoient; car on sait assez combien dans des armées formées par la réunion des troupes de divers états, il règne d'ordinaire de jalousie, d'infidélités, de contrariétés de vues & de sentimens. L'exemple que donnoient les ducs de Lunebourg devoit augmenter ses inquiétudes; ces princes après avoir dissimulé quelque temps se déclarèrent enfin ouvertement contre la ligue protestante, sans que ni les sollicitations du roi, ni les repro-

ches amers qu'il leur fit de leur défection pussent les détourner d'une résolution qu'ils regardoient peut-être comme le seul moyen d'éviter leur ruine.

CHRETIEN IV. 1626.

Ainsi la fortune sembloit se déclarer déjà contre le roi & ses alliés; chaque jour voyoit naître quelque événement qui leur étoit funeste. Le jeune *Christian* de Brunswick dont la valeur extraordinaire, le génie entreprenant & fécond en ressources, étoit si nécessaire pour entretenir l'espérance du parti, mourut dans le même temps de maladie. Cette mort fut très-sensible au roi qui voyoit périr ainsi dans le même été ses meilleurs généraux; car outre ce jeune prince & *Mansfeld*, le duc de *Veimar* eut aussi le même sort en Silésie où il soutenoit avec courage les efforts de *Vallenstein*.

Le sort des armes fut cependant encore incertain pendant quelque temps. *Chrétien IV* échoua devant le château de *Calenberg* qui fut secouru, mais il fit lever le siége de *Nordheim* que *Tilly* venoit d'investir, & il pénétra dans le pays d'*Eysfeld* qui relève de Mayence, & jusques sur

CHRÉTIEN IV. 1626.

les frontières de *Thuringe* où il leva des contributions. Ce petit avantage lui devint cependant bien funeste, si, comme on le crut alors, il lui fit perdre l'occasion de remporter une victoire. *Tilly* étoit arrêté par une indisposition & son armée étoit alors assez foible, parce que les 6000 Impériaux que *Vallenstein* lui envoyoit de Silésie n'étoient pas encore arrivés. en sorte que l'on crut assez généralement que *Chrétien* auroit pu la combattre avec avantage. S'il perdit en effet une occasion, il ne dut pas tarder à la regretter. Peu de jours après *Tilly* reçut le renfort qu'il attendoit, & sa santé lui permit de se mettre à la tête d'une armée que sa présence & ce secours animoient d'un nouveau courage. Alors il alla chercher l'armée Danoise qui voulut l'éviter à son tour; mais il la pressa si vivement qu'après quelques jours d'une marche difficile, le roi ne pouvant plus continuer sa retraite en sureté, s'arrêta près du château nommé *Lutter* dans le duché de Brunswick, où il prit un camp avantageusement situé.

Il garda quelque temps cette position, mais menacé de manquer de

vivres, il fut obligé de hasarder une bataille. Après diverses escarmouches, le combat s'engagea entre les deux armées avec une extrême vivacité. Les troupes catholiques furent d'abord battues & repoussées deux fois jusques à leurs retranchemens. La troisième charge ne commença pas plus heureusement pour elles, & déjà, ce qu'on n'avoit jamais vu, quatre vieux régimens de *Tilly* rebutés de tant d'efforts inutiles tournoient le dos au vainqueur, lorsque ce général mit pied à terre, & l'épée à la main ramena les fuyards par ses reproches & par ses menaces. Le roi dont la valeur ne cédoit ni à celle de *Tilli*, ni à celle du plus intrépide soldat, ne donnoit pas de son côté des exemples moins propres à soutenir le courage des siens, & la victoire qui avoit paru déjà plusieurs fois se déclarer en leur faveur, leur auroit peut-être été assurée si la cavalerie allemande les eut soutenus comme elle devoit: mais depuis long-temps mécontente de ce qu'elle n'étoit pas régulièrement payée, elle fit mal son devoir, & laissa l'infanterie Danoise soutenir presque seule tout le choc

CHRETIEN IV.
1626.
le 27me. Août.
Mercure François.
Lotychius

CHRETIEN IV. 1626.

de l'ennemi. Ainsi pendant qu'elle combattoit avec la plus grande valeur, le duc *Géorge* de Lunebourg à la tête de cinq mille cavaliers l'ayant prise en flancs, la rompit enfin & la mit tellement en désordre qu'il ne fut plus possible de la rallier, & qu'après huit heures de combat la déroute devint générale du côté des Danois & de leurs alliés.

Le roi avec ce qu'il put sauver trouva une retraite dans la ville de *Wolfenbuttel*, où peu de jours après il eut encore à ses ordres une armée de vingt-trois mille hommes.

Cette bataille fut très-sanglante, quoiqu'il ne soit pas aisé d'estimer la perte des deux partis, que chacun augmenta ou diminua suivant ses intérêts. Les Danois ne firent monter la leur qu'à cinq ou six mille hommes tués ou pris, parmi lesquels ils regrettèrent plusieurs officiers généraux, & surtout le jeune prince *Philippe* de Hesse-Cassel, fils aîné du landgrave. Les relations du parti contraire prétendent au contraire qu'ils laissèrent dix mille morts sur le champ de bataille. Quant à la perte des Impériaux elle fut certainement

considérable, puisque à midi ils avoient déjà deux régimens d'infanterie & trois de cavalerie extrêmement maltraités.

CHRETIEN IV. 1626.

Quoiqu'il en soit, cette sanglante journée devoit porter & porta en effet un funeste coup à la confédération. *Tilly* également habile à vaincre & à profiter de ses victoires, emporta tout de suite *Steinbruk*, les châteaux de *Hoya* & de *Langvedel* qui défendoient l'entrée du pays de Brême, les villes de *Verden* & de *Rotenbourg*; presque toutes les forteresses du duché de Brunswick à la réserve de *Wolfenbuttel*; enfin la ville de *Hanover* qui n'attendoit qu'une qu'une occasion favorable pour ouvrir ses portes aux Impériaux. Environné de tous côtés d'ennemis ou d'alliés suspects, poursuivi par une armée victorieuse & très-supérieure en forces, le roi fit alors tout ce qu'on pouvoit attendre d'un prince ferme, prudent, & actif, qui retrouve dans son courage les ressources que la fortune lui a ôtées. Il écrivit en France, en Angleterre, en Hollande pour rassurer ses alliés, relever leurs espérances, en obtenir

CHRETIEN IV. 1626.

de nouveaux ſecours : & pendant que les fortes garniſons qu'il laiſſoit dans *Nordheim* & dans *Wolfenbuttel* arrêtoient ou gênoient les mouvemens de ſes ennemis, il ſe retiroit dans le pays de Brême, fortifioit *Stade* & d'autres poſtes le long de l'Elbe, formoit une nouvelle armée avec les ſecours qu'il recevoit de Dannemarc, de Hollande, de France ; & dans un aſſez court eſpace de temps, il ſe ſeroit mis en état de réparer ſes pertes, ſi tous les membres de la ligue euſſent imité le courage de ſon chef.

Mais ces mêmes états de Baſſe-Saxe qui l'avoient appelé à leur ſecours, & l'avoient ſollicité de les défendre contre un ſi redoutable ennemi, ne ſongeoient déjà la plupart qu'à faire une prompte paix à ſes dépens. Leur union, leur conſtance pouvoit les faire craindre encore, & obtenir pour tous une paix honorable. Leur honneur y ſembloit intéreſſé autant que leur ſureté. Mais leurs jalouſies, les menaces, les promeſſes de l'empereur, les eſpérances qu'il donnoit à chacun d'eux en ſecret, les ſéduiſirent les uns après

les autres. Le duc *Fréderic* de Brunſwick neveu du roi fut le premier qui fit ſon accommodement particulier. *Tilly* lui promit au nom de l'empereur qu'on laiſſeroit à ſes ſujets l'exercice libre de leur religion, qu'ils ne ſeroient plus véxés comme ci-devant par des marches de troupes & des contributions, & que les garniſons Danoiſes qui étoient dans ſes places ſeroient renvoyées avec des paſſeports juſques dans les lieux qu'elles nommeroient. Et en effet toutes ces places furent évacuées à la réſerve de *Wolfenbuttel* qui reſta au roi, malgré les ſollicitations du duc, malgré les efforts de *Tilly* qui l'aſſiégea inutilement. Cette réſiſtance étoit due au brave *Philippe* comte de *Solms*, qui y commandoit au nom du roi une forte garniſon bien pourvue de vivres & de munitions.

CHRETIEN IV. 1626.

Bientôt à l'imitation du duc de Brunſwick, les villes impériales de *Goslar*, de *Mülhauſen*, de *Lubeck* les chapitres de *Magdebourg*, de *Halberſtadt*, les ducs de Saxe *Lawenbourg*, & de *Poméranie* firent demander grâce, & la reçurent de l'empereur à condition de déſarmer

CHRETIEN IV. 1626.

& de se soumettre. Les deux ducs de Mecklenbourg, celui de *Schwerin* & celui de *Gustrow* prirent le même parti ; mais ils eurent dans la suite un sort bien différent des autres. *Tilly* étoit convenu que leurs villes recevroient garnison Impériale, mais comme ces villes n'étoient pas à sa portée, le roi de Dannemarc le prévint, & s'empara des plus fortes & surtout de celles qui ont des ports sur la mer Baltique. Le dépit que les généraux de l'empereur en conçurent, le soupçon qu'ils élevèrent que cela s'étoit fait par un consentement secret des ducs de Mecklenbourg, enfin les projets que *Vallenstein* forma sur leurs états, tout cela concourut à plonger ces infortunés princes & leurs peuples dans un abîme de maux. L'électeur de *Brandenbourg* gagné ou intimidé parut aussi renoncer au parti des protestans, en consentant à reconnoître le duc de Bavière comme électeur au préjudice du Palatin. Enfin l'esprit de découragement qui gagnoit de proche en proche parut dès-lors avoir ébranlé le duc de Holstein Gottorp lui-même, qui par la situation de

les états étoit un allié si nécessaire au roi. CHRÉTIEN IV. 1626.

Le reste de la campagne ne fit naître d'ailleurs aucun événement de conséquence. *Chrétien IV* se maintint sur les bords de l'Elbe, & réussit à empêcher les Impériaux de prendre des quartiers dans le pays de Brême. Son fils le prince *Chrétien* secourut & ravitailla *Nienbourg* avec beaucoup d'habileté & de prudence, & le roi en personne prit d'assaut le château de *Hoya* où il reçut une légère blessure aussi bien que son fils. Il s'empara ensuite de la ville, & dans la mer Baltique l'amiral *George Uhlfeld* défit une escadre de vaisseaux Espagnols & Flamands, dont quatre furent coulés à fond, deux brûlés, & les autres mis hors de service. Il se saisit encore de quelques vaisseaux de Lubeck qui portoient des munitions de guerre dans les Pays-bas Espagnols.

Ces opérations militaires n'avoient pas empêché le roi de faire un voyage dans son duché de Holstein, d'en assembler les états, & de leur représenter le danger dont ils étoient menacés s'ils ne faisoient les plus

CHRETIEN IV. 1626. grands efforts pour se mettre en état de défense. A ce discours le vieux *Gerhard Rantzow* gouverneur de la province, sentant rallumer son zèle exhorta la noblesse dans les termes les plus forts à se dévouer pour la défense de la religion & de la patrie, & à marcher tous ensemble au devant de l'ennemi sans attendre qu'il vînt les défier sur leurs frontières. Cette saillie de courage & de patriotisme du généreux vieillard produisit du moins ce bon effet, que les états accordèrent unanimément des levées extraordinaires d'hommes & d'argent ; mais sa mort qui suivit de près nuisit beaucoup à l'exécution des autres parties du plan de défense qu'il avoit proposé.

Le zèle de la noblesse de Holstein fut encore rallenti par les lettres pleines de promesses & de menaces que *Tilly* lui adressoit. Ces lettres faisoient surtout impression sur le duc de Holstein-Gottorp & la noblesse de ses états. Mais l'effet n'en étoit pas encore sensible. Au milieu de l'hiver les milices fournies par les états du duché furent en état d'être conduites devant le roi qui les passa en revue :

mais de nouvelles levées qui n'avoient jamais vu le feu n'étoient pas d'un grand secours contre les vieilles bandes de *Tilly*. *Chrétien IV* qui ne se le dissimuloit pas, travailloit avec une activité extraordinaire à se procurer des secours plus efficaces : & ce n'étoit pas sans succès. Outre les renforts qu'il faisoit venir de ses royaumes en vertu d'une concession que les états de Dannemarc & de Norvège lui avoient fait l'année précédente, il recevoit enfin d'Angleterre un corps de six mille Anglois & Ecossois qui étoient depuis longtemps en marche sous les ordres d'un officier de réputation nommé *Morgan*. Le roi de France permit aussi, & encouragea même des levées d'hommes dans ses états en faveur des confédérés. A l'ouverture de la campagne, tous ces divers corps réunis formèrent une armée de vingt-quatre mille hommes de pied & cinq mille chevaux, sans compter les fortes garnisons de *Wolfenbuttel*, de *Nordheim*, *Nienbourg*, &c., & les restes des armées que *Mansfeld* & *Weymar* avoient conduites en Silésie ; foibles débris qui se défendoient encore depuis la

CHRE-TIEN IV. 1626.

CHRÉTIEN IV. 1626.

mort de ces généraux, sous la conduite de *Baudissin* & de *Rantzow*.

A la vérité cette petite armée eut d'abord quelques succès en Silésie; & on prit diverses places pendant que *Vallenstein* étoit occupé en Hongrie à poursuivre *Bethlem-Gabor*. Mais sitôt que ce prince inconstant eut abandonné le parti du roi de Dannemarc, *Vallenstein* retourna en Silésie au milieu de l'été, avec une armée de quarante mille hommes, reprit sur les Danois toutes les places qu'il avoit perdues, & dans l'espace d'un mois les obligea à évacuer cette province où ils se maintenoient depuis plus d'un an. La retraite de l'armée Danoise lui fut encore plus fatale que ses défaites. Poursuivie par l'ennemi, harcelée sur son passage par les habitans irrités des désordres qu'elle causoit, harassée & manquant de tout, elle arriva presque fondue en Holstein où elle joignit le roi à *Gluckstadt*. Du côté de la Basse-Saxe tout se préparoit à une campagne meurtrière. Le roi qui désiroit de se maintenir dans le pays de Brême fortifioit avec soin & en approvisionnoit les places qu'il

regardoit avec l'Elbe comme le boulevard de ses états. Il ne pouvoit aussi-bien pourvoir à la sûreté de *Nordheim* & de *Wolfenbuttel* qui étoient presqu'au milieu des pays déjà occupés par l'ennemi. Aussi *Tilly* forma-t-il de bonne heure des projets sur ces deux places.

CHRETIEN IV. 1626.

Il commença par *Nordheim* dont le siége fut long & sanglant. Les Danois soutinrent plusieurs assauts furieux avec tant de résolution que les Impériaux y firent une perte considérable. Enfin quand le commandant vit qu'il ne lui restoit ni vivres ni espérance de secours, & que toute sa troupe étoit réduite à quatre compagnies, il capitula à des conditions honorables & se retira à *Wolfenbuttel*. Cette ville tint plus longtemps encore quoique souvent assiégée. Le comte de *Solms* qui y commandoit, fit fréquemment des sorties avec un grand succès, & résistant également aux sollicitations & aux attaques, il garda cette place au roi jusques à la fin de la campagne.

La perte de *Nordheim* étoit pour la ligue un coup funeste par les suites qu'elle devoit avoir. En effet l'ar-

CHRETIEN IV. 1626.

mée de *Tilly* se répandit dès-lors dans la Basse-Saxe, s'assura de l'Elbe dans le duché de Lunebourg & dans le Brandenbourg, s'empara de *Havelberg*, *Ratenau*, *Perleberg*, *Brandenbourg*, & elle contraignit enfin l'électeur à se déclarer ouvertement pour l'empereur, ensorte qu'elle enveloppa le roi presque de tous côtés, & qu'il fallut désormais que perdant tout autre projet de vue il couvrit ses propres états, & se réduisit à disputer pied à pied le terrain qu'il occupoit encore au midi de l'Elbe.

On pouvoit même juger dès-lors que sa résistance ne seroit pas longue. Pendant que tous les alliés de *Chrétien IV* l'abandonnoient les uns après les autres, *Vallenstein* vainqueur en Silésie s'approchoit à grandes journées du Mecklenbourg & du Holstein avec une armée de plus de 40 mille hommes, ensorte qu'avec celle qui étoit aux ordres de *Tilly*, le roi se voyoit en tête près de 80 mille hommes des mieux disciplinés de l'Europe, & commandés par deux de ses plus habiles généraux. Dans ce péril éminent il prenoit toutes les mesures que la prudence pouvoit

dicter ; il ſe tenoit avec la plus grande partie de ſon armée ſur les bords de l'Elbe dans les environs de *Lauenbourg* par où l'entrée du Holſtein eſt le plus facile : car c'eſt - là en effet ſeulement que cette province n'eſt pas défendue du côté du midi par ce fleuve large & profond. Il garda quelque temps cette poſition. Les généraux ennemis ayant réuni leurs troupes dans le Brandenbourg y concertoient le plan d'une invaſion en Dannemarc ; & s'occupoient peut-être auſſi de propoſitions d'accomodement qu'on venoit d'interjeter. En effet l'infante *Iſabelle*, & l'électeur de Saxe avoient offert leurs bons offices pour rétablir la paix ; & la ſituation critique où le roi ſe trouvoit lui faiſoit déſirer de ſavoir quel prix l'empereur voudroit y mettre. Mais au ſeul mot d'accomodement avec les proteſtans tous les partiſans intéreſſés ou fanatiques de la cauſe catholique, la cour de Rome, le clergé, leurs créatures, leurs dévots élevèrent des cris de toute part ; ils demandèrent qu'on *achevât d'écraſer l'héréſie*, puiſqu'après tant de craintes, d'allarmes & d'efforts ruineux,

CHRETIEN IV. 1627.

on avoit enfin le bonheur de la tenir sous ses pieds. La voix populaire qui fait taire celle des sages, entraîne souvent les conseils des rois. Celui de *Ferdinand* pouvoit dans ce moment assurer la grandeur de son maître sur les fondemens les plus solides : il étoit le maître de dicter les conditions d'une paix glorieuse & durable, s'il savoit renoncer à une petite partie des fruits de ses victoires pour s'assurer les autres à jamais. Mais cette sagesse eut paru une folie aux yeux d'un vainqueur enivré de ses succès. Il suffit pour en être convaincu de jeter les yeux sur les conditions qu'on proposoit au roi de Dannemarc : on lui demandoit de renoncer à sa qualité de général du cercle de Basse-Saxe, à toute prétention sur quelque évêché que ce fut en Allemagne, à toutes ses alliances, de remettre à l'empereur son duché de Holstein & les autres fiefs qu'il tenoit de l'Empire, en commençant par la forteresse de *Gluckstadt* ; de payer tous les frais de la guerre, d'évacuer toutes les places qu'il occupoit en Allemagne, &c. &c. *Chrétien IV* tout malheureux qu'il étoit fut indigné de ces

ces propositions ; & n'attendant plus rien que de ses efforts & de sa constance, il déclara nettement qu'il n'y souscriroit jamais. CHRETIEN IV. 1627.

Alors les généraux ennemis commencèrent d'un commun accord les opérations qu'ils venoient de concerter. *Vallenstein* & *Tilly* ayant passé l'Elbe entrèrent dans le Holstein avec cinquante mille hommes, pendant que le comte d'Anhalt alloit reconquérir le pays de Brême, & le général *Pappenheim* depuis si célèbre, faire le siége de *Wolfenbuttel*. Le duc *George* de *Lunebourg* étoit outre cela chargé de contenir dans l'obéissance les états de Basse-Saxe, & de veiller sur tous leurs mouvemens avec un corps de réserve. Les Danois tentèrent inutilement de défendre l'entrée du Holstein. Après avoir perdu les forts & les redoutes qu'ils avoient élevés le long de l'Elbe, ils se retirèrent à grands pas dans l'intérieur du pays, toujours poursuivis par l'armée infiniment supérieure de *Tilly*. La régence de Hambourg effrayée de ce voisinage lui fournit des vivres & leva par-là le seul obstacle qui put l'arrêter. *Stilthorn*, *Pinnenberg*, *El-*

CHRETIEN IV. 1627.

meshorn, *Itzehoe*, *Rendbsourg* furent bientôt en son pouvoir. La garnison de *Bredenbourg* ayant fait plus de résistance, les Impériaux irrités d'avoir perdu quelques milliers d'hommes devant une place si foible, massacrèrent tout ce qui s'y trouva en âge de porter les armes. Ils s'emparèrent de l'isle de *Femeren* où ils laissèrent un corps de troupes. Toutes ces riches contrées devinrent en peu de temps le théâtre des fureurs & des calamités attachées aux guerres de religion. La ville de *Hattersleben*, celle de *Flensbourg* que le commerce rend si florissante, furent presqu'entièrement la proie des flammes. L'autre extrémité du Holstein l'étoit des inondations que les Dithmarses avoient appelées à leur secours, aimant mieux voir leurs campagnes submergées que livrées à la barbarie des Croates, & au fanatisme d'un soldat féroce qui se croyoit tout permis contre des hérétiques. Le vieux comte de la *Tour* qui avoit acquis un si grand nom dans les guerres de Bohême, défendit quelques postes avec un courage digne de lui; mais *Tilly* quoique blessé les lui en-

leva. Un autre échec bien plus considérable, fut celui que le margrave de *Bade-Dourlach* essuya dans la partie orientale du Holstein. A peine débarquoit-il sur cette côte avec un corps de six mille hommes qu'il y fut attaqué & totalement défait par le comte de *Schlick*. La plus grande partie des vaincus fut prise par les Impériaux dans l'armée desquels ils furent incorporés. Le margrave s'enfuit des premiers sur un bateau. Il n'y eut presque que le duc *Bernard* de Saxe-Weymar qui montra dans cette occasion ce courage & cette présence d'esprit qui l'égalèrent dans la suite aux plus grands capitaines de son siècle.

CHRETIEN IV. 1627.

Vallenstein ne vouloit pas céder à *Tilly* la gloire de conquérir le Dannemarc. Il le suivoit de près avec son armée, ensorte que le Holstein & le Sleswic furent bientôt inondés par ce nouveau torrent dont la désolation avoit déjà marqué la trace en tant de lieux. Forcé de céder à son impétuosité le roi se contenta de jeter du secours & des provisions dans les forteresses de *Krempe* & de *Gluckstadt*, & se retira vers la côte

CHRETIEN IV. 1527.

de l'oueſt, où le pays entrecoupé de foſſés, de digues & de marais, eſt d'un accès plus difficile. Mais les élémens mêmes ſemblèrent ſe déclarer contre lui; une ſécherеſſe extraordinaire tenoit alors tous les paſſages ouverts. Enfin le découragement des troupes parut tel que n'oſant plus s'y fier, il ſe retira à *Colding* en Jutlande d'où il paſſa même enſuite dans l'isle de Fionie.

Une partie de ſon armée le ſuivit pour mettre cette isle & les autres en état de défenſe; une autre s'enfuit du duché de *Sleſwic* dans la *Jutlande* où le comte de *Schlick* la pourſuivit ſans relâche, répandant au loin dans cette province la terreur & la déſolation. *Vallenſtein* le ſuivoit plus lentement, aſſurant ſa marche par la réduction de toutes les places, & ſe plaiſant à conſumer la ſubſtance de ces contrées abondantes où le cultivateur depuis longtemps en paix accumuloit les fruits de ſon induſtrie. Il avouoit qu'il n'avoit pas encore eu depuis le commencement de la guerre un *pays ſi gras* à dévaſter. La partie royale des duchés devint principalement ſa proie;

car il ménagea beaucoup plus les états du duc de *Gottorp* qui depuis quelque temps traitoit de sa soumission à l'empereur. L'armée Danoise elle-même acheva la ruine de la Jutlande. Composée en partie de mercenaires étrangers qui, dans la confusion où étoient les affaires du roi, avoient secoué le joug de toute discipline, ces troupes pilloient elles-mêmes les lieux par où elles précipitoient leur fuite, prétextant qu'elles assuroient leur retraite en rendant leur poursuite difficile. Mais cette cruelle précaution n'empêcha pas le comte de *Schlick* de les suivre avec huit mille cavaliers jusques à *Vibourg*, & de-là jusques à *Aarhuus*, & à *Albourg* où quelques régimens Danois ayant rassemblé les vaisseaux dont ils purent se rendre maîtres se sauvèrent dans les isles voisines, tandis que le reste de l'armée essayoit inutilement de trouver quelqu'asyle dans la presqu'isle de *Vendsyssel* qui forme la partie septentrionale & la plus reculée de la Jutlande. En effet, le comte de *Schlick* fit passer à ses troupes le bras de mer nommé *Lym-Fiord* qui forme cette presqu'isle, &

CHRETIEN IV. 1627.

CHRISTIERN IV. 1627. ayant atteint & enveloppé les foibles débris de cette armée, il les contraignit à se rendre à discrétion. Les chefs au nombre desquels étoit le duc *François* de Saxe-Lauenbourg furent faits prisonniers de guerre; mais des quatre mille soldats qui se rendirent, les Impériaux incorporèrent tous ceux qui leur parurent en état de servir, & renvoyèrent les autres après les avoir entièrement dépouillés.

Pendant que les armées de l'empereur soumettoient si facilement la Jutlande, elles avoient aussi des succès dans le pays de *Brême*. Le comte d'*Anhalt* avoit été chargé de le réduire avec un corps de 15 mille hommes; mais le colonel *Morgan* avec ses six mille Anglois & Ecossois rendit cette conquête difficile. Il se défendit long-temps d'abord sous les murs de *Brême*, ensuite sous ceux de *Stade* qui fit une longue & courageuse résistance.

La ville de *Nienbourg* arrêta aussi le vainqueur pendant plusieurs mois, & celle de *Wolfenbuttel* jusques à la fin de la campagne, comme je l'ai

déjà remarqué. Mais l'une & l'autre de ces places furent enfin subjuguées autant par la famine que par l'ennemi, & il ne resta plus au roi de Dannemarc que la seule ville de *Stade* de toutes les places qu'il avoit occupées au midi de l'Elbe.

CHRETIEN IV. 1627.

Celles du *Mecklenbourg* où il avoit laissé des garnisons n'avoient pas encore été attaquées par les Impériaux. Ils n'avoient pas cru qu'elles pussent nuire à leur projet d'invasion en Dannemarc, mais quand ce dernier projet eut été exécuté, ils en formèrent d'autres qui exigeoient d'autres mesures. Alors ils voulurent se rendre maîtres de la plupart de ces villes. *Vallenstein* dont l'ambition croissoit avec les succès avoit, dit-on, suggéré à l'empereur de s'assurer de la navigation de la mer Baltique, en se procurant des ports sur ces côtes & en y entretenant des flottes. Les villes de *Rostock*, de *Vismar*, & surtout celle de *Stralsund*, une fois soumises pouvoient rendre facile l'exécution de ce grand dessein. Les vaisseaux de ces villes, ceux des autres villes anséatiques qu'on espéroit de gagner par des

CHRETIEN IV. 1627.

promesses ou des menaces, ces vaisseaux, dis-je, joints à ceux qu'on pouvoit construire, devoient former des escadres, à l'aide desquelles on transporteroit des armées victorieuses dans les royaumes de Dannemarc & de Suède les seuls asyles que le luthéranisme eut conservés. Toutes les nations du Nord apprirent avec effroi ces vastes & ambitieux desseins. *Gustave-Adolphe* qui faisoit alors une guerre difficile, quoique heureuse en Pologne, sentit la nécessité de s'unir avec le roi de Dannemarc pour assurer la liberté de la navigation dans la Baltique; & surtout pour en défendre les côtes contre les Impériaux.

Le Dannemarc étoit bien plus intéressé encore à faire échouer un projet qui pouvoit consommer sa ruine. Ce sont ses forces maritimes qui ont fait toujours sa plus sûre défense: c'étoit là le dernier rempart qu'il avoit à opposer à ses implacables ennemis. Aussi *Chrétien* avoit-il fait de bonne heure les plus grands efforts pour mettre sa flotte sur un pied respectable, & afin que ni la crainte ni la séduction ne put engager les Lubeckois à prêter

ses vaisseaux aux Impériaux, il en avoit fait saisir la plus grande partie, soit dans le Sund, soit dans la Trave, jusques à ce qu'il eut vu Lubeck résister à toutes les invitations pour demeurer fidelle à ses alliances. Ces mesures produisirent l'effet qu'il en attendoit. La régence de cette ville donna au roi de nouvelles assurances de ne favoriser en aucune manière les Impériaux, & ces promesses furent assez soigneusement observées.

CHRETIEN IV. 1627.

L'année suivante on vit enfin éclore ces projets qui devoient achever d'accabler le Septentrion, renverser les derniers soutiens des libertés de l'empire & des protestans (1), ruiner le commerce & la marine des Hollandois, enchaîner le détroit du Sund, le Dannemarc & la mer Baltique même, & les soumettre aux deux branches de la maison d'Autriche. L'exécution de ces vastes desseins commença par une sentence de pros-

Khevenhuller Struvius.

Le 16me. Janvier. Londorp. T. 3. p. 1012. It. T. 4. p. 8.

(1) On sait que *Vallenstein* disoit publiquement qu'on verroit bientôt les princes de l'Empire sur le pied des grands d'Espagne, & les évêques égaux aux aumoniers de la cour Impériale.

CHRETIEN IV. 1627. cription que l'empereur fit rendre contre les ducs de Mecklenbourg; sentence fondée en apparence sur ce que ces princes avoient allumé & répandu le feu de la guerre dans la Basse-Allemagne, assisté le roi de Dannemarc, remis leurs places fortes à ses troupes au grand préjudice de l'empereur à qui *cette désobéissance avoit*, disoit on, *occasionné des dépenses infinies.* Mais cette désobéissance, si c'en étoit une, ils n'en étoient pas plus coupables que les autres états du cercle de Basse-Saxe qui ne furent point traités avec la même rigueur: & personne ne douta que le plus grand crime de ces princes infortunés ne fut d'avoir une souveraineté considérable à la bienséance de *Valstein.* En effet, les ducs déjà dépossédés en partie par la force ne le furent pas plutôt par le décret qui les mettoit au ban de l'Empire, qu'un autre décret Impérial transporta leur duché à cet ambitieux favori. Deux commissaires de l'empereur allèrent porter aux sujets de Mecklenbourg l'ordre de renoncer à l'obéissance qu'ils devoient à une maison illustre qui les gouvernoit avec

gloire depuis une longue ſuite de ſiècles, qui n'avoit jamais dû ſon autorité & ſon rang aux bienfaits d'aucun empereur, mais aux droits de ſa naiſſance; à des princes enfin qui s'étoient conſtamment alliés aux premières maiſons ſouveraines de l'Europe, & qui comptoient un roi au nombre de leurs ancêtres. C'étoit des princes d'un rang ſi élevé que l'empereur oſoit réduire à l'état de fugitifs indigens & proſcrits, eux & leurs familles, contre toutes les formes & les loix, pour avoir voulu ſe maintenir dans des droits fondés ſur les titres les plus inconteſtables. Auſſi l'indignation que ce nouveau trait de deſpotiſme cauſa dans l'Empire, fut-elle univerſelle: & les états catholiques eux-mêmes commencèrent dès-lors à craindre qu'ils n'euſſent travaillé à forger leurs propres chaînes, en ſe rendant les inſtrumens aveugles de tous les deſſeins de l'empereur.

CHRETIEN IV. 1628.

Mais la terreur retenoit encore tout le monde dans le ſilence, & *Ferdinand* fidelle à ſes principes & animé par les ſuccès, loin de craindre aucune réſiſtance joignit au don

CHRETIEN IV. 1628.

du *Mecklenbourg* celui de la charge de grand-amiral de l'Empire dans la mer Baltique & l'océan du Nord. En conférant à *Vallenstein* cette dignité nouvelle il lui ordonna de faire tous ses efforts pour se procurer incessamment une flotte à l'aide de laquelle il put ôter au roi de Dannemarc son empire sur la Baltique, porter une armée dans le cœur de ses états & dans ceux du roi de Suède, fermer le Sund aux Hollandois, l'ouvrir à une flotte Espagnole qu'on armoit à Dunkerke, & qui devoit l'aider à affermir la domination Autrichienne dans le Nord.

Wismar & *Rostock*, villes importantes du duché de *Mecklenbourg*, avoient déjà été contraintes d'abandonner leurs ports au nouvel amiral. La première avoit même été choisie pour être le principal siége de son amirauté. Il y faisoit construire & équipper des vaisseaux en diligence & à grands frais: mais comme une marine ne peut être l'ouvrage de peu de temps, ses efforts s'étoient principalement tournés du côté des villes maritimes voisines, riches en vaisseaux & en matelots. L'empe-

reur n'épargna rien pour leur persuader d'en fournir volontairement à son amiral. La cour d'Espagne toujours magnifique en promesses tâcha aussi de les éblouir par l'appas du commerce des Indes qu'elle vouloit leur ouvrir : tous ces efforts produisirent peu de fruit. Les Lubeckois, comme on l'a annoncé, s'obstinèrent à garder une sage neutralité : ils voyoient avec peine cette nouvelle puissance maritime fondée si près d'eux, & d'ailleurs le grand nombre de leurs vaisseaux enfermés dans les ports de Dannemarc lioit leur sort à celui de cette couronne. *Vallenstein* jeta donc les yeux sur les villes de Poméranie & particulièrement sur *Stralsund*. Ce port étoit le plus commode de cette mer pour une entreprise sur le Dannemarc & la Suède. La ville pouvoit même servir de boulevard à ses nouveaux états de *Mecklenbourg*. Il pria, il somma les bourgeois de lui ouvrir leurs portes, & sur leurs refus réitérés, cet homme orgueilleux qui ne pouvoit plus souffrir aucune contradiction, résolut d'en tirer une vengeance éclatante, jurant *qu'il escaladeroit leur*

CHRETIEN IV. 1628.

CHRETIEN IV. *ville fut elle suspendue avec des chaînes au milieu des airs.*

1628. Loccen. Hist. Suec. L. 7.

Il la fit d'abord assiéger par son général *Arnheim*; mais ses attaques n'eurent que peu de succès. Le roi de Dannemarc y avoit jeté un corps de troupes commandé par le brave colonel *Holck* qui défendit la place avec autant d'habileté que de valeur. L'amiral *Prosmund* qui croisoit dans les mers voisines avec une escadre Danoise, réussit aussi à y faire entrer des munitions de guerre & de bouche. *Stralsund* reçut de plus des secours de *Lubeck*, de *Hambourg*, & du roi de Suède, dont la flotte étoit alors devant *Dantzig*. La garnison Danoise secondée par une bourgeoisie zélée pour la défense de sa religion & de sa liberté, repoussa courageusement plusieurs assauts des Impériaux, & leur tua beaucoup de monde. Impatient & irrité *Vallenstein* conduisit alors lui-même un renfort devant *Stralsund*, & lui donna de nouveaux assauts qui ne servirent qu'à ajouter à ses pertes, à sa confusion, à son dépit. Une partie de ses forces & de la belle saison fut

ainsi vainement employée à surmonter cet obstacle imprévu.

Chrétien IV ne s'étoit pas borné à arrêter son ennemi devant cette ville en y jétant à propos des secours : il avoit voulu faire des diversions en sa faveur. Après avoir long-temps croisé dans ces parages, & bloqué l'isle de *Rugen* qui est devant *Stralsund*, il fit une descente dans celle d'*Usedom* à l'embouchure de l'Oder. Il y débarqua cinq mille hommes qui s'emparèrent sans peine de la ville de même nom, du fort de *Penamunde* & de *Wolgast*. *Vallenstein* n'en fut pas plutôt instruit qu'il fit marcher de ce côté-là huit mille hommes qui trouvèrent les Danois occupés à fortifier un retranchement devant la porte de *Wolgast*. Les Impériaux les y attaquèrent avant qu'ils eussent pu le pourvoir d'artillerie. Encouragés cependant par la présence de leur roi & du prince *Frédéric* son fils, les Danois les repoussèrent plusieurs fois avec perte. Enfin l'infanterie Danoise cédant au nombre se retira en bon ordre à *Wolgast*. Peu de temps après le roi se rembarqua avec tout son monde, & aban-

CHRETIEN IV.
1628.

CHRE-TIEN IV. 1628.

donna cette ville qui fut aussitôt prise & pillée par l'ennemi.

Pendant que cela se passoit la crainte d'une invasion dans les isles de Dannemarc obligeoit le roi à prendre toute sorte de mesures pour les défendre. Il avoit fait fortifier *Odensée*, garni les côtes les plus exposées de postes & de vaisseaux de garde, & pourvu à la sûreté du royaume au moyen des escadres qu'il faisoit croiser sans cesse dans la partie de la Baltique, qui sépare le *Mecklenbourg* & la Poméranie des isles de Dannemarc. Aussi dès que la mer fut ouverte, vit-on ces escadres s'opposer partout aux entreprises des Impériaux, & porter même l'allarme dans leurs conquêtes. C'est ainsi que les Danois firent une descente dans l'isle de Femeren, sous les ordres du roi lui-même. Il y attaqua les Impériaux, les défit, emmena cinq cent prisonniers, saisit ou brûla leurs vaisseaux, & les chassa entièrement de l'isle. Un officier de marine, nommé *Saxe*, ne fut pas moins heureux dans le détroit du petit *Belt*, dont le roi lui avoit confié la garde. Il prit tous les vaisseaux ennemis qui osèrent s'y

montrer. L'amiral *Profmund* bloqua *Varnemunde* qui fert de port à la ville de *Roftock*, & où *Vallenftein* armoit une efcadre, & foit dans ce port, foit ailleurs il réuffit à détruire la plus grande partie des vaiffeaux que le *nouvel amiral de l'Empire* avoit pu faire conftruire & équiper. La mer Baltique fembloit auffi fe foulever contre ces nouveaux maîtres; une tempête diffipa l'efcadre impériale qui fortoit du port d'*Apenrade*; elle tomba prefque toute entre les mains des Danois, & neuf vaiffeaux de guerre que le roi de Pologne avoit deftinés à renforcer la flotte de *Vallenftein* furent en partie détruits par une autre tempête, en partie coulés à fonds ou pris par les vaiffeaux danois. Ainfi la mer Baltique refta malgré tant d'efforts fous les loix de fon ancien maître, & la ville de *Stralfund* ne pouvant être inveftie que du côté de terre, continua à fe défendre avec courage & avec fuccès.

CHRETIEN IV. 1628.

Le roi défiroit vivement de reprendre les villes maritimes du *Holftein* & du *Slefwic*, d'où l'ennemi tenoit les ifles voifines dans de continuelles allarmes. Les payfans de ces duchés,

CHRETIEN IV. 1628.

hommes naturellement robustes, vaillans & fiers, souffroient impatiemment l'autorité tyrannique de leurs hôtes, leurs insultes, leur avidité. Dans la province d'*Angelen*, l'ancienne patrie des Anglois, ils s'étoient généralement soulevés, & avoient massacré ou chassé tous les Impériaux qui étoient en quartier chez eux. Les Dithmarses qui n'avoient pas dégénéré de leur ancienne valeur, ne les ménageoient pas davantage, & les réduisoient à n'oser plus se montrer qu'en forces hors de leurs retranchemens. Les habitans des petites isles qui sont sur les côtes de l'ouest s'étoient remis en liberté. Ceux de la fertile presqu'isle d'*Eyderstedt* avoient eu le même courage, & animés par leurs succès on les voyoit déjà courir les mers voisines avec leurs vaisseaux, au grand préjudice des Impériaux qui ne pouvoient plus tirer de secours de Brême ou des Pays-Bas.

Une escadre danoise parvint aussi à entrer dans l'Elbe, & à jeter du secours dans *Krempe* & *Gluckstadt*, les seules places de Holstein que les armées de *Tilly* & de *Vallenstein*

n'eussent pu réduire. *Marquard Rantzow* qui commandoit à *Gluckstadt* ayant reçu ce secours, fit une sortie si à propos qu'il obligea l'ennemi à lever le siége avec une perte considérable. Il fit même prisonniers un comte de *Schaumbourg* & plusieurs autres officiers de rang, enleva tout le bagage des assiégeans & dix-huit drapeaux. *Vallenstein* craignant que le corps d'armée qui assiégeoit *Krempe* n'eut un pareil sort, y envoya un renfort considérable, ensorte que la garnison de cette petite place ne pouvant plus recevoir de secours, se rendit à des conditions honorables après un siége de sept mois.

CHRETIEN IV. 1628.

Le roi surprit encore les Impériaux dans la ville d'*Ecklenforde*, mais il reçut un échec à *Kiel* où il avoit débarqué quelques troupes.

Ces divers événemens ne laissoient pas de ranimer un peu les espérances des Danois, en même temps qu'ils faisoient sentir aux généraux de l'empereur que sans des efforts continuels & très-onéreux, il leur seroit impossible de conserver leurs conquêtes. Le temps, les accidens, quelques revers pouvoient aisément

CHRETIEN IV. 1628.

exciter un soulèvement général chez un peuple nombreux & guerrier, qui détestoit le joug dont on l'accabloit. Ils commençoient à sentir que cette grande presqu'isle encore mal soumise, & toujours menacée par les escadres & les armées d'un prince légitime & aimé des peuples, ne pourroit jamais être subjuguée sans le secours d'une grande flotte, qu'ils désespéroient sans doute d'avoir jamais.

Pendant que le Dannemarc étoit dans cet état critique, la ville de *Stade* dans le duché de Brême la seule place que le roi eut conservée au midi de l'Elbe, avoit continué à soutenir un siége long & meurtrier. *Morgan* la défendoit courageusement avec ses Anglois & ses Ecossois, & le roi ne faisoit pas de moindres efforts pour la secourir avec sa flotte. Mais *Tilly* ayant enfin réussi à en empêcher les approches au moyen des redoutes & des forts dont il l'environna, *Morgan* perdant toute espérance de secours, rendit à des conditions honorables une place qu'il défendoit depuis plus de six mois.

Le siége de *Stralsund* avoit un

succès bien différent : *Vallenstein* fatigué & épuisé par tant d'assauts inutiles, en avoit interrompu les opérations vers la fin de Juillet. Mais, soit qu'il n'eût voulu que se ménager le temps nécessaire pour recommencer ses attaques avec de plus grandes forces, soit que les sorties fréquentes de la garnison rallumassent sa vengeance, il marcha de nouveau vers cette ville, l'investit, & fit élever des forts pour la resserrer avec plus de soin que jamais. La valeur de la bourgeoisie déjà si bien éprouvée, ne se démentit pas dans ce second siége. *Gustave Adolphe* venoit de conclure avec elle un traité par lequel il la prenoit sous sa protection, & se chargeoit de sa défense. En effet il ne tarda pas à faire entrer dans *Stralsund* un corps de quatre mille hommes de pied & de mille cavaliers qui relevèrent la garnison danoise & mirent la ville & les déhors dans un tel état de défense, que *Vallenstein* désespérant enfin tout-à-fait du succès de son entreprise, mit le feu à son camp & termina ce siége mémorable, qui lui coûtoit près de douze mille hom-

CHRETIEN IV. 1628.

Khevenhuller Annal. Ferd. p. 205.

CHRETIEN IV. 1628.

mes de ses meilleures troupes. C'est ainsi que le roi de Suède qui avoit paru jusques alors tout occupé de la guerre de Pologne, prit pour la première fois une part publique aux affaires d'Allemagne. Il avoit bien formé quelque sorte de liaison avec la ligue des états de Basse-Saxe; il avoit plus récemment encore fait une alliance particulière avec le roi de Dannemarc pour la défense réciproque de leurs états, & spécialement pour le maintien de la liberté & de la navigation dans la Baltique (1); mais ce ne fut qu'à l'occasion du siége de *Stralsund* qu'il se déclara en effet ouvertement en faveur de la confédération protestante.

(1) Ce traité avoit été à signé à Copenhague le 19 Avril 1628, entre les ministres du roi & *Oxenstierna* chancelier de Suède (voyez *Slange* T. I. p. 616.) Par un traité particulier les deux rois se promettoient de se faire comprendre réciproquement dans les traités de paix ou de trêve qu'ils pourroient conclure, soit avec l'empereur, soit avec la Pologne. On se plaignit en Dannemarc de ce que le roi de Suède n'observa jamais l'article par lequel il avoit promis d'envoyer une escadre au secours des Danois, & cette inobservation servit à les justifier, lorsque l'année suivante ils firent une paix particulière avec l'empereur.

Ferdinand en témoigna beaucoup de ressentiment, & *Vallenstein* furieux de se voir arracher sa proie, fit marcher contre les Suédois un grand corps de troupes dans la Prusse Polonoise. CHRETIEN IV. 1628.

L'empereur s'étoit flatté que les anciennes jalousies des deux nations ne permettroient pas aux deux rois du Nord d'être jamais sincèrement unis. Ce qui venoit de se passer lui fit voir la possibilité du contraire ; & l'apparence seule d'une union qui pouvoit lui devenir si fatale lui fit désirer la paix comme le seul moyen de la prévenir. Dès-lors toutes les dispositions parurent changées. Peu de temps auparavant le duc de *Holstein-Gottorp* avoit voulu prendre sur lui le rôle de médiateur, mais cette médiation désagréable au roi contre lequel il s'étoit trop déclaré, & offerte dans des circonstances peu favorables, n'avoit point été acceptée. Ensuite ce duc s'adressa au sénat de Dannemarc, & l'engagea à écrire à l'empereur pour l'exhorter à la paix. Le sénat vivement affecté de l'état du royaume suivit ce conseil, & sa lettre arrivant dans des conjonctures plus propices fut mieux

CHRETIEN IV. 1628.

accueillie. L'empereur fit donner à ses généraux *Tilly* & *Vallenstein* les pouvoirs les plus étendus pour négocier & conclure la paix, & après divers débats sur le choix du lieu, il fut convenu de tenir un congrès à *Lubeck* pour s'occuper de ce salutaire ouvrage. Il eut dû s'ouvrir dès le milieu de l'été de cette année, mais tant que *Vallenstein* espéra de réduire *Stralsund*, il fut sourd aux vœux des peuples & à ceux de l'empereur lui-même, dont il affectoit de plus en plus de se rendre indépendant. En effet l'empereur tout victorieux qu'il étoit, désiroit sincèrement de pacifier l'Allemagne, pour employer ses forces en Italie où la succession de *Mantoue* venoit d'exciter de grands troubles. Enfin la résistance de *Stralsund*, la crainte du roi de Suède, celle d'un soulèvement en Jutlande firent aussi comprendre à *Vallenstein* que dans le haut point de grandeur où la fortune l'avoit élevé tout ce qu'il devoit désirer étoit de se l'assurer par une solide paix.

La négociation fut donc renouée par le moyen du comte de *Schaumbourg* qui étoit prisonnier de guerre

à

à Copenhague, & on se promit de faire l'ouverture des conférences au commencement de l'année suivante. Le roi nomma pour y assister, avec le simple titre de députés ou de commissaires, *Chrétien Friis* grand chancelier, *Jaques Ulfeld* chancelier du royaume, *Albert Scheel* sénateur, & pour les provinces Allemandes *Levin Marschall* chancelier de ces provinces, *Detlef* & *Henri Rantzow*. Du côté des Impériaux c'étoient le baron d'*Aldringer* général de l'empereur (1). Le comte de *Gronsfeld* chambellan de l'électeur de Bavière, le baron de *Diederichstein*, & les Srs. de *Ruppen* & de *Walmerode*. Mais ce qu'il y eut d'étrange, c'est que ces ministres en arrivant à *Lubeck* ne produisirent que des plein-pouvoirs de *Vallenstein* & de *Tilly*, & ne prirent que les titres de *Subdélégués* de ces généraux, comme si les plénipotentiaires du roi eussent pu traiter avec quelque sorte de bienséance avec de simples députés de généraux d'armée. En vain les Impériaux répliquèrent

CHRETIEN IV. 1629.

(1) Celui-ci ne se rendit à *Lubeck* que quand le traité fut déjà fort avancé.

CHRÉTIEN IV. 1629. que Sa Majesté Impériale ratifieroit tout ce qui seroit réglé par les commissaires de ses généraux ; les Danois insistèrent sur ce qu'ils se procurassent une déclaration de l'empereur ou des pleins-pouvoirs immédiats ; & leur fermeté sur ce point fut telle qu'après de longs débats les Impériaux furent obligés de promettre que dans l'espace de six semaines ils seroient revêtus du caractère qu'on leur demandoit.

Il n'y eut pas moins de difficulté sur un autre article des pleins-pouvoirs des Impériaux par lequel il sembloit qu'ils voulussent traiter avec les ministres du sénat de Dannemarc & non avec le roi, se fondant sur ce que c'étoit le sénat qui avoit témoigné le premier le désir de se reconcilier avec l'empereur. Le roi non moins blessé de ce manque d'égard que de l'autre, fit déclarer qu'il ne consentiroit jamais à traiter sur ce pied, & il obtint encore ce point. *Ainsi*, dit fort bien un historien, *les Impériaux vouloient être plus que des vainqueurs dans cette négociation, & les Danois ne vouloient pas y être traités comme des vaincus.*

Bæhm. Epit. Rer. Germanic.

Quand ces difficultés sur les formes furent applanies, on ne se trouva pas moins éloigné sur le fond même des conditions. Les ministres du roi demandoient que tous ses états, places fortes, artillerie, munitions de guerre, effets précieux, &c. lui fussent immédiatement restitués; qu'on indemnisât ceux de ses sujets qui avoient souffert des pertes dans le cours de la guerre, que les prisonniers fussent rendus, que les états de Basse-Saxe fussent maintenus dans leurs libertés spirituelles & temporelles, & rétablis dans tous leurs droits conformément aux loix de l'Empire; que dans les différends qui pourroient s'élever à l'avenir entre l'empereur & le roi, il fut choisi de part & d'autre des arbitres pour en connoître; qu'il y eut une amnistie générale en faveur de tous les membres de l'Empire qui avoient pris part à la guerre; que les rois de France, de la Grande-Bretagne, de Suède & les Etats-Généraux fussent compris dans le traité de paix s'ils le désiroient, &c. Les Impériaux furent étonnés de ces propositions qui sembloient supposer dans celui qui les

CHRETIEN IV. 1629.

CHRE-TIEN IV. 1629.

faisoit des ressources égales, si ce n'est même supérieures à celles de la puissance avec laquelle il traitoit, & le courage du roi leur parut extrêmement disproportionné à sa fortune. Après quelque délai ils répondirent à ces demandes par les demandes suivantes qui s'éloignoient encore bien plus du juste équilibre qui pouvoit seul assurer une réconciliation.

C'étoit *Vallenstein* qui de *Gustrow*, ville assez voisine de Lubeck, d'où il gouvernoit ses nouveaux états de *Mecklenbourg*, & dirigeoit les opérations du congrès ; c'étoit, dis-je, *Vallenstein* qui faisoit dicter aux plénipotentiaires Danois un projet de traité dont les principaux articles portoient que le roi de Dannemarc ne se mêleroit plus en aucune façon des affaires de l'Empire, & spécialement de celles du cercle de Basse-Saxe, qu'il renonceroit entièrement à son duché de *Sleswic*, à celui de *Holstein*, & à tous les états qui en relèvent ; qu'il renonceroit aussi pour lui & ses fils à tous les titres, droits, & prétentions qu'il pouvoit avoir acquis sur quelqu'évêché ou autre

bénéfice quelconque en Allemagne; que l'électeur de Saxe seroit mis en possession de la *Jutlande*, à qui elle serviroit d'hypothèque, à la place de la Lusace que l'empereur lui avoit engagée pour sûreté de ce qu'il lui devoit, jusqu'à ce que par la possession de la Jutlande ou de quelque autre manière cet électeur fut dédommagé & satisfait; que le roi payeroit tous les frais de la guerre; qu'il seroit tenu à un dédommagement envers les électeurs & les états de l'Empire auxquels il avoit fait la guerre, & en particulier envers les ducs de *Lunebourg* & de *Holstein-Gottorp*. Les ministres Danois se récrièrent extrêmement contre des propositions aussi inacceptables; mais pendant qu'ils y répondoient par de longs mémoires, le roi prenoit des mesures plus efficaces pour ramener ses ennemis à des sentimens plus modérés.

CHRETIEN IV. 1629.

Dès le commencement de l'année il avoit rejeté toute proposition de trêve & d'armistice, & il avoit fait les derniers efforts pour se mettre en état de continuer la guerre par terre & par mer. Il fit plus: il atta-

CHRETIEN IV. 1629.

qua les Impériaux dès que la saison le permit, dans le pays d'*Eyderstedt* qui fait partie du duché de *Sleswic*, dans l'isle alors riche & peuplée de *Nordstrand* sur la côte de l'ouest, enfin dans le cœur des états du duc de *Holstein-Gottorp*, & dans la résidence même de ce duc auquel il attribuoit une grande partie de ses disgraces. Celles de ces entreprises qui ne furent point interrompues par la paix eurent un succès complet. *Morgan* soumit l'isle de *Nordstrand* où il défit les Impériaux; il les chassa de l'*Eyderstedt*, & le roi en occupant le pays d'*Angelen* & en assiégeant *Gottorp*, acheva de les mettre dans le plus grand péril d'être coupés de la province de Jutlande avec laquelle on ne peut communiquer sans être maître du duché de *Sleswic*.

Dès le commencement du congrès l'empereur, ou plutôt ses ministres, avoient fait la faute irréparable de refuser d'admettre & d'écouter les ambassadeurs du roi de Suède qui étoient arrivés jusques dans le voisinage pour avoir part au traité. On les avoit renvoyés avec dédain, & quoiqu'on en eut fait ensuite quel-

que ſorte d'excuſes à *Guſtave-Adolphe*, le coup étoit porté, & l'empereur qui pouvoit profiter de ce moment déciſif pour étouffer dans leur naiſſance les différends qu'il avoit avec ce prince, mépriſant ſans doute un ennemi qu'il croyoit trop foible & trop éloigné ne ſut pas réparer un affront que *Guſtave* n'oublia jamais, & qu'il fallut enſuite que l'Empire effaçât par un déluge de ſang.

CHRETIEN IV. 1629.

Des hiſtoriens du dernier ſiècle aveuglement ſuivis par des hiſtoriens plus modernes, ont avancé que *Chrétien IV* ne témoigna aucune envie que les Suédois fuſſent admis au congrès, ni que la paix ſe fit avec l'agrément du roi de Suède, quoique par le traité de l'année précédente les deux monarques ſe fuſſent engagés à ne conclure aucun accomodement à l'inſçu l'un de l'autre. Je ne répéterai pas ici que *Guſtave-Adolphe* avoit négligé le premier d'obſerver ce traité dans des points eſſentiels que la néceſſité, comme il le prétendit, l'empêcha de remplir: je dirai ſeulement que les inſtructions que *Chrétien IV* donna à ſes miniſtres ſont directement contraires à cette aſſer-

CHRETIEN IV. 1629.

tion, & la suite prouve clairement que toute la conduite que le roi tint dans cette occasion fut connue & approuvée de son allié, moins prévenu sans doute contre lui que les historiens dont nous parlons. En effet immédiatement après l'affront fait aux ambassadeurs de *Gustave-Adolphe*, un de ses conseillers qui avoit le plus de part à sa confiance, nommé *Rask*, se rendit à Copenhague par ses ordres pour y proposer une entrevue personnelle des deux monarques sur les frontières de leurs états. *Chrétien IV* s'y prêta avec joie, & les circonstances du temps & du lieu étant convenues, ils se rencontrèrent à *Markeræd* où pendant quatre jours qu'ils passèrent ensemble ils se donnèrent réciproquement toute sorte de marques d'estime, de confiance & d'amitié. On ignora le sujet particulier & le résultat de leurs conférences, mais il fut aisé de juger qu'elles n'avoient pu que resserrer les liens qui les unissoient déjà : les Impériaux en conçurent une très-grande inquiétude, & la crainte que ces deux princes n'eussent pris contr'eux des engagemens de conséquence

ne contribua pas peu à accélérer la conclusion de la paix. Alors en effet *Vallenstein* se laissa persuader par le baron d'*Aldringer* de restituer au roi toutes ses conquêtes. Et de son côté le roi qui n'avoit jamais paru jusques là incliné pour la paix ne put résister aux sollicitations de son sénat & de ses peuples qui la demandoient avec un extrême empressement. En effet il étoit révolté de la loi à laquelle les Impériaux vouloient le soumettre de ne plus prendre part aux affaires d'Allemagne, & d'abandonner par cela même l'électeur Palatin & les ducs de Mecklenbourg ses alliés & parens ; il n'est pas douteux qu'un cœur aussi généreux que le sien n'eut refusé de souscrire à des conditions de ce genre si les circonstances l'eussent laissé le maître de ne consulter que son propre sentiment. C'est donc bien injustement que quelques historiens ont voulu faire regarder cet abandon forcé de ses alliés comme une tache à la mémoire de *Chrétien IV*. Il n'y a que les monarques absolus qui soient responsables au public & à la postérité de tout ce qu'ils font. C'est le dé-

CHRETIEN IV. 1629.

CHRETIEN IV. 1629.

dommagement de ceux dont les pouvoirs sont limités de n'être point chargés seuls des suites funestes que peuvent avoir les erreurs & les fautes de leur gouvernement.

Le 12. Mai v. Slange. T. 1. Londorp. T. 3. Khevenhuller. R. 11.

Tous les articles de quelqu'importance étant enfin convenus, le traité fut bientôt dressé & signé à la grande satisfaction des peuples de Dannemarc & de Basse-Saxe, qui gémissoient depuis si long-temps sous le poids de mille vexations insupportables.

Il portoit en substance qu'il y auroit à l'avenir une paix & une amitié sincère entre leurs majestés Impériale & Royale:

Que le roi de Dannemarc ne prendroit plus aucune part aux affaires de l'Empire qu'autant qu'elles le concernoient comme duc de Holstein:

Que Sa Majesté & les princes ses fils renonceroient absolument à toutes les prétentions de quelque nature qu'elles fussent qu'ils pouvoient avoir sur des archevêchés ou évêchés de l'Empire:

Que Sa Majesté Impériale ne se mêleroit de son côté en aucune manière des affaires du royaume de

Dannemarc & des provinces que le roi possédoit souverainement : CHRETIEN IV. 1629.

Que dans le cas où il s'élèveroit quelque différend entre Leurs Majestés ou leurs Successeurs, on en remettroit la décision à des arbitres choisis par les parties sans en venir à des hostilités :

Que toute demande ou prétention quelconque de dédommagement pour les frais de la guerre étoit & demeureroit anéantie des deux parts :

Qu'aussitôt après la signature du traité, Sa Majesté Impériale restitueroit au roi de Dannemarc toutes les provinces, villes, forteresses sans aucune exception qu'elle avoit conquises avec tous leurs droits, possessions & dépendances ; Sa Majesté Impériale ne se réservant rien que les droits qui lui appartiennent comme chef de l'Empire sur le duché de Holstein & sur les provinces annexées au Holstein qui relèvent de l'Empire (1) :

(1) Ces articles étoient en partie relatifs à une prétention que les plénipotentiaires de l'empereur avoient mise en avant à l'égard du duché de *Sleswick* qu'ils avoient d'abord voulu regarder comme province de l'Empire. On les fit convenir ensuite de leur erreur, &

CHRETIEN IV. 1629.

Que les prisonniers faits de part & d'autre seroient mutuellement délivrés sans rançon :

Que l'on réserveroit une place dans ce traité du côté de Sa Majesté Impériale aux couronnes d'Espagne & de Pologne, à la Sérénissime Infante des Pays-Bas, à tous les états de la maison d'Autriche, à l'électeur de Bavière, à tous les autres électeurs ou états de l'Empire, alliés fidelles & obéissans de l'empereur ; & du côté de Sa Majesté le roi de Dannemarc, aux couronnes de France, de la Grande-Bretagne & de Suède, & aux Etats-Généraux des Provinces-Unies afin que ces puissances fussent comprises dans le traité si elles le désiroient.

Que Sa Majesté le roi de Dannemarc ayant fait des instances vives & réitérées pour qu'on insérât dans le traité un article en faveur des princes & états de l'Empire, & sa Majesté Impériale n'ayant jamais voulu répondre à ses sollicitations que par une assurance que son intention étoit de

---

on voit qu'ils reconnoissent l'indépendance de ce duché par cet article.

ne procéder contre aucun état que selon le droit & la justice, Sa Majesté Danoise se reposant là-dessus consentoit néanmoins à restituer à la maison de *Holstein-Gottorp* les provinces & districts qu'elle avoit conquis sur elle, savoir sa portion des isles de de *Femeren*, de *Nordstrand*, de *Fæhrde* & de *Sildt*, à ne s'y rien réserver que les droits de suzeraineté appartenant à sa couronne : & à n'exercer aucune hostilité ni vengeance contre aucun état de l'Empire à l'occasion de ce qui s'étoit passé avant la paix.

CHRETIEN IV. 1629.

Tels étoient les articles importans de ce traité que la plupart des historiens étrangers & même Danois ont rapporté avec une négligence dont on ne peut assez s'étonner. Il semble quand on ne lit que les extraits imparfaits qu'ils nous en donnent, que le roi ne prit aucun soin de la cause du Palatin & des ducs de Mecklenbourg, quoique le dernier article dépose qu'il avoit fait tous ses efforts pour qu'il fût stipulé quelque chose de précis en leur faveur, & que l'empereur s'étoit obstiné à ne faire à ce sujet que des promesses vagues,

CHRETIEN IV. 1629.

Etoit-il étonnant que le roi n'insistât pas davantage sur ce point au risque de rompre la négociation, lui qui savoit que la paix dépendoit uniquement de *Vallenstein*, & que celui-ci ne l'auroit jamais voulue au prix du rétablissement des ducs? Et pouvoit-il courir ce risque, tandis que la moitié du Dannemarc étoit envahie & accablée, que partout ses peuples soupiroient après la paix, que la noblesse la demandoit, que le sénat la vouloit, & qu'abandonné lui-même de ses alliés qui ne le soutenoient plus quand ils le pouvoient encore, il ne suivoit leur exemple que depuis que la nécessité lui en faisoit une loi.

Ce seroit le sujet d'une digression trop longue & trop fatigante pour le lecteur, que de relever toutes les erreurs que l'on trouve sur cette matière dans des histoires qui sont entre les mains de tout le monde. Les imputations dont *Puffendorff* en particulier a tâché de ternir la mémoire de *Chrétien IV*, doivent être presque toutes mises sur le compte de la partialité extrême & bien connue de cet historien. Que le roi de

Dannemarc ait voulu faire exclure les Suédois du traité de Lubeck, qu'il ait été la cause de ce que leurs ambassadeurs ne furent pas reçus au congrès, c'est ce qui est démenti par tous les faits, par le traité même où l'on voit que le roi leur fit réserver une place, par l'intérêt du roi, par l'entrevue qu'il eut dans ce temps même avec *Gustave Adolphe*, par toutes les marques d'estime & de confiance que les deux rois se donnèrent dès lors & pendant le reste de leur vie. Que le roi de Dannemarc ait sacrifié les ducs de Mecklenbourg à l'espérance de quelques avantages particuliers que *Vallenstein* lui promit en secret, c'est une conjecture que la malignité a peut-être dictée, & qui du moins est certainement restée sans preuves. Jamais on ne se persuadera qu'un prince plein d'honneur & de générosité, ait consenti à vendre à si bas prix la gloire qu'il s'étoit acquise. Et pourquoi chercher des causes secrètes & odieuses de ce que des raisons bien connues expliquent si naturellement? Quel est le roi juste & sensé qui ne préfère le salut de son peuple à celui

CHRETIEN IV. 1629.

CHRETIEN IV. 1629. de son allié? La nécessité qui est le tyran des monarques les plus absolus ne l'est-elle pas à plus forte raison de ceux qui ne jouissent que d'un pouvoir partagé? La réputation de *Gustave-Adolphe* est assez brillante par elle-même, pour qu'il soit inutile de chercher à la relever en flétrissant celle de ses contemporains. Les soins que ses historiens ont bien voulu prendre de montrer combien il réussit mieux que *Chrétien IV* dans l'entreprise dont ils se chargèrent l'un après l'autre, de secourir l'Empire & la religion protestante, ce soin, dis-je, étoit des plus superflus. Tout le monde sait que *Chrétien IV* succomba sous les efforts d'un ennemi, dont *Gustave* triompha. Mais il n'est pas moins certain que *Chrétien IV* fit paroître, soit dans le cours de cette guerre, soit dans les autres circonstances de sa vie, les mêmes vertus que la fortune couronna dans la personne de *Gustave*; la valeur, l'activité, la constance, le zèle pour son pays, & sa religion, le goût de la vraie gloire, la tempérance, la patience dans les travaux, la science militaire, l'amour du soldat, la vi-

gilance dans le maintien de l'ordre & de la discipline. Les circonstances qui lui furent si contraires, favorisèrent presque toujours *Gustave - Adolphe.* Quel succès & quelle gloire n'auroient point sans doute suivi les efforts du roi de Dannemarc, si secondé par ses propres sujets & par sa noblesse, comme *Gustave* le fut par la sienne, il eut encore trouvé comme lui des alliés zélés & puissans en Allemagne & en France; si les subsides qui lui furent promis eussent été aussi considérables & aussi régulièrement payés; si l'on eut fait en sa faveur des diversions aussi efficaces; si les états protestans d'Allemagne eussent eu ce zèle pour leurs libertés & leur religion qui ne s'alluma que par degrés; & cette indignation contre le despotisme Autrichien, qu'ils témoignèrent quand *Gustave* se chargea de leur défense? *Tilly* qui connoissoit par lui-même ces deux grands princes, *Tilly* qui savoit rendre justice à ses ennemis, & qui jugeoit sans passion & sans partialité, non de ce qu'il avoit oui dire, mais de ce qu'il avoit vu: *Tilly*, dis-je, convint plus d'une fois, soit

CHRETIEN IV. 1629.

CHRÉTIEN IV. 1629.

dans ses lettres à l'empereur, soit dans ses discours avec ses amis, que le roi de Dannemarc possédoit toutes les qualités qui font le grand général *& que le bonheur seul lui avoit manqué*. Et dans la relation qu'il envoya au duc de Bavière après la journée de *Lutter*, il avouoit que de huit grandes batailles, dont il avoit été le témoin, il n'en avoit vu aucune où le général ennemi eût disposé son armée avec plus d'intelligence, rallié ses troupes avec plus de célérité, combattu avec plus de valeur & de présence d'esprit que le roi de Dannemarc. Et il ne faisoit point de difficulté d'ajouter, que sans le mouvement imprévu qu'avoit fait le duc de *Lunebourg* avec sa cavalerie, il eut été obligé de lui abandonner la victoire.

Tel est le pouvoir de ce qu'on nomme fortune à la guerre, & telle est l'incertitude de ces grandes réputations qui ne dépendent que trop souvent d'un moment & du hasard. Heureux les princes qui se proposent un but plus relevé, & qui plus indifférens sur les jugemens frivoles de la renommée, aiment la vertu

pour la vertu même, & font consister leur bonheur dans celui qu'ils procurent à leurs semblables !

CHRETIEN IV. 1629.

Fin du dixième livre & du Tome VII.

TABLE

DES ROIS

Contenus dans ce Volume.

LIVRE HUITIÈME,

LIVRE NEUVIÉME.

LIVRE DIXIÈME.

Fin de la Table du Tome septième.